TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 326 — 38 PAGES — MERCREDI 12 AVRIL 1978

Le plus haut fonctionnaire soviétique à l'ONU proclame son désaccord avec son gouvernement

LIRE PAGE 38



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 33

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Pretoria et ses vassaux

Il y a tout à la fois quelque chose d'irréel et de dérisoire dans la décision du Transkei — annoncée lundi 10 avril à Umtata — de rompre ses relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud, seul pays de la planète à avoir reconnu l'existence juridique de cet ancien bantoustan, tenu au ban des nations depuis que Pretoria lui a octroyé, en octobre 1976, une « indépendance » fictive.

Pretoria refuse, en effet, aux dirigeants de l'enclave l'annexion d'une parcelle de territoire, l'Est-Griqualand, qui permettrait au Transkei, déjà disloqué en trois portions, de gagner en homogénéité. Bien plus, M. Vorster a fait adopter récemment par son Parlement une loi qui rattache définitivement le territoire contesté à la province sud-africaine du Natal. Le chef Matanzima, premier ministre du Transkei, a brutalement réagi lundi en rappelant ses diplomates en poste à Pretoria.

Emporté sans doute par sa colère, il a donné à entendre qu'il irait, le cas échéant, jusqu'à tisser des liens avec les pays socialistes et à offrir l'hospitalité aux deux mouvements de libération noirs interdits en Afrique du Sud, l'African National Congress et le Pan African Congress.

Certes, l'état de subordination multiforme — économique, politique, militaire, financière — dans lequel se trouve le Transkei vis-à-vis de son très puissant voisin est trop évident pour que les menaces du chef Matanzima soient prises au sérieux à Pretoria comme ailleurs. Il serait surprenant que ce geste permette aux dirigeants d'Umtata d'acquérir la reconnaissance d'une Afrique qui les tient avant tout pour des « fantoches », traîtres à la cause de l'émancipation des Noirs dans le sud du continent.

L'important est ailleurs. Cette étrange brouille démontre, en effet, à quel point la politique de « bantoustanisation » menée par le parti nationaliste de M. Vorster relève de la mystification. On sait que ce vaste dessein, s'il était poussé à son terme, reviendrait à parquer 16 millions de Noirs, soit les quatre cinquièmes de la population sud-africaine, sur 13 % du territoire. Cette injustice déjà criante ne suffit pourtant pas à empêcher le gouvernement de Pretoria de chercher encore, avec maladresse, à rogner sur les maigres zones surpeuplées qu'il alloue aux Noirs.

Les dirigeants Blancs poursuivent obstinément depuis dix ans la même politique de « balkanisation » qui consiste, en fin de compte, à créer artificiellement une majorité blanche disposant à loisir d'une main-d'œuvre noire assignée à résidence dans des réserves et devenue étrangère dans son propre pays. Menant cette politique jusqu'au terme, surprenant, de sa logique propre, M. Connie Mulder, ministre sud-africain de l'information et des affaires africaines, pourtant considéré à Pretoria comme une personnalité « ultra-libérale », a annoncé le 10 avril que dans le cadre de la « redivision du sous-continent » l'Afrique du Sud sera « rebaptisée ». Il n'a pas dit comment. A l'en croire, « les Blancs aussi perdront leur nationalité ». Cette conséquence en forme d'alibi cache mal que Pretoria entend seulement imposer le maintien du « statu quo » racial.

On retrouve cette intransigeance en Namibie, où il est de plus en plus clair que Pretoria penche pour une solution à la « rhodésienne » excluant la SWAPO du processus d'indépendance. M. Vorster pourrait annoncer prochainement l'organisation d'élections constituantes préludant à l'arrivée au pouvoir à Windhoek d'une équipe modérée. Un tel choix sonnerait évidemment le glas du plan occidental de règlement. Une fois de plus, les Sud-Africains, fidèles à la mentalité du « laager » (camp retranché) et comptant abusivement sur leurs richesses minières, céderaient à la tentation, à la longue suicidaire, de la solitude.

Les forces israéliennes amorcent leur retrait du Sud-Liban

Vive tension à Beyrouth où des affrontements font sept morts

Les troupes israéliennes ont entamé ce mardi matin 11 avril la phase initiale de leur retrait partiel du Sud-Liban, dans le secteur du pont Khardale, sur le Litani, et dans la région de Marjayoun.

Ce retrait vise surtout à satisfaire des exigences américaines qui se sont accentuées après l'annonce de l'utilisation par Israël de la bombe à fragmentation. Les Etats-Unis avaient, en effet, laissé entendre qu'ils ne pousseraient pas plus loin leurs protestations contre ce qu'ils considèrent comme étant une « violation technique » de l'accord de 1952 sur l'utilisation des armes américaines, si Israël procédait à un retrait rapide du Sud-Liban.

A Beyrouth, les violents affrontements qui ont opposé, dimanche et lundi, en banlieue, les chrétiens conservateurs de Aïn el Remmaneh aux palestino-progressistes de Chyah ont fait sept morts et vingt-cinq blessés et créé une vive tension dans la capitale.

De notre correspondant

Beyrouth. — Une vive tension règne depuis quarante-huit heures à Beyrouth, où les incidents qui avaient débuté dimanche, à la suite d'une querelle locale, ont dégénéré en affrontements entre chrétiens et musulmans le long de la ligne verte qui sépare les quartiers de Chyah (palestino-progressiste) et d'Aïn-Remmanen (conservateur chrétien), tristement célèbres par les combats qui s'y sont déroulés au cours de la guerre civile. Des explosions ont été également signalées, ainsi que des agressions à main armée, et des francs-tireurs ont fait leur apparition dans le secteur de l'ancienne route de Saïda.

Ces incidents ont fait au moins quatre morts dimanche, et trois lundi, ainsi que vingt-six blessés. Parmi les victimes figurent trois musulmans (tous trois des réfugiés du Sud-Liban qui avaient fui l'invasion israélienne), deux chrétiens, dont un officier de l'armée et un garçon de quatorze ans non identifié. Le septième mort est un soldat soudanais de la force arabe de dissuasion (FAD).

Les rumeurs sur le déclenchement imminent d'une « grande bataille » dans la capitale entre conservateurs chrétiens et palestino-progressistes circulaient à Beyrouth depuis près d'un mois, à la suite de l'invasion du Sud, à la mi-mars. On estime cependant à Beyrouth que, compte tenu de la présence de la FAD sur le terrain et du nouveau rapport des forces entre les différentes parties, un nouvel affrontement ne pourrait opposer que la droite chrétienne et les troupes syriennes, qui ont déjà été aux prises en février dernier. Or ce n'est pas dans cette voie que que l'on s'engage et on a relevé, au cours des dernières quarante-huit heures, que les conservateurs chrétiens ont montré une bonne volonté évidente à l'égard de la FAD, aussi bien sur le terrain que dans leurs déclarations publiques. Cela semble indiquer que les incidents actuels ne dégénéreront pas en véritable conflit.

LUCIEN GEORGE.

(Lire nos informations page 6.)

L'affaire Moro empoisonne l'atmosphère politique en Italie

Les attentats continuent en Italie du Nord : lundi 10 avril, un gynécologue de Turin, blessé aux jambes et aux épaules dans son cabinet. Ce mardi, un gardien de prison tué en sortant de chez lui, toujours à Turin. (Lire page 38.)

Après vingt-cinq jours, l'atmosphère politique de Rome est de plus en plus empoisonnée par les spéculations qu'entraînent l'enlèvement de M. Aldo Moro et le dernier document signé par lui.

Une lettre déconcertante

De notre correspondant

Rome. — Impuissantes, les autorités italiennes assistent à un drame qui prend, de semaine en semaine, un caractère plus dangereux. Le communiqué numéro 5 des Brigades rouges a été publié dans la soirée du lundi 10 avril. Il contient une nouvelle lettre manuscrite de M. Aldo Moro, dans laquelle le président de la démocratie chrétienne s'en prend nommément à un des notables de ce parti, M. Paolo Emilio Taviani. On se demande avec inquiétude si les « révélations » ne vont pas se poursuivre, impliquant toute la classe politique. Celle-ci feint de n'attacher aucune importance au contenu des lettres de M. Moro, en répétant que les conditions dans lesquelles se trouve l'otage lui interdisent tout propos sensé.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 4.)

M. Barre va recevoir les dirigeants syndicaux

Le climat économique s'améliore estime le patronat

En recevant mercredi 12 avril M. Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, M. Raymond Barre entame la série de ses entretiens avec les dirigeants syndicaux, qui se prolongeront jusqu'à la fin du mois en alternance avec les autres réceptions du premier ministre. Ces entretiens, vu leur date, n'auront guère d'effet sur la déclaration de politique générale que doit faire, le 19 avril, M. Barre devant l'Assemblée nationale. Ils interviennent au moment où le patronat estime que le climat économique s'améliore : reprise des commandes intérieures et étrangères, différées dans l'attente des élections ; bas niveau des stocks ; dégel de l'investissement. *Mais*, ajoute le C.N.P.F., « l'insuffisance des ressources financières » des entreprises risque de freiner le processus (lire page 34).

Simultanément, l'INSEE souligne la gravité du chômage en France et ses constantes structurelles : le sous-emploi frappe tout particulièrement les femmes, les jeunes et certaines régions, l'addition de ces éléments conduisant à ce que, dans certaines zones, une jeune femme sur quatre se trouve au chômage (lire page 35).

L'indice des prix n'est pas la mesure de l'inflation

par PAUL FABRA

L'inflation ne se confond pas avec la hausse de l'indice des prix. De cette maxime dont il est sans aucun doute prêt à reconnaître la véracité, M. Raymond Barre devrait tirer toutes les conséquences. C'est à cette condition qu'il sera en mesure de lancer enfin... le véritable plan Barre, celui, dit-on, qu'il a regretté de ne pas mettre en œuvre dès le mois de septembre 1976. Le programme de redressement qu'il avait alors présenté, et dont il a maintenu jusqu'aux élections les grandes lignes, a bien obtenu certains résultats : sensible réduction du déséquilibre extérieur et freinage de la progression des salaires afin de stopper la détérioration de la situation des entreprises. Dans le domaine de l'inflation, son succès, si même on peut parler de succès, est plus douteux. La France, après vingt et un mois de la thérapeutique administrée par le professeur installé à Matignon, reste un des pays où le pouvoir d'achat de la monnaie tombe le plus vite, à l'exception de ceux, tels en Europe l'Espagne et le Portugal, où aucun progrès notable n'a encore été accompli vers un minimum de stabilité.

Pour expliquer son demi-échec, ou s'en consoler, le chef de l'ancien et du nouveau gouvernement a mis en avant, chaque fois qu'il en a eu l'occasion, l'argument de la patience et de la longueur de temps. On ne rétablit pas par un coup de baguette magique une économie aussi perturbée que celle de la France quand il l'a prise en charge. Un délai est nécessaire qu'il a lui-même estimé à trois années.

(Lire la suite page 34.)

LES PAYS BALTES ENTRE LA FIERTÉ ET LA RÉSIGNATION

L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie sont les plus récentes Républiques soviétiques, puisque leur annexion à l'U.R.S.S. remonte à 1940 seulement. Saignées à blanc par la guerre, puis par l'émigration et enfin par les purges de l'époque de Staline, els n'en constituent pas moins aujourd'hui la zone la plus prospère de l'Union soviétique. Ce qui ne veut pas dire que ces trois Républiques, très marquées par leur passé hanséatique, n'ont pas conservé leur spécificité en dépit du moule qui leur a été imposé. Mais ce qui explique qu'elles hésitent entre la fierté et la résignation.

Nous commençons, page 5, la publication d'une enquête de notre correspondant permanent à Moscou, Daniel Vernet, sur ces trois Républiques baltes.

Au pied du mur

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Il est vrai que M. Jacques Chirac a pour objectif essentiel de s'installer tôt ou tard à l'Elysée. Vrai que M. Giscard d'Estaing estime que la France veut être gouvernée au centre et même au centre-gauche, « dans le style Mendès France », a-t-il précisé en aparté à diverses reprises. Vrai que si le président de la République fait figure de vainqueur des élections, il le doit notamment — en voix et en sièges — au dynamisme retrouvé de ses alliés gaullistes. Vrai enfin, et cela ne date pas d'hier, que MM. Giscard d'Estaing et Chaban-Delmas, naguère rivaux et aujourd'hui réconciliés, jouent avec M. Jacques Chirac sur la scène nationale un drame shakespearien à trois personnages où la haine domine l'action.

Ce serait pourtant une grave erreur que de réduire cette guerre des présidents à une rivalité d'hommes, à une querelle d'ambitions et de personnes. Deux questions étaient posées aux Français à travers les récentes élections : 1° Voulez-vous des ministres communistes ? 2° Faut-il, peut-on, poursuivre la « dégaullisation » de l'Etat ? La première a reçu une réponse claire, et négative. Mais il n'a pas été répondu à la seconde. C'est pourquoi nous assistons aujourd'hui à une réaction de survie du mouvement gaulliste contre la coalition des conservateurs et centristes qui entendent poursuivre la liquidation de la République gaullienne et instituer — ou reconstituer — une République libérale plus ou moins avancée. Que M. Chirac ne vienne pas du gaullisme historique ne l'empêche pas de se prévaloir de l'appui de la quasi-totalité du mouvement qu'il préside.

Deux hypothèses peuvent être envisagées.

Ou bien M. Chirac a voulu donner un coup d'arrêt à la dégradation, à la menace de dislocation qu'a accentué son échec dans la bataille pour la présidence de l'Assemblée. Alors le ton de ses diatribes serait d'autant plus vigoureux, incisif et acerbe qu'il ne peut en réalité opposer à la poussée de ses associés de la majorité que la fragile barrière des mots.

(Lire la suite page 7.)

LE BARON EMPAIN CEDE LA PRESIDENCE DE SON GROUPE A M. RENE ENGEN

(Lire page 38.)

AU JOUR LE JOUR

Au bonheur des autres

Une récente étude de l'INSEE nous apprend qu'au cours de ce dernier quart de siècle l'écart entre la fortune des Français les plus riches et celle des Français les plus pauvres s'est accru de 12,6 %. Cela ne signifie pas que les Français les plus pauvres sont moins riches qu'il y a vingt-cinq ans, cela signifie que les Français les plus riches sont beaucoup moins pauvres, c'est-à-dire que, tandis que les plus pauvres passaient du vélo au cyclomoteur, les plus riches passaient de la voiture au jet privé.

Après tout, il ne faut pas être jaloux du bonheur des autres. Cela dit, si l'écart continue à se creuser de la sorte dans les vingt ans qui viennent, les riches ayant tout, vous verrez qu'ils n'auront plus que les pauvres à acheter.

BERNARD CHAPUIS.

« IPHIGÉNIE EN TAURIDE » A GENÈVE

Que nous apporte Gluck ?

La campagne suisse est l'une des mieux tenues qui soit, tout le monde le sait, cela ne s'explique pas, il suffit d'ouvrir un peu les yeux en passant la frontière. Le contraste n'en est que plus vif lorsque se découvrent, sur la scène du Grand Théâtre de Genève, les sombres rivages de Tauride : une plage de galet mordant sur la mer, à gauche un tronc nu qui se dresse, où seront bientôt attachés Oreste et Pylade, sur la droite une touffe de verdure, c'est là que se tiennent Iphigénie et ses compagnes. La psychanalyse y verrait sans doute en un raccourci audacieux la malheureuse histoire des Atrides, mais de toute façon le regard innocent y trouve aussi son compte.

Décor unique pour tout le drame avec, selon les situations, des raies lumineuses tombant des cintres ; le fond du plateau est obscur, comme une tempête menaçante (celle qui éclate dans l'ouverture, mais dont le souvenir persiste tout du long), une lourde chape qui se déchire au dernier tableau lorsque Diane vient, « in extremis », sauver une situation désespérée : d'abord aveuglante, c'est la lumière qui finit par triompher, prix de la persévérance des humains face aux puissances obscures.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 18.)

Le Monde DE L'ÉDUCATION
NUMÉRO D'AVRIL
LES JEUNES PARENTS
Le métier d'assistante sociale
Les guides pour le français au bac

idées

SOCIALISME

L'UNION EST BIEN UN COMBAT

par JACQUES FOURNIER (*)

PUISQUE la gauche n'a pas gagné, sachons en tirer les leçons. Ce n'est pas lui rendre service que de récuser par avance *toute mesure d'austérité* alors que la crise frappe notre pays comme les autres, même si nous préconisons pour en sortir une politique fondée d'abord sur des *améliorations sociales* et sur une redistribution plus stricte.

Ce n'est pas non plus lui rendre service que de laisser croire que l'on peut à plus long terme, sans limiter la progression des revenus *directs, et en particulier* des salaires, assurer à la fois une réduction *substantielle de la durée du travail*, un développement important des services collectifs et une augmentation considérable des transferts sociaux.

Reprendre la réflexion

Reprendre la réflexion sur ces *problèmes n'est pas tourner le dos au programme* commun de 1972. C'est au contraire vouloir superposer une cohérence à court ou à moyen terme à la cohérence à long terme qu'il possède déjà.

L'exigence d'un seuil minimum de nationalisation, condition *de notre* indépendance économique face aux multinationales et d'une nouvelle politique industrielle ; la mise en œuvre d'un véritable plan, référence *indispensable à tous les acteurs* économiques et sociaux dans un environnement *par ailleurs incertain* et fluctuant ; le fer mis dans ces plaies que sont pour notre pays la spéculation foncière, les privilèges fiscaux, l'anarchie de la distribu*tion ; le pouvoir donné à chacun* d'influer, dans son entreprise et dans la vie sociale, sur les décisions qui le concernent : qui, au sein de la gauche, pourrait vouloir revenir sur ces orientations ?

Parler comme le P.C. d'une *« rentabilité nouvelle, sociale et nationale, faisant entrer en ligne de compte... les exigences de l'emploi ou de la qualité de la vie »*, ou énumérer comme le fait le P.S. une série *d'objectifs généraux tels que « le développement prioritaire des équipements et services collectifs »*, la *« réduction des injustices », « l'élévation de la qualité de la vie », « l'amélioration de la qualité et l'allongement de la durée d'usage des produits »*, ne suffit cependant pas. Il faut être en mesure de répondre d'une manière plus précise aux questions que se posent et que posent à la gauche les acteurs de *la vie sociale* sur la décentralisation *des pouvoirs*, l'organisation du travail, l'aménagement de la vie *urbaine, la politique énergétique, les rapports sociaux*, le modèle de consommation.

Aussi paradoxal que puisse paraître aujourd'hui l'énoncé de cette *affirmation, il existe sur l'essentiel* un accord réel entre socialistes et communistes. Accord *sur les principes*, que le ralliement progressif du parti communiste aux idées-forces du socialisme démocratique — alternance, pluralisme, autogestion — *renforce au fil du temps.* Accord sur le programme, masqué *l'automne dernier par des querelles* artificiellement gonflées.

L'opinion a été injuste vis-à-vis de *la déclaration* du 13 *mars* : si elle a pu être élaborée en quelques heures, c'est bien *parce que*, effectivement, elle prenait acte de convergences qui n'avaient jamais été remises en cause.

D'autant qu'une politique nouvelle ne peut réussir dans ce pays que si elle bénéficie du soutien de la masse des travailleurs salariés et des organisations syndicales qui les représentent. Qu'on le veuille *ou non, il est clair que ce soutien* n'est pas possible en dehors de la réalisation de l'union de la gauche.

Est-elle encore concevable ? Une lecture possible de l'attitude du *parti communiste français depuis* l'an dernier conduit à penser qu'il a délibérément provoqué l'échec de la gauche. Supposons-là exacte. Cela signifie-t-il que tout était perdu d'avance ? On touche là du doigt une erreur fondamentale que commettent encore *bien* des socialistes : voir dans le parti communiste français un corps homogène et autonome. En vérité, le parti communiste n'est ni un ni seul. *Des tensions le traversent*, qui, sans doute, sont appelées à s'extérioriser davantage. Il ne peut raisonner et agir indépendamment de son environnement.

L'échec du P.S. tient au fait que partagé entre le souhait d'une *reconstitution de l'union* et l'espoir de capitaliser sur le plan électoral le *bénéfice de sa fermeté, il a en* fait laissé l'initiative à son partenaire, sans chercher sérieusement à l'influencer.

L'union est donc bien un combat. La vision idyllique d'une gauche dont les deux formations gagneraient simultanément sur l'adversaire, sans empiéter sur leurs zones réciproques d'influence, doit être aban*donnée. C'est par sa présence* dans les localités et dans les entreprises, par la pression qu'il exercera sur les électeurs et les militants de son partenaire, que le parti socialiste sera en mesure d'imposer la reconstitution de l'union de la *gauche. Sur quelles bases ?*

Ne pas abandonner la notion de programme commun

Il ne saurait être *question d'abandonner la notion de programme* commun. Revenir à de simples *conventions de désistement réciproque* tiendrait du suicide quand il est *clair que le corps électoral n'acceptera* de donner une majorité à la gauche que s'il est assuré de sa capacité de gouverner en commun.

La priorité n'est évidemment pas la conclusion d'un nouvel accord programmatique. Celui-ci ne peut *résulter, le moment venu, que d'une* dynamique qu'il faut d'abord relancer.

D'ici là, c'est le processus unitaire qu'il faut remettre en route. *Cela suppose, à mon avis, quatre* conditions.

1) *Mettre fin à la polémique sur la place publique.* — Bien sûr, il faut analyser ce qui s'est passé. Mais ce n'est pas en s'engageant *dans* une escalade de récriminations réciproques que la gauche retrouvera son crédit auprès de l'opinion.

2) *Reprendre les contacts.* — Au *moment où MM. Georges Marchais* et François Mitterrand sont reçus séparément par le président de la République, comment concevoir qu'eux-mêmes ou leurs pairs n'en*visagent pas de se rencontrer ?* Il faut que le comité de liaison de la gauche recommence à fonctionner, non seulement au niveau national mais aussi aux niveaux départemental et local.

3) *Engager des actions communes.* — *L'actualité des prochains* mois en fournira l'occasion. Les velléités réformatrices du chef de l'Etat, une fois dissipés les effets des quelques initiatives spectaculaires auxquelles il faut s'attendre, n'ont pas plus de chance de se concrétiser *aujourd'hui qu'il y a* quatre ans. Les partis de gauche ne pourront pas être absents des luttes sociales qui vont se développer. Pourquoi n'y seraient-ils pas *présents ensemble ?*

4) *Ouvrir le débat le plus large possible.* — Il faut confronter les analyses, repenser un certain nombre de questions sur le projet de société, sur l'action économique, sur les formes d'organisation, en *associant tous ceux qui ne sont* pas engagés dans l'une ou l'autre des deux grandes formations de gauche, en créant, si besoin est, de nouveaux lieux de rencontre. La *gauche ne retrouvera de l'air* qu'en abattant les cloisons dans lesquelles le « *parti de la classe ouvrière* » et « le premier parti de France » ont eu tendance à s'enfermer.

N'est-ce pas le meilleur moyen d'éviter un retour à la situation *inacceptable* que nous avons connue en septembre dernier : l'union de la gauche rompue contre la volonté de l'immense majorité de ceux qui l'avaient construite, et qui la faisait vivre.

(*) Membre du comité directeur du parti socialiste, animateur du CERES.

RETROUVER L'ÉLAN

par PHILIPPE MICHEL (*)

LES projets les plus fortement contradictoires du P.C. et du P.S. ont été, et sont encore, l'implantation dans les entreprises et en milieu ouvrier, et l'emprise sur l'électorat des couches populaires. Dans ces projets, le P.S., fort de sa dynamique et de sa nouvelle jeunesse, était en position d'agresseur face à un P.C. longtemps sûr de lui, parfois dans une situation plus défensive, et même à la limite remis en cause dans son dogme fondamental d'être LE parti représentant les intérêts de la classe ouvrière. Le P.C. a répondu par un procédé simple et clair : se démarquer du P.S., défendre les intérêts des ouvriers mieux que le P.S. ne pourrait le faire, et, à la limite, proposer des projets que le P.S. ne pourrait pas accepter ; d'où les surenchères sur le programme commun, les nationalisations, le SMIC à 2 400 F, etc. Ce type d'attaque est d'analyse facile, mais elle s'est accompagnée d'une attaque hautement irrationnelle, qui n'est compréhensible qu'à travers la logique du P.C. : remis en cause dans son monopole de représentant de la classe ouvrière, le P.C. a nié cette remise en cause et a décrété comme vérité que le P.S. était à droite.

Ce que la logique du P.C. n'a pas digéré, c'est le contraire de ce qu'il a affirmé, à savoir que le P.S. n'a pas *viré à droite. Je crois que c'est de bonne foi que le P.C., contesté dans ses fondements, a pris ses désirs pour des réalités : il a affirmé, répété, redit sans arrêt, comme pour se convaincre lui-même, que « le P.S. viré à droite » ; il semble que, pas plus qu'au P.C., personne au P.S. n'a compris que cette affirmation, que rien n'étayait, était plus l'expression du « désir » du P.C. que celle d'un reproche.*

Devant l'expression de cette logique irrationnelle du P.C., les réactions du P.S. ont été tout aussi irrationnelles ou immatures, selon la propre logique du P.S., où la remise en cause de la gauche a paralysé toute réflexion. Je schématiserai deux types de réponse : l'un correspondant à une analyse fausse, l'autre à une absence d'analyse. L'analyse fausse est la suivante : l'attaque du P.C. était destinée à affaiblir la position du P.S. devenu majoritaire dans la gauche. Cette analyse est contredite par les attaques passées du P.C. à l'égard des « gauchistes », combien minoritaires, mais essayant et réussissant parfois à s'implanter dans les usines. Cette analyse ne résiste pas à un peu de bon sens : le P.C. se serait fort bien accommodé d'un P.S. centre gauche de plus de 30 % des voix, mais il ne voulait pas qu'on empiète sur SON électorat.

A cette analyse simpliste correspondait une attitude simpliste du P.S. faite de mépris, de sûreté de soi, de refus de dialogue.

Un autre type de comportement du P.S., en l'absence d'analyse, consistait à prendre les affirmations du P.C. au pied de la lettre et à vouloir montrer que ces accusations étaient sans fondement : cela correspond à une logique du P.S. à la fois coupable et dégagé, héritier de la S.F.I.O. et du congrès d'Epinay, parti de classes moyennes et marxiste. Il fallait donc être aussi à gauche que le P.C., faire des concessions, admettre des données irrationnelles (personnellement, je pense que le SMIC immédiatement à 2 400 F était incompatible avec une gestion à long terme du pays), et il fallait y croire. Le P.S. a cru pouvoir proposer aussi bien que le P.C. et le réaliser. Si le P.S. a fini par croire réalisables des impossibilités, c'est qu'il n'a pas pu cesser de croire à ce qui le fonde : l'union sacrée de la gauche. Ce sont surtout les plus « croyants », chrétiens et CERES, qui ont dû pousser à la sauvegarde de ce credo.

Les fondements attaqués

On comprend alors mieux la profondeur et l'intensité de la lutte *au sein de la gauche, qui s'analyse comme la remise en question par chacun d'une croyance essentielle pour l'autre : le P.S. a attaqué le monopole du P.C. de représentation de la classe ouvrière, et le P.C. a sapé le fondement du renouveau du P.S., l'intangibilité de l'union de la gauche. On comprend aussi les résultats « imprévisibles » du premier tour des élections : par rapport aux municipales, le P.S. a pris à peine quelques décimales au P.C., et il a perdu plusieurs points sur sa droite. Ce résultat ne provient pas à proprement parler de la* désunion de *la gauche (elle pouvait amener les électeurs centristes à voter P.S.), mais d'une conséquence de cette désunion* : le déplacement vers la gauche du P.S., *qui n'a pas supporté la discorde et a essayé en vain de rejoindre son compagnon le P.C.*

La désunion a joué, en revanche, un rôle direct pour le second tour ; pourtant, contrairement à bien des affirmations, la réconciliation immédiate après le premier tour n'a pas été feinte : *le P.C. aussi participe au credo de l'union de la gauche, certes à un degré moindre que le P.S., mais il y retourne « tout naturellement » quand il sent ses bases solides. D'ailleurs, pour feindre, il aurait été plus efficace de présenter un suspense allant crescendo tout au long de la semaine, dont le déroulement et le dénouement auraient gommé toute manifestation de la droite.*

Les conséquences de cette crise sont plus graves encore pour le P.S. que pour le P.C. Pourtant, le P.C. n'en sort pas indemne : beaucoup de socialistes, électeurs ou militants, sont devenus « anticommunistes » ; toute une génération qui votait « à gauche », pour qui l'anticommunisme était un épouvantail pour vieux, a été touchée : quand une croyance est ébranlée, il faut un coupable. La croyance en l'union de la gauche a été ébranlée, et de manière définitive ; elle pourra encore jouer un rôle et en jouera certainement un, mais elle est devenue et deviendra, en quelque sorte, un « accessoire » qu'on prendra ou laissera selon les circonstances. Pour le P.S., c'est presque sa raison d'être qui s'effrite : la terrible tristesse au soir des élections n'a pas été seulement celle de l'échec électoral, mais celle d'une blessure plus profonde.

Il n'est pas impossible qu'une partie du P.S., qui ne supporte pas l'échec de sa foi (je pense au CERES), quitte le P.S. pour pouvoir continuer à croire à l'union de la gauche. Mais c'est pour tout le parti socialiste que se pose la question : quelle espérance, quelle nouvelle croyance, lui redonnera sa dynamique et son unité ? Peut-être est-ce l'autogestion qui se développera, en se réalisant déjà (un peu plus) dans l'organisation du parti, comme avec le projet de l'union de la gauche se sont réalisées l'U.G.D.S. et l'union au sein du P.S. ? Il faut, dans cette optique, engager systématiquement, volontairement et totalement une discussion claire et ouverte à tous, sur l'analyse de cette crise de la gauche et sur les projets possibles ; peut-être que, ainsi, les passions aveugles s'atténueront et que d'autres voies apparaîtront qui permettront au P.S. de se refaire (avec de nouvelles croyances, et moins de rigidité), et que la gauche tout entière y retrouvera un élan.

(*) Enseignant.

LE BON USAGE DE L'ÉCHEC

par PIERRE GAGLIANO (*)

APRES la déception engendrée par l'échec, *voici que l'on* recherche le bon usage à faire de ce dernier. De Pierre Viansson-Ponté qui pose la question à Maurice Duverger qui prend position, tout est clair : la voie du programme commun s'est fermée. *Seule une orientation* social-démocrate rend possible un succès futur. Pour y parvenir, deux conditions préalables : la distanciation par rapport au parti *communiste*, et l'exclusion du CERES. Le corps électoral rassuré, *le parti homogénéisé, il ne* restera plus aux leaders socialistes qu'à se laisser porter par la prochaine vague pour atteindre enfin la berge du pouvoir.

Ainsi, la vie *politique* n'est donc qu'une affaire « d'appareils » et d'ambitions personnelles ! Les militants se font, heureusement, une idée plus noble et plus désintéressée du combat politique.

Et tout d'abord, une *évidence* délibérément gommée de ces savantes études : le système économique capitaliste demeure, avec la *logique* de ses mécanismes. Une nouvelle division internationale du travail se met pro*gressivement en place. Nous* nous situons aujourd'hui dans cette mouvance. Un certain nombre de conséquences en résulte :

— L'accroissement prévisible du chômage, masqué pendant la période électorale par des mesures coûteuses et temporaires. Aujourd'hui, l'hypothèse politique levée, le rideau de fumée peut-être dissipé.

— La recherche d'un rééquilibrage de nos échanges extérieurs. Le recours aux pays *tiers* pour des productions marchandes plus nombreuses implique, soit un « redéploiement industriel » réussi, soit une position financière dominante. Il y a bien longtemps que la puissance financière de la France a disparu. Quant au « redéploiement », c'est un *pari lancé qui n'en est qu'à* ses balbutiements ;

— Dans l'attente de ce rééquilibrage *hypothétique*, nous connaîtrons l'appauvrissement de la *France par un processus bien* connu : l'inflation.

Les conséquences à attendre de *cette politique ne se limiteront* pas à un abaissement progressif du niveau de vie réel des Français. Elles toucheront progressivement à deux domaines fondamentaux :

— La liberté individuelle, sous toutes ses formes, sera de plus en plus « balisée » : contraintes supplémentaires pour l'exercice du *droit de grève, affirmation* du droit de propriété par rapport au droit au travail, muselage de l'information, développement des polices privées, campagnes de propagande pour la sécurité des Français entraînant l'abandon implicite de *certains droits individuels.*

— Le risque écologique : au nom de l'efficacité économique, les grandes pollutions entrent *dans le domaine* de la normalisation. Des contaminés de Minimata à l'échouage de l'*Amoco-Cadiz*, le monde industriel risque, à court terme, de rendre vain tout projet de société, puisqu'il n'y aura plus de société.

Penser que la social-démocratie peut rendre plus acceptables aux Français ces transformations relève de l'imposture. Il n'y a pas de social-démocratie possible en France, parce que ce système est déjà en place : *réhabiliter* le travail *manuel*, augmenter les indemnités de chômage, accroître la progression du SMIC par rapport aux autres rémunérations, majorer les retraites et les rentes vieillesse, qu'est-ce, sinon de la social-démocratie ?

Il est temps de rechercher aujourd'hui l'*identification* du langage et de l'action. Le parti socialiste est né à Epinay, non en 1968 ou avant. Il est porteur d'une espérance, qui repose sur *l'avènement d'une société nouvelle*, ce qui implique la rupture avec le système capitaliste existant. Il ne peut aboutir que par *une stratégie d'union de la* gauche, que cela soit difficile ou non. Cela, 49,5 % des Français l'ont aujourd'hui compris. Est-il utopique de croire que 1 % de Français *supplémentaire ne le* comprendront pas dans les mois qui viennent ?

Il faut certes tirer les conséquences de l'échec électoral de mars. Des choix tactiques nouveaux sont indispensables. Mais ils exigent la définition plus précise du projet *socialiste* de nouvelle société, et l'approfondissement, l'enracinement de la stratégie d'union de la gauche.

Le temps des atermoiements, des états d'âme maussades, doit s'achever rapidement. Les événements ne tarderont pas à remettre en évidence les incertitudes de la situation actuelle, et à *transformer, peut-être plus* rapidement que l'on ne pense, le succès giscardien de mars en une « victoire à la Pyrrhus ».

(*) Membre du CERES.

CRÉER LE DÉSIR DE CHANGEMENT

par J.-P. LABORDE (*)

LA défaite ne signifie pas que nous ayons eu objectivement tort. Le respect du suffrage universel n'implique pas que la *majorité a toujours raison* ; il signifie simplement qu'il n'y a de liberté possible que *si l'on* s'incline devant la décision de cette majorité. Nous avions donc peut-être raison de proposer l'application du programme *commun ; force nous* est seulement de constater que cette proposition est une nouvelle fois rejetée.

Il faut bien reconnaître que c'est le parti conservateur qui a pour lui la légitimité en France, cette situation se *renforçant* à chacune de ses victoires électorales. Certes, les sondages ont placé longtemps les partis d'opposition en tête. Mais que l'honnête bourgeois ait « en tête », et dans un coin du cœur, l'image, fascinante et *effrayante*, de la femme fatale n'empêche pas que c'est *toujours en dernier* lieu sa femme légitime qu'il choisit. Il faut, de ce point de vue, se délivrer de l'analyse, véritablement fantasmagorique, qui voit dans les « *masses populaires* » le désir profond et irrésistible *de renverser* la *droite* usurpatrice. C'est bien au contraire la gauche qui gêne, ou qui trouble. C'est cette représentation mentale défavorable qu'il *nous faut renverser.*

Il apparaît, d'autre part, que les *fameux* mouvements « marginaux », en particulier l'écologie et le féminisme, loin de pousser harmonieusement sur le terreau de gauche, semblent se développer ailleurs. Il est vrai que le mouvement écologiste est ambigu, comme sa doctrine. Le respect de la nature et de ses lois peut être interprété dans tous les sens, et l'on oublie d'ailleurs un peu vite que l'Eglise catholique l'a *souvent invoqué* pour justifier des positions morales passablement conservatrices. Mais ici encore, il ne s'agit nullement de se convaincre que les autres ont tort. Il faut bien plutôt se demander pour quelle raison, propre à nous-mêmes, nous sommes si mal entendus de ceux qui *veulent aussi, mais* d'une autre façon, changer la vie.

Que faire alors ? Au fond, c'est peut-être *assez simple. Après* tout, il n'y a de dialogue réussi que si ceux qui se parlent savent à la fois qui ils sont, à qui ils s'adressent, et dans quel cadre.

Il convient, en premier lieu, que les partis de gauche définissent nettement et leur identité et leurs rapports. On a beaucoup reproché au parti socialiste d'être un « *parti attrape-tout* ». Mais a-t-on réfléchi que, dans une société de plus en plus complexe et atomisée, où les vies se ressemblent si peu, en dépit des apparences, c'est le destin normal d'un parti *de masse que* d'attirer à lui des gens différents ? N'écoutons pas les docteurs de la loi, acharnés à opposer réformisme et révolution. Souhaitons que le parti socialiste développe son originalité tout en restant fidèle à une *alliance souple* avec le parti communiste. Gageure ? C'est le seul moyen d'éviter à la fois le glissement vers la rigidité dogmatique et la dérive vers les médiocres combinaisons centristes, qui, en rejetant les marginaux dans l'extrémisme, conduisent tôt ou tard à l'imbécile dialogue du policier et du terroriste.

Mais il ne suffit pas de se définir, il faut aussi ne pas se tromper sur l'interlocuteur. Il convient donc de s'atteler à une analyse serrée de la société française, dans *tous ses éléments.* Nous aurons moins de risques de *nous tromper. Gardons-nous sur* ce point aussi bien du misérabilisme — si la vie de beaucoup de nos concitoyens n'est pas facile, il est cependant rare qu'elle soit vraiment insupportable — que de l'optimisme pour *ce qui concerne notre cause* — il n'y a pour le moment pas de profond désir de changement. Ce désir, c'est nous qui le créerons, quand nous en aurons aussi vraiment *envie pour nous-mêmes.*

(*) *Membre du parti socialiste.*

Le Monde

étranger

LES SCANDALES AUX ÉTATS-UNIS

L'affaire des pots-de-vin sud-coréens menace l'ensemble des relations entre Washington et Séoul

De notre correspondant

Washington. — M. Park Tong-sun, l'homme d'affaires sud-coréen qui avait versé des pots-de-vin sur une grande échelle à des membres du Congrès américain (*le Monde* du 2 février), a quitté Washington la semaine dernière après plusieurs semaines de dépositions qui ne semblent guère avoir fait avancer l'affaire. Des précisions ont été apportées, certes, mais l'épilogue paraît toujours aussi éloigné, tant sur le plan judiciaire que pour les relations entre Washington et Séoul.

La déposition publique à laquelle M. Park Tong-sun s'est prêté pendant deux jours devant la commission des « normes du comportement public » (dite « commission d'éthique ») de la Chambre des représentants n'a pas apporté d'éléments nouveaux par rapport aux déclarations que l'homme d'affaires avait faites d'abord à Séoul devant un groupe d'enquêteurs américains, puis à Washington devant la même commission réunie à huis clos. M. Park admet avoir distribué environ 850 000 dollars en cinq ans à une trentaine de représentants, presque tous démocrates, ainsi qu'à deux candidats à la députation. Trois bénéficiaires de ces largesses se sont taillé la part du lion. Fort heureusement pour l'honneur du Congrès actuel, ils ne siègent plus à la Chambre depuis des années : MM. Passman, démocrate de Louisiane, et Hanna, démocrate de Californie, ont en ce moment des ennuis avec la justice ; le troisième, *M. Gallaguer (démocrate du New-Jersey)* a déjà fait de la prison pour fraude fiscale.

Parmi les parlementaires qui occupent encore leur siège, celui qui a reçu la plus grosse contribution est M. Brademas, démocrate de l'Indiana, avec 5 000 dollars (25 000 F) en tout. Ses collègues ont reçu des sommes plus modestes. On a parlé par ailleurs, sans que ce fait ait pu être confirmé, d'une contribution de 20 000 à 25 000 dollars de M. Park à la campagne électorale de M. Nixon en 1972.

L'ombre d'un soupçon

Les générosités de l'homme d'affaires de Séoul, et plus encore la facilité apparente avec laquelle elles étaient acceptées, n'en jettent pas moins une ombre déplaisante sur nombre de congressistes qui devront reconquérir leur siège en novembre prochain, et même sur leurs leaders. M. O'Neill, président démocrate de la Chambre, a dû *reconnaître s'être fait payer* deux « *soirées d'anniversaire* » par M. Park et avoir reçu de lui de menus cadeaux. Un rapport, rédigé en coréen, trouvé dans la maison de l'homme d'affaires après les premières révélations sur le scandale va encore plus loin en suggérant que M. O'Neill avait sollicité pour certains de ses collègues les faveurs de Séoul. Ce document a été rejeté comme un faux par tous les intéressés, mais ces *rumeurs ont incité le New York Times* à s'intéresser de plus près aux affaires financières du président de la Chambre. Plusieurs « impropriétés » à son passif sont rapportées par le quotidien dans son numéro du 9 avril.

Le scandale coréen, déjà surnommé « Koreagate » est d'autant plus embarrassant que la vérité ne sera jamais connue complètement et que les sanctions possibles sont encore très incertaines. Selon M. Jaworski, l'ancien procureur spécial du Watergate, qui s'est mise au service de la « commission d'éthique » avec une énergie jugée *parfois* inquiétante, un « petit nombre » de représentants pourraient se voir exposés à des poursuites judiciaires, quelque « deux douzaines » à des semonces sérieuses. Ce n'est que depuis le le début de 1975 qu'il est devenu illégal de recevoir des contributions électorales d'un ressortissant étranger. Seules celles d'un « *agent d'une puissance étrangère* », c'est-à-dire d'un officiel déclaré d'un gouvernement étaient jusqu'alors irrecevables. Or M. Park a continué d'affirmer, parfois contre l'évidence, qu'il n'appartenait pas à la K.C.I.A., l'agence de renseignement de Séoul. Sans doute a-t-il connu, selon son propre aveu, trois directeurs successifs de cette organisation et nombre de ses agents, mais seulement comme de « bons amis ». Sans doute a-t-il eu connaissance du plan « montagne ede neige » qui énumérait une longue liste de sénateurs et de représentants à acheter. Mais *il l'a trouvée « ridicule »... Il nie*, bien entendu, avoir fait partie d'un comité de cinq personnes, constitué en 1970, à la « Maison Bleue » du président Park à Séoul pour organiser le trafic d'influence au Congrès américain.

Le seul point qui lui soit un peu plus favorable est que les 850 000 dollars dépensés pour ses « amis » du congrès ne représentaient après tout qu'une faible partie des énormes sommes (9 millions de dollars) que lui ont rapportées en cinq ans ses com*missions sur les ventes de riz* américain à la Corée du Sud, et pour lesquelles il était l'intermédiaire exclusif. C'est d'ailleurs, assure-t-il, pour conserver ce pont d'or qu'il avait besoin d'amis compréhensifs tant à Washington qu'à Séoul. En 1971, notamment, son rôle d'agent exclusif pour le riz lui avait été retiré par les autorités coréennes, à l'instigation de son principal rival aux Etats-Unis : l'ambassadeur coréen à Washington, M. Kim Dong-jo.

Pluie de mannes

Il est acquis, en effet, que des rivalités au sein des services sud-coréens avaient abouti à la multiplication des canaux par lesquels les fonds étaient *acheminés*, et aussi à un fort gaspillage... Ainsi, un autre homme d'affaires coréen, naturalisé américain, M. Hancho Kim, a été récemment reconnu coupable par un jury de Washington d'avoir reçu 600 000 dollars de Séoul afin d'acheter des congressistes américains. Mais l'accusation s'arrête là : l'« agent » avait tout simplement gardé l'argent pour lui... L'ambassadeur, lui, était plus « régulier », puisque plusieurs témoins l'ont vu glisser des enveloppes bourrées de billets de 100 dollars sur les *tables* du Capitole. Cet « arrosage » était encore plus illicite, car le donateur était cette fois un agent reconnu et *officiel d'une puissance étrangère.*

Aussi bien la direction du Congrès a-t-elle insisté pour que M. Kim Dong-jo qui est actuellement l'un des conseillers du président Park à Séoul, soit entendu, lui aussi, par la commission d'éthique. Contre toute attente, et malgré les réticences du département d'Etat, qui s'inquiétait de créer un dangereux précédent en laissant un ancien ambassadeur rendre compte de ses actes devant un Parlement étranger, les autorités de Séoul auraient finalement *donné leur accord pour « prêter »* M. Kim à la commission. Il reste à fixer le moment et le cadre de sa déposition, mais celle-ci, si elle est sincère, risque d'emberrasser beaucoup plus les congressistes que celle de M. Park.

Les survivants de l'administration Nixon pourraient aussi se trouver sur la sellette. Il semble en effet que M. Habib, ambassadeur américain en Corée au début des années 70, hier encore secrétaire d'Etat adjoint (sa *démission* pour raisons de *santé* — les séquelles d'une grave attaque cardiaque — avait été acceptée le 14 mars par M. Carter), avait mis en garde ses chefs contre les activités des agents sud-coréens aux Etats-Unis, et, plus précisément, de M. Park Tong-sun. A l'automne de 1971, M. Edgar Hoover, directeur du F.B.I., aurait adressé de son côté trois notes personnelles à MM. Mitchell, ministre de la justice, et Kissinger, conseiller du président, au sujet des Coréens. L'une d'elles affirmait que ceux-ci avaient versé 400 000 dollars à la caisse démocrate pour l'élection présidentielle de 1968. M. Mitchell, qui n'a pas encore purgé toute sa peine de prison pour l'affaire du Watergate, est venu témoigner qu'il n'avait pas souvenir d'une telle note, sans être trop contredit (on doute en effet que Séoul ait fait un si gros sacrifice pour faire élire M. Humphrey à la place de M. Nixon). Il reste que les activités sud-coréennes étaient trop vastes et *désordonnées* à la fois pour avoir complètement échappé à l'attention de l'exécutif de l'époque. On attend avec intérêt la déposition que M. Kissinger a promis de faire à ce sujet dans les semaines qui viennent.

Quant aux relations entre Washington et Séoul, elles semblent devoir rester longtemps encore marquées par ce scandale. Le gouvernement sud-coréen a cédé à plusieurs reprises aux pressions américaines, d'abord en « livrant » M. Park Tong-sun (il est vrai, en échange d'une promesse d'immunité), puis en *acceptant le principe d'une déposition* de son ancien ambassadeur ; tout dernièrement enfin, en acceptant sans murmurer l'« assurance » qu'aucun microphone américain clandestin ait jamais été installé dans le bureau du président Park à Séoul (M. Porter, ambassadeur américain en Corée de 1967 à 1971, avait pourtant révélé lui-même à la télévision que cette pratique était en vigueur jusqu'à son arrivée). Ces efforts ne paraissent cependant pas suffisants pour *assurer le vote par le Congrès* des crédits d'aide militaire à la Corée, alors pourtant que la décision d'évacuer les troupes terrestres américaines de la péninsule (six mille soldats doivent être rapatriés le 1er octobre prochain) est en principe irréversible. Certains responsables conseillent aujourd'hui au président Carter d'ajourner d'un an l'ensemble de ces mesures, l'aide comme l'évacuation. On ne peut exclure qu'ils soient entendus si l'impasse persiste.

MICHEL TATU.

L'ancien directeur par intérim du F.B.I. est accusé d'écoutes illégales

De notre correspondant

Washington. — Un nouveau responsable de l'administration Nixon va comparaître devant la justice. M. Patrick Gray, premier directeur du F.B.I. après la *mort* de l'inamovible Edgar Hoover en 1972, a été accusé lundi 10 avril par un « *grand jury* » de Washington (l'équivalent de la chambre d'accusation) d'avoir violé les droits de citoyens américains en ordonnant, entre décembre 1972 et mai 1973, des cambriolages aux domiciles d'amis et de parents des militants radicaux du groupe des Weathermen. Deux de ses adjoints, MM. Mark Felt et Edward Miller sont inculpés pour le même motif, qui peut leur valoir un maximum de dix ans de prison. Le ministre de la justice, M. Griffin Bell, a annoncé en outre que des actions disciplinaires, allant du blâme au renvoi, seront prises contre soixante-dix autres personnes encore membres du F.B.I., notamment M. Laprade, actuellement directeur adjoint de l'organisation et chef de son bureau de New-York.

Ce sévère coup de balai met fin à une enquête de plus d'un an et à plusieurs mois d'hésitation de la part de M. Bell lui-même sur l'ampleur qu'il convenait de donner à l'affaire. A l'origine, le seul suspect inculpé pour avoir fait la chasse aux radicaux par des moyens illégaux (viol de correspondance, écoute clandestine et cambriolages) était M. John Kearney, ancien responsable du F.B.I. à New-York. Mais il était apparu bien vite que ce dernier n'avait fait qu'exécuter les ordres que lui donnaient ses supérieurs, à commencer par Hoover lui-même, qui avait demandé avant sa mort que les Weathermen encore en fuite soient rattrapés « *par tous les moyens disponibles* ». MM. Gray, Felt et Miller maintinrent ses consignes. Le second s'en est vanté publiquement, bien qu'il ait fait dire lundi par son avocat que son inculpation est « *malheureuse* » (les trois hommes ont l'intention de plaider non coupable).

M. Bell a cependant tardé à tirer toutes les conséquences de cet enchaînement. Au début de décembre dernier, les cinq juges qu'il avait lui-même chargés de l'enquête demandaient à en être dessaisis. Ils estimaient que d'autres inculpations que celle de M. Kearney étaient nécessaires, y compris parmi les dirigeants du F.B.I. d'alors. Le ministre, lui, prétendait commencer par cette seule affaire. Dès cette époque pourtant, on faisait savoir dans son entourage que son attitude « *évoluait* » et qu'il ne lui paraissait pas possible d'éviter d'autres inculpations. M. Bell est allé plus loin encore lundi en abandonnant purement et simplement l'accusation contre M. Kearney, qui « *n'a fait qu'obéir aux ordres de ses supérieurs* ».

Le F.B.I. subit en tout cas, après la C.I.A., le contrecoup des secousses qui ont atteint tous les services plus ou moins secrets de l'Etat fédéral, après l'affaire du Watergate. Ce que feu Hoover conservait de prestige a été mis à mal récemment par des révélations sur les « *sales trucs* » employés par le F.B.I. contre les organisations d'opposition à la guerre du Vietnam, contre le parti communiste — mais aussi contre le Ku Klux Klan, sans parler de certaines « impropriétés » commises avec les fonds publics. Aujourd'hui, le F.B.I., qui vient seulement de recevoir un nouveau directeur en la personne de M. Webster, semble surtout occupé à ouvrir ses armoires : en vertu de la loi sur la liberté de l'information, votée en 1974, toute personne ou organisation peut demander sous certaines conditions, à consulter son dossier au F.B.I. Quarante-huit mille requêtes de ce genre ont été reçues en trois ans, immobilisant trois cents agents pour cette seule tâche, pour un coût de 6,4 millions de dollars au cours de la seule année 1977.

M. T.

M. TERENCE TODMAN POURRAIT ÊTRE NOMMÉ AMBASSADEUR A MADRID

Washington *(A.F.P.)*. — M. Terence Todman, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires inter-américaines, a demandé, le 10 avril, à être relevé de ses fonctions. M. Todman, indique-t-on de bonne source dans la capitale fédérale, serait prochainement nommé ambassadeur des Etats-Unis en Espagne. Il serait remplacé aux affaires inter-américaines par l'actuel ambassadeur américain à Caracas, M. Viron P. Vaky.

Premier diplomate noir américain à occuper un poste de cet importance au Département d'Etat, M. Todman s'était rendu très populaire dans les milieux diplomatiques latino-américains. Il était notamment considéré comme un des artisans de la signature des traités sur le canal de *Panama. Il n'en était pas* moins en désaccord avec certains membres de l'administration Carter sur la manière de propager le respect des droits de l'homme.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE PRESIDENT VIDELA a *rejeté, lundi 10 avril*, une requête de l'épiscopat argentin pour la remise en liberté de tous les prisonniers politiques, contre qui aucune accusation n'a été portée. Le général Videla a déclaré que l'Argentine n'avait pas de « prisonniers politiques », mais trois mille six *cents* « délinquants subversifs ou économiques qui seront, en *temps* opportun, traduits en justice pour actes de terrorisme ou corruption ». — *(A.P.)*

El Salvador

● LE BLOC POPULAIRE RÉVOLUTIONNAIRE SALAVADORIEN a lancé, dimanche 9 avril, un appel à l'opinion internationale et à la Croix-Rouge en faveur des paysans « *victimes de la répression* ». Selon ce mouvement, en mars, plus de cinquante personnes ont été assassinées, des dizaines de femmes ont été violées et tuées, des enfants ont disparu, des centaines de personnes ont été blessées et des maisons incendiées et pillées par l'armée. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● LE PREMIER SCRUTIN pour l'élection du Parlement européen au suffrage universel aura lieu le 7 juin 1979 en Grande-Bretagne, a confirmé lundi 10 avril à la Chambre des communes le premier ministre, M. James Callaghan. — *(A.F.P.)*

Honduras

● LE VERIFICATEUR DES COMPTES DE LA SOCIETE STANDARD FRUIT a décelé des versements illégaux à des officiels honduriens, a-t-on appris officiellement à Tegucigalpa lundi 10 avril. L'actuel ministre de l'intérieur, M. Juan Angel Arias, et le commandant de la région militaire de Ceiba (côte de la mer des *Caraïbes), où se trouvent* situées les plantations de la société, auraient touché 32 000 dollars de pots-de-vin. — *(A.F.P.)*

Japon

● M. YUKIO HAYASHIMA, conservateur indépendant, a été élu maire de Kyoto, l'ancienne capitale impériale, lundi 10 avril, battant son principal concurrent communiste de 70 000 voix et le socialiste de 300 000 voix. Kyoto était administrée par une coalition de gauche dirigée par le P.C.J. depuis plus de vingt ans. — *(U.P.I.)*

Maroc

● LE SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT (S.N.E.) a lancé, lundi 10 avril, un appel à une grève générale des enseignants des établissements primaires et secondaires et du personnel administratif relevant du ministère de l'éducation nationale, les 11 et 12 avril. Fixée d'abord au mois de février, également pour quarante-huit heures, cette grève avait été reportée à la suite de contacts entre le ministre de l'éducation nationale — le professeur Azzedine Laraki, membre du parti de l'Istiqlal — et les organisations syndicales. — *(Corresp.)*

République d'Irlande

● M. KURT WALDHEIM, secrétaire général de l'ONU, est arrivé lundi 10 avril à Dublin pour sa première visite officielle en République d'Irlande. Il a rencontré le président de la République, M. Patrick Hillary, le premier ministre, M. Jack Lynch, et le ministre des affaires étrangères, M. Michael O'Kennedy. — *(U.P.I.)*

DIPLOMATIE

ISRAËL REPREND LE VERSEMENT DE SA CONTRIBUTION A L'UNESCO

Le gouvernement israélien a décidé, dimanche 9 avril, de reprendre le versement de sa contribution à l'UNESCO, interrompu depuis la fin de 1974. Une somme de 374 000 dollars (1 758 000 F) sera versée par l'Etat hébreu à l'Organisation : elle représente, selon l'ambassade *d'Israël* à Paris, la *contribution* pour deux années.

En 1974, la conférence générale de l'UNESCO avait refusé d'inclure Israël dans l'un des groupes régionaux et condamné les fouilles israéliennes dans la vieille ville de Jérusalem (*le Monde* du 23 novembre 1974). Cette décision avait soulevé de nombreuses protestations. Les Etats-Unis avaient suspendu le paiement de leur contribution, qui représentait le quart des ressources de l'UNESCO. L'an dernier, le gouvernement américain reprenait le versement de sa contribution (*le Monde* du 2 mai 1977) et Israël, après avoir nommé un délégué permanent auprès de l'UNESCO, M. Meir Yossé, acceptait l'envoi d'une mission de l'Organisation dans les territoires arabes occupés (*le Monde* du 23 septembre 1977).

● *Le cas de M. Sorin Dumitresco*, un haut fonctionnaire roumain de l'UNESCO retenu contre sa volonté dans son pays depuis juin 1946, a *été évoqué* au cours de la réunion du comité administratif de coordination des Nations unies, réuni à huis clos, à *Londres*, du 5 au 7 avril, sous la présidence du secrétaire général, M. Waldheim. Le conseil exécutif de l'UNESCO, qui a déjà fait san srésultat de nombreuses démarches auprès du gouvernement roumain, examinera à nouveau cette affaire au cours de sa prochaine session qui aura lieu le 24 avril à Paris. — *(A.F.P.)*

L'échec de la conférence de Belgrade pèse sur les travaux de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe

De notre correspondante

Genève. — La session annuelle de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU), qui réunit trente-deux pays européens plus les Etats-Unis et le Canada, s'est ouverte ce mardi 11 avril dans une ambiance morose. La plupart des délégués occidentaux ayant visiblement mal digéré les « couleuvres » avalées lors de la Conférence de Belgrade sur la coopération et la sécurité en Europe, ont laissé entendre dans les couloirs qu'ils n'étaient guère disposés à répondre favorablement à toutes les propositions soviétiques.

Ainsi, il est probable que l'U.R.S.S., qui, après la signature de l'acte final d'Helsinki, avait dem-ndé que soient rapidement mises sur pied des conférences paneuropéennes dans les domaines du transport et de l'énergie, se heurtera à une opposition qui pourrait envenimer les débats. Même l'ordre du jour de la session n'a pas recueilli l'unanimité ; il ne paraissait pourtant pas, à première vue, particulièrement litigieux puisqu'il comprenait notamment : coopération économique en Méditerranée eu égard à l'acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, problèmes de l'utilisation des sols et de sa planification dans la région, perspectives économiques *générales* pour *la* région jusqu'en 1990, problèmes généraux de l'énergie dans la région, normalisation, automatisation, industries mécanique et électronique.

Cependant, les Occidentaux, en dépit de leur réticence, n'entendent pas entraver les activités de la Commission. Pour sa part, M. Janez Stanovnik (Yougoslave), secrétaire exécutif de la C.E.E.-O.N.U., devait déclarer dans son discours d'ouverture : « *La présente session se tient à une époque où les pays de la région ont à faire face à de graves problèmes économiques tant sur le plan intérieur que dans leurs relations internationales. Depuis quelques années, on se rend compte que ces problèmes ne sont pas passagers et que leur solution suppose des modes d'approche nouveaux et des changements bien plus profonds. Certains des faits survenus donnent la preuve irréfutable de l'interdépendance des pays de la région et du monde dans son ensemble et de la nécessité absolue d'une coopération plus étroite entre pays ayant des systèmes économiques et sociaux différents.* »

ISABELLE VICHNIAC.

PROCHAINES NÉGOCIATIONS AMÉRICANO-SOVIÉTIQUES SUR LES ARMES ANTISATELLITES

Washington *(A.F.P.)*. — L'U.R.S.S. a accepté d'engager des négociations dès le mois prochain avec les Etats-Unis sur la suspension des essais d'armes antisatellite, a annoncé, lundi 10 avril, M. Vance, secrétaire d'Etat.

M. Vance, qui était l'hôte de l'Association des rédacteurs en chef américains, a souligné que les progrès de l'U.R.S.S. dans la mise au point du « *satellite antisatellite* » étaient inquiétants.

M. Vance, dont l'allocution était consacrée à la réduction des armements, a, d'autre part, révélé que l'U.R.S.S. avait accepté de poursuivre des conversations avec les Etats-Unis sur la limitation des ventes d'armes conventionnelles aux pays tiers. Le secrétaire d'Etat doit se rendre à Moscou les 20 et 21 avril.

Nicaragua

LE MOUVEMENT DE RÉVOLTE CONTRE LE GÉNÉRAL SOMOZA SE DÉVELOPPE

Managua *(A.F.P.)*. — Manifestations, grèves de la faim, occupations d'écoles et d'églises se succèdent depuis le lundi 10 avril dans les principales villes du Nicaragua, où, selon les observateurs, la situation prend de plus en plus l'aspect d'une rebellion généralisée contre le gouvernement.

Des porte-parole du parti conservateur d'opposition ont demandé que le président de la République, le général Anastasio Somoza, abandonne ses fonctions pendant six mois, le temps que le pays retrouve le calme.

Des messes ont été célébrées lundi dans tout le pays, à la mémoire du journaliste et homme politique Joaquim Chamorro, assassiné il y a trois mois. Selon des témoins oculaires, des patrouilles militaires ont tiré dimanche à Diriamba (40 kilomètres au sud de Managua) contre des manifestants qui protestaient contre les mauvaises conditions de travail dans les plantations de café de la région. Une femme a été tuée.

Argentine

● *M. Hector Villalon* nous fait savoir qu'il s'est personnellement entretenu le dimanche 9 avril à Paris avec l'amiral Massera en tant que représentant du Conseil supérieur du mouvement péroniste à l'extérieur qui bénéficie de « *l'appui de la quasi-totalité du mouvement péroniste de l'intérieur* » (*le Monde* du 11 avril). L'amiral Massera, membre de la junte militaire de Buenos-Aires et commandant en chef de la marine, appartient selon M. Villalon à la ligne militaire « *favorable au dialogue* » et hostile à la « *ligne fasciste de l'armée* ». En engageant ce dialogue, le mouvement péroniste espère contribuer « *au rétablissement de la paix en Argentine et à la formation d'un courant social-démocrate dans ce pays* ».

EUROPE

Allemagne fédérale

L'ACTE D'ACCUSATION CONTRE Me CROISSANT NE TIENT PAS COMPTE DES RÉSERVES EXPRIMÉES PAR LA JUSTICE FRANÇAISE

Stuttgart *(A.F.P.)*. — Le procès de Me Klaus Croissant, reporté quatre fois déjà en raison du refus des six défenseurs de se soumettre à une « fouille rapprochée », a repris le 10 avril à Stuttgart.

Le président du tribunal a autorisé la lecture intégrale de l'acte d'accusation contre l'ancien avocat du groupe Baader-Meinhof, y compris les chefs d'inculpation non retenus par la justice française au moment de l'extradition de l'avocat.

Les deux défenseurs allemands de Me Croissant, Mes Stefan Baier et Eberhard Kempf, seuls présents à l'audience, avaient vainement *tenté d'empêcher cette lecture*, qu'ils considéraient à la fois comme une tentative d'influencer les jurés et comme un affront à la justice française. Leurs recours a été rejeté en début d'audience.

La lecture de l'acte d'accusation a été suivie de celle du décret d'extradition, qui comprend les seuls griefs acceptés par la chambre d'accusation de *Paris*. Celle-ci avait limité les effets de l'extradition aux reproches de mise sur pied d'un système d'information entre les membres du groupe Baader-Meinhof et de fourniture de correspondance, favorisant ainsi les agissements d'une association de malfaiteurs.

Les magistrats français n'avaient pas retenu d'autres chefs d'inculpation, comme la fourniture de renseignements permettant d'échapper aux recherches policières, *l'organisation de* grèves de la faim et une « *intense activité de propagande* » en faveur du groupe Baader-Meinhof.

Les trois avocats français de Me Klaus Croissant au procès de Stammheim ne participeront pas aux débats « *aussi longtemps que le principe d'une fouille corporelle sera maintenu à leur égard* », indiquent dans un communiqué Mes Robert Badinter, Jean-Denis Bredin et Joé Nordmann, après la décision du tribunal constitutionnel de Karlsruhe, le 7 avril dernier, de maintenir les fouilles corporelles sur la personne des défenseurs de Me Croissant.

Ces mesures, estiment-ils, expriment « *une suspicion inacceptable* » à l'encontre de la défense et tendent à faire passer leur client pour « *un terroriste désireux de recevoir des armes* », alors qu'il n'est inculpé d'aucun *acte de terrorisme ou de violence.*

Le bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris approuve, dans un communiqué, la décision de ses confrères et les motifs qu'ils en donnent.

Un Soviétique est condamné à quinze ans de prison pour «trahison de la patrie»

De notre correspondant

Moscou. — Un citoyen soviétique, M. Lenold Lubman, a été condamné le 18 mars à quinze ans de *détention* par un *tribunal* de Leningrad. L'agence Tass fait état de ce procès, pour la première fois, dans une dépêche datée du lundi 10 avril. L'agence officielle n'indique ni la gravité de la peine infligée ni la date de *la condamnation, mais précise* que M. Lubman, âgé de quarante-deux ans, a été jugé pour « *trahison de la patrie sous forme d'aide à un pays étranger dans des activités hostiles à l'U.R.S.S.* » en vertu de l'article 64 du code pénal de la Fédération de Russie.

M. Lubman serait entré, en décembre 1976, en contact avec des « *services secrets étrangers* » pour lesquels il aurait préparé des documents « *recommandant l'intensification des activités subversives contre l'U.R.S.S. sous forme d'espionnage, de terrorisme et de propagande sur les ondes* ». Il aurait ensuite pris contact avec un agent de liaison du N.T.S. (Narodno Troudovoi Soyouz, organisation d'émigrés russes). Mme Gabrielli, citoyenne italienne, qui se serait rendue à Leningrad sous prétexte de suivre des cours de russe à l'Institut polytechnique. Des informations et des documents fournis par M. Lubman auraient été saisis le 11 août 1977, lors du départ de Mme Gabrielli à l'aéroport de Moscou-Cheremetievo.

Au cours du procès, M. Lubman aurait, toujours selon l'agence Tass, tenté de compromettre deux personnes « a priori *innocentes* » qui ont émigré en 1977, M. Kogan et Mme Sennova. « *Preuves irréfutables à l'appui, le tribunal a prouvé l'inanité de ces allégations et considéré celles-ci comme des circonstances aggravantes* », ajoute l'agence, qui conclut : « *C'est là une fin logique du rénégat qui avait commencé par des calomnies contre son pays et qui avait fini par une trahison directe.* »

M. Anatoli Chtcharanski, militant juif pour les droits civiques, au secret depuis plus d'un an, pourrait, lui aussi, être inculpé en vertu du même article du code pénal que M. Lubman. La date de son procès n'est pas connue. Il pourrait se dérouler après ceux de deux autres activistes des droits civiques, M. Alexandre Guinzbourg et le physicien Youri Orlov : la procédure engagée *contre eux en est au stade* final précédant les audiences.

Ce même lundi, à Moscou, parce qu'on lui refusait un visa de sortie une fois de plus, une femme de soixante-huit ans a tenté de mettre fin à ses jours en absorbant de l'acide dans les locaux du service des passeports où ce refus *venait de lui être signifié.* Mme Antonina Agapova souhaitait obtenir pour elle-même, pour sa belle-fille Lioudmila et sa petite-fille Lilia l'autorisation de rejoindre en Suède son fils, Valentin Agapov, qui avait choisi la « liberté » en 1974. Elle est venue faire cette demande après une tentative de fuite manquée le 1er avril dernier : les trois femmes n'avaient pu parvenir à temps au lieu de rendez-vous près de la frontière finlandaise où un pilote suédois était venu les chercher clandestinement (*le Monde* du 7 avril).

D'autre part, Mme Irina McClellan, une Soviétique qui a épousé il y a quatre ans un universitaire américain, a été interpellée pendant plusieurs heures après *avoir manifesté* dans les rues de Moscou : on lui refuse un visa de sortie pour rejoindre son mari sous prétexte qu'elle a eu connaissance de secrets d'Etat alors qu'elle travaillait comme secrétaire à l'Institut de l'économie *mondiale de Moscou. Elle a* quitté ce poste il y a six ans. Elle a essuyé un nouveau refus la semaine dernière. Les policiers qui l'ont appréhendée ont aussi relevé l'identité des journalistes étrangers qui se trouvaient sur place, et celle d'une amie, Mme Irinia Gildengorn, qui souhaite, en vain, émigrer en Israël.

DANIEL VERNET.

Union soviétique

CORRESPONDANCE

Le vice-ministre soviétique de l'intérieur répond à M. Alfred Kastler

M. Boris Choumiline, vice-ministre soviétique de l'intérieur, avait publié dans le Monde *(10 et 11 juillet 1977) un article sur la sortie d'U.R.S.S. des citoyens soviétiques qui a suscité de la part de M. Alfred Kastler une réponse sous le même titre* (le Monde *du 18 février 1978). M. Choumiline nous adresse une réplique à cette réponse. On la trouvera ci-dessous avec un bref commentaire de M. Kastler.*

M. Kastler sait-il qu'à leur arrivée en Israël les fils de Véniamine Lévitch ont été accueillis à l'aérodrome par des représentants de l'armée et des spécialistes *militaires* parmi les plus hauts placés ? N'est-ce pas un trop grand honneur pour de « simples » immigrés ? Je pense qu'il ne sera pas difficile à M. Kastler, en tant que savant, de déduire les conséquences de ce fait sur le départ de leur pays de personnes pour lesquelles les représentants militaires d'autres pays manifestent un intérêt aussi grand. Et c'est pourquoi les dispositions du Pacte international sur les droits civiques et politiques adopté par l'Assemblée générale de l'ONU le 16 décembre 1966 nous paraissent importantes et justes ; elles prévoient une restriction du droit qu'ont les citoyens de quitter leur pays pour un autre, dans certains cas : « *Protection de la sécurité de l'Etat, de l'ordre social, de la santé physique ou morale de la population ou des droits et libertés d'autrui.* » Voilà pourquoi, dans certaines circonstances, on peut notamment différer l'autorisation de départ pour des personnes qui disposent d'informations constituant un secret d'Etat, ou pour celles qui ont été récemment formées aux spécialités militaires les plus importantes.

Comme je le faisais remarquer dans mon article précédent, les refus opposés aux demandes de quitter l'U.R.S.S. sont, pour ceux qui en font la requête, réexaminés désormais tous les six mois. Pour les seules deux dernières années, deux mille soixante-dix-huit citoyens dont les demandes avaient été précédemment rejetées ont reçu l'autorisation de sortie ; au cours des deux premiers mois de l'année 1978, quatre-vingt-dix-*huit personnes se trouvant dans* ce cas ont reçu cette autorisation. Le nombre de personnes qui essuient un refus provisoire est insignifiant. Il représente à peine 1,6 % du total des personnes ayant déposé une demande.

Il y a en Union soviétique soixante-huit mille savants et scientifiques de nationalité juive, soit 5,7 % de leur nombre total. (Les juifs représentent moins de 1 % de la population soviétique.) Parmi eux figurent des collègues de M. Kastler ayant obtenu le prix Nobel, bon nombre de lauréats du prix Lénine et du prix d'Etat. Parmi ceux-ci, les personnes telles que V. *Lévitch ne sont* que des cas isolés et, naturellement, l'opinion soviétique ne fait pas et ne fera pas passer leurs intérêts avant ceux de la société et de l'Etat.

Ayant eu connaissance, dans son travail, *de secrets militaires et de* secrets d'Etat et ayant fait une demande pour émigrer en Israël, V. Lévitch s'est mis par là même, objectivement, en dehors de ce travail de responsabilité. Néanmoins, tous les biens et avantages matériels *dont* il jouit en tant que membre-correspondant de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. lui sont conservés.

M. Kastler parle de « *montée des répressions antisémites* » en Union soviétique. Sait-il que l'U.R.S.S. *est le premier pays au monde où* ont été éliminées les racine économiques et morales de l'oppression et de la discrimination raciales et nationales, y compris l'antisémitisme ? L'observation totale et stricte de l'égalité en *droits entre les différentes nationalités* est garantie en U.R.S.S. par la loi. Dans leur immense majorité, les juifs soviétiques sont des citoyens honnêtes qui travaillent activement pour le bien de la société. Mais, tout comme dans les *autres nationalités, il existe parmi* les juifs des personnes qui commettent des délits et transgressent la loi. Et voilà que, lorsqu'elles sont prises et poursuivies en justice, on entend invariablement s'élever des cris en Occident pour condamner « *l'antisémitisme soviétique* ». L'absence d'actes antisémitiques réels est fréquemment remplacé par toutes sortes d'inventions et et de trucages. Malheureusement, c'est cette voie qu'a empruntée également M. Kastler lorsqu'il a affirmé que l'un des fils de Lévitch aurait reçu l'autorisation de partir pour Israël « *après un exil d'un an en Sibérie* ». En réalité, Evguenni, le fils de V. Lévitch, conformément à la loi sur le service militaire obligatoire, tout comme des milliers d'autres jeunes gens, a été appelé sous les drapeaux et a effectué pendant un an son service dans l'est du pays.

En ce qui concerne les allusions de M. Kastler à la maladie de l'épouse de V. Lévitch, je tiens à rappeler qu'en Union soviétique tous les citoyens, sans exception, bénéficient d'une assistance médicale qualifiée et gratuite à tous les stades et à tous les niveaux.

⁂

M. Alfred Kastler, à qui nous avons communiqué cette lettre, répond :

Je voudrais pouvoir croire au bien-fondé des déclarations concernant l'absence d'antisémitisme en Union soviétique. Mais trop de publications antisémites — articles, œuvres littéraires, pamphlets, caricatures, etc. — sont parvenus jusqu'en Occident pour que nous ne nourrissions pas de doutes à ce sujet.

De même, pour nous en tenir à un cas concret, tout ce que nous connaissons du professeur B. Lé*vitch nous interdit de penser qu'il* soit au courant de secrets d'Etat depuis 1950, puisqu'à cette époque il a définitivement abandonné toute activité dans le domaine de l'énergie atomique. Depuis lors, ses travaux sont bien connus en *Occident et les sujets abordés* ainsi que le nombre des publications nous permettent d'être affirmatifs : on ne saurait invoquer la « *protection de la sécurité de l'Etat...* » et s'abriter derrière le Pacte international sur les droits civiques et politiques pour justifier le refus de visa au professeur Lévitch. Depuis qu'il a demandé émigrer, il y a six ans de cela, les conditions de travail qui lui sont faites sont telles qu'il ne peut plus avoir de contact avec des scientifiques. Non seulement il ne peut plus publier, mais son nom est même systématiquement rayé de toute publication soviétique.

D'autre part, lorsque nous manifestons notre vive inquiétude pour l'état de santé de Mme Lévitch atteinte d'une maladie cardiaque, nous n'incriminons nullement l'assistance de la médecine soviétique. Nous ne faisons qu'attirer l'attention sur la grave responsabilité que prennent les autorités soviétiques en empêchant Mme Lévitch de vivre auprès de ses enfants.

UNE MISE AU POINT DE M. LEVITCH

M. Evgueni Levitch, de passage à Paris, ayant pris connaissance de la lettre de M. Choumiline, nous a déclaré :

M. Choumiline affirme que mon frère et moi-même avons été reçus par des personnalités militaires haut placées, à l'aéroport, lors de notre arrivée en Israël. En réalité, seuls des amis et des journalistes nous ont accueillis. Ces derniers ne venaient pas pour que nous leur livrions « des secrets militaires », *mais parce qu'ils s'intéressent au sort de nos parents. Il existe un film qui témoigne de notre arrivée, mais M. Choumiline l'ignore sans doute.*

Il ignore sans doute également, lorsqu'il parle de mon « appel sous les drapeaux », *qu'après plus d'une année de démarches infructueuses pour obtenir un visa, j'ai été arrêté dans la rue par des agents du K.G.B. en civil. J'ai été mis de force dans un avion avec mes « gardes du corps » ; peu de temps après, j'étais en Sibérie. J'ai été envoyé dans un bataillon punitif dans l'Arctique (baie de Tikki, Yakoutie), et là, comme des milliers d'autres, j'ai été contraint de faire toutes sortes de travaux pénibles, dans des conditions de vie horribles et inhumaines. C'est avec beaucoup de frayeur que je me souviens de cette période de ma vie et de mes compagnons d'infortune.*

Italie

Une lettre déconcertante

(Suite de la première page.)

Chaque nouveau message provoque néanmoins une intense émotion à Rome, et les terroristes savent en jouer.

« *Nous ne voulons faire aucun commentaire à cette lettre de Moro* », soulignent-ils cyniquement dans leur cinquième communiqué ; n'est-il pas assez clair, malgré « *le tortueux langage morotéen* » ? Sachant qu'ils usent les nerfs de la classe politique, les ravisseurs affirment : « *L'interrogatoire du prisonnier se poursuit, il éclaircit beaucoup de choses et permet de connaître avec exactitude la responsabilité des différents boss démocrates-chrétiens.* »

On s'était étonné, ces derniers jours, de la grande agitation qui régnait dans les milieux gouvernementaux. M. Moro, apprenait-on, avait écrit à son épouse une lettre désespérée. Mais pourquoi les Brigades rouges ne l'avaient-elles pas rendue publique ? N'était-ce pas le signe que des négociations secrètes étaient en cours ? On avançait, à ce propos, les hypothèses les plus invraisemblables. Cette méthode ne ressemblait nullement aux terroristes. D'ordinaire ils cherchent le maximum de publicité, leur bataille étant conduite essentiellement à travers les mass media.

Le communiqué n° 5 précise leurs intentions sur ce point mais n'explique pas le mystérieux va-et-vient des quarante-huit heures précédentes. « *Aucune négociation secrète,* y est-il écrit en lettres capitales. *Rien ne doit être caché au peuple.* » Les Brigades rouges dénoncent la répression policière et lancent un nouvel appel à l'extrême gauche : il faut « *intensifier la lutte armée et unifier le mouvement révolutionnaire* ». On trouve enfin dans ce texte, farci de fautes de grammaire, une attaque ouverte contre *le parti communiste : « La collaboration active des berlinguériens »* y est évoquée avec mépris.

La longue lettre de M. Moro est déconcertante. De bout en bout, il s'attache à démolir un personnage un peu en retrait *depuis quatre ans, M. Paolo Emilio* Taviani, qui occupait le poste de ministre de l'intérieur au printemps 1974, lors du rapt du juge Mario Sossi par les Brigades rouges. Dans une autre lettre, le président de la démocratie chré*tienne soulignait que M.* Taviani était favorable, à l'époque, à un échange de prisonniers. Et il se fondait sur ce précédent pour demander qu'on négocie sa mise en liberté. M. Taviani avait nié, estimant que l'otage des Brigades *rouges ne s'exprimait pas librement.*

Celui-ci revient à la charge, longuement, avec une haine qui ne lui ressemble pas. Il brosse de l'ancien ministre de l'intérieur un tableau bien noir. Ce serait un *opportuniste dévoré d'ambition* qui changerait d'opinion politique comme de portefeuille ministériel. Pro-américain, il se serait même prononcé pour une *alliance* de la démocratie chrétienne avec le parti néo-fasciste. M. Taviani a refusé *de faire le* moindre commentaire.

L'otage des Brigades rouges réclame une nouvelle fois un marchandage pour le libérer. Pourquoi l'Italie s'y refuse-t-elle, « *oubliant qu'elle n'est pas l'Etat le plus fort du monde ?* ». D'autres, bien mieux préparés qu'elle, ont choisi « *une raisonnable flexibilité* ».

Le vocabulaire des gardiens

Avec émotion, on constate à Rome qu'après vingt-cinq jours de détention, M. Moro commence à *employer le vocabulaire de ses* gardiens. Il est question dans sa lettre d'un « *échange de prisonniers* », des « *combattants* » et de la « *guérilla* ».

Deux petits détails sont cependant interprétés par les plus *optimistes comme* des appels à ne pas le croire. M. Moro orthographie le nom du général Henke, ex-chef d'état-major de la défense, avec un « c » en trop ; il appelle le secrétaire général de la démocratie chrétienne « *Caro Zaccagnini* », alors qu'un « *Caro Benigno* » s'imposerait pour une personne aussi intime. Qu'il attaque M. Taviani, grand ennemi des Brigades *rouges*, peut être le signe que ses lettres sont inspirées par les terroristes.

L'émotion des hommes politiques n'est cependant pas unanime. On commence à entendre des propos cyniques du genre : « *Moro a craqué bien vite ; personnellement, même sous la torture pendant la guerre...* » Les Brigades rouges semblent avoir tout intérêt à poursuivre ce jeu cruel, qui leur rapporte bien davantage qu'un échange de prisonniers, d'ailleurs difficile à réaliser.

ROBERT SOLÉ.

UN GYNÉCOLOGUE ATTAQUÉ PAR LES « ESCOUADES PROLÉTAIRES »

(De notre correspondant)

Rome. — Encore un attentat à *Turin, mais cette fois* contre un gynécologue. Lundi soir 10 avril, quatre jeunes gens masqués ont fait irruption, pistolet au poing, *dans le cabinet* de consultation du docteur Ruggero Grio. Ils ont attaché le médecin à une chaise, l'ont bâillonné, puis l'ont blessé de sept balles aux jambes et aux épaules. Avant de s'enfuir, le commando a inscrit sur un mur : « Escouades prolétaires de combat ». Une dizaine de personnes étaient dans la salle d'attente *lors de leur arrivée. Elles ont* assisté à une partie de la scène avant d'être enfermées dans une pièce attenante. Le docteur Ruggero Grio avait été contesté par des *féministes* il y a quelques mois après la mort d'une jeune fille. Il fut cependant établi que cette personne avait été victime d'une crise cardiaque.

Ce n'est pas la première fois qu'un médecin subit le même sort que des magistrats, des hommes politiques, des dirigeants d'industries ou des journalistes : le 2 septembre dernier, un psychiatre turinois, le professeur Giorgio Coda, accusé de mal traiter des malades, avait été « jugé » par des terroristes et blessé lui aussi de plusieurs coups de feu. — R. S.

A la conférence Molé-Tocqueville

UN DÉBAT SUR L'ÉLECTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

La *conférence Molé-Tocqueville*, dont le président est Me Gaston Maurire, avocat à la cour de Paris et membre du conseil de l'ordre, débattra de « l'élection du Parlement européen au suffrage universel », avec la participation de M. Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française, de Me Louis Pettiti, bâtonnier de l'ordre des avocats.

La réunion se tiendra le jeudi 20 avril à 20 h. 45, salle de la Société d'horticulture, 84, rue de Grenelle, à Paris (7e).

● *M. Robert Pontillon*, sénateur des Hauts-de-Seine, président de l'Union des partis socialistes de la C.E.E., a déclaré, lundi 10 avril, que le calendrier adopté pour les élections à l'Assemblée européenne de Strasbourg « *s'impose maintenant à tous les Etats membres comme une obligation impérative* ». Il ajoute : « *Pour les socialistes d'Europe, l'élection directe du Parlement européen est un élément essentiel de l'action pour le renforcement de la démocratie dans la Communauté européenne. Il est urgent de faire que l'Europe soit enfin ressentie comme une conquête par les travailleurs de notre pays.* »

Pologne

Le congrès de l'Union des écrivains a été centré sur les problèmes de la censure

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Le problème de la censure paraît avoir été l'une des principales questions abordées pendant le congrès de l'Union des écrivains polonais qui s'est tenu les vendredi 7 et samedi 8 avril à Katowice. Les entraves mises à la liberté de création ont pro*voqué dans le passé de multiples* protestations de la part des intellectuels polonais. Lors du précédent congrès de l'union, en février 1975, ce thème était cependant passé au second plan des préoccupations. L'évolution de la vie socio-culturelle au cours des trois dernières années lui a redonné une acuité nouvelle.

Les protestations de beaucoup d'intellectuels contre *la réforme* de la Constitution au début de 1976 avaient eu pour conséquence la mise à l'index de nombre d'écrivains, sanction maintenue pour certains d'entre eux jusqu'à aujourd'hui. L'éclosion ensuite, après la crise sociale de juin 1976, d'une activité de Samizdat (auto-édition) souvent de qualité, représente un autre fait d'importance *dans le développement* récent. Le Samizdat, où se distinguent particulièrement les revues *Zapis* (Varsovie) et *Puls* (Lodz), recueille de plus en plus, non seulement les œuvres rejetées par la censure, mais des textes écrits pour lui par des écrivains qui renoncent ainsi délibérément, par lassitude, au circuit de diffusion officiel.

Enfin, la *publication sous le manteau*, il y a environ trois mois, par le comité d'auto-défense sociale (K.S.S.-K.O.R.), d'un recueil révélant la réglementation proprement kafkaïenne de l'activité de la censure, a contribué à sensibiliser encore davantage les milieux intellectuels au problème. Ces textes officiels avaient pu être connus grâce à un ancien censeur qui les avait passés clandestinement à l'Ouest.

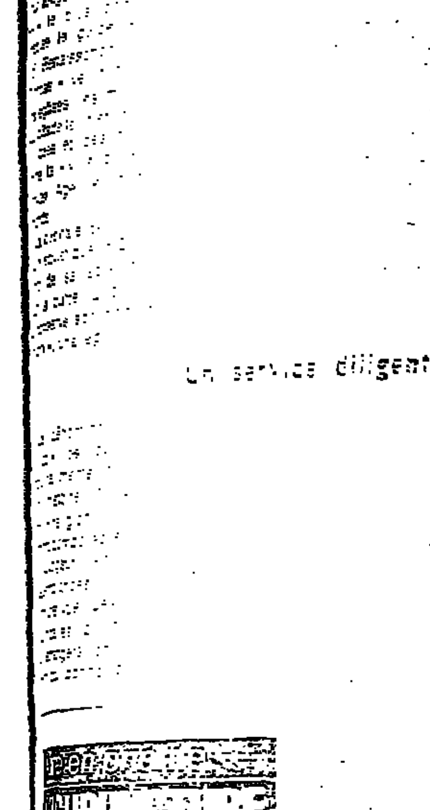
Au cours du congrès de Katowice, l'essayiste catholique et romancier Jan Jozef Szczepanski a cité une liste d'une trentaine de titres en souffrance depuis déjà un certain temps dans les maisons d'édition. Le président de l'union, M. Iwaszkiewicz, qui a été réélu pour la dixième fois consécutive à une fonction qu'il occupe depuis 1959, a fait lui-même une allusion à cette situation. Il s'est plaint, indique l'agence PAP, de « *certaines irrégularités* » existant dans le fonctionnement de l'édition et de la censure. Cette remarque semble être le signe que les débats ont dû être assez animés. Conscient sans doute qu'il aurait à affronter les revendications d'une partie de la « *base* », M. Iwaszkiewicz pourrait avoir abordé ce sujet lors de *son entrevue avec M. Gierek, le* chef du parti, le 3 avril. L'information publiée par l'agence PAP le lendemain indiquait que « *les questions liées aux problèmes matériels d'édition du monde littéraire* » avaient été discutées au *cours de la conversation.*

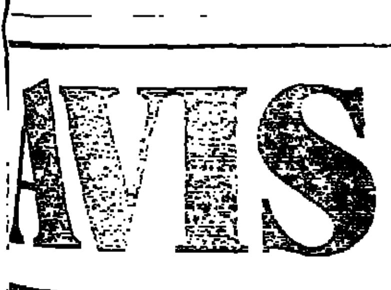
L'existence d'un mécontentement parmi les *mille trois cents* adhérents à l'Union s'est en tout cas traduite par un certain nombre de changements au *moment* de l'élection des organes dirigeants. Sur vingt-cinq membres de la direction, neuf seulement (au lieu de douze) sont membres du parti. Si MM. Iwasz*kiewicz et* Putrament, les deux patriarches représentant la ligne officielle, retrouvent leur place dans le bureau, de nouveaux noms *apparaissent qui sont significatifs* d'une certaine évolution. Ce sont ceux, en particulier, de M. Jacek Wozniakowski, directeur de la maison d'édition catholique *Znak*, qui avait pris une position en pointe au sujet de la censure lors d'une « table ronde » organisée l'automne dernier à Varsovie par le club des intellectuels catholiques et de M. Marek *Nowakowski, l'un des animateurs* de la revue *Samizdat Zapis* et qui a souvent été dans le passé interdit de publication. M. J. J. Szczepanski et la poétesse Wieslawa Szymborska, membre fondateur de la Société pour les cours scien*tifiques, plus connue sous le nom* d'« *Université volante* », actuellement en butte aux tracasseries des autorités, ont été réélus au bureau.

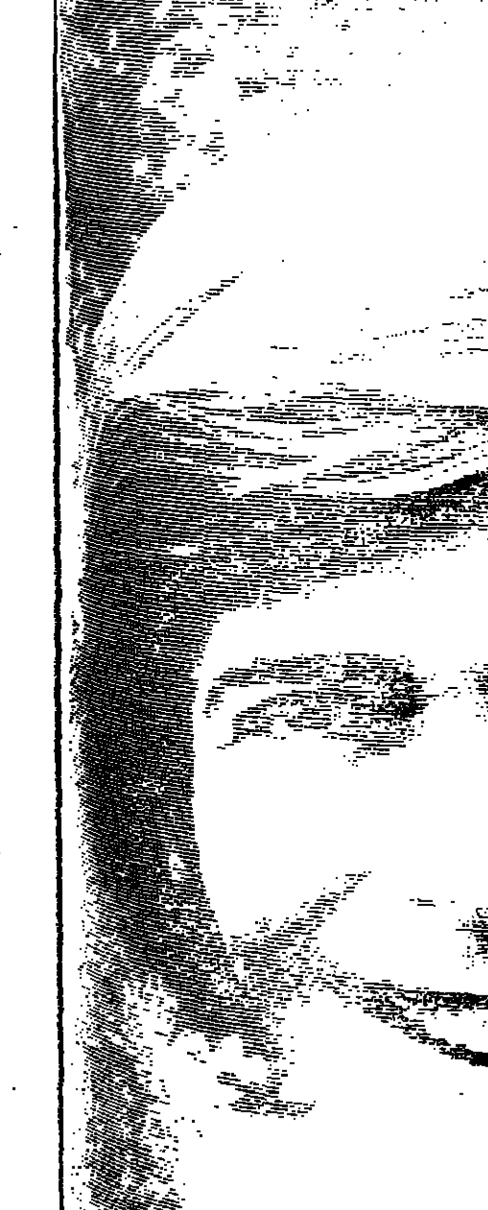
MANUEL LUCBERT.

Tchécoslovaquie

● *Les porte-parole de la Charte 77* demandent, dans une lettre à M. Husak, chef du parti et de l'Etat tchécoslovaques, de mettre fin à la répression contre les signataires. Ils évoquent notamment le cas de M. Ivan Jirous, membre d'un groupe pop interdit, qui doit être jugé à Prague pour avoir troublé le vernissage d'une exposition à Prague en octobre 1977. *Ils indiquent* aussi que deux aumôniers catholiques, Marian Zajicek Pezinok et Robert Gombik, de Senec, détenus à Bratislava depuis un mois pour avoir diffusé des exemplaires des déclarations du Mouvement chartiste, et qu'un ouvrier, Gustav Vlasaty, a été condamné à vingt mois de prison pour avoir affiché sa feuille de paie près d'un extrait du *Rudé Pravo* annonçant une augmentation de salaires. — *(Reuter.)*







LES PAYS BALTES ENTRE LA FIERTÉ ET LA RÉSIGNATION

I. — COMME UN AIR D'OCCIDENT

De notre envoyé spécial DANIEL VERNET

Tallin. — Les petites rues pavées et bombées de la vieille ville, toujours enserrée dans ses remparts *moyenâgeux, ont conservé leurs* appellations anciennes. Les noms des héros socialistes sont réservés aux rues de la ville nouvelle. Le promeneur longe un hôtel de ville *gothique — « le plus ancien d'U.R.S.S. », précise le guide* — avec son beffroi Renaissance d'où le « vieux Toomas » *veille sur les monastères*, les églises, les maisons des *guildes*. La citadelle, *fief* des chevaliers teutoniques et des barons danois, do*mine la « ville basse », qui était au* Moyen Age le domaine des marchands.

La capitale de la République socia*liste soviétique d'Estonie se souvient* ainsi de sa splendeur hanséatique. Sur la butte, à côté d'une tour qui a conservé son nom de « grand Her*mann », une église orthodoxe recon*naissable à ses bulbes verts surmontés de croix russes jouxte la cathédrale aujourd'hui dédiée au *culte luthérien*, dont la première construction *remonte au treizième* siècle. L'intérieur austère, simplement décoré des blasons en bois *de nobles allemands* et *suédois*, fait *songer aux églises scandinaves.*

Les monuments du passé témoi*gnent à Tallin, comme à Riga ou à* Vilnius, capitales des républiques-sœurs de Lettonie et de Lituanie, du passage des maîtres successifs *de ces petits pays riverains de la* Baltique. Dominés, pillés, découpés au gré des besoins de leurs vainqueurs, ils ont été pendant des *siècles, moins que l'enjeu*, le sous-produit des rivalités des grandes puissances, qui se sont appelées tour à tour Suède, Allemagne, Pologne ou *Russie.*

Un service diligent

La dénomination « Républiques baltes » les confond toutes trois dans le même destin, alors que ni par l'histoire, ni par la langue, ni par la religion, elles ne sont parfaitement comparables. Sans doute, pour le voyageur venu de Moscou, les ressemblances l'emportent-elles à première vue. Les trois capitales (la province est difficilement accessible aux étrangers) ont le même air européen qui donne par contraste à la capitale soviétique des allures asiatiques. Les Russes qui y passent leurs vacances parlent volontiers de « notre Occident » et se félicitent d'un service diligent, apprécié aussi par le chef du gouvernement soviétique, M. Kossyguine, qui vient en villégiature dans la station balnéaire de Jurmala, à côté de Riga. Dans les restaurants, il est possible non seulement d'obtenir tous les plats inscrits à la carte mais encore de manger dans le même temps qu'il faut à Moscou pour passer la commande.

Des architectes d'Helsinki ont construit à Tallin un hôtel moderne de huit cents lits qui a la froideur anonyme de ses homologues occidentaux. Chaque fin de semaine, il est envahi par des Finlandais venus en voisins, attirés par les beautés touristiques de la ville et par le prix relativement bas de la vodka.

Les maisons à colombage, les façades à pignon, les enseignes en fer forgé des vieux magasins, dans les anciennes villes de Tallin et de Riga, ne sont pas différentes de celles qu'on trouve en Allemagne du Nord. *Ce n'est pas un hasard si c'est à Lübeck qu'a paru*, il y a quelque quatre cents ans, le premier livre en estonien. Cette parenté avec *l'Occident, les Baltes la cultivent* volontiers, dans les rappels du passé comme par leur mode de vie et leur *ouverture d'esprit.*

L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie ont encore en commun d'être les plus jeunes républiques membres de l'Union soviétique. Cette particularité n'est pas appréciée par tout *le monde*. Une opposition latente à *l'annexion persiste dans les pays* baltes eux-mêmes et les gouvernements occidentaux — dont la France — *n'ont toujours* pas reconnu le fait accompli de l'été 1940.

Le « joug de l'indépendance » !

En U.R.S.S., le sujet est tabou. Les brochures officielles n'y font aucune allusion. Le rattachement des trois pays *à l'Union soviétique* y est présenté comme le résultat de la seule volonté populaire. Il n'est pas fait mention des protocoles annexes *du pacte Molotov-Ribbentrop*, d'août 1939, par lesquels l'Allemagne nazie partageait la Pologne avec l'U.R.S.S. et reconnaissait son influence *dominante* dans les pays baltes, aucune mention non plus de la présence de l'armée rouge dans les républiques au moment des *élections*, avec liste unique, qui devaient selon une méthode éprouvée donner de 92 % à 99 % des voix aux partisans du rattachement à l'Union soviétique.

La brève période d'indépendance que les pays baltes ont connue à l'époque moderne n'avait guère favorisé leur épanouissement. Née de la révolution russe de 1917, elle fut reconnue par Moscou, en 1920, « pour toujours ».

Quand on interroge les officiels sur l'attitude de la population à l'égard de Moscou, ils se réfugient dans les considérations économiques et sociales : le pouvoir soviétique a apporté la semaine de travail de cinq jours, la sécurité sociale, le plein emploi... Personne n'ose parler, comme une brochure officielle, du « joug de l'indépendance » pour définir la période de la « dictature bourgeoise ». Personne ne nous dira non plus, comme le fait la même brochure, que l'annexion de l'Estonie et de la Lettonie par l'empire russe, au début du dix-huitième siècle, provoqua un « *changement radical aux conséquences positives* ». Si, officiellement, la mainmise du tsar n'est pas comptée au nombre des dominations étrangères, c'est bien ainsi que les Baltes, eux, la considèrent.

Ils se plaisent à cultiver leurs traditions nationales, à célébrer la résistance aux envahisseurs du passé, quitte, tel ce membre influent du parti communiste *lituanien qui* avait inconsidérément loué le mouvement de résistance nationale au tsarisme de 1861..., à se faire rappeler à l'ordre.

Ce fonds commun ne doit pas cacher que l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie ont plus d'affinités prises *deux par deux que toutes les trois* ensemble. Du point de vue linguistique, l'Estonie a une position à *part* : elle fait partie du groupe *finno-ougrien*. Les Estoniens se comprennent à peu près avec les Finlandais, dont ils regardent assidûment les programmes de *télévision*. Le letton *et le lituanien* appartiennent au contraire aux langues indo-européennes. L'Estonie et la Lettonie *sont de tradition protestante*, la Lituanie est imprégnée de catholicisme. Les deux premières étaient, dès avant la seconde guerre mon*diale, des pays à l'industrie déve*loppée, alors que la Lituanie était essentiellement agricole. L'histoire aussi rapproche Estoniens et Lettons et distingue les Lituaniens.

Aux douzième et treizième siècles, l'Estonie et la Lettonie *ont été* conquises par les chevaliers teutoniques. Tallin (qui s'appelait alors Reval) et Riga sont devenues des villes hanséatiques florissantes grâce au commerce avec la Russie. Après la Réforme, les maîtres étrangers ont introduit la religion luthérienne. *« Le premier fils du baron balte était l'héritier, il faisait ses études à Tartu*, explique dans un français parfait un professeur à l'Institut polytechnique de Tallin. *Le second embrassait la carrière militaire, le troisième devenait pasteur et le quatrième, éventuellement, devait redorer son blason en se mariant... »*

La conséquence du pacte germano-soviétique

Tandis que l'Estonie en 1561 et la *Lettonie en 1629 reviennent* à la couronne suédoise, la Lituanie ne fut jamais prise par les Scandinaves, ni par les Allemands battus, en 1410, à la bataille de Grünewald. La Lituanie était alors une grande puissance s'étendant jusqu'aux rives de la mer Noire et un de ses grands-ducs avait été sacré, en 1386, roi de Pologne. Cette union permit l'introduction du catholicisme en Lituanie, dernier pays païen d'Europe.

Devenue province polonaise, la Lituanie subit à la fin du dix-huitième siècle le même sort que l'Estonie et la Lettonie en 1721, à la suite des guerres nordiques : elle est annexée par l'empire russe. Après la première guerre mondiale et le succès de la révolution d'Octobre, des régimes socialistes éphémères s'installent à Tallin, Riga, Vilnius (les « tirailleurs lettons » joueront un rôle important pendant la guerre civile et seront les gardes de Lénine) pour céder la place à des démocraties parlementaires faibles, bientôt remplacées par des régimes autoritaires.

La Pologne en profite pour annexer une partie de la Lituanie, y compris Vilnius, sa capitale traditionnelle.

*Toujours soumis à une double pres*sion, allemande et soviétique, les pays baltes font les frais du pacte entre l'Allemagne d'Hitler et la Russie de Staline. L'Estonie et la Lettonie, bientôt rejointes par la Lituanie, tombent dans la « sphère d'intérêts soviétiques ». Moscou exige la signa*ture de « pactes d'assistance mu*tuelle », qui permettent à l'armée rouge de s'installer dans la région. *Des gouvernements pro-soviétiques* sont formés, des élections organisées. En juin et juillet 1940, la Lituanie, puis l'Estonie et la Lettonie sont *proclamées « républiques socialistes »* et « demandent » à rejoindre l'U.R.S.S. Au début du mois d'août, Moscou *leur accorde cette faveur* insigne.

Les pays baltes connaissent une *nouvelle invasion en 1941 avec l'arri*vée de l'armée allemande, d'abord accueillie en « libératrice », jusqu'à ce qu'elle se livre à des déportations massives, notamment parmi la population juive. En 1944, *ils sont libérés* par l'armée soviétique, qui ramène les gouvernements socialistes. Ils sont saignés par une forte émigra*tion vers la Scandinavie, l'Allemagne* et l'Amérique, puis par de nouvelles déportations, vers la Sibérie cette fois. En Lituanie, la résistance armée *contre le régime soviétique ne ces*sera qu'au début des années 50.

Quelques flambées de violence sporadiques mises à part, l'opposi*tion à la présence soviétique* a pris dans les pays baltes des formes plus discrètes et plus marginales. Elle se manifeste par une ironie allant jusqu'au mépris pour les Russes, qui, attirés par les conditions économiques, y sont de plus en plus nombreux, et par une fierté nationale sourcilleuse. Pourtant, un niveau de vie largement supérieur à la moyenne de l'Union soviétique les pousserait plutôt à la résignation.

Prochain article :

UNE RICHESSE RELATIVE

EUROPE

Espagne

Les amis de M. Carrillo sont réélus à la direction du parti communiste catalan

De notre correspondant

Madrid. — Le parti communiste catalan (parti socialiste unifié de Catalogne) réuni le dimanche 9 avril en congrès extraordinaire, à Barcelone, a a trouvé une cote mal taillée. Il ne s'est pas prononcé sur la question controversée de l'abandon de la formule « parti marxiste-léniniste » dans les statuts du P.C.E., et a décidé de laisser sur ce point la liberté de vote à ses représentants au congrès du parti communiste espagnol qui doit avoir lieu à Madrid, du 19 au 23 avril. En revanche, les congressistes ont réélu à une très forte majorité les dirigeants « eurocommunistes » qui avaient précisément offert leur démission après le refus du comité exécutif du PSUC d'adopter le terme « parti communiste révolutionnaire » contre celui de « parti marxiste-léniniste ».

Cette bataille idéologique au sein du P.C.E., qui avait provoqué des remous dans de nombreux comités provinciaux et la démission de plusieurs dirigeants — dans les Asturies en particulier, — n'a donc pas trouvé de vainqueur absolu en Catalogne. D'un côté, les dirigeants proches de la ligne de M. Carrillo ont dû revenir sur leurs positions en éludant le débat de fond et en acceptant de laisser la liberté de vote à leurs délégués au prochain congrès de Madrid. De l'autre, les communistes « historiques » favorables au maintien de la définition du P.C.E. comme un parti marxiste-léniniste ont été contraints de réélire leur « adversaire » au comité central. M. Gregorio Lopez Raimundo, président du PSUC, a été réélu à la majorité moins trois abstentions et M. Antoni Gutierrez Diaz, *secrétaire général*, à la *majorité* moins une voix et trois abstentions. De son côté, le comité *exécutif a été également confirmé* dans ses fonctions par 59 voix contre 46 et 8 abstentions.

Lors de la dernière conférence nationale du PSUC, réunie dans les premiers jours d'avril à Barcelone, le problème de la thèse n° 15, chère à M. Carrillo, qui prévoit l'abandon du terme « marxiste-léniniste », avait donné lieu à des débats difficiles et parfois contradictoires. Lors d'un premier vote global, le comité exécutif du P.C. catalan avait adopté la proposition du comité central du P.C.E. de Madrid et l'abandon du terme « marxiste-léniniste ». Puis, au cours d'un deuxième vote survenu vingt-quatre heures plus tard, le comité exécutif, faisant voter séparément chacun de ses membres, était revenu sur sa décision, *se prononçant* cette fois pour le maintien de la sacro-sainte formule. C'est à *la suite de cet ultime vote* que MM. Lopez Raimundo et Gutierrez Diaz avaient offert leur *démission au comité central* du P.C.E., provoquant la réunion extraordinaire de dimanche.

La résolution du comité central adoptée affirme qu'il n'existe *« aucun désaccord de fond entre le PSUC et le P.C.E. »*, et souligne le maintien de la ligne eurocommuniste du parti communiste catalan. Les amis de M. Carrillo ont donc pour le moment conservé toute leur influence, ainsi que la direction du parti socialiste unifié catalan, mais les débats du congrès de Madrid risquent de faire éclater au grand jour les dissensions qui persistent au sein du parti communiste catalan entre les « eurocommunistes » et les communistes « historiques ». D'autant que la résolution du comité central reconnaît qu'un « débat de fond » devra être *ouvert* au sein du PSUC à l'issue du congrès national de Madrid.

(Intérim.)

L'AFFAIRE DE LA TROUPE ELS JOGLARS

«L'institution militaire est intouchable»

nous déclare le directeur, inculpé d'injure à l'armée

M. Albert Boadella, directeur de la troupe de théâtre de Barcelone Els Joglars, qui a eu, récemment, de très graves démêlés avec les autorités militaires de Catalogne, a entrepris une tournée européenne d'information sur cette affaire que *le Monde* a évoquée à plusieurs reprises (19 janvier, 12-13 février, 1er, 2 et 9 mars). Il nous a rappelé dans quelles conditions — « *un peu théâtrales* »... — il s'était enfui de l'hôpital où, après son incarcération, il avait été conduit pour raisons de santé.

Avec les autres membres de la troupe, M. Boadella avait écrit, monté et joué un spectacle : *la Torna*, narrant l'histoire d'un mystérieux comédien d'origine polonaise, Heinz Txez, exécuté en 1974 à Tarragone, pour avoir tué un garde civil espagnol. Selon l'argument de la pièce, l'exécution de Txez aurait été décidée par la justice militaire pour « *désorienter l'opinon publique* » à une époque où se décidait le sort de Puig Antich — un anarchiste catalan, exécuté, le 2 mars 1974, après avoir tué un policier.

Il se serait agi de « *démontrer à une opinion prédisposée à confondée facilement, à ce moment-là, les termes d'activiste politique et de délinquant de droit commun* » qu'il y avait bien une inquiétante recrudescence de la violence en Espagne.

Peut-être parce que, nous dit M. Boadella, « *certains des militaires qui ont eu à intervenir dans ces épisodes en 1974 sont encore en place* », l'armée s'est sentie outragée par ce spectacle. Elle a d'ailleurs pris du temps pour réagir, puisque *la Torna*, qui avait reçu l'autorisation de la censure, a pu être représentée quarante fois avant que le directeur d'Els Joglars soit arrêté. Le 28 février dernier, lendemain du jour où M. Boadella s'est enfui, un conseil de guerre condamnait quatre acteurs inculpés dans cette affaire, ainsi que lui-même, à deux ans de prison pour « *injure à l'armée* ».

« *L'institution militaire est aujourd'hui en Espagne plus intouchable que le roi*, en conclut M. Boadella *Le gouvernement, dans cette circonstance, a laissé faire, soit pour apaiser l'armée, soit parce qu'il n'imaginait pas que l'Espagne d'aujourd'hui, à la différence de celle de naguère, était aussi sensible sur la question de la liberté dexpression.* » De fait, l'épisode d'Els Joglars a suscité une incontestable émotion en Espagne, et la presse y a largement fait écho.

En France, où la troupe catalane est connue pour avoir joué à La Rochelle et à Bordeaux au début des années 70, un comité de soutien s'est formé avec la participation, entre autres, de Jean-Louis Barrault, de Peter Brook et d'Ariane Mnouchkine — dont le Théâtre du Soleil est un peu, nous dit M. Boadella, le correspondant français d'Els Joglars. L'acteur catalan entend maintenant se rendre à Bruxelles, siège de ce Marché commun dont *Madrid* aspire à faire partie, *afin* d'y faire savoir que « *dans cet Etat que la population espagnole croyait devenu démocratique, il y a encore de sérieux relents d'un passé autoritaire* ». — J.-P. C.

● *Les délégués du parti socialiste populaire espagnol*, réunis en congrès extraordinaire, ont accepté samedi 8 avril, à Malaga, la fusion du P.S.P. avec le parti socialiste ouvrier espagnol. — *(A.F.P.)*

● *La dépouille mortelle de l'ancien président Francisco Largo Caballero*, mort en exil en France en 1946, a été inhumée samedi 8 avril dans le cimetière civil de Madrid. Plus de vingt mille personnes, surtout socialistes et syndicalistes de l'Union générale du travail (U.G.Y.), ont accompagné le cercueil depuis la plaza de toros où avait lieu le rassemblement jusqu'au cimetière. — *(A.F.P.)*

Portugal

LE MAJOR OTELO DE CARVALHO PATRONNE LA CRÉATION DE L'ORGANISATION UNIE DES TRAVAILLEURS

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Le major Otelo Saraiva de Carvalho a apporté, le dimanche 9 avril, sa caution morale à la création d'un nouveau mouvement politique, l'Organisation unie des travailleurs (O.U.T.).

Le stratège militaire de la « Révolution des œillets » a assisté au congrès constitutif de ce nouveau mouvement, qui s'est tenu à Marinha-Grande, ville industrielle située sur le littoral à cent kilomètres au nord de Lisbonne. Le nouveau parti se réclame de l'esprit d' « unité populaire » qui avait présidé à la campagne du major Otelo pour l'élection présidentielle de juin 1976.

Le mouvement qui se veut « autonome, unitaire et de masse », a été constitué à l'initiative du Parti révolutionnaire du prolétariat (P.R.P.) et du Front socialiste populaire (F.S.P.). Parmi les invités étrangers, figuraient notamment des délégations du Sinn Fein irlandais, de l'ETA basque, du Baas irakien et de la Ligue communiste ouest-allemande.

La création de ce nouveau mouvement a été qualifiée de « *manœuvre divisionniste* », par l'Union démocratique populaire (U.D.P.), principal parti de l'extrême gauche portugaise, de même que par le parti communiste, pour qui il représente une des formes de l' « *aventurisme gauchiste* ».

AFRIQUE

Rhodésie

LE GOUVERNEMENT INTÉRIMAIRE REJETTE LE PROJET ANGLO-AMÉRICAIN DE CONFÉRENCE « ÉLARGIE »

Le gouvernement intérimaire multiracial a repoussé, lundi 10 avril, la proposition anglo-américaine de conférence « élargie » sur l'avenir de la Rhodésie réunissant toutes les parties au conflit. Il a annoncé sa décision à l'issue de quatre heures d'entretiens à Salisbury de ses représentants avec MM. John Graham, sous-secrétaire adjoint au Foreign Office, et Stephen Low, ambassadeur des Etats-Unis à Lusaka.

Pour le gouvernement multiracial, *il convient avant tout d'appliquer* l'accord de règlement interne, signé, le 3 mars, entre MM. Smith, premier ministre, et les trois mouvements africains modérés.

Le rejet gouvernemental fait planer un certain doute sur la *visite à Salisbury de MM. David* Owen et Cyrus Vance, respectivement secrétaire au Foreign Office *et secrétaire d'Etat américain*. Les deux hommes doivent participer, le 15 avril à Dar-es-Salaam, à une conférence avec le Front patriotique.

D'autre part, les dirigeants des deux branches du Front patriotique se rencontreront cette semaine à Lusaka, en Zambie, pour discuter d'une éventuelle fusion de leurs mouvements, a-t-on appris lundi de source diplomatique à Dar-es-Salaam. Le Front patriotique regroupe la ZAPU (Union du peuple africain du Zimbabwe) dirigée par M. Joshua Nkomo, et la ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwe) dirigée par M. Robert Mugabe. Bien que réunis au sein du Front, les deux mouvements agissent militairement et diplomatiquement de façon indépendante. — *(A.F.P., Reuter.)*

Ethiopie

Amnesty International dénonce la <terreur rouge> organisée par le régime militaire

De notre correspondant

Londres. — Dans un document qui vient d'être publié, Amnesty International (A.I.) souligne que, depuis son dernier rapport de décembre 1977, le régime militaire éthiopien (DERG) a intensifié sa campagne de terreur révolutionnaire contre ses adversaires. La « *terreur rouge* », précise l'organisation, vise essentiellement les sympathisants ou membres de l'opposition clandestine du Parti révolutionnaire du peuple éthiopien (PERP), mais elle s'est exercée principalement « *d'une manière excessive et arbitraire* » contre les enfants et adolescents des deux sexes, de huit à vingt ans *(le Monde* du 10 février).

Le rapport estime, sur la base des déclarations officielles et des informations officieuses, que les autorités commetent des « *assassinats politiques* », qui, souvent, « *ont pris la dimension d'un massacre* ». « *Il est établi que la* « terreur rouge » *pourrait continuer indéfiniment jusqu'au moment où le DERG estimera avoir liquidé toute opposition* », écrit le rapport. En Erythrée, la répression des civils opposés à la politique gouvernementale continue et le rapport de l'A.I. fait état de milliers de personnes tuées ou torturées à Asmara, certains pour avoir simplement regardé des affiches antigouvernementales.

La « *terreur rouge* » s'exerce sous diverses formes. Les assassinats politiques, tout en ayant diminué entre décembre 1977 et janvier 1978, atteindraient, selon « *une estimation raisonnable* » un chiffre compris entre deux mille cinq cents et trois mille. Le *rapport précise que les victimes* sont tuées d'une balle dans la nuque, certains, délibérément, *devant leurs parents et amis*. Les cadavres, souvent mutilés, sont exposés au public et, dans certains cas, les parents ont été obligés de s'approcher du corps de leur enfant sans pouvoir le toucher ou l'emmener.

En ce qui concerne les détentions aux fins de « *réhabilitation* », le rapport de l'A.I. estime que les détenus se comptent par dizaines de milliers (entre trente et cent mille à Addis-Abeba seulement). Pendant un ou deux mois les détenus sont obligés de suivre des cours d'endoctrinement et soumis à un certain nombre de violences. Beaucoup sont relâchés. Les autres, considérés comme irrécupérables politiquement ou suspects d'activités ou de pensées « *contre-révolutionnaires* » restent en prison, subissent des tortures, sont souvent contraints « *pour effacer leurs crimes* » de participer aux mauvais traitements infligés à leurs camarades.

« *La torture est systématiquement pratiquée en Ethiopie* », souligne le rapport. La dénonciation des « *contre-révolutionnaires* » est partout encouragée, notamment dans les réunions bi-hebdomadaires d'endoctrinement tenues sur les lieux de travail, dans les écoles, dans les diverses associations de quartier. Un refus d'avouer sa sympathie pour le PERP est considéré comme un aveu de culpabilité. C'est pourquoi les personnes arrêtées préfèrent avouer plutôt que de risquer d'être dénoncées et torturées. Le rapport fait état de cas où les enfants ont dénoncé leurs parents, par la suite arrêtés et exécutés. Les méthodes de torture sont variées : décharges électriques, violentes bastonnades sur diverses parties du corps, viol, mutilation des organes génitaux, notamment des jeunes filles.

L'A.I. rappelle avoir constamment *protesté* auprès des Ethiopiens contre les « *grossières et persistantes violations* » des droits *de l'homme* mais que ses appels ont été soit ignorés, soit dénoncés comme « *une propogande impérialiste* » dirigée contre une « *authentique révolution socialiste* ».

HENRI PIERRE.

CERTAINS RESPONSABLES ÉRYTHRÉENS SERAIENT PRÊTS À NÉGOCIER AVEC ADDIS-ABEBA

Alors qu'une vaste contre-offensive éthiopienne soutenue par les troupes cubaines paraît imminente en Erythrée (*le Monde* du 8 avril), de nouvelles divergences se font jour entre les fronts de libération érythréens quant à l'attitude à adopter face à ces préparatifs militaires. Dimanche, un dirigeant du FLE-Commandement général (l'un des deux principaux fronts), M. Ahmed Nasser, avait exprimé à Beyrouth le désir de son mouvement de négocier avec Addis-Abeba, insistant néanmoins sur le fait que l'indépendance devait être accordée à l'ancienne colonie italienne.

Lundi, M. Tahar Nour, porte-parole du FLE, tendance Forces populaires de libération (FLE-F.P.L.) — le plus petit des trois fronts, dont le leader est M. Osman Saleh Sabeh — a dénoncé au Caire ces ouvertures de paix du FLE-CG, qualifiées de « regrettables ».

Le troisième et le plus important front, le F.P.L.E., pour sa part, affirme que l'offensive soviéto-cubaine a déjà commencé. Dans une interview accordée lundi à Rome à l'agence ANSA, un de ses responsables, M. Ermias Debessay a ajouté : « *Durant ces cinq derniers jours, il y a eu des bombardements intenses de la part d'avions éthiopiens contre de nombreux villages de la zone d'Asmara, qui sont sous le contrôle du F.P.L.E.* » Deux mille à trois mille soldats cubains, a-t-il ajouté, se trouveraient en ce moment en Erythrée, prêts à entrer en action. D'autres devraient être transférés prochainement d'Addis-Abeba à Massawa. M. Debessay a déclaré que cette offensive échouera. « *Nous n'avons pas de problèmes d'armes, et nous avons préparé pendant des années la population à repousser l'agression éthiopienne* », a-t-il dit. — *(A.F.P., Reuter.)*

ASIE

Philippines

Manille accuse la presse étrangère d'avoir soutenu l'opposition

Mécontent de l'issue des élections du 7 avril, comme de l'attention qu'elles ont suscitée à *l'étranger*, le *président Marcos* a renforcé, lundi 10 avril, la politique répressive de son régime *(le Monde* du 11 avril). *Certes*, son parti, le K.B.L., a remporté la quasi-totalité des sièges, aidé par un système électoral qui ne laissait guère de chances à l'opposition. Mais cette dernière a toutefois réussi à mobiliser dans la capitale une grande masse de gens et obtenu environ 40 % des voix. Dès dimanche 9 avril, plusieurs centaines d'opposants ont été arrêtés et inculpés de sédition et de réunion illégale. (Pour cette dernière charge ils risquent de six à douze ans de prison.)

Dans un discours prononcé lundi, le président Marcos s'en *est pris* aux « *éléments subversifs* » infiltrés dans l'opposition et qui vont tenter d'installer l' « *anarchie* ». Il a annoncé la fin de sa « *politique de modération* » appliquée pendant la campagne électorale, car, selon lui, *l'opposition a abusé* de la liberté d'expression.

D'autre part, le ministre des affaires étrangères, *M. Romulo*, a accusé la presse étrangère d'avoir organisé la stratégie électorale de l'opposition. Il a dénoncé ces journalistes étrangers qui, selon lui, « *ont pris une part active aux discussions* » et qui « *étaient mêlés aux manifestants* » anti-gouvernementaux. L'Association des correspondants étrangers s'est vu demander de « *passer ses adhérents au crible* » afin de s'assurer que des « *éléments subversifs* » ne se sont pas infiltrés dans ses rangs. La commission des élections a ouvert une enquête contre les ingérences extérieures dans les élections, notamment par la C.I.A. américaine, des missionnaires et des journalistes. — *U.P.I., Reuter, A.F.P.*

Bibliographie

« LA VIE INDIENNE » de Francis Doré

Ancien conseiller culturel en Inde, professeur honoraire à l'université Nehru de New-Delhi, M. Francis Doré avait publié en 1970 un ouvrage de référence sur les Institutions indiennes et la vie politique dans l'ancienne colonie britannique : *la République indienne*, dans la collection « Comment ils sont gouvernés » de la Librairie générale de droit et de jurisprudence. Aujourd'hui, il nous donne une œuvre moins austère, moins volumineuse, mais fort vivante et nécessaire pour qui veut connaître le sous-continent asiatique en profondeur.

La Vie indienne contient non seulement des données de base sur la santé, l'éducation, l'emploi, etc., *mais aussi* des descriptions fort vivantes sur la vie quotidienne, de la vieillesse à la *mort*. L'auteur *insiste*, à juste titre, sur le rôle des fêtes dans la vie de chaque Indien, quel que soit son *statut social*. *Il évoque* le travail et les loisirs, les voyages, la nourriture. Ce qu'il dit du jeûne *est bien dans le ton général* d'un ouvrage où le sérieux ne tue pas l'humour : « *Le jeûne est une prière et, comme toutes les prières, il est plus souvent observé par ceux qui peuvent encore attendre quelque chose de la vie que par les autres. Pour jeûner, il faut manger... les autres jours de la semaine.* » — J. G.

★ Collection « Que sais-je ?, Presses universitaires de France, 127 p., 9,60 F.

PROCHE-ORIENT

Les Israéliens ont amorcé la première phase de leur retrait partiel du Sud-Liban

De notre correspondant

Jérusalem. — Ce mardi 11 avril à l'aube, la première phase du retrait partiel israélien du Sud-*Liban a commencé. Conformément* au plan, les « casques bleus » norvégiens de la FINUL doivent prendre, *à partir de* 10 heures, le contrôle de sept positions dans le secteur de Marjayoun, qui a de *12 kilomètres* de longueur sur 2 à 5 kilomètres de profondeur, et vers 17 h. 30, tous les soldats israéliens doivent avoir quitté cette zone. Vendredi, la seconde phase du plan sera appliquée dans le secteur central du Litani, cette fois sur une profondeur de 6 kilomètres environ.

Pour Jérusalem, ce double retrait partiel doit servir de test. L'ordre donné aux « casques bleus » de riposter aux éventuelles attaques palestiniennes a rassuré les Israéliens. Si la FINUL réussit à prendre la situation en main dans les zones évacuées, un retrait total pourra alors être envisagé. Les mesures prises n'ont pas suscité de véritable opposition en Israël, mais certains représentants des localités frontalières, qui ont souvent été la *cible des tirs de roquettes*, ont formulé des réserves. Cependant, la plupart des commentateurs *admettent qu'il n'était plus possible* à Israël de tergiverser : les pressions américaines devenaient *de plus en plus nettes*, *spécialement* après les protestations contre l'utilisation par Israël des bombes à *fragmentation*.

Dès lors, plus personne ne doute ici que l'évacuation totale sera bon gré mal gré menée à bonne fin, même si elle se fait dans des conditions qui ne correspondent pas aux garanties réclamées par Israël lors de la proclamation du cessez-le-feu il y a trois semaines. En fait, comme le faisait remarquer lundi un commentateur du *Jerusalem Post*, une seule garantie est assurée pour l'instant : le déploiement des « casques bleus » dans les zones évacuées par Israël. En revanche, une sourdine a été mise aux autres exigences. La Syrie ne s'est pas engagée, fût-ce tacitement, à contrôler les mouvements de l'O.L.P. au nord du Litani ; les unités de l'armée libanaise, auxquelles seraient intégrées les milices phalangistes du commandant Haddad, ne se sont pas jointes aux « casques bleus » pour empêcher le retour des Palestiniens, et la protection des enclaves chrétiennes n'est pas assurée.

Un vif mécontentement règne d'ailleurs parmi les dirigeants chrétiens du Sud-Liban. Ils exhortent Israël à *ne pas prendre* de « *mesures précipitées* », alors que, selon eux, les forces palestiniennes sont en voie de réorganisation au Sud-Liban. Ils reprochent également à Israël d'avoir procédé à un « *renversement des alliances* » et de préférer à présent les musulmans chiites aux chrétiens. Les milices chrétiennes ne devraient cependant pas tenter d'empêcher le déploiement des « casques bleus » dans le secteur est du Sud-Liban. Il y a quelques jours, on pouvait lire sur les murs de villages chrétiens : « *Norvégiens, retournez en Norvège !* »

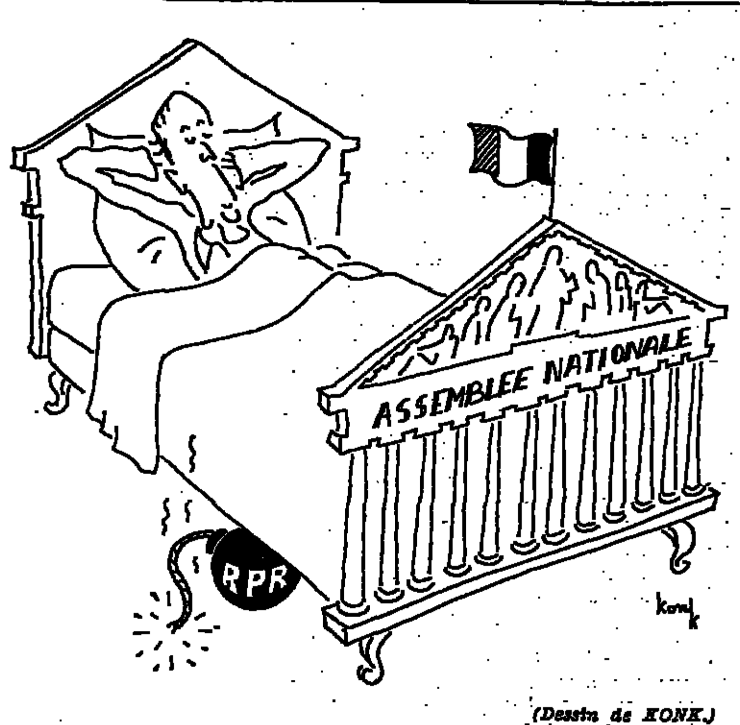
(Intérim.)

● *Dans une déclaration à l'hebdomadaire égyptien* October, le président Sadate affirme que « *faire preuve de patience vis-à-vis de M. Begin est un devoir* ». Il entend ainsi lui « *donner l'occasion d'assimiler* » son initiative de paix. M. Sadate affirme cependant que l'un des objectifs du premier ministre israélien est « *de nous entraîner dans des problèmes secondaires, pour nous détourner de la question fondamentale qu'est le problème de la Cisjordanie* ».

Le Monde

politique

APRÈS LES PRISES DE POSITION DE M. JACQUES CHIRAC



(Dessin de KONK.)

Au pied du mur

(Suite de la première page.)

Il crie d'autant plus fort qu'il ne peut rien faire d'autre, qu'il lui est impossible de quitter la majorité et de provoquer, dans trois mois, six mois ou un an, de nouvelles élections législatives.

Ou bien, au contraire, il est décidé, pour dissuader les libéraux et leur chef d'aller trop loin, pour les faire reculer ou au moins hésiter à poursuivre leur entreprise de liquidation, à franchir encore quelques étapes, à sortir l'épée du fourreau afin que ses menaces soient prises au sérieux. Il a même déjà marqué les trois lignes de résistance qu'il a choisies : la représentation proportionnelle, le régime présidentiel, l'intégration européenne. Que fera-t-il s'il se trouve, sur l'un de ces terrains, au pied du mur ? Ne risque-t-il pas d'être emporté par son élan, et par son tempérament qui ne le porte guère à l'humilité ni à la conciliation ? Et s'il cédait à la haine, à la colère qui l'animent, serait-il suivi jusqu'au bout, jusqu'à la rupture ?

Dans les nations modernes, on l'a cent fois montré, on ne peut conquérir le pouvoir qu'à partir du pouvoir. M. Chirac n'est pas au pouvoir, s'il en est, au moins théoriquement, l'un des piliers. Bien sûr, en provoquant de nouvelles élections législatives, il prendrait un risque énorme, et d'abord celui d'être lâché par ses troupes, par ses députés, peu soucieux de retourner prématurément devant leurs électeurs. Gagnées en appel, ces élections assureraient et pour longtemps la mainmise des libéraux sur la Ve République, leur laisseraient le champ libre.

Oui, mais si elles étaient perdues ? La gauche verrait s'ouvrir le chemin du pouvoir ? Allons donc : désunie comme elle l'est, elle ne tiendrait pas six mois, et on serait débarrassé d'elle, pour vingt ans cette fois. Et c'est la seule chance de libérer l'Elysée, *de déboucher enfin* — sans devoir attendre trois longues années encore — sur ces élections présidentielles que souhaite si ardemment le chef du Rassemblement, la seule chance de « regaulliser » l'Etat à partir du sommet.

Un quitte ou double, c'est vrai, et même plusieurs. Mais si c'était cela ou la mort lente ?

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

ÉTAT-U.D.F. OU ÉTAT-U.D.R. ?

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, auteur de l'expression « Etat-U.D.R. », lancée dans les années 70, s'était bruyamment réjoui de la victoire de M. Giscard d'Estaing en 1974 : elle lui apparaissait comme le gage d'une revanche sur les représentants du mouvement gaulliste, qui auraient, à l'en croire, colonisé l'Etat depuis 1958.

Après quatre ans d'exercice du pouvoir suprême, M. Giscard d'Estaing a-t-il définitivement débarrassé l'Etat du virus U.D.R. ? La composition du troisième gouvernement Barre fait sans doute apparaître que sur trente-huit membres, dix-sept se réclament ouvertement de l'U.D.F., que deux, MM. Barre et Ségard, y sont apparentés, alors que M. Fouchier, vice-président du CNIP appartient à une formation qui n'y est pas intégrée. Mais si l'on regarde de plus près la représentation des « gaullistes », on constate que les dix qui sont membres du gouvernement sont des députés élus les 12 et 19 mars sous l'étiquette R.P.R., que tous ont appartenu à l'U.D.R. avant l'arrivée au pouvoir de M. Giscard d'Estaing et que six d'entre eux ont eu des responsabilités gouvernementales sous les septennats du général de Gaulle ou de Georges Pompidou (MM. Peyrefitte, Bourges, Boulin, Galley, Le Theule et Limouzy), participant ainsi directement à ce que l'on a appelé l'« Etat-U.D.R. ».

On peut adjoindre à cette liste celle des actuels membres du gouvernement, qui, en tant que hauts fonctionnaires, ont servi, selon l'expression consacrée, « loyalement et avec dévouement » ce même Etat, qui a d'ailleurs apprécié leurs services.

Il s'agit de M. Barre, comme directeur du cabinet de M. Jeanneney de 1959 à 1962, puis comme vice-président français de la commission des Communautés européennes, nommé par de Gaulle et confirmé par Pompidou ; Mme Veil, conseiller technique du garde des sceaux en 1969 et, en 1970, secrétaire général du Conseil supérieur de la magistrature que présidait Georges Pompidou ; M. de Guiringaud, nommé à divers postes diplomatiques par les deux précédents présidents ; Mme Saunier-Seïté, nommée recteur par Georges Pompidou ; M. André Giraud, qui, avant et après son passage à la direction du cabinet de M. Olivier Guichard, ministre de l'éducation en 1969, a détenu de nombreux postes officiels ; M. Jean-François Deniau, nommé par de Gaulle ambassadeur en Mauritanie et par Georges Pompidou secrétaire d'Etat dans le gouvernement Messmer ; M. Jean-Philippe Lecat, nommé secrétaire d'Etat, puis ministre par le deuxième président de la Ve République dans les gouvernements Chaban-Delmas et Messmer ; M. Norbert Ségard, élu en 1973 député apparenté U.D.R. du Nord, et chargé de mission régional de l'U.D.R. pour le Nord et le Pas-de-Calais ; M. Pierre Aigrain, haut fonctionnaire au ministère des armées et de l'éducation nationale sous le septennat du général de Gaulle ; M. Pierre Méhaignerie, conseiller technique au cabinet du ministre de l'agriculture, puis du ministre des affaires culturelles sous le gouvernement Chaban-Delmas de 1969 à 1972 ; M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat dans les gouvernements Messmer ; M. Olivier Stirn, chef de cabinet de M. Chirac en 1967 et secrétaire d'Etat dans le gouvernement Messmer.

Ainsi, en tout, vingt-deux membres du gouvernement sur un total de trente-huit ont activement ou tacitement participé à l'« Etat U.D.R. » jusqu'en 1974.

A. P.

M. SANGUINETTI : qui dit centrisme dit impuissance.

M. Alexandre Sanguinetti a déclaré lundi 10 avril au micro de Radio-Monte-Carlo : « *Il n'y a que les sourds, les aveugles ou les gens de mauvaise foi qui ne veulent pas constater que le bénéficiaire de notre victoire a voulu nous gommer au profit d'un rêve qu'il poursuit depuis 1962 avec des fortunes diverses mais qui est obstinément de reconstituer la situation parlementaire de 1952 (1). Il l'a dit à un ministre actuellement dans son gouvernement. Or c'est cette formation parlementaire qui nous a conduit au drame de 1958, et c'est cela que nous ne voulons pas revoir. Qui dit centrisme dit compromis et impuissance.* »

(1) M. Sanguinetti fait allusion à la scission intervenue au sein du groupe R.P.F., vingt-sept des cent quinze membres de ce groupe ayant voté, le 6 mars 1952, l'investiture de M. Pinay.

● *M. Jean Charbonnel*, ancien ministre, président de la Fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition), a déclaré, lundi 10 avril : « *M. Chirac vient enfin de constater que le système giscardien, comme nous n'avons cessé de le répéter depuis quatre ans était incompatible avec le gaullisme. Bien que cette prise de conscience soit tardive, nous ne pouvons que nous en réjouir. Nous ne pensons pas toutefois qu'il suffise, dans les circonstances actuelles, de recentrer son rassemblement, qu'une longue cohabitation avec la droite de la majorité a déporté vers la droite. Pour que leur évolution, amorcée le 9 avril, soit crédible, il faut encore que les dirigeants du R.P.R. aillent jusqu'au bout de leur logique. Il faut qu'ils entrent dans l'opposition.* »

ERRATUM. — Dans le compte rendu du congrès du R.P.R. (*le Monde* du 11 avril, page 10) nous avons attribué à M. Delord, secrétaire fédéral de la Loire-nord, des propos tenus par M. Jean-Pierre Bazin, secrétaire fédéral de la Loire-Atlantique. Tous deux étaient intervenus en faveur de la réforme des statuts proposée par M. Chirac.

M. DOUFFIAGUES (P.R.) : pour certains la campagne électorale n'est pas terminée.

Commentant les déclarations de M. Jacques Chirac au congrès extraordinaire du R.P.R., M. Jacques Douffiagues, délégué général du P.R., a déploré, mardi matin 11 avril, au micro d'Europe 1, que « *certains mettent plus de temps que d'autres à se rendre compte que la campagne électorale est terminée* ».

Il a ajouté : « *Certaines formations de la majorité ont peut-être à régler des problèmes internes et ceux-ci obligent leurs leaders à courir plus vite que d'autres. Mais nous pensons que nous avons fait alliance pour ces élections, comme depuis un certain nombre d'années, pour le gouvernement de la France, avec des partenaires qui sont loyaux.* »

Estimant que l'U.D.F. « *n'est pas encore un parti* », il a précisé : « *C'est encore une fédération. L'évolution montrera si cette fédération peut se constituer en mouvement autonome. Nous n'en sommes pas encore là.* »

M. STASI (C.D.S.) SOUHAITE QUE LE GOUVERNEMENT ENGAGE SA RESPONSABILITÉ DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Interrogé au micro de Sud-Radio, lundi 10 avril, M. Bernard Stasi, vice-président du C.D.S., a souhaité que le premier ministre engage la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale lors du débat de politique générale qui s'ouvrira le 19 avril. Estimant que cela permettrait de « *clarifier les choses* » au sein de la majorité, M. Stasi a notamment déclaré : « *Le premier ministre pourrait voir s'il dispose d'une majorité au Parlement. On verrait très clairement, si la confiance était votée, que M. Barre devrait s'engager résolument dans la politique de redressement économique et de plus grande justice sociale (...), et si par malheur la confiance lui était refusée, je pense que ce serait une très grave déception pour les Français qui ont voté pour la majorité et qui ne s'attendaient pas à ce que celle-ci se déchire si vite sur des problèmes dont ils n'aperçoivent pas toujours l'importance.* »

● *M. Jean-Pierre Fourcade*, ancien ministre, président des clubs Perspectives et Réalités, a déclaré, lundi 10 avril, à TF 1 : « *Le congrès du R.P.R. m'inquiète. Au lieu de se replier sur soi-même, de réaffirmer ses principes, d'être pugnace et quelque peu énervé, mieux vaudrait discuter avec le gouvernement des problèmes concrets des Français.* »

Dans la presse hebdomadaire

Le partage de la victoire

Giscardiens et chiraquiens s'étaient efforcés de faire oublier leurs divergences le temps de la campagne électorale. Pour mieux exploiter les divisions de la gauche, ils avaient choisi de présenter un front suffisamment uni pour que les différences de « sensibilité » n'apparaissent pas comme des antagonismes. La bataille gagnée, les uns et les autres entendent recueillir les fruits du succès.

INFORMATIONS OUVRIÈRES, « tribune libre de la lutte des classes », constate : « *Il n'aura pas fallu deux semaines pour que la fracture ouverte qui déchire les sommets du régime crée à nouveau une tension insupportable entre giscardiens et chiraquiens. Même si des accommodements provisoires interviennent — ils n'ont pas manqué depuis 1974 — tout sera désormais l'occasion d'une aggravation de la guerre des clans qui ronge de l'intérieur la Ve République.* »

Evoquant l'élection de M. Jacques Chaban-Delmas à la présidence de l'Assemblée nationale, Michel Gonod, d'après une enquête de Liliane Gallifet, assure, dans *PARIS-MATCH*, que *la rupture est inévitable* » entre le chef de l'Etat et le maire de Paris. « *Le point de non-retour est atteint* », ajoute-t-il.

Que M. Chirac ait subi son « *premier échec* » avec la défaite de « son » candidat au « perchoir », M. Edgar Faure, comme l'assurent Geneviève Galley et Dominique de Montvallon dans *LE POINT*, Georges Montaron en convient dans *HEBDO-T.C.-TEMOIGNAGE CHRETIEN*. « *Mais*, écrit-il, *Jacques Chirac n'a pas dit son dernier mot.* » Il ajoute : « *Il va lui falloir ressouder l'unité de son groupe. Il peut atteindre cet objectif s'il évite de se laisser rejeter dans le ghetto de l'intégrisme où on tente de l'enfermer. Il le peut également s'il engage son groupe dans des débats où la spécificité du gaullisme peut se manifester, tels, par exemple, l'indépendance nationale, la politique étrangère, la participation. Toutefois, sa marge de manœuvre est réduite. D'autant plus que ce chaud partisan de la Ve République ne peut affronter directement le président de la République, clé de voûte de notre actuelle Constitution.* »

Pour *COMMUNE*, hebdomadaire communiste pour l'autogestion, « *le plus grand parti bourgeois, le R.P.R., sort affaibli par ses propres divisions, alors que l'outil forgé par Giscard reste bien fragile. L'U.D.F. n'est, socialement, pas une formation centriste. Sa base sociale est la même que celle du R.P.R., c'est-à-dire la vieille droite libérale qui s'est agglomérée les débris du radicalisme et du conservatisme traditionnels. Rien n'est réglé pour la droite, le décalage entre la victoire électorale de la bourgeoisie et l'évolution réelle des rapports de force sociaux n'est pas comblé.* »

L'éditorialiste de *L'ETINCELLE*, hebdomadaire communiste révolutionnaire, qualifie de « *dérisoire* » le fait que le président de la République ait marqué un point contre M. Chirac. Il ajoute : « *Les clans de la bourgeoisie se livrent aux délices des joutes d'assemblée : ils règlent leurs comptes. Loin du peuple et de ses problèmes — parce que les travailleurs ont vu leurs luttes dévoyées et freinées, leur parole confisquée par le chantage des partis réformistes et le cirque électoral, parce qu'aujourd'hui la défaite leur pèse lourd — les bourgeois semblent oublier jusqu'à leur existence.* »

Tout en lui reconnaissant un caractère schématique, Léo Goldberg donne dans *TRIBUNE SOCIALISTE*, hebdomadaire du P.S.U., son explication sur les divisions de la majorité : « *Par Giscard et Chirac interposés, ce sont deux fractions antagonistes de la bourgeoisie qui se livrent une guerre sans merci. L'une veut préserver l'industrie française, mal armée contre la concurrence internationale, et s'appuyer sur la petite bourgeoisie traditionnelle : c'est Chirac. L'autre, au contraire, veut une adaptation à la division internationale du travail et recherche un certain consensus du côté des couches moyennes salariées : c'est Giscard.* »

Dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire du parti communiste, Jacqueline Jan évoque « *l'objectif giscardien d'un gouvernement avec les socialistes [qui] demeure* ». Elle écrit : « *Certes, les gaullistes chiraquiens s'émouvraient, dit-on, d'un tel gouvernement qui verrait leur représentation réduite. Mais quand c'est pour le bien de la droite ? Quand il y va de sa pérennité ? C'est ce que, apparemment, ont compris les gaullistes chabanistes. Chirac va-t-il se durcir ? Qu'à cela ne tienne ! Sa fonction est de servir de repoussoir et de conserver la partie de l'électorat qu'il influence. « Ratisser » le plus large possible est le seul vrai mot d'ordre de la droite, élargir à tout prix son assise électorale. Les communistes répliquent « unio nde la gauche », « unio ndu peuple de France », luttes.* »

François d'Orcival affirme, dans *VALEURS ACTUELLES*, que M. Giscard d'Estaing se donne dix ans (terme d'un second mandat présidentiel) « *pour transformer la France avec l'apparition d'un puissant courant social-démocrate au centre et parvenir à l'union européenne* ». Il poursuit : « *La prochaine bataille aura néanmoins lieu dans trois ans. M. Giscard d'Estaing peut l'aborder de deux manières. Ou bien en s'engageant de nouveau en campagne électorale, ce qui décourage l'initiative et les vraies réformes. Ou bien en fondant le renouvellement de son mandat sur le succès d'une politique, c'est-à-dire d'une gestion de l'économie.* »

S'attachant à cerner « *la vraie nature de M. Barre* », Jean-Pierre Sereni relève, dans *LE NOUVEL ECONOMISTE* : « *Conforté par une victoire électorale que beaucoup croyaient compromise il y a quelques mois en raison même de sa politique économique, M. Barre dispose aujourd'hui d'une bonne marge de manœuvre : cette marge dont il se plaisait à dire, en privé, qu'on ne l'avait pas suffisamment mise à profit au lendemain de l'élection présidentielle de 1974. Libéral par doctrine, autoritaire par tempérament, réformiste par raison, le voilà peut-être en mesure de tenter le grand pari : dire aux Français toute la vérité sur l'économie.* »

Pour *RIVAROL*, « *le troisième ministère Barre ne sera qu'un « expédient provisoire » et « si nul obstacle ne s'y oppose, le chef de l'Etat appellera bientôt auprès de lui un premier ministre plus apte — et surtout plus disposé — à préparer la voie à une union nationale qui se traduirait avant tout par l'entrée de la gauche non communiste* ».

POLITIQUE-HEBDO retient de la composition du troisième gouvernement de M. Barre que « *le changement, ce signe mythique du discours giscardien, toujours annoncé, promis, est, une fois encore, remis* ». Après avoir jugé ce gouvernement comme « *un ministère de transition* », l'hebdomadaire souligne : « *Les transitions, si on ne sait pas très bien quand elles commencent, on ignore toujours quand elles finissent.* »

Pour Arlette Laguiller, « *quels que soient les ministres choisis, c'est la même politique qu'aurait menée Giscard* ». Signant l'éditorial de *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, l'ancienne candidate à l'élection présidentielle définit cette politique : « *La seule qui puisse servir les intérêts des patrons dans cette période de crise : s'attaquer à la population laborieuse. C'est la seule politique que peut accepter la bourgeoisie. Et même si les partis de gauche avaient remporter les élections, c'est cette politique-là qu'ils auraient dû mener eux aussi en gouvernant avec Giscard. Et tout prouve qu'ils auraient été trop content d'accepter.* »

Robert Schneider et Sylvie Pierre-Brossolette donnent dans *L'EXPRESS* deux raisons à cette « *exceptionnelle stabilité* » gouvernementale : « *La pauvreté de la majorité en ministrables, déplorée par le chef de l'Etat et par son premier ministre et l'impossibilité de débloquer la situation politique avant 1981.* » Ils concluent : « *M. Giscard d'Estaing sait que le nouveau gouvernement décevra l'espoir de changement des Français. En mettant à l'épreuve l'un ou l'autre secrétaire d'Etat, il espère préparer quelques ministres pour le futur gouvernement qui le conduira à l'élection de 1981.* »

Voyant dans « *l'emploi de deux mots magiques : ouverture et décrispation* », « *la caractéristique du style giscardien* », André Chambraud relève dans *LE POINT* que « *cette intention ne s'est pas concrétisée* ». Il assure : « *Si l'ouverture est au mieux pour après-demain, la guerre d'usure contre le R.P.R., faite de coups de main, d'offres d'armistice et de contre-offensives soudaines, est, elle, tout à fait d'actualité. (...)*

Manifestement, Giscard tente de saper l'autorité de Chirac et de le marginaliser. Il joue à terme l'éclatement du R.P.R. et confirme ainsi qu'il est un redoutable manœuvrier. » Il juge que le chef de l'Etat « *n'aurait pas dévoilé aussi nettement son intention (« se lancer dans une grande expérience néo-libérale ») s'il n'était convaincu que les dernières élections marquent pour les partis de gauche une défaite historique dont ils ne se relèveront pas de sitôt. (...)* »

Irène Allier, pour sa part, juge que « *la situation n'est pas facile* ». Elle relève, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* : « *Appliquer même le programme de Blois dans la conjoncture actuelle demande plus que de la confiance en soi, recoller les morceaux épars de la majorité exige plus que de la conviction, amorcer l'ouverture requiert plus que de la diplomatie. A la vérité, l'avenir politique de Barre ne dépend pas que de lui. Le terme approche — il est traditionnellement de deux ou trois ans — où le succès d'un premier ministre, si succès il y a, risque de porter ombrage au président qui l'a choisi. Le R.P.R. mise sur cette fatalité de la Ve République, parce qu'elle laisserait, une fois de plus, Giscard affaibli devant Chirac.* »

Le mouvement gaulliste « *mise sur cette fatalité* ». Ses dernières décisions montrent même qu'il n'hésitera pas à la rechercher.

A. CH.

L'ANFANOMA DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'EXIGER DE L'ALGÉRIE RÉPARATION POUR LES RAPATRIÉS

L'Association nationale des Français d'Afrique du Nord (ANFANOMA), évoquant l'éventualité de prochaines négociations entre la France et l'Algérie, « *demande avec force au président de la République et au premier ministre de rappeler au partenaire algérien qu'il existe un lourd contentieux, dont un million et demi de Français de toutes origines et de toutes confessions ont été les victimes* ».

L'ANFANOMA estime que le gouvernement « *se doit d'exiger la réparation pour les spoliations intervenues en Algérie sans dédommagement et le déblocage des fonds appartenant à des Français définitivement rentrés en métropole, fonds indûment bloqués depuis quinze ans dans les banques algériennes* ». « *Il n'y a aucune raison que les travailleurs immigrés résidant en France envoient librement toutes les sommes dont ils disposent à leurs familles restées en Algérie et que des Français ayant résidé dans ce pays ne puissent recevoir en métropole l'argent qu'ils ont économisé outre-mer* », ajoute-t-elle.

L'Association souligne également que « *la situation des Français de confession islamique doit être définitivement réglée de manière à permettre la libre circulation des personnes et des biens* » [entre les deux pays].



CERTAINS RESPONSABLES ÉRYTHRÉENS SERAIENT PRÊTS À NÉGOCI[ER] AVEC ADDIS-ABEBA

E-ORIEN[T]

amorcé la première ph[ase] ... partiel du Sud-Liban

POLITIQUE

La controverse au sein de la gauche

DANS L'OISE

Un conflit oppose un maire communiste à ses conseillers municipaux P. C. et P. S.

Beauvais. — Le préfet de l'Oise a accepté la démission de dix-neuf des vingt-trois conseillers municipaux de Villers-Saint-Paul (Oise). Ces dix-neuf conseillers (dix socialistes et neuf communistes) renoncent à leur mandat pour marquer leur désapprobation face aux *« méthodes de gestion antisociales »* du maire, M. Gilbert Morançay, P.C.

Ces élus avaient fait mardi soir 4 avril au cours d'une réunion à huis clos du conseil municipal, une déclaration dans laquelle ils précisaient que le conflit au sein de l'assemblée communale n'avait pas pour origine des désaccords politiques entre les deux partis de l'union de la gauche, mais qu'il se limitait à une question de personnes.

La fédération départementale du P.C. soutient M. Morançay. M. Maurice Bandier, secrétaire fédéral, juge *« très positive »* son action en tant que maire et en tant que militant, et il critique la décision des élus communistes, *« qui n'ont pas une appréciation correcte de la vie du parti »*.

En réponse aux reproches exprimés par les conseillers démissionnaires, M. Morançay, qui a estimé que *« tout peut et doit être fait pour conserver à Villers sa municipalité d'union de la gauche »*, s'est étonné qu'on ait pu qualifier sa gestion d'« antisociale » alors qu'il s'est opposé à plusieurs expulsions. Parmi ces dernières, figure celle de l'un de ses adjoints — qui n'a pas donné sa démission, — qui faisait l'objet d'une procédure pour défaut de paiement de loyer.

Le conflit qui éclate maintenant avait été précédé de plusieurs incidents qui avaient abouti à la démission de leurs fonctions de l'ensemble des adjoints. Le maire avait été contraint de reconstituer le bureau municipal avec trois nouveaux adjoints communistes, dont l'un vient de donner sa démission.

Une des raisons avancées pour expliquer la rupture de l'union municipale serait la rivalité qui aurait opposé, en 1977, lors de la constitution de la liste d'union de la gauche, la section communiste locale à celle de l'usine Pechiney-Ugine-Kuhlmann, installée sur le territoire communal, et dont un millier de salariés habitent Villers-Saint-Paul.

M. Morançay, choisi par la section locale, aurait été alors désigné aux dépens du candidat présenté par la section de l'usine P.U.K.

D'autre part, l'autorité de tutelle *n'a pas accepté le budget primitif* 1978 qui avait été voté à l'unanimité. Elle reproche notamment au conseil municipal sa décision d'augmenter de 30 % les dépenses de fonctionnement, et principalement la hausse de 62 % du chapitre consacré aux frais de gestion générale (dépenses non obligatoires), ainsi que la surabondance du personnel communal.

L'Humanité du 11 avril précise que, outre la fédération départementale, les deux sections communistes de Villers-Saint-Paul ont affirmé *« leur soutien complet »* à M. Morançay. Le quotidien communiste indique que le P.C. a proposé au P.S. *« la reconduction d'une liste d'union sur la base des accords de mars 1977 »*, en vue de l'élection partielle qui doit être organisée.

MAURICE LUBATTI.

M. FISZBIN : on ne peut pas parler d'une contestation de la stratégie du P.C.F.

M. Henri Fiszbin, premier secrétaire de la fédération de Paris du parti communiste, déclare, dans un entretien publié dans *l'Humanité* du 11 avril, à propos du débat en cours au sein du P.C.F. :

« Si la discussion est partie spontanément, les communistes n'attendent pas de directives pour commencer à discuter ; la manière dont le bureau politique a lancé le débat a grandement contribué à son caractère large et exceptionnel.

» Il est en effet sans précédent qu'un débat de cette importance débute sans qu'un texte de la direction soit soumis à la discussion. (...)

» Il y a certes, c'est bien connu, quelques communistes intellectuels ou non qui sont en désaccord avec le XXII° congrès. Certains même expriment publiquement ces désaccords alors qu'ils ne participent pas à la discussion dans le parti.

» Mais, le fait remarquable, c'est que, dans la discussion actuelle, se manifeste au contraire la volonté quasi unanime des communistes parisiens de surmonter les obstacles qui se dressent encore pour une assimilation et une mise en œuvre pleine et entière du XXII° congrès. On ne peut pas parler d'une contestation de la stratégie du parti car une telle contestation ne se manifeste pratiquement pas. »

M. Fiszbin explique toutefois que tous les communistes ne sont pas d'accord avec la manière dont le P.C.F. a conduit la campagne pour les élections législatives, il note que l'orientation en direction des plus pauvres est souvent remise en cause et il précise que de nombreuses questions tournent autour de *« la vie démocratique dans le parti »*.

● *M. Rémy Pontello*, membre du secrétariat national du Mouvement des jeunes radicaux de gauche, a annoncé, *lundi 10 avril*, qu'il donne sa démission du parti. M. Pontello motive sa décision *« par les divisions et querelles internes au sein du M.R.G. du fait de l'échec de l'union de la gauche »*. *« Il faut avoir le courage de dire tout haut ce que beaucoup de militants du M.R.G. pensent quant à notre alliance avec le parti communiste, jugé comme étant une alliance contre nature »*, conclut-il.

CORRESPONDANCE

Après l'article de M. Raymond Jean

A la suite de la publication dans le Monde *du 31 mars d'un article de M. Raymond Jean, écrivain, membre du comité de section du P.C.F. à Aix-en-Provence, M. Michel Barak, secrétaire d'une cellule du centre d'Aix de l'université de Provence, a adressé à M. Leroy, directeur de* l'Humanité, *une lettre dont il nous a transmis un double et dans laquelle il écrit notamment :*

Je suis très étonné de certains termes utilisés dans l'article de Roland Leroy, publié dans *l'Humanité* du 1er avril sous le titre « Le dépit ». En effet, un paragraphe de cet article assimile à la campagne qui se développe contre notre parti les articles que *« quelques communistes »* ont publiés dans *le Monde*, ce qui est un amalgame parfaitement inadmissible. (...)

Certes, il serait préférable que ce débat ait lieu dans notre journal, mais à qui la faute si le lieu de ce débat est pour le moment ailleurs ? Nombreux sont les communistes qui déplorent que notre *Humanité* ne joue pas son rôle en organisant le débat indispensable pour la préparation du comité central, parallèlement aux discussions qui se développent collectivement dans les organisations du parti et qui, les unes et les autres, ont le même souci, même si elles manifestent des divergences sur tel ou tel point.

Ces tribunes de discussion n'ont été organisées jusqu'ici que dans le cadre de la préparation des congrès ; mais là aussi on pourrait dire : *« La routine n'est pas de mise ! »*, et, vu la situation, innover en la matière dans le droit fil du XXII° congrès et de ses exigences. Quel retentissement dans l'opinion et dans le parti si notre *Humanité* devenait ainsi le lieu privilégié de la réflexion nécessaire !

Un liquidateur

Sous le titre « Notre département a désormais son Elleinstein », le bulletin *le Communiste des Bouches-du-Rhône*, publié par des oppositionnels du P.C.F., écrit : *« Raymond Jean fait partie de ceux qui se déguisent en oppositionnel et qui, à partir de faits qui provoquent l'interrogation ou le refus de nombreux militants, se prononcent pour de nouveaux abandons des principes et de la pratique communistes.*

» Raymond Jean met ses actes en accord avec ses idées. Il n'est guère de semaines où on ne retrouve sa signature aux côtés de celle d'Edmonde Charles-Roux, plus particulièrement au bas d'appels antisoviétiques (récente protestation contre la décision de l'U.R.S.S. au sujet de Rostropovitch). (...)

» Partant de l'idée qu'on a trop critiqué le P.S., et qu'on n'a pas assez capitulé, ou capitulé trop tard, ces liquidateurs trouvent le parti encore trop communiste, ils veulent l'entraîner plus loin dans les abandons faits avant, pendant et après le vingt-deuxième congrès, ils se prétendent les meilleurs dans l'application de ces abandons, ils font obstacle à une discussion sur des bases réellement communistes.

» Oui, il faut au parti une autre politique, mais dans le sens exactement opposé à celle préconisée — et appliquée — par des liquidateurs eurocommunistes tels que Raymond Jean et autres Elleinstein. »

Dans les cabinets ministériels

● **EDUCATION** : *M. Maurice* **Niveau, directeur du cabinet de M. Beullac.**

M. Maurice Niveau, recteur de l'académie de Lille, a été nommé directeur du cabinet de M. Christian Beullac, nouveau ministre de l'éducation.

[Né le 2 mars 1926 à Saint-Savin-sur-Gartempe (Vienne), M. Maurice Niveau est agrégé de droit et de sciences économiques (1953). De 1954 à 1957, il dirige le bureau de Londres de l'Institut de science économique appliquée. Après avoir dirigé pendant quelques mois le service des études économiques de la société Simca, il est nommé professeur à la chaire de droit international public de la faculté de Poitiers, dont il devient doyen en 1965. L'année suivante, il est nommé recteur de l'académie de Grenoble. Il conservera ce poste jusqu'en décembre 1975, date à laquelle il est nommé recteur de l'académie de Lille.]

● **INDUSTRIE : M. de Guillenchmidt, directeur du cabinet de M. Giraud.**

M. Michel de Guillenchmidt, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé directeur du cabinet du ministre de l'industrie, M. André Giraud.

[Né à Paris le 19 août 1941, M. de Guillenchmidt, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, entre au Conseil d'Etat en 1967. Il appartient comme chargé de mission, puis comme directeur, au cabinet de M. Michel Durafour, ministre du travail (28 mai 1974-25 août 1976) ; il est directeur adjoint lorsque M. Durafour assume les fonctions de ministre délégué chargé de l'économie et des finances (27 août 1976-28 mars 1977). M. de Guillenchmidt est conseiller municipal de Blois depuis 1971. Il a été conseiller général du canton de Blois-IV de 1973 à 1976.]

● **CULTURE ET COMMUNICATION : M. Bertrand Eveno, directeur du cabinet de M. Lecat.**

M. Bertrand Eveno, inspecteur des finances, est nommé directeur du cabinet de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication.

[Né le 28 juillet 1944 à Egletons (Corrèze), M. Eveno est licencié en droit, diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales et de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1971-1973). Inspecteur des finances, il a participé à la rédaction du rapport Nora sur l'amélioration de l'habitat ancien, en 1975, avant d'être, l'année suivante, rapporteur auprès de la commission Guichard sur le développement des responsabilités locales (dont M. Lecat était rapporteur général). Depuis septembre 1977, il était conseiller technique au cabinet de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la Sécurité sociale.]

● **JUSTICE**

Au cabinet de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, M. Jean Cabannes, conseiller à la Cour de cassation, conserve ses fonctions de directeur du cabinet.

● **SANTE ET FAMILLE**

Au cabinet de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, MM. Dominique Le Vert, directeur du cabinet, et Jean Legrain, chef de cabinet, conservent leurs fonctions.

● **INTERIEUR**

Au cabinet de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, MM. Jean Paolini, directeur du cabinet ; Jean-Pierre Richer, chef de cabinet ; Claude Gueant, Pierre Parisot, *Philippe* Toussaint, conseillers techniques ; Mme Chantal Brunel, conseiller technique chargé des relations avec le Parlement, et M. Gérard Berger, conseiller technique chargé de l'information, conservent leurs *fonctions*.

M. Bernard Prades, qui occupait les fonctions de conseiller technique, est nommé directeur adjoint du cabinet.

● **UNIVERSITES**

Au cabinet de Mme Saunier-Seïté, ministre des universités, MM. Pierre Tabatoni, directeur du cabinet, Marcel Smets, chef de cabinet, Daniel Laurent, chargé de mission, conservent leurs *fonctions*.

MM. Guy Dutreix et Paul-François Bursaux, qui étaient conseillers techniques, sont nommés chargés de mission.

RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans notre numéro du 8 avril (page 12), M. Pierre-Bernard Reymond n'est pas maire de Gap. L'ancien secrétaire d'Etat au budget est premier adjoint au maire de cette ville, M. Bernard Givaudan (mod. maj.).

DÉFENSE

DEUX POINTS DE VUE

Le triomphe des thanatocrates

par ROGER GODEMENT (*)

INTERROGÉ au salon du Bourget de 1973 sur la *Note de réflexion sur le commerce des armes* de l'épiscopat, M. Hugues de l'Estoile, alors directeur des affaires internationales à la Délégation ministérielle pour l'armement (D. M. A.), avait déclaré : « *Je n'accorde aucune importance à cette prise de position. Elle m'a pris sept minutes à lire. C'est dire qu'elle ne contient pas grand-chose.* » On pourrait se livrer aux mêmes commentaires méprisants sur *Les marchands d'illusions*. Malheureusement, les auteurs de ce texte ne se bornent pas à des déclarations ; ils passent leur vie à diriger *le business français de l'armement*. Plaçons-nous donc sur leur propre terrain.

1) On nous dit que pour amortir le coût élevé des recherches nécessitées par les armes perfectionnées, il faut de grandes séries de production que n'assurent pas les seules commandes françaises.

Cet argument n'est pas (ou pas encore ?) appliqué aux armes dont la mise au point est, de loin, la plus coûteuse : les armes A et H, les sous-marins nucléaires lance-missiles et les fusées du plateau d'Albion. A quand des exportations dans ce secteur pour récupérer le coût des études préliminaires ?

Lamentable

A l'inverse, M. Dassault avait, au 1er octobre 1977, vendu quinze cents exemplaires du Mirage-III, dont quatre cent soixante-quinze à ses chers compatriotes et à leurs dames, celles qui apprennent la littérature et les langues étrangères dans les églises de campagne sauvées par l'illustre *avionneur*. Or le syndicat patronal de l'aéronautique expliquait, il y a déjà quelque temps (*le Monde* du 20 mars 1976) que les exportations de cet appareil avaient à elles seules, fin 1974, déjà remboursé cinquante fois le coût des études, du développement et même de l'industrialisation préliminaires à sa fabrication (coût d'ailleurs avancé presque entièrement par l'Etat — M. Dassault, on le comprend, se borne à encaisser les bénéfices, ce qui en fait, curieusement, l'un des hommes les plus riches du monde libre : 1 milliard de dollars ?). N'aurait-on pu se contenter de les rembourser dix ou vingt fois grâce aux seules commandes françaises ?

2) On nous dit aussi que « *sans exportations, pas d'industries d'armement viables — car nos coûts de production seraient rapidement prohibitifs — donc pas de politique de défense indépendante* ».

Il y aura sûrement des gens pour penser que cet argument, loin de parler en faveur des exportations d'armes, met en évidence l'une des conséquences les plus lamentables de la politique de défense soi-disant indépendante de la France. Que penser en effet de celle-ci, si nous ne pouvons en supporter le poids sans inonder le tiers-monde des produits les plus propres à assurer sa ruine économique et à le conduire aux affrontements les plus destructeurs ?

L'argument, au surplus, est sûrement faux. Avant 1970, notre industrie d'armement et notre défense « *indépendante* » *ne s'écroulaient ni* l'une ni l'autre malgré des exportations d'armes limitées à 2 ou 3 milliards par an. Nous en livrons aujourd'hui 12 à 15 milliards par an. La seule industrie aéronautique a enregistré *23 milliards de commandes* étrangères en 1977, aux trois quarts militaires. A qui fera-t-on croire que ce type de croissance est indispensable à la survie de nos industries d'armement ?

3) Il paraît aussi que « *les commandes d'armement à l'exportation représentent près de la moitié de nos importations de pétrole* ».

Pourquoi rapprocher les ventes *d'armes des importations de pétrole* plutôt que de celles de bois exotiques, de charbon, d'ordinateurs, de coton, de whisky ou de pornographie ? Pourquoi insinuer que les importations de pétrole (50 milliards) sont payées par les exportations d'armes (12 milliards effectivement livrés en 1976 d'après le rapport Honnet sur le budget militaire pour 1978) plutôt que par celles d'automobiles, de produits chimiques de blé, de textiles ou de vins ? Les exportations représentaient en 1976 une valeur totale de l'ordre de 250 milliards.

Barbare

Militarisée à 80 % et responsable *de plus de la moitié des ventes d'armes* (des trois quarts si on lui adjoint l'électronique indispensable), l'industrie aéronautique emploie depuis vingt ans entre 20 % et 30 % des crédits et ingénieurs de recherche de *toute l'industrie française, sans pour autant en représenter*, en emplois et chiffre d'affaires, plus de 3 % à 4 %. Au lieu de concentrer un tel potentiel intellectuel et financier (80 % de l'aide gouvernementale à l'innovation industrielle va dans ce secteur) dans une branche qui, depuis soixante-dix ans qu'elle existe, n'a pu survivre qu'en se consacrant essentiellement à la production des armes les plus barbares, ne serait-il pas possible, *pour « couvrir près de la moitié de nos importations de pétrole »*, d'acquérir dans des secteurs industriels moins sinistres une avance technologique qui nous vaudrait, à l'exportation, d'aussi grands succès que les hélicoptères de chasse à l'homme pour le Brésil ? Les bureaux d'études de l'aéronautique sont-ils irrécupérables ?

4) On nous dit que de nombreux *pays du tiers-monde et de jeunes* Etats ont comme nous le souci de leur sécurité, le droit de posséder une armée moderne, et que nous n'avons pas davantage celui de leur refuser des armes que du matériel *d'industrialisation, par exemple.*

Si telle est la doctrine officielle, on risque d'avoir à leur fournir aussi, *s'ils l'exigent, des armes A et H* et ce qui les transporte. De quel droit leur refuserions-nous des systèmes d'armes que nous proclamons être rigoureusement indispensables à notre sécurité et à notre indépendance nationale ? Y a-t-il une loi pour la France et une autre pour le Pakistan ? L'U.R.S.S. menace-t-elle davantage la France que l'Iran ?

On peut d'autre part sourire à l'idée que l'indépendance et la sécurité d'Etats aussi dangereusement menacés que l'Equateur, le Maroc ou l'Irak auraient pu nécessiter, en 1977, l'achat de dix-huit, vingt-cinq et trente-six Mirage F-1 volant à Mach 2.

Le cas de l'Iran a fait l'objet d'une enquête du Sénat américain, mentionnée par *Eric Rouleau (le Monde* du 4 octobre 1976). Ce pays a décidé de devenir en quelques années « *la cinquième puissance militaire du monde* » ; il a acheté aux seuls Etats-Unis, entre 1971 et 1976, environ 10 milliards de dollars d'armes. Les sénateurs américains n'ont trouvé que quatre motifs à cette politique : *a)* flatter l'armée iranienne ; *b)* rehausser le prestige international de l'Iran ; *c)* interdire les révolutions dans les pays voisins ; *d)* résister à d'éventuels mouvements séparatistes. Nous sommes assez loin des théories de Frevent...

5) Il paraît que, si nous ne vendons *pas d'armes, la clientèle ira se fournir ailleurs*. C'est exact. Si la Turquie interdit la culture du pavot, les marchands d'héroïne s'adressent à ses concurrents.

6) Enfin, il y a l'argument « *protection de l'emploi* », que la C.G.T. agite d'ailleurs autant que la D.M.A. — bel exemple de convergence.

L'emploi ne justifie pas n'importe quoi. Lorsqu'on a supprimé les camps nazis, il a fallu faire face à de sacrés problèmes de reconversion de la main-d'œuvre. Privés ou nationalisés, les Mirage, les engins Matra et les hélicoptères militaires de la SNIAS tuent — c'est leur seule justification. Une industrie qui ne peut assurer le « plein emploi » sans fabriquer ce genre de produits est une industrie pourrie.

Derrière tous ces arguments se cache sans doute une réalité beaucoup *plus simple*, que M. Robert Galley a dévoilée un jour en parlant de notre « *fonds de commerce militaire* ». Pour l'Etat comme pour nos industries d'armement, publiques et privées, il y a gros à gagner sur un *marché international de la mort* mécanique en pleine croissance. On ne court pas *le risque de s'y retrouver* à la tête d'un monstre invendable comme le Concorde — quinze fois le scandale de La Villette, — parce que *ni l'industrie ni le commerce* des armes n'obéissent aux critères de rentabilité usuels.

Alors, on vend. On vend, sans doute à la Lockheed, à tous les clients présentant l'apparence d'honorables dirigeants de pays appartenant de préférence au monde libre, car il n'a bien sûr jamais été question d'armer les pauvres bougres qui se battent pour se libérer. Charbonnier est maître chez lui.

La France aura ainsi fourni au monde, depuis 1939, quatre exemples particulièrement édifiants : celui de l'effondrement (ou de la complicité) devant l'attaque nazie, celui d'une répression *coloniale fondée* sur des méthodes qui ne sont pas sans rapport avec le point précédent, l'exemple de la prolifération des armes nucléaires sous le prétexte, universellement valable, d'indépendance et de sécurité nationales, enfin celui de l'exportation à des fins commerciales de quantités massives d'armements vers les pays les plus pauvres ou les plus réactionnaires de la planète.

On comprend facilement, dans ces conditions, que ni les membres du *groupe Frevent* ni leurs chefs politiques ne s'estiment en mesure de donner à leurs clients des leçons de morale politique, qui seraient de *nature à provoquer des éclats de* rire gênants. Souhaitons-leur quand même de mourir dans leur lit, avec de solides confesseurs pour les aider à franchir le Styx.

(*) Professeur de mathématiques à l'université Paris-VII.

LA DÉSESCALADE VA-T-ELLE COMMENCER ?

par DOMINIQUE HALÉVY (*)

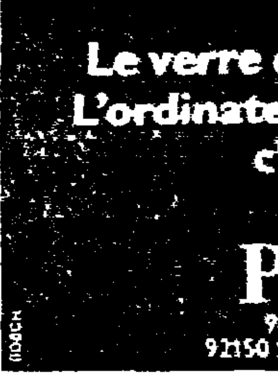
MALGRE de formidables pressions, le président Carter n'a pas donné l'ordre de fabriquer la bombe à neutrons. C'est un événement majeur, sans doute capital pour l'avenir de la désescalade des armements. C'est une grande bonne nouvelle dans un *monde où il y en a peu*.

Cette arme bouleverserait l'équilibre de la terreur fondé sur l'absurdité de destructions énormes. Elle réhabiliterait décisivement l'action militaire *pour s'emparer*. On a cherché à nous faire croire qu'elle n'aurait *qu'une vocation : paralyser des* chars, alors qu'elle serait l'arme idéale de toutes les guerres, et en particulier des guerres intérieures. Mater par l'anéantissement humain un quartier révolté, nettoyer de toute *vie un îlot de contestation, passer* un maquis à la bombe à neutrons, puis prendre possession de ces territoires presque intacts où il n'y aurait plus qu'une corvée de cadavres à dégager, c'est l'affaire de *l'arme à neutrons. Imaginer M. Pinochet* pacifiant son Chili, M. Hitler exterminant ses juifs, au moyen de cette arme, n'importe quel dictateur armé de *l'arme neutronique* réglant son compte à toute opposition, c'est dans *la logique absolue de la dissémination* neutronique qui ne manquerait *pas* de succéder à la dissémination nucléaire.

En refusant — sous réserve de percées décisives dans la désescalade — *l'arme nouvelle, le président* Carter marque qu'il a compris le risque terrible pour l'humanité qu'il y aurait à accepter toute arme de mort simplement parce que des techniciens et des hommes de science la proposent. C'est ce qu'on a fait jusqu'à présent, avec pour résultat la panoplie sinistre de meurtre et de destruction qui nous submerge. Il est également bien placé *pour* mesurer l'angoissante difficulté de réduire la démesure des menaces actuellement suspendues au-dessus de nos têtes. Il sait que le *temps est compté*. Il sait aussi que, dans une situation d'équilibre instable, la menace de le rompre est plus opérante, pour contraindre le vis-à-vis aux premiers désamorçages, qu'un accroissement bien réel d'intensité dans l'affrontement. Et, dans le cas de la bombe à neutrons, ce n'est *pas* l'intensité mais la nature *même* de l'équilibre de la terreur *qui* serait en jeu.

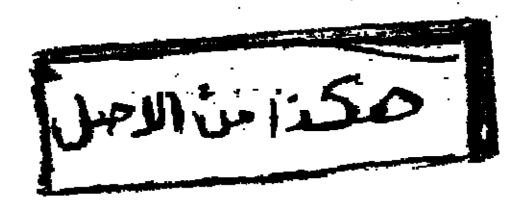
Remercions-le d'avoir su, *face aux* pressions écrasantes, *hésiter*, et le montrer, et le faire savoir. Est-ce vraiment à des journalistes qu'il revenait *de pousser à la roue et de crier à l'incompétence d'un homme aussi* chargé de responsabilité, comme si l'on détenait un jugement *plus ferme* et une *information plus sûre*, et un sang-froid moral d'acier qui manqueraient *gravement à celui qui sait* dire non ? Il y a des éditoriaux qui font mal. Ou qu'on *ne se formalise* plus de l'effrayante allégresse avec laquelle les Etats se lancent dans des bains de sang. Il faut savoir *choisir*.

(*) Auteur de *Contre la bombe*.









APRÈS LA MORT DU BARON BRACHT

Les polices belges prises de court

Anvers. — Sans doute y a-t-il quelque ruse de la part de M. Julian van Hoeylandt, procureur du roi à Anvers, lorsqu'il prétend, comme il l'a fait lundi 1 0avril au cours d'une conférence de presse, que la police judiciaire belge ne possède « ni trace ni indication » sur les ravisseurs et assassins du baron Charles-Victor Bracht. Sans doute. Peut-être M. Hoeyland mêle-t-il à la ruse quelque obligation de réserve propre à sa fonction quand il ne sait trop quel chiffre avancer — 50, 60 ou 70 millions de francs belges ? — pour préciser le montant de la rançon exigée par les mêmes ravisseurs. Peut-être. A ce régime peut-être faut-il aussi classer dans le registre de l'ironie l'affirmation d'un enquêteur lorsqu'il précise qu'aucun appel téléphonique des ravisseurs n'a pu être localisé, qu'aucun, au surplus, n'a été enregistré ! De l'ironie ? Pourquoi pas ?

De notre envoyé spécial

Pourtant, à y regarder de près, cette ironie et cette ruse-là pourraient fort bien n'être que de pâles exorcismes, baume de fortune pour les polices du royaume prises de court par une industrie du rapt naissante. La police belge a dû faire face, pour la première fois, en cette affaire, à l'enlèvement d'une « personnalité ». Une police belge qui n'a ni la « grande expérience » des policiers italiens, ni la technologie du Bundeskriminal Amt ouest-allemand, ni la doctrine de fermeté adoptée par la police française.

Les caméras de la télévision, au cours du journal 1 de la radio-télévision belge, lundi 10 avril à 19 h. 30, ont longuement fouillé les bois de la petite localité d'Oelegem, située à une vingtaine de kilomètres à l'est d'Anvers, puis l'œil de l'une d'elles s'est posé sur un étang à la rive ourlée d'immondices. C'est là, a indiqué le journaliste, qu'après de longues recherche le corps du baron a été retrouvé sous un tas de détritus. A ce moment du journal, soudain projetée sur des millions de petits écrans, une « Madame-tout-le-monde » belge a livré son sentiment sur ce qu'on appelle ici l'« *affaire Bracht* », « *Cela donne froid dans le dos* », a-t-elle dit.

Cette déclaration, ce premier cliché, donnait alors l'exacte mesure des sentiments de l'opinion publique belge, confrontée pour la première fois à l'issue dramatique d'un enlèvement. Car le passé de la Belgique en matière de rapts est bref. Peut-on dire heureux ? En 1974, la fille d'un diamantaire d'Anvers est enlevée et libérée en échange d'une rançon de pierres précieuses. Les ravisseurs sont interpellés à la frontière hollandaise. En 1976, c'est la fille d'un industriel, M. Berbers, qui est kidnapée. Même schéma. L'enfant est libéré contre rançon, et les kidnappeurs arrêtés. Peu après, un enfant de deux ans, le petit Bonnet, sera lui aussi enlevé et rendu. Jusqu'au 13 janvier 1978 donc, une poignée d'enlèvements. Point commun : les enfants en sont la seule monnaie d'échange et le *happy end* l'unique issue. Vrai, la police belge coule des jours sans histoire.

Le 13 janvier dernier marque un point de rupture dans cette brève histoire du rapt. Ce jour-là, un adulte, l'employé d'un diamantaire d'Anvers, est enlevé. La rançon demandée s'élève à 15 millions de francs belges. Là encore les pourparlers aboutiront. Le rapt semble décidément être une industrie sans « casse ».

Ni doctrine ni jurisprudence

Les autorités belges ne se sont pas tracées une ligne de conduite en matière d'enlèvements. Chaque procureur du roi, au coup par coup, définit son attitude. Fermeté ici, souplesse là. L'Italie, Dieu merci !, est loin. Ainsi le seul devoir des autorités judiciaires est de tout mettre en œuvre pour trouver les coupables. Pour ces derniers, l'article 347 *bis* du code pénal, inséré le 2 juillet 1975, intitulé : « *Des crimes relatifs à la prise d'otages* », prévoit une peine de quinze à vingt ans de travaux forcés « *si, dans les cinq jours de l'enlèvement, la personne prise en otage a été libérée volontairement* ». La peine de mort est prévue au cas où l'otage est atteint d'une *maladie incurable* ou d'une *incapacité permanente physique, psychique*, ou s'il a subi des tortures physiques, enfin, s'il est mort.

C'est sur cette toile de fond, alors que la justice ne possède encore ni doctrine ni jurisprudence, que s'est déroulée l'« affaire Bracht ». Quelques appels téléphoniques très rapides, donnés par un mystérieux « D », dans un anglais d'« employé du port », l'envoi, le 8 mars, de la montre et des clés du baron, seront les seuls signes des ravisseurs. Ou presque. Vingt-six jours après l'enlèvement, un correspondant anonyme annoncera en effet au quotidien *Gazet von Antwerpen* : « *Le baron Bracht est mort. Il a été abattu. Avertissez immédiatement la police. C'est important.* » Le 9 avril, un correspondant indiquera à M. Théo Bracht, fils de l'industriel, les moyens de découvrir le corps de son père...

A quelle date, comment le baron a-t-il trouvé la mort ? Prudent serviteur de la loi, le procureur du roi répond que « *tout ce qui touche à l'autopsie fait partie de l'enquête* ». Motus et bouche cousue donc. Les résultats de l'autopsie pratiquée par le professeur Christian Hänsch resteront dans un dossier, comme les rares éléments glanés durant les trente-quatre jours d'enquête.

Les enquêteurs auraient-ils été les spectateurs impuissants d'un enlèvement dramatique ? C'est une conclusion pour le moins logique : « *Je suppose que la famille était prête à payer la rançon. Elle aurait payé mais elle n'a jamais eu aucune preuve que le baron était en vie* », a indiqué M. Hoeylandt, procureur du roi à Anvers.

La police s'attendait, en fait, à ce que les ravisseurs se conduisent comme à l'accoutumée. Peut-on pour autant dire, après la mort du baron, qu'ils ont rompu leur contrat ? Peut-on dire que la police a respecté le sien ?

LAURENT GREILSAMER.



JUSTICE

Faits et jugements

Le bon sens et la mesure.

M. Gérard Furnon, industriel à Saint-Christol-les-Alès (Gard) et président de l'Union des Français de bon sens (U.F.B.S.), a-t-il injurié M. Marcel Caille, secrétaire confédéral de la C.G.T. et auteur de plusieurs livres, dont *les Truands du patronat*, en écrivant dans le quotidien *le Méridional* du 13 juillet 1977 que ce syndicaliste faisait partie « *de l'équipe des bandits du syndicalisme politisé* » ? La dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, présidée par M. Jacques Hennion, s'est donné jusqu'au 8 mai pour trancher cette question qu'elle examinait lundi 10 avril. Les juges diront notamment, à cette date, si les propos aigres-doux de M. Furnon ont excédé les limites d'une polémique qui fut souvent plus que vive et si l'on peut considérer qu'en parlant de « *bandits* » ce dernier n'a fait que rendre à M. Caille la monnaie de ses « *truands* ».

● *M. Jean Ory, procureur à Draguignan*, a déclaré que le tribunal de la ville était incompétent pour recevoir la plainte des familles des trois soldats morts au cours des manœuvres militaires « Rhône 77 », le 17 juin 1977 Ces soldats, deux appelés et un engagé du 3e régiment d'infanterie de marine de Carcassonne, s'étaient noyés lors d'un passage à gué de la Durance. M. Ory a précisé que ce genre d'affaire relève du tribunal des forces armées et que, sous réserve des dispositions de l'article 698 du code de procédure pénale — « *crimes et délits contre la sûreté de l'Etat* », — les tribunaux des forces armées connaissent en temps de paix des infractions d'ordre militaire. — *(Corresp.)*

● *Hold-up à Pontoise.* — Trois individus armés se sont fait remettre, *lundi 10 avril en début* d'après-midi, une somme de 650 000 F par le receveur de la poste principale de Pontoise (Val-d'Oise), 1, rue Victor-Hugo. Pour parvenir jusqu'à son bureau, les trois malfaiteurs, qui étaient entrés par la porte réservée au public, avaient affirmé au personnel appartenir à la police.

● *Grève de la faim contre l'expulsion de M. Smihi.* — Mme Latifa Smihi a entamé, le 4 avril dernier, à la Bourse du travail de Gennevilliers, une grève de la faim pour protester contre l'expulsion, le 29 octobe 1977, de son mari, M. Saïd Smihi, ancien secrétaire fédéral de l'Union des étudiants marocains en France (*le Monde* du 2 novembre 1977) et « *pour exprimer son refus contre toutes les expulsions d'immigrés* ». L'association des Marocains en France, le comité pour le retour de Saïd Smihi et diverses organisations locales demandent l'annulation de cette expulsion.

JUSTICE RAPIDE A VERSAILLES

Un procès en appel six jours après la première instance

La cour d'appel de Versailles devait examiner, dès mercredi 12 avril, le dossier de Mme Nicole Torrès, la nourrice de Houdan (Yvelines) condamnée à un an d'emprisonnement le 6 avril dernier par la sixième chambre du tribunal correctionnel de Versailles, présidée par M. Pierre Doriot (*le Monde* daté 9-10 avril). Poursuivie sur citation directe pour non-représentation d'enfants, Mme Torrès a été accusée d'avoir voulu soustraire à l'amour de leur mère, Mme Persa Théofilakis, les deux enfants dont elle avait la garde.

A la prison de Versailles, où elle a été conduite dès le prononcé de la sanction, Mme Torrès, selon ses défenseurs, se trouve toujours dans un état de découragement si grand qu'elle continue de refuser toute nourriture.

A la demande du parquet général de la cour d'appel, la procédure a été mise en état dans les plus brefs délais, au cours du week-end dernier, pour permettre une révision exceptionnellement rapide du procès. Dans les milieux judiciaires on reconnaît volontiers que cette précipitation est à la mesure de « la surprise » provoquée par le jugement rendu en première instance et surtout par l'arrestation à l'audience de Mme Torrès, la nourrice, dont le principal défaut semble être l'amour que lui portent les deux adolescentes, Marie-Charikle et Alexandra, âgées respectivement de seize et quatorze ans, dont elle a la garde depuis huit ans. — D. R.

Le fait du prince

M. Pierre Doriot, quarante-huit ans, troisième vice-président du tribunal correctionnel de Versailles, aime convier sa famille à assister aux audiences, où il distribue allègrement peines de prison et lourdes amendes. M. Doriot est investi d'un pouvoir et il en use, quitte à user, en même temps, ses nerfs. Même les gendarmes, dont les déclarations sont systématiquement mises en doute, l'ont appris à leurs dépens. A tel point que, dernièrement, la direction de la gendarmerie est intervenue à un niveau élevé pour que cesse la suspicion sur tout travail de gendarmes.

Malheur aux justiciables qui se retrouvent sur les bancs de la correctionnelle le jour où le président Doriot a ses humeurs. Les avocats le savent, et s'arrangent, quand ils le peuvent, pour faire renvoyer leurs affaires. Mme Nicole Torrès n'a pas eu cette chance, puisqu'elle a été condamnée à un an d'emprisonnement ferme pour non-représentation d'enfants, par le président Doriot, assisté .. par Mme Josette Thépot, ancien avocat, âgée de cinquante-cinq ans, premier juge au tribunal de Versailles, et Mme Françoise Ouvray-Marais, âgée de trente-trois ans. — M. B.-R.

Un faux « testament » de Jean-Paul Sartre

De notre correspondant

Rome. — M. Jean-Paul Sartre a demandé la saisie d'un livre intitulé « Mon testament politique », publié à Catane (Sicile), et qui lui est faussement attribué. Mais les cinq mille exemplaires de cet ouvrage, diffusé par les Editions Anarchismo, semblent avoir déjà été vendus.

Il s'agit d'un pamphlet d'une quarantaine de pages, traduit du français, portant la mention suivante : « Editions Gare à l'explosion, Paris, 1977 ». Les anarchistes de Catane affirment avoir reçu le texte de « camarades parisiens ». Ils l'ont publié sans vérification.

La dédicace de l'auteur est pourtant aussi curieuse que le titre : « A mes chers amis anarchistes injustement dépréciés par moi et à la mémoire de mon ami Camus. »

Quant au texte lui-même, il n'aurait dû tromper aucun des lecteurs de Sartre. « Tuer et dépouiller un bourgeois de son or ne signifie pas tuer et dépouiller un homme mais abattre une bête féroce et la dépouiller de sa fourrure », y lit-on par exemple. C'est un grossier mélange de textes du siècle dernier, enrichis de références à MM. Mitterrand, Marchais et Giscard d'Estaing.

M. Antonio Marazzita, l'avocat romain chargé par le philosophe d'éclaircir cette affaire, nous a déclaré : « Sartre ne veut mettre en route aucune procédure pénale qui irait à l'encontre de ses propres convictions. Je renoncerais même à la saisie s'il était établi que l'ouvrage est épuisé et qu'il ne sera pas réédité. »

R. S.

SOCIÉTÉ

UN FILM SUR LES DÉVIANTS

« Comme les anges déchus de la planète Saint-Michel »

Où sont donc ces enfants des années 60, ces illuminés paisibles, qui vivaient, confortables, de « *hasch* », de « *peace and love* et d'écologie ? Où sont ces adolescents des *high middle classes*, étalant une marginalité raisonnable, une exclusion temporaire ? Où sont passés les hippies de l'âge d'or ?

Jean Schmidt, cinéaste, s'est promené dans les rues de Paris et aussi plus loin, dans les banlieues, au fond des chantiers. Sur les murs, il a lu d'étranges interpellations : « *Ici, l'entrée est gratuite, mais pour le billet de sortie, cherche pas, mec... y z-en vendent plus.* » Il a rencontré des exclus « à perpète », chômeurs avant d'avoir trouvé *du travail, morts avant d'avoir* vécu. En quelques années, une névrose opaque a succédé à une névrose guillerette. L'Europe *aurait-elle mangé son pain* blanc ?

Jean Schmidt, qui filme souvent les enfants, est timide. Il sait être discret. Aucun discours idéologique sur les pinks ou sur les autonomes ne masque ici le *désarroi*, la *nostalgie*. Aucun *travelling* sur le béton ne vient jeter artificiellement le trouble.

Il y a justement Flavio le farouche, qui ne croit plus qu'en la violence « *dans ce monde engendré par la violence* ». Il y a Yann « la défonce », en perpétuel état de manque, prêt à tout pour un billet de 10 F et *qui plonge à Fresnes pour survivre*. Il y a aussi Alain et Denis, ces jumeaux de vingt ans, surnommés « 37°2 et 37°4 », toujours entre l'hôpital et la prison, le diabète et l'éther, incapables de vivre l'un sans l'autre, l'un après l'autre. Cet univers de la rue reste étrangement masculin.

En les suivant, eux et d'autres, sur la pointe des pieds, Jean Schmidt a découvert « *une face cachée de la planète* », tout près de la fontaine Saint-Michel, l'endroit « *où Dieu a oublié de tirer la chaîne* », et *où, d'après l'intelligentsia*, « *il ne se passerait plus rien...* ».

Un fil de liseron, très ténu, mais couleur d'espérance, traverse ces images. Une poignée de ces assistés à vie veulent se prendre en main ; ainsi, ils s'engagent aux côtés des habitants de l'impasse Saint-Sébastien, à Paris, dans une occupation de chantiers de trente-trois jours, et font triompher les droits des habitants. De même, avec l'aide d'éducateurs, ils lancent Altenrative, une coopérative de travail temporaire autogérée par les jeunes en difficulté. Cette part d'utopie fait vivre ces jeunes au moins jusqu'au *lendemain*, *jusqu'au* prochain « *passage à l'acte* », jusqu'à ce que revienne « *la haine envers soi-même* ».

Ceux-là même, que l'on voit dans ce film, on pourrait les rencontrer au coin d'une rue sombre, « *prêts à tout* », à l'arnaque, au braquage, à l'embrouille. Or, là, leur est donné l'occasion de parler, de dire leur peur d'être heureux et à nous — si du moins la télévision française diffuse ce film — de les écouter, sans peur de leur *peur*.

NICOLAS BEAU.

★ Le film de Jean Schmidt, *Comme les anges déchus de la planète Saint-Michel*, passera au Centre Beaubourg le dimanche 30 avril.

PUBLIÉ PAR LES CLAJ

Un manifeste de la jeunesse populaire

Soixante pages « *pour changer la vie et changer la société* ». C'est ainsi que se présente le *Manifeste de la jeunesse populaire* que publient les clubs de loisirs et d'action de la jeunesse (CLAJ). Ecrit par un « collectif » de jeunes ouvriers et ouvrières, ce manifeste n'est, au dire de ses auteurs, « *ni une nouvelle bible ni un programme* », mais un guide « *pour servir de ciment aux luttes de la jeunesse* ». On y trouve de nombreux témoignages et propositions sur l'énergie nucléaire et ses dangers, les cultures régionales, les loisirs, mais surtout sur les conditions de travail. Parce qu'il met davantage l'accent sur l'expérience vécue que sur l'analyse abstraite, ce manifeste, en forme de tranches de vie, mérite que s'y arrêtent tous ceux qui ne veulent pas se contenter de clichés sur la jeunesse ouvrière en 1978 et ses aspirations.

★ *Manifeste de la jeunesse populaire*, CLAJ, 69, rue Condorcet, 75009 Paris tél. 878-59-46. Prix : 10 F.

● *Mme Simone Veil*, ministre de la santé et de la *famille*, a reçu, lundi 10 avril à l'université d'Uppsala (Suède), le prix Monismanie « *pour l'œuvre de réformes qu'elle a entreprise dans le domaine social et pour son action en faveur de l'émancipation de la femme* ». Répondant à M. Torgny Segerstedt, recteur de l'université, Mme Veil a déclaré que le jury avait sans doute voulu souligner la part qu'elle avait prise « *à l'élaboration et à la mise en œuvre en France des lois sur la contraception et l'interruption de grossesse* ».

A leur congrès de Montpellier

LES FOYERS RURAUX VEULENT MAINTENIR UNE VIE CULTURELLE DANS LES VILLAGES

Montpellier. — *La Fédération nationale des foyers ruraux de France (F.N.F.R.F.), qui compte mille deux cents associations, dont cent quinze dans l'Hérault, a consacré du 9 au 10 avril, à Montpellier, son congrès national au « maintien des services publics en milieu rural ».*

M. Jean Grelet, directeur départemental de l'agriculture, a fait remarquer que depuis trois ans il n'y avait plus de suppression de services publics dans les communes rurales de l'Hérault. Mais le service public doit être complété par un ensemble cohérent d'animation. La vie culturelle, reflet de la vie tout court, ne peut exister d'elle-même dans les zones désertées ou endormies par *l'abandon des jeunes*. *Elle* doit être maintenue et soutenue. Les foyers ruraux sont par excellence, ont estimé les congressistes, à la base de ce maintien et, par conséquent, de la vie même dans les communes rurales.

Dans certains cas, il ne s'agit pas seulement d'animer, mais de revitaliser et de maintenir une vie professionnelle au village. Une expérience en ce sens a été menée à Sollacaro, *commune de sept cents* habitants, en Corse-du-Sud, où existait une tradition de vannerie en voie de disparition. Le foyer rural a suscité la création d'un atelier de vanniers appuyée sur une formation professionnelle.

M. Joseph Trilles, président de la F.N.F.R.F., a insisté sur la nécessité d'obtenir une parité culturelle entre le milieu rural et le milieu urbain. « *La culture française*, a-t-il déclaré, *est l'amalgame de ses cultures populaires.* » En outre, il convient de redonner à la vie associative et aux bénévoles « *la place et la considération qui leur reviennent* ». Dans la résolution finale, les congressistes ont insisté sur la priorité à donner à la formation et au développement harmonieux en milieu rural. — R. B.

★ F.N.F.R.F., 90, rue de Javel, 75015 Paris. Tél. : 578-01-78.

ÉDUCATION

LES DÉFICIENTS VISUELS DE L'ÉCOLE DE VILLEURBANNE S'OPPOSENT AU TRANSFERT DE LEUR ÉTABLISSEMENT

LA PEUR DU GHETTO

De notre correspondant régional

Lyon. — Les élèves de l'Ecole nationale d'éducation spéciale pour déficients visuels de Villeurbanne — l'une des quatre écoles nationalisées dépendant du ministère de l'éducation et la seule située au sud d'une ligne Brest-Strasbourg, puisque deux sont à Paris et une à Lille, — protestent contre le projet de reconstruction de leur établissement à Meyzieu, dans la banlieue est de Lyon. Ils ne veulent pas être « parqués » dans un ghetto, quelque part entre une zone industrielle et la future troisième piste de l'aéroport international de Satolas. *Ce refus, ce sont les plus* âgés des deux cent quarante élèves et soixante anciens de l'école, soutenus par une dizaine d'associations *de handicapés de la région Rhône*-Alpes qui l'ont exprimé récemment au cours d'une conférence de presse.

L'école, créée en 1882, municipalisée en 1914, nationalisée en 1972, groupe actuellement, sur un terrain de moins d'un hectare et demi, deux cent quarante élèves, pensionnaires pour la plupart, répartis en classes primaires, secondaires du premier cycle et techniques.

Nul, dans l'établissement, ne conteste que l'exiguïté et la vétusté des locaux nécessitent une rénovation totale. Les normes *ministérielles* imposent un terrain de 3 hectares *minimum*. La communauté urbaine en possédait précisément un, d'une superficie de 3,5 hectares, à Meyzieu, que des handicapés moteurs avaient refusé précédemment à cause de son éloignement. La communauté urbaine le propose au ministère de l'éducation, réduisant d'autant le coût de l'opération.

« *Qu'on nous comprenne bien*, disent les déficients visuels, *le point fondamental qui justifierait à lui seul notre refus est le caractère ségrégatif de cette mesure. Transférer l'école à Meyzieu, c'est encore une fois regrouper à la périphérie toute une catégorie de personnes vivant en vase clos, avec toutes les conséquences que cela implique : habitude de la dépendance, formation d'un certain type d'habitudes, tendance aux contacts exclusifs avec des personnes du même handicap, peur de la vie en société, sentiment d'infériorité dans la vie professionnelle et affective.* »

Peu leur importe — même si cela part d'un bon sentiment — que le projet propose une nouvelle école confortable, avec des murs aux coins arrondis. Le sont-ils dans les ateliers ou les bureaux que les déficients visuels *rejoindront* à la sortie de l'école ? Ce qui les préoccupe par-dessus tout, c'est que « *leur intégration soit la mieux réussie possible* » (*actuellement* l'école réintègre 80 à 90 % des élèves dans la vie active). Partir pour Meyzieu, c'est aller *au-devant de difficultés accrues* : *l'impossibilité de se rendre* au concert ou au théâtre en soirée, des problèmes aggravés pour les *correspondants* qui acceptent de *sortir les élèves de l'école*. A cause de la proximité des pistes de l'aéroport, Meyzieu serait un handicap supplémentaire pour ceux dont l'ouïe compense en partie la déficience visuelle. Si le projet se réalisait, il serait en définitive, affirment les mécontents, « *un recul, au moment où la loi d'orientation proclame la nécessité d'intégrer les handicapés dans la société* ».

Des démarches ont été faites par l'amicale des anciens élèves de l'école, puis par l'ensemble des associations de déficients, pour demander aux pouvoirs publics de revenir sur leur position. D'autres terrains ont été proposés : l'un, situé à Villeurbanne, l'autre, dans le troisième arrondissement de Lyon. Bien sûr, étant donné leur emplacement, ils entraîneraient une élévation du coût. Mais l'insertion des handicapés *n'exige-t-elle pas* des moyens financiers accrus ? M. Charles Hernu, député (P.S.), *maire de Villeurbanne, favorable au maintien de l'établissement* sur le territoire de sa commune, a obtenu, *le 2 avril*, de M. Raymond Barre que la question soit étudiée au cours d'une prochaine réunion à la préfecture.

BERNARD ÉLIE.

En bref

● *La nomination d'un secrétaire d'Etat à l'éducation* est considérée comme « *naturelle* » à l'Elysée, où l'on fait observer que *le ministère de l'éducation est un* appareil « *extrêmement lourd* », avec des dossiers « *nombreux* ». Au ministère de l'éducation, on se borne à constater que cette nomination ne fait que renouer avec la tradition.

L'inconnue demeure la future répartition des tâches, étant donné que ni M. Beullac ni M. Pelletier n'ont de compétences particulières en matière d'éducation. On pouvait penser que, à un ministre non technicien, on adjoindrait un « spécialiste ». Ce n'est pas le cas.

● « *L'Après-Bac, guide pratique 1978* ». — Sous ce titre, trois étudiants présentent pour la seconde année consécutive une *sélection* d'une vingtaine de carrières techniques et tertiaires où, d'après leurs enquêtes, le chômage ne serait pas encore trop aigu. Sans avoir la prétention d'être exhaustifs, les auteurs donnent des conseils précis sur la formation la plus adéquate pour chacun des secteurs retenus. Ainsi, pour entrer dans le bâtiment, ils recommandent de passer un C.A.P. puis un brevet professionnel de maçon, de plombier, etc., *pour devenir, à terme, chef de* chantier ou conducteur de travaux, plutôt que de s'engager dans des études d'architecture. Pour les assurances, le baccalauréat est à leur avis suffisant. Dans l'administration, une des professions qui leur paraît d'avenir est celle de... prospecteur-placier ou de conseiller professionnel de l'Agence nationale pour l'emploi.

★ « *Après-bac, guide pratique 1918* », aux éditions Câbles et média, 122 pages, 8 F.

● *La Commission administrative paritaire académique* (CAPA), réunie le 5 avril au rectorat de Versailles pour étudier *la mise en place de la carte scolaire*, a été annulée à la suite d'un incident survenu entre les délégués syndicaux et le représentant du recteur. Les organisations syndicales (Syndicat national des enseignements de second degré, Syndicat général de l'éducation nationale, Syndicat national des lycées et collèges et Confédération nationale des groupes autonomes) avaient souhaité, avant l'examen de la carte scolaire, mettre au *vote* trois motions protestant contre « *les irrégularités dans la mise en œuvre de la carte scolaire* » et demandant « *l'annulation des mesures de partition des établissements* » ainsi que « *l'annulation des mesures de suppression de postes* ». Devant ce qu'il a considéré comme « *une manœuvre d'obstruction* », le représentant du recteur a levé la séance et annulé les travaux de la commission.

● *L'Union des grandes écoles* (U.G.E.) demande que « *s'ouvrent au plus vite* » des négociations *avec le ministère des universités*, les écoles et les chambres de commerce sur les conditions de vie des étudiants ; les moyens de fonctionnement des écoles ; l'enseignement et la scolarité ; l'emploi et l'exercice des libertés syndicales et politiques et la participation aux instances de décisions. L'U.G.E. demande, en outre, le vote d'un collectif budgétaire pour l'enseignement supérieur « *d'un montant au moins équivalent aux besoins exprimés par la conférence des présidents d'université, soit 500 millions de francs* » et « *l'association des étudiants à tous les jurys de fin d'année et de délivrance des diplômes* ».

هكذا من الاصل

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

LA FORÊT TROPICALE HUMIDE : une richesse potentielle mais fragile

Depuis 1976, le Centre technique forestier tropical (C.T.F.T.), le Muséum national d'histoire naturelle et l'Office de recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM) étudient la forêt tropicale humide (ou « forêt dense ») de la Guyane française. Couvrant 8 millions d'hectares (la forêt française métropolitaine, publique et privée, s'étend *sur quelque 13,5 millions d'hectares*), la forêt guyanaise représente une réserve potentielle importante de bois. Mais comme toutes les autres forêts denses du monde, elle est fragile et encore mal connue ; les appréciations les plus contradictoires courent à son sujet : pour les uns, c'est l'Eldorado vert où l'on peut exploiter des ressources de bois inépuisables ou que l'on peut — au moins partiellement, — remplacer par des cultures tropicales luxuriantes ou par de gigantesques élevages. Pour d'autres, au contraire, il ne faut pas toucher à la forêt dense : la moindre percée y déclencherait un processus en chaîne de destruction définitive du milieu, privant ainsi la terre de sa principale « fabrique » d'oxygène.

LA forêt dense mondiale couvre 750 à 800 millions d'hectares, dont 46 % sont situés en Amérique (essentiellement dans le bassin de l'Amazone), 27 % en Asie (Malaisie, Bornéo, Célèbes, Nouvelle-Guinée...), et aussi 27 % en Afrique (Gabon, Zaïre, Cameroun, Congo, Côte-d'Ivoire)... Elle correspond à des climats chauds (de 18 °C à 32 °C ou 33 °C) et humides (1 600 à 1 700 millimètres de pluie par an au minimum, 4 000 à 5 000 millimètres souvent, 8 500 millimètres parfois même). La chaleur y est constante, l'humidité aussi puisqu'il n'y a jamais, dans ces régions, de longues saisons vraiment sèches. La forêt tropicale humide est donc un milieu végétal qui ne connaît pas de morte-saison ; elle est toujours verte et il ne s'y produit pas, comme à l'automne sous nos latitudes, de chutes massives de feuilles et de brindilles mortes, qui permettent de constituer des réserves importantes d'humus riches en éléments minéraux fournis par ces débris végétaux. Réserves d'autant plus importantes que, pendant les mois qui suivent la chute des feuilles, la végétation vit au ralenti.

En forêt tropicale humide, les feuilles, certes, ne sont pas éternelles. Mais elles tombent par petites quantités tout au long de l'année. Toute l'année, les éléments minéraux, libérés par la décomposition de la matière végétale, sont entraînés par l'eau vers le bas. Ils n'ont pas le temps de se perdre, ils sont tout de suite repris par les racines. Les arbres de la forêt dense, même les plus grands, ont, en effet, des racines très superficielles qui descendent rarement au-dessous de 40 ou 60 centimètres de profondeur. En revanche, le chevelu des racines s'étale largement, parfois dans un rayon de 100 mètres autour de l'arbre, dont il alimente la sève.

En fait, une forêt dense vit pratiquement en circuit fermé. Les arbres, comme tous les végétaux, « fabriquent » du carbone et rejettent de l'oxygène. Mais ce carbone et les autres minéraux sont très vite absorbés, de nouveau, par les arbres. Quant à l'oxygène, aucun bilan précis n'a pu être encore dressé à l'échelle de l'ensemble de la forêt tropicale humide.

Une dizaine de bassins versants

Des recherches, avons-nous dit, sont en cours en Guyane française. Il s'agit essentiellement d'étudier une dizaine de bassins versants — situés près de la côte à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Kourou, — de 2 à 8 ou 10 hectares chacun, aussi comparables que possible. Deux de ces bassins versants sont laissés, en tant que témoins, à l'état naturel. Les autres seront défrichés et mis en culture. Sur l'un, on produira sans doute du riz, sur un autre du café, sur un troisième du cacao, sur un quatrième, on plantera probablement des hévéas, sur un cinquième des arbres feuillus, sur un sixième des arbres résineux, sur un septième des palmiers à huile, et le dernier sera vraisemblablement transformé en pâturage. A la base de chaque bassin versant a été installé un collecteur qui permet de mesurer l'eau « perdue » (qui sort du bassin sans avoir été utilisée par la végétation) et les sédiments entraînés par l'eau (c'est-à-dire les pertes en terre et en éléments fertilisants). Parallèlement sur chaque parcelle, des écologistes du Muséum national d'histoire naturelle étudieront le comportement de la faune et de la flore après les « manipulations » subies par l'écosystème.

Ces recherches, menées grâce à des crédits de l'enveloppe-recherche donnés par la D.G.R.S.T. (Délégation générale à la recherche scientifique et technique), dureront au moins six ou dix ans avant que l'on puisse en tirer des éléments d'appréciation valables. Mais les spécialistes savent déjà que la forêt tropicale humide ne doit être touchée qu'avec un certain nombre de précautions.

● Il ne faut pas remplacer de vastes étendues de forêt dense par des cultures — tels le manioc, le soja, la canne à sucre — nécessitant des sarclages (sol nettoyé des « mauvaises herbes ») ou par une prairie naturelle clairsemée destinée à l'élevage extensif. Sans couverture végétale permanente, le sol disparaîtrait rapidement. En revanche, des arbres ou arbustes (palmiers à huile, cacao ou café) ou un pâturage très couvrant, donc semé, constituent une protection efficace.

● Il ne faut pas pratiquer le déboisement sur de grandes surfaces. La forêt tropicale humide constitue, en effet, un réservoir-relais dans le cycle de l'eau. La disparition de ce réservoir ne modifierait certes pas le régime global des pluies, mais la répartition des précipitations tombant sur les régions voisines pourrait être perturbée. En outre, des défrichements pratiqués à grande échelle provoqueraient une érosion fantastique des sols, surtout sur les terrains en pente. L'eau ne pouvant plus ni être stockée dans le sol, ni être utilisée par les arbres, le ruissellement serait augmenté d'autant, ce qui pourrait entraîner des montées extrêmement rapides des crues des fleuves.

● Des études pédologiques, topographiques et climatologiques préalables doivent permettre d'adapter l'aménagement aux conditions naturelles. Sans oublier des études sociologiques pour connaître la densité, les besoins et les habitudes des populations locales.

Une destruction inconsidérée de la forêt dense aurait pour conséquence un appauvrissement évident du potentiel économique. Par sa diversité et son étendue, la forêt tropicale humide est, en effet, un réservoir immense de bois de toutes qualités. En outre, elle pousse vite : les très grands arbres de l'étage dominant, qui hissent à 40 mètres de hauteur leurs couronnes de 15 à 40 mètres de diamètre, peuvent n'avoir que trente ou quarante ans (il faut cent vingt à deux cents ans pour « faire » un chêne). Enfin, si la productivité naturelle de la forêt dense « sauvage » est assez faible (quelques dizaines de mètres cubes par hectare), elle peut être nettement augmentée par un aménagement rationnel, comme l'ont montré depuis longtemps des travaux faits sur les forêts tropicales humides d'Afrique et d'Asie. Elle atteindrait alors une centaine ou même plusieurs centaines de mètres cubes par hectare, ce qui serait très satisfaisant si on compare ces chiffres aux 900 mètres cubes par hectare obtenus dans certaines forêts tempérées ou froides, mais aménagées.

YVONNE REBEYROL.

Un milieu très complexe

SELON M. Pierre Bouvarel, inspecteur général de la recherche agronomique chargé, entre autres, des recherches forestières, la chaleur et l'humidité « donnent leur chance » à de très nombreuses espèces et seraient à l'origine de l'extrême complexité du milieu de la forêt dense : alors que nos forêts tempérées comptent d'une à plusieurs dizaines d'espèces d'arbres, les forêts tropicales humides en recèlent des milliers (quinze mille à dix-huit mille, pour M. René Catinot, directeur général du C.T.F.T.). Cette grande diversité explique peut-être pourquoi la forêt secondaire, remplaçant quelques hectares disparus de forêt dense, est constituée, au moins au début, par des espèces colonisatrices venues des alentours et non par celles qui « peuplaient » ces parcelles auparavant. Les graines « colonisatrices » sont probablement apportées, dans l'espace devenu libre, par le vent et les oiseaux et, vraisemblablement, ces espèces s'accommodent bien des nouvelles conditions d'humidité et de lumière créées par le déboisement des parcelles. Il semble, en effet, qu'une fois les conditions habituelles rétablies, la forêt secondaire, laissée à elle-même pendant cinquante ou soixante ans, amorce une évolution vers un type assez semblable à celui de la forêt qui a été coupée plusieurs décennies auparavant.

En outre, il ne faut pas oublier que la forêt tempérée (non compris les grandes forêts du nord du Canada et de l'U.R.S.S.) est presque partout « aménagée », c'est-à-dire que l'homme l'exploite et la reboise à son profit depuis des siècles ou même des millénaires. Au contraire, la quasi-totalité de la forêt dense n'est pas « aménagée ». Pourtant, on ne peut plus guère parler de forêt vierge puisque, si dispersée qu'y soit la population autochtone ou « importée », l'homme y pratique occasionnellement, mais depuis fort longtemps, quelques cultures vivrières sur de petites clairières obtenues pa abattage et brûlis. Ces clairières, après quelques années de cultures, sont laissées à elles-mêmes, et la forêt envahit à nouveau la trouée selon ses rythmes et ses possibilités propres.

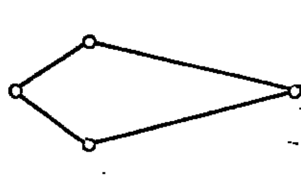
Pourquoi les clairières, dont l'ouverture a nécessité un dur travail, sont-elles abandonnées si rapidement ? Parce que la couche d'humus et même de sol végétal de la forêt dense est très mince (quelques centimètres contre une épaisseur pouvant atteindre quelques décimètres en forêt tempérée). Et parce que ce sol est peu ou même pas protégé par de l'humus alors que, dans les forêts tempérées, l'humus peut avoir une épaisseur de plusieurs centimètres. Une fois les arbres abattus, le sol est exposé au soleil qui en fait évaporer l'humidité ; il est soumis à l'érosion fantastique des pluies qui, le plus souvent, tombent en averses formidables ; en outre, il n'est plus régénéré puisque la source d'enrichissement en éléments minéraux (feuilles et brindilles tombées) a disparu ; enfin, après des cultures sur brûlis, le sol est très long à se reconstituer. — Y. R.

En toute logique

LA TRISSECTION PRATIQUE

PROBLEME N° 117

Rien ne laissait prévoir, au dix-neuvième siècle, l'arsenal dont nous disposons maintenant pour tracer les courbes et réaliser les constructions géométriques les plus complexes. Les mathématiciens n'étaient cependant pas à court : ils possédaient les « systèmes articulés ». De curieux assemblages de bras, de glissières et d'articulations partageaient les segments, les angles, inversaient les cercles ou extrayaient les binômes quadratiques. Voici, par exemple, le rhomboïde, inventé par Roberts pour la bissection de l'angle en 1871 (les grands bras sont égaux entre eux, de même que les petits).



Saurez-vous retrouver un appareil simple pour réaliser la trissection de l'angle ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

Solution du problème n° 116

Le chiffre de gauche d'un nombre de plusieurs chiffres ne peut être nul. Comme ceux de la colonne des milliers sont tous différents, leur somme devrait être au moins

$$1 + 2 + 3 + 4 = 10$$

Puisque le résultat n'a que quatre chiffres, l'erreur est A, B, C ou D. Mais leur somme est au moins

$$1 + 1 + 2 + 3 = 7$$

Or X est pair, d'après la colonne des unités. Donc X est 8. La même colonne entraîne que D est 1 ou 6, pour faire 18 ou 28. Mais il y a besoin d'une retenue de 2 dans la deuxième colonne pour conserver la parité. Donc D est 6 et C est 4.

Alors D est faux dans la colonne des milliers. Puisque C est 4, A et B sont 1 et 2 ou 2 et 1 et « D » est 1. La colonne des centaines ne doit livrer aucune retenue, mais recevoir une de 1. E ne peut y être que 3 et B est 1.

L'erreur est : D écrit au lieu de B dans la colonne des milliers.

(Référence : E.-R. Emmet, *A diversity of puzzles*, Barnes & Nobles, 1977.)

PIERRE BERLOQUIN.

Kurt Gödel

le père de la logique moderne

KURT Gödel, l'un des plus brillants esprits de notre siècle, est mort dernièrement à Princeton (New-Jersey). Ses découvertes en ont fait le père de la logique mathématique moderne aussi bien que l'innovateur de la pensée abstraite la plus élaborée.

Sa clarté d'esprit a permis un bond en avant remarquable dans le domaine des mathématiques pures, et son apport scientifique est comparable à celui d'Albert Einstein.

En 1931, à l'âge de vingt-cinq ans, Gödel publiait à Vienne sa première découverte fondamentale, qui allait ébranler complètement la vision des mathématiques d'alors. Il ruinait en effet un programme de recherches que David Hilbert (1862-1943) avait entamé au début du siècle, et qu'il avait résumé au cours d'une conférence à Göttingen, en 1930.

Ce programme était de fondre l'arithmétique, cette branche des mathématiques basée sur les nombres rationnels — les fractions, — en un tout cohérent, ne se contredisant pas lui-même.

La *démonstration de cette* cohérence devait être effectuée par une méthode uniquement arithmétique, sans passer par des limites infinies, aussi bien infiniment grandes que petites. Et Hilbert concluait avec véhémence : *« Nous devons savoir ! Nous saurons ! »*

Cette idée séduisante traduisait le désir d'asseoir les bases logiques des mathématiques sur une cohérence interne de l'arithmétique, et aussi de la théorie des ensembles.

Pour Hilbert, la cohérence était une certitude. Il s'agissait de la vérifier, donc de savoir si les diverses conséquences possibles d'un système d'axiomes n'entraînent pas en contradiction les unes avec les autres, et qu'elles recouvraient bien toute la théorie, que celle-ci soit l'arithmétique ou la théorie des ensembles. Il fallait donc faire une analyse soignée de combinaisons multiples d'enchaînements de conséquences.

Malheureusement pour le programme d'Hilbert, Gödel démontra, en 1931, qu'il était irréalisable ; le résultat ne pouvait s'obtenir qu'avec l'aide de l'infini ; autrement dit, il était nécessaire de sortir de la théorie de départ pour en montrer la cohérence. C'était son fameux théorème d'incomplétude.

Pour cette remarquable démonstration, Gödel créa les fonctions récursives, dites aussi les fonctions de Herbrand-Gödel, qui sont aujourd'hui le point de départ d'une importante partie de la logique contemporaine et le fondement de l'informatique théorique.

L'une des conséquences du théorème d'incomplétude est qu'il est impossible d'axiomatiser complètement les mathématiques. En particulier, aucun système d'axiomes ne permet de déduire *toutes* les propriétés des nombres fractionnaires.

Gödel a d'ailleurs développé cet aspect des conséquences de sa découverte en montrant qu'à toute axiomatique l'on pouvait associer une certaine équation, pour laquelle il est impossible de décider si elle a ou non une solution dans le système d'axiomes de départ. Par ailleurs, un autre système d'axiomes permet de décider si une telle solution existe ou non. Toute axiomatique est donc incomplète, d'où le nom donné à son célèbre théorème.

La seconde contribution de première importance de K. Gödel concerne la théorie des ensembles mise au point par Cantor à la fin du siècle dernier. En 1938, juste avant d'émigrer aux Etats-Unis, Gödel montrait que deux axiomes bien connus ne pouvaient introduire de contradiction au sein de la théorie des ensembles.

Le premier est l'axiome du choix et le second l'hypothèse du continu. L'axiome du choix revient à dire qu'une droite contient une partie non mesurable et l'hypothèse du continu qu'il n'existe aucun infini strictement compris entre celui des nombres naturels et celui des points d'une droite.

Au cours des travaux qui devaient aboutir à ce résultat, Gödel créa les ensembles constructibles, sorte d'extension de ses fonctions récursives à un niveau de logique beaucoup plus élaboré. Ce second théorème allait devenir la base de la logique des ensembles.

Gödel avait montré qu'on pouvait accepter ces deux axiomes *sans qu'il en résulte de contradiction*. Son œuvre fut achevée en 1963 par P. J. Cohen, qui montra qu'on pouvait aussi les rejeter sans contradiction. Autrement dit, les deux axiomes sont tout à fait indépendants des autres axiomes de la théorie des ensemble.

De très nombreux travaux

Kurt Gödel eut le premier le génie d'un type nouveau de démarche à suivre. Son influence se prolonge de nos jours ; elle conduit les logiciens à raisonner de façon très pluraliste. Pour les besoins d'une démonstration, il est désormais usuel de changer d'univers mathématique. Une difficulté théorique a perdu son caractère intrinsèque pour devenir tributaire de l'axiomatique dans laquelle elle est rencontrée.

Le considérable élan donné à la logique a eu aussi de très nets débordements philosophiques. Les mathématiques n'ont pas d'existence en elles-mêmes mais ne sont qu'un reflet de l'univers d'axiomes choisis par l'œil du logicien.

Gödel, quant à lui, n'est pas parti d'une telle conception. Il considérait les mathématiques comme objectives et indépendantes du mathématicien. Pour lui, a priori, un résultat était juste ou faux. Ses travaux l'amenèrent, en fait, à la conclusion contraire.

Outre le théorème d'incomplétude, puis son élargissement à l'axiome du choix et à l'hypothèse du continu, Gödel a fait de nombreux autres travaux. Citons par exemple la découverte qu'il fit d'une solution des équations de la relativité générale, décrivant un univers en rotation aux propriétés paradoxales.

Dans cet univers, le temps peut être cyclique. En d'autres termes, un vaisseau spatial assez rapide pourrait emmener ses passagers vers leur propre passé ! Ce résultat semble bien heurter le bon sens et, surtout, va à l'encontre du principe physique de la causalité. On peut donc douter que la solution de Gödel ait une signification physique ; mais elle demeure, sur un plan purement théorique, absolument indiscutable.

GILLES VALLET.

Les satellites de Mars

Cent ans de peur et de crainte

DANS un récent numéro de la revue britannique *Nature*, on trouve l'entrefilet suivant : « *Le professeur Asaph Hall, à qui revient, en tant que découvreur, le droit de choisir les noms, a décidé d'appeler Deimus la lune externe de Mars et Phoebus la lune interne.* » Les noms viennent de l'Iliade, où Phobos (la peur) et Deimos (la crainte) — on n'estime plus nécessaire de latiniser les noms grecs — sont deux auxiliaires du dieu de la guerre.

Renseignements pris — dans le titre « *A hundred years ago* » — ces lignes ont paru dans *Nature* du 28 mars 1878. Il y a en effet un siècle que ces satellites ont été découverts. Très petits, et difficilement observables, il furent longtemps une énigme presque complète. Les vols spatiaux vers Mars ont permis de les « voir » de près, de les photographier sous tous leurs angles, de déterminer leur forme et leur orientation. On a pu mesurer la masse de Phobos, et, très récemment, une photographie du satellite prise sur fond martien a permis de corriger en diminution légère ses dimensions. De la masse et des dimensions, on tire la densité, un paramètre très important qui renseigne sur la nature des satellites et leur origine.

La plupart des corps du système solaire sont quasiment sphériques. Phobos et Deimos sont très éloignés d'une sphère, et une meilleure approximation est de les considérer comme des ellipsoïdes à trois axes inégaux. L'axe le plus long est dirigé vers Mars, il mesure 27 kilomètres pour Phobos et 15 kilomètres pour Deimos. L'axe médian — 21 et 12 kilomètres respectivement — est dans le plan de l'orbite, et l'axe le plus court — 18 et 11 kilomètres — est perpendiculaire à ce plan. Cependant, les satellites ne sont pas des ellipsoïdes parfaits. Phobos, en particulier, montre une large dépression, au centre de laquelle la surface du satellite est à 2,5 kilomètres au-dessous de la surface de l'ellipsoïde. Si la forme ellipsoïdale et l'orientation des axes peuvent s'expliquer par des considérations de mécanique céleste, on ignore, par contre, ce qui a pu créer cette dépression.

Deimos a lui aussi de nombreuses irrégularités. Plus éloigné de Mars — son altitude est de 40 000 kilomètres, contre 6 000 kilomètres pour Phobos. — il est moins précisément observable par les sondes spatiales qui tournent autour de Mars. Aussi est-ce surtout sur Phobos que les études se sont concentrées, favorisées par un choix d'orbites pour les sondes Viking, qui permet aux orbiters — la partie des sondes qui continue à tourner autour de la planète — de passer parfois à moins de 80 kilomètres de Phobos. Vu ses faibles dimensions, ce satellite est en passe de devenir l'objet le mieux connu du Système solaire — la Lune exceptée. L'irrégularité de la forme rend cependant difficile un calcul précis du volume, donc de la densité. La valeur de cette dernière, très proche de 2, n'est *encore connue qu'à 10 % près*, mais on a bon espoir de diminuer l'incertitude.

Le principal problème que posent les satellites de Mars est leur origine : se sont-ils formés, au voisinage de la planète, par accrétion de poussières, ou bien ont-ils été capturés par Mars. L'orbite de Phobos est très proche de la « limite de Roche », à l'intérieur de laquelle un satellite ne peut se former par accrétion parce que la différence des attractions gravitationnelles en ses divers points empêche les fragments de se rassembler. On penchait donc plutôt pour une capture. En sens inverse, la similitude des orbites de Phobos et Deimos, toutes deux presque parfaitement circulaires, et toutes deux dans le plan équatorial de Mars, plaident pour l'accrétion et contre la capture. La faible *densité va dans le même* sens : on pense que la densité des astéroïdes qui gravitent entre Mars et Jupiter est plutôt de l'ordre de 3,5 ; si Phobos était un de ces astéroïdes capturé par Mars, c'est plutôt cette valeur de la densité qu'on s'attendrait à trouver.

Mais aucun argument n'est concluant, et de nouvelles études seront nécessaires pour déterminer l'origine de Phobos. Et il faudra faire vite ! Phobos se rapproche insensiblement de Mars et s'écrasera sur la planète... dans quelques quarante millions d'années...

MAURICE ARVONNY.



Le « Résolution » un nouveau navire de prospection géophysique

L'INSTITUT français du pétrole (I.F.P.) dispose, depuis quelques mois, d'un nouveau navire de prospection *géophysique, le Résolution*. Ancien chalutier britannique (acheté 10 millions de francs) que l'on a doté d'un équipement électronique très perfectionné (d'une valeur de 6 à 7 millions de francs), le *Résolution* est destiné à la prospection sismique et également à la prospection magnétique marines. *Il travaillera* essentiellement sur les marges continentales.

Ces marges, qui descendent au-delà du plateau continental jusque vers la profondeur d'eau de 3 000 mètres, sont souvent tapissées d'une épaisse couche sédimentaire. Elles constituent donc le plus vaste domaine à potentialité pétrolière encore partiellement inexploré. Les bassins sédimentaires associés aux marges continentales s'étendent, en effet, sur 75 millions *de kilomètres carrés (par com*paraison, rappelons que les bassins sédimentaires terrestres couvrent, à eux tous, une surface estimée à 65 millions de kilomètres carrés) et ils s'étirent le long de 300 000 kilomètres de côtes.

Le *Résolution* n'est pas un navire de forage, ni même de carottage. Il « ausculte » le sous-sol marin par la méthode sismique et aussi magnétique. Il fait des « profils », c'est-à-dire qu'il recueille les échos d'ondes acoustiques qui se sont réfléchies ou réfractées sur les interfaces de couches géologiques de composition et de densité différentes et, dans le même temps, il mesure en continu les variations du champ magnétique local. Ce qui permet d'obtenir, après traitement des informations recueillies, une *coupe continue du sous-sol* montrant la structure (mais non la nature) de celui-ci.

Comme tous les navires de prospection géophysique, le *Résolution* est doté de moyens de navigation modernes (satellite Transit ou chaîne Loran), d'un récepteur de cartes météorologiques par fac-similé, d'un sonar, d'un radar, de sondeurs, d'un pilotage automatique, de tables traçantes, de moyens de levage et de treuils puissants. Mais, en plus, il a à son bord deux ordinateurs. Ceux-ci assurent le pilotage précis du navire et surtout ils peuvent faire, en temps réel, un premier traitement des données fournies par la sismique. Il s'écoule deux cents millisecondes entre l'instant du « tir » — en fait huit implosions simultanées (à 0,1 ou 1 milliseconde près) se produisant dans des « *Microflexichocs* », mis au point par l'I.F.P. — et la sortie sur papier des *profils traités. Ce qui* permet aux spécialistes embarqués d'avoir tout de suite une « vue » du sous-sol et, éventuellement, de refaire un profil brouillé.

Outre ces études géophysiques — sans buts économiques immédiats — utilisables par les sociétés pétrolières françaises, le *Résolution* servira à des études technologiques : par exemple sur les hydrophones (qui captent les échos des ondes acoustiques) ; ce qui pourrait améliorer la « résolution » des profils sismiques (d'où le nom du navire), qui permet actuellement *de ne distinguer que des cou*ches de terrain épaisses de plus de 5 mètres.

Long de 72,23 mètres, large de 12,50 mètres et déplaçant 1 950 tonnes, le *Résolution* a une autonomie de 15 000 milles nautiques (27 780 kilomètres) à la vitesse de 8 nœuds (14,8 kilomètres à l'heure. Sa vitesse maximum est de 14 nœuds (25,93 kilomètres à l'heure), mais, lorsqu'il « fait » des profils, il navigue à 6 ou 7 nœuds (11,11 ou 12,96 kilomètres à l'heure). Le *Résolution* transporte un équipage de seize hommes et une équipe scientifique de douze personnes. Il est renforcé pour les glaces et est doté de l'air conditionné.

A la fin de 1977, le *Résolution* a fait une campagne d'étude de la dorsale de Walvis (dans l'Atlantique sud, du côté africain) en collaboration avec le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO). Le 15 avril, il pour les Caraïbes, où il restera trois mois. — Y. R.

LE MUSÉE NATIONAL DES TECHNIQUES

90 000 drôles de machines

Le Salon des indépendants (du 15 mars au 9 avril dernier) a été l'occasion, pour le Musée national des techniques, de montrer à un public inhabituel une vingtaine des quelque quatre-vingt-dix mille machines qui sont sa propriété et qui constituent un extraordinaire témoignage de l'invention humaine. S'il n'a pris ce nom que depuis 1975, le Musée national des techniques, un des plus importants de ceux qui, dans le monde, sont consacrés à la technologie, existe depuis près de cent quatre-vingt-quatre ans. Il a été créé, en effet, par un décret du 18 vendémiaire an III (10 octobre 1794) : « Il sera formé à Paris, sous le nom de Conservatoire des arts et métiers, un dépôt public de machines, outils, modèles, dessins, descriptions et livres de tous genres d'arts et métiers ; l'original des instruments, des machines, inventés ou perfectionnés, sera déposé au Conservatoire. (...) On y expliquera la construction et l'emploi des outils et des machines utiles aux arts et aux métiers. » En fait, le Musée national des techniques est encore plus ancien puisqu'il a pris la suite de la collection de machines et de documents rassemblée par Vaucanson, ouverte au public vers 1760 et léguée au roi en 1782. A ce noyau initial, sont *venus s'ajouter* à la Révolution les *objets* d'intérêt scientifique et technique venant du cabinet du roi, de l'Académie des sciences et de diverses collections privées.

UNE grande chauve-souris noire plane dans l'ancienne église de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs (1). Cet « *oiseau* » d'allure plutôt sinistre ferait assez bonne figure dans un film d'épouvante. Et pourtant *il est le premier « Avion »*, celui dans lequel Clément Ader quitta le sol (on n'ose dire « vola ») sur une distance de 300 mètres, le 14 octobre 1897, au camp militaire de Satory. Ce premier « plus lourd que l'air » paraît dérisoire : 15 mètres d'envergure, des membrures en bois creux recouvertes de toile, deux moteurs à vapeur de 20 chevaux chacun, une chaudière à alcool installée dans un foyer de briques cimentées, deux hélices auxquelles le bambou refendu donna des allures de plumes d'oiseau. Non loin de là, l'avion Blériot, celui qui traversa la Manche le 25 juillet 1919, paraît tout aussi frêle. En revanche, le fardier de Cugnot, premier camion automobile à vapeur qui, en 1771, aurait pu transporter un... fardeau de 4 à 5 tonnes à la vitesse de 3,5 kilomètres à l'heure, paraît beaucoup plus massif que nos petits poids lourds actuels.

L'ancienne église de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs abrite de nombreux autres véhicules : *depuis le célérifère* (vers 1790) jusqu'à une 4 CV Renault (un peu « désossée ») et depuis une des premières Panhard jusqu'aux boîtes de vitesses et turbo-réacteurs modernes. De sa voûte pend, au bout d'un fil de 18 mètres, le pendule de Foucault, *qui, par les déviations progressives de son plan d'oscillation, prouve, depuis* cent vingt-trois ans, que la Terre tourne. Bien entendu, le pendule est relancé à la main deux fois par jour ; *cela peut sembler évident* puisque le mouvement perpétuel est irréalisable. Pourtant, le personnel du Musée national des techniques entend assez souvent des adultes expliquer fort sérieusement à des enfants que *les oscillations du pendule sont* dues à la seule rotation de la Terre...

Les galeries du musée sont aussi riches que l'ancienne église abbatiale : le fusil photographique de Marey prenait, en 1882, douze vues par seconde ; la photocravate de Bloch — sûrement faite pour les James Bond de la fin du siècle dernier — a l'objectif dissimulé dans l'épingle de cravate, *le déclencheur-poire de* caoutchouc caché dans une poche et le changement de plaque commandé par un bouton du gilet ; la machine à écrire à tête tournante (nous dirions à boule) date de 1895 ; la machine à calculer de Pascal permettait d'additionner et de soustraire des livres, sous et deniers ; la mécanisation de l'agriculture a commencé dès les Gaulois, comme le montre la collection de modèles réduits de machines agricoles ; quant à la marmite de Denis Papin (1682), elle semble avoir été faite pour résoudre des problèmes culinaires un peu inquiétants : « *La manière d'amolir les os et de faire cuire toutes sortes de viandes en fort peu de temps et à peu de frais par M. Papin, docteur en médecine.* »

Bien évidemment, le musée montre aussi des objets actuels : ordinateurs, calculatrices de poche, locomotives (en modèles réduits), appareils de photo reflex... Il continue d'ailleurs à en recevoir soixante à quatre-vingts par an. Ainsi, le jour où nous l'avons visité, deux chambres de Wilson données par l'Association des ouvriers en instruments de précision, une pendule de bateau offerte par Patek-Philippe et une calculatrice-montre envoyée par Toshiba étaient-elles arrivées rue Saint-Martin.

Le Musée national des techniques n'est pas inconnu du grand public. Chaque année, quelque deux cent mille personnes le visitent, mais les groupes scolaires constituent 80 % des visiteurs alors que trente mille « inventeurs » seulement viennent y chercher des idées. Le Musée national des techniques est — ou plutôt devrait être — une institution très différente de tous les autres musées.

Comme tous les musées, le Musée national des techniques attire les visiteurs par la beauté, l'ancienneté, le pittoresque parfois, des pièces qu'il présente. Comme tous les musées, il est *également intéressant par son* côté didactique. Mais, en plus, il devrait jouer un rôle économique important : il devrait servir à revaloriser le travail manuel par incitation aux créations techniques ; *il devrait servir* à éveiller des vocations par les connaissances qu'il apporte sur les métiers et les « produits » de ceux-ci ; et surtout il devrait servir aux inventeurs.

D'une part, l'invention n'est pas toujours création pure. La combinaison de deux idées déjà réalisées peut être extrêmement fructueuse : ainsi, en 1803, Jacquard construisit-il son métier à tisser en « empruntant » à Falcon les cartes perforées et leur translation (1728) et à Vaucanson la lecture automatique des perforations (1745).

D'autre part, une invention, si ingénieuse soit-elle, n'est *pas toujours suivie de réalisation* à l'échelle industrielle ou semi-industrielle. Une collection riche comme l'est celle du Musée national des techniques peut donc avoir une double utilité : la vue d'une machine, même vieille, peut donner l'idée déterminante à un inventeur. Et toutes ces machines, plus ou moins anciennes, peuvent être des preuves d'antériorité et aider ainsi à éviter un brevet gênant aux redevances coûteuses. Sans parler de la mine unique que constituent les centaines de milliers de plans de machines et autres papiers déposés au musée.

Ce rôle économique est malheureusement mal perçu des utilisateurs potentiels. A peine *15 % des visiteurs sont des* inventeurs à la recherche d'une solution pratique venant souvent, semble-t-il, de petites et moyennes entreprises dépourvues de laboratoires d'études. Il est vrai, toutefois, que l'évaluation exacte du nombre des « visiteurs-inventeurs » est très difficile à établir, car ceux-ci se contentent de regarder ; jamais ils ne demandent de renseignements, dans la crainte que leurs questions ne mettent quelqu'un d'autre sur la piste de leur idée. Et il semble bien que les agents de brevet ne viennent guère au Musée national des techniques pour vérifier l'originalité des travaux sur lesquels ils ont à rédiger des brevets. Ce qui explique, probablement, que des brevets valables dans tous les pays soient pris à grands frais pour des inventions nouvelles... exposées au Musée depuis la Révolution.

Conservateur adjoint, chargé de la direction du Musée national des techniques depuis 1976, M. Robert Soulard est très conscient de la richesse des collections dont il a la charge et aussi... du manque de moyens de son musée. Le budget du Musée national des techniques est, en effet, de 6 millions de francs (celui du Centre Beaubourg est, cette année, de 130 millions de francs...). *Le personnel se réduit* à quarante personnes (dont vingt-six gardiens). Il n'y a ni fichier exhaustif ni moyen d'en faire un. Soixante-douze objets sont restaurés en moyenne chaque année, ce qui implique un cycle de mille deux cent cinquante ans pour remettre en état chacun des quatre-vingt-dix mille objets...

Il y a aussi le problème des locaux. Depuis 1977, on réaménage, certes, le musée de façon à harmoniser le poids des objets avec la résistance des planchers (des machines très lourdes étaient placées dans les galeries des étages supérieurs) et à présenter des ensembles cohérents. Six thèmes ont été définis : la vie quotidienne (habillement, textile, logement, chauffage, froid) ; les communications (photo, cinéma, enregistrement sonore, radio, téléphone, télévision, télégraphe) ; la métrologie (appareillage scientifique, physique) ; l'énergie (machines-outils, transports) ; l'horlogerie et la mesure du temps ; la chimie.

Mais la surface totale des galeries et des réserves est et restera, de toute façon, inférieure à 10 000 m2 (2). Sur quatre-vingt-dix mille objets, à peine cinq mille, d'ailleurs, sont exposés...

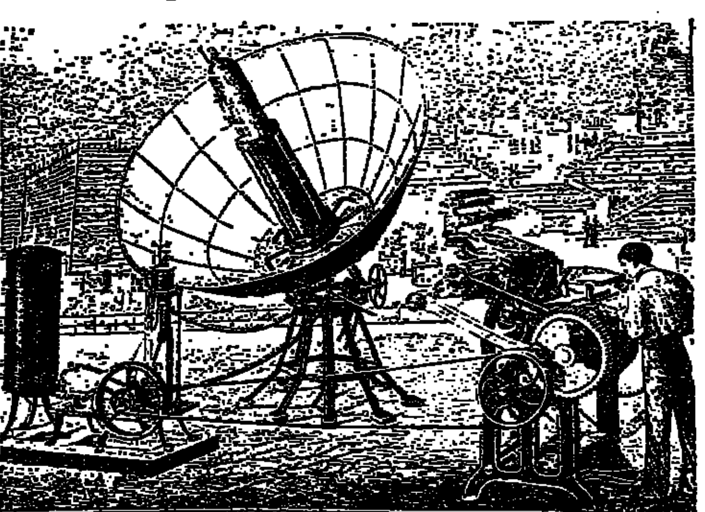
Pour M. Soulard, le Musée national des techniques aurait besoin de 22 ha de planchers. Il faudrait deux circuits de visite distincts : un pour les enfants, comprenant des ateliers réels en fonctionnement ; un pour les *inventeurs, montrant le plus* d'objets possible. Sur le site actuel, la réalisation d'un tel musée idéal est évidemment impensable. Alors, dit M. Soulard, pourquoi ne pas transporter le Musée national des techniques à La Villette, où 25 ha de planchers et de terrain attendent une affectation. Il y aurait même de la place pour installer dehors, dans un parc, maison solaire et éolienne. Le rêve...

YVONNE REBEYROL.

(1) Conservatoire des arts et métiers et Musée national des techniques, 292, rue Saint-Martin, Paris (3e) (téléphone 271-24-14). Le musée est ouvert tous les jours de semaine de 12 heures à 17 h. 45, le dimanche de 10 heures à 17 h. 30. Prix d'entrée, 2 francs. Réductions ou gratuité pour diverses catégories de visiteurs sur demandes écrites quarante-huit heures à l'avance.

(2) La plupart des bâtiments du musée sont ceux qui ont été construits au début du dix-huitième siècle pour le prieuré bénédictin de Saint-Martin-des-Champs... et refusés pour malfaçon par les moines. Le procès, commencé en 1710, n'a, paraît-il, jamais été fini. De 1798 à 1802 des barres de fer-tendeurs ont été *installées* pour tenir les murs.

L'énergie solaire il y a 96 ans



Cette chaudière solaire originale est exposée au Musée national des techniques.

La coopération franco-américaine dans la lutte contre le cancer se poursuit favorablement

Lorsque Français et Américains envisagèrent de joindre leurs efforts pour l'exploration commune du cancer, exaucant en cela le « vœu du président Giscard d'Estaing » (1), trois thèmes de recherche furent sélectionnés : « Hormones et cancer », « Essais thérapeutiques » *et* « Virus et cancer ». *C'est l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) qui reçut la responsabilité de la gestion de ce projet de coopération, après la signature à Washington d'un protocole d'accord par Mme Simone Veil, ministre de la santé, en juin 1975. A cette époque, les Américains ne cachaient pas leur manque d'enthousiasme pour la matérialisation de l'expérience, dont ils n'attendaient pas un réel profit sur le plan scientifique. A peine trois ans après ce démarrage, chacun est bien obligé de constater la poursuite satisfaisante du programme sur les trois thèmes.*

Paradoxalement, les candidatures américaines pour un séjour en France affluent maintenant, et c'est plutôt du côté français que des problèmes se posent parfois, pour trouver des volontaires de haut niveau qui acceptent de séjourner une ou plusieurs années dans les laboratoires de recherche des Etats-Unis. Dernièrement, l'INSERM a organisé deux conférences de presse sur les deux derniers thèmes, au cours desquelles les aspects internationaux de la recherche médicale furent évoqués.

Le développement d'une pharmacologie moléculaire « logique »

Dans le domaine des Essais thérapeutiques, qui ont pour but l'évaluation rigoureuse de l'efficacité des nouveaux traitements, c'est à l'initiative des Français qu'a été constitué un *« fichier international des essais thérapeutiques »*, remis périodiquement à jour et édité chaque année. Ce fichier permet, à tout clinicien ou chercheur, de savoir si telle ou telle technique thérapeutique, dont il envisage de tester la validité, ne fait pas déjà l'objet d'une évaluation, ce qui lui permet d'entrer éventuellement en relation avec l'organisme responsable pour se joindre à l'essai et d'éviter les duplications. Par ailleurs, les équipes françaises prennent part à de nombreux essais thérapeutiques internationaux contrôlés, dans le domaine des leucémies notamment, de sorte qu'il est possible de dire qu'en matière de traitement des affections malignes du sang et de la lymphe les meilleurs services français appliquent des protocoles de traitement identiques à ceux des meilleurs services des Etats-Unis, avec des résultats comparables.

L'action des hormones

En ce qui concerne le thème « Hormones et cancer », le professeur Etienne Beaulieu (Paris) et le professeur Henri Rochefort (Montpellier) ont fait un bilan d'une réunion internationale à laquelle ils ont participé au National Institute of Health (NIH) à Bethesda (Etats-Unis). Ce thème, ont-ils indiqué, n'a pas reçu de la communauté scientifique la même attention que celle qui fut portée aux facteurs *« initiateurs »* de la carcinogénèse, et aux virus en particulier.

Les acquisitions de la biologie moléculaire permettaient en effet d'imaginer que l'incorporation des acides nucléiques viraux dans les cellules humaines pouvait être à l'origine d'un dérèglement des mécanismes de développement cellulaire. La découverte par Burkitt d'un agent viral dans une tumeur de tissus conjonctifs (sarcome) très particulière observée en Afrique ajouta des espoirs à l'identification d'une cause exogène des cancers.

Il n'y eut pourtant pas d'autres avances dans ce domaine, et de nombreux chercheurs pensent maintenant que l'étiologie virale seule n'est plus une hypothèse prometteuse de la recherche contre le cancer.

Dès lors, on s'intéresse avec plus d'attention à l'action des hormones, dont on sait depuis longtemps qu'elles permettent à certaines tumeurs de croître tandis qu'elles freinent la prolifération d'autres cancers. Par exemple, on sait que certains cancers des organes sexuels féminins sont plutôt aggravés par les œstrogènes, de même que les cancers des organes masculins (prostate, testicules et même larynx) sont sensibles aux androgènes. Par contre, certaines leucémies sont très améliorées par les traitements à base d'hormones gluco-corticoïdes (cortisol et cortisone).

Cette sensibilité peut être mise à profit dans des traitements qui sont soit « ablatifs », consistant en la suppression de la fonction sécrétoire des glandes productrices des hormones indésirables, soit « additifs », par l'administration d'anti-hormones, qui vont s'opposer à l'effet des hormones stimulantes dans les cellules cancéreuses.

Le cancer du sein de la femme, qui est responsable de 3 % des décès du sexe féminin, et qui représente la première cause de mortalité par cancer, fait l'objet d'une particulière attention à ce sujet. Le rôle de la contraception orale a longuement été discuté, et les résultats actuels des études épidémiologiques semblent prouver que les pilules œstro-progestatives protègent contre l'une des maladies bénignes du sein, qui peuvent dégénérer en cancer, la mastose fibro-kystique. D'une manière plus générale, rien n'indique, actuellement, que l'usage prolongé des hormones contraceptives ait modifié de manière sensible la fréquence des cancers génitaux, comme on pouvait le craindre après la malheureuse expérience américaine des premières années d'essai du diéthylstilbœstrol : ce produit, hormonal, destiné à lutter contre les avortements spontanés en début de grossesse, aux alentours des années 50, provoquait, chez les filles nées après que leur mère eut subi le traitement, un cancer du vagin quinze années plus tard.

La meilleure connaissance des mécanismes d'action cellulaire et moléculaire des hormones a permis certaines applications pratiques nouvelles, dans le cancer du sein notamment. Ainsi, il est désormais possible de « prédire » la sensibilité des cellules tumorales aux différentes hormones, par le dosage des récepteurs des œstrogènes. Dans un tiers des cas, ce dosage montre l'absence d'une sensibilité de la tumeur, prélevée chirurgicalement, aux traitements hormonaux complémentaires. Dans ces cas, les thérapeutiques endocriniennes sont inutiles et la chimiothérapie seule s'impose.

Le dosage des récepteurs aurait par ailleurs une valeur pronostique qui en accroît encore l'utilité. Il est intéressant de constater que les réactifs spécifiques utilisés dans le monde entier pour cette épreuve sont produits par cette épreuve par l'industrie pharl'industrie pharmaceutique française (Roussel-UCLAF).

De tels résultats conduisent ainsi au développement d'une pharmacologie moléculaire « logique » et non plus seulement empirique, dont l'efficacité devrait s'illustrer dans les résultats thérapeutiques des toutes prochaines années.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

(1) Lors des entretiens de la Martinique, en décembre 1974, le président de la République avait suggéré une coopération avec les Etats-Unis sur le cancer.

L'INCULPATION D'UN MÉDECIN PÉDIATRE

Le contrôle des bavures médicales reste très aléatoire

M. Marie-Pierre de Gérando, comédien, vient d'obtenir, après deux ans et demi de luttes obstinées, l'inculpation, le 14 mars 1978, d'un médecin pédiatre pour *« blessures involontaires sur la personne d'un enfant »*. Cet enfant : son propre fils, qui à l'âge de trois ans et demi est devenu presque totalement sourd à la suite d'un diagnostic erroné, formulé, semble-t-il avec négligence. Pourtant la démarche de cet homme, habité par la vérité et non par la vengeance, est tout animée, dit-il, par le désir de rendre son honneur à une médecine française qui ne prend pas toujours, face à de graves bavures, toutes ses responsabilités.

Son histoire est exemplaire puisqu'elle éclaire de façon dramatique — la surdité d'un enfant — le contrôle trop souvent illusoire de la qualité sinon de la probité de la médecine dispensée.

Les faits sont clairs : le vendredi 16 octobre 1975, le petit Guillaume, soigné depuis huit jours pour une laryngite striduleuse, se réveille dans la nuit avec une forte fièvre (40° 8) : il vomit et son état de prostration est presque total. Le pédiatre traitant, alerté à 8 heures du matin, refuse de se déplacer et invoque à M. de Gérando *« sa peur d'être en retard à l'hôpital »* ; il conseille un bain tiède et remet à l'après-midi la consultation qui durera sept minutes. Sans tester les réflexes de l'enfant et sans essayer de le faire marcher, il diagnostique à partir de rougeurs observées sur le corps *« une forte rougeole »*... et *« un papa très inquiet »*.

L'état de Guillaume empirant, son grand-père, médecin également, appelé le dimanche à son chevet, révèle, immédiatement une méningite cérébro-spinale : les points rouges étaient en fait la manifestation d'une hémorragie sous-cutanée. Le médecin traitant, immédiatement prévenu, aura cette seule réaction : *« Je vais alerter, pour qu'il n'y ait pas de contamination, les quatre-vingts personnes que j'ai vues depuis vendredi. »*

Après dix-sept jours sous perfusion, Guillaume, qui était agonisant, est finalement sauvé. Dès le début du traitement à l'hôpital, malgré les demandes insistantes du père inquiet des séquelles possibles, les médecins du service refuseront de procéder aux tests d'audition. Un diagnostic de surdité plus précoce aurait-il changé quelque chose ? Il ne semble pas. Mais tout cela pouvait, pour le moins, être expliqué à des parents inquiets, comme le pense le professeur Paul Milliez (*le Nouvel Observateur* du 25 février - 3 mars). En définitive, l'enfant est sourd à plus de 90 %, quatorze opérations seront tentées en vain ; par un mystère de la réglementation administrative, l'appareillage *« pour deux oreilles »* restera entièrement à la charge de la famille jusqu'à la parution d'un décret en mars dernier.

Les efforts de M. Marie-Pierre de Gérando pour ouvrir une procédure se heurtent alors aux fortes pressions de son beau-père lui-même. Premier témoin dans cette affaire, celui-ci, convoqué par le juge d'instruction, se réfugie derrière le secret médical. Président du conseil de l'ordre des médecins du département, il ne saisit pas la juridiction régionale alors que plus d'un principe du code de déontologie est bafoué dans cette affaire : ainsi, consulter quatre-vingts personnes en deux après-midi ne *« compromet-il pas la qualité des soins des actes médicaux »* (article 4 du code de déontologie) ?

Les pressions familiales, la langueur de la justice, le paiement d'honoraires et de cautions judiciaires très lourds ont émaillé ce long combat contre la conspiration du silence. Or de quoi s'agissait-il, sinon d'éviter que d'autres enfants risquent de subir, du fait des mêmes négligences, un sort identique à celui de Guillaume ? Seule l'obstination de M. de Gérando et aussi ses moyens et ses relations lui ont permis de mener cette action à bien : c'est dire le caractère aléatoire et exceptionnel que peut revêtir encore en France le contrôle des erreurs thérapeutiques qui ne sont pas toutes dues à la seule fatalité.

Les médecins ont pourtant tout à perdre à voir ainsi travestis des principes auxquels ils tiennent encore dans leur immense majorité, qu'il s'agisse du paiement à l'acte, du secret médical ou du caractère autonome de leur juridiction. L'impunité pour quelques-uns risque de se payer au prix fort : la suspicion pour l'ensemble de la profession.

NICOLAS BEAU.

Une journée nationale d'action des agents hospitaliers

LES SALAIRES RESTENT TRÈS INÉGAUX ENTRE PARIS ET LA PROVINCE

Les centres hospitaliers de nombreuses villes de province sont touchés depuis quelques semaines par un vaste mouvement revendicatif : des manifestations ont eu lieu à Brest et à Orléans, des grèves ont été déclenchées, par les agents hospitaliers, à Blois, à Tours et dans de nombreux autres hôpitaux du centre de la France. Sur l'initiative des fédérations C.G.T. et C.F.D.T. de la santé, une journée nationale d'action a été décidée pour ce mardi 11 avril.

Les revendications du personnel hospitalier portent notamment sur la réduction des différences de salaires entre Paris et la province, grâce notamment à l'attribution d'une indemnité mensuelle égale à treize heures de travail. Celle-ci a été attribuée aux personnes soignant et ouvrier de l'Assistance publique de Paris pour maintenir, malgré une réduction d'horaires, le même niveau de rémunération qu'antérieurement.

Le ministère de la santé et de la famille n'oppose pas à cette revendication de refus de principe, mais ces treize heures supplémentaires représentent, rappelle-t-on, près de 8 % de la masse des salaires des personnels concernés, soit près de 1 200 millions de francs. Ainsi le premier ministre, à la demande du ministère de la santé, a décidé, dans un premier temps, en février 1978, de prendre une mesure d'extension limitée de cette indemnité.

Les autres revendications du personnel hospitalier concernent la titularisation des auxiliaires, qui sont ainsi plus de quatre cents dans le seul centre hospitalier d'Orléans et la création jugée nécessaire de postes supplémentaires : la C.F.D.T., pour sa part, demande la création de mille cinq cents postes pour la région du Centre.

ENQUÊTE

CITÉS GÉANTES

BOGOTA : LA PEUR

par THIERRY MALINIAK

La pollution, le crime, la drogue ne sont pas les monopoles des cités latino-américaines. *Si nous prenons aujourd'hui l'exemple de Bogota et celui de Mexico, c'est qu'ils sont significatifs non point d'une partie du monde ou de nations particulières, mais des terribles conséquences que peut avoir une concentration urbaine incontrôlée.*

Ce n'est plus de l'inquiétude, mais de la psychose. L'enlèvement, l'agression ou le vol n'y sont plus l'exception, mais la règle Bogota est en passe de détenir le record (pourtant âprement disputé) de l'insécurité urbaine dans les capitales latino-américaines. Et de plus en plus nombreux sont les hommes d'affaires, colombiens ou étrangers, qui décident d'émigrer vers des cieux plus cléments, et de gérer depuis Miami ou Caracas leurs affaires de Bogota (1).

Aussi, nichée au creux des Andes et de la Colombie, à 2 600 mètres d'altitude, Bogota a peur. On a peur dans les beaux quartiers résidentiels du nord, où chaque immeuble a son gardien, chaque chef d'entreprise son garde du corps, chaque restaurant son portier armé. On a peur dans les quartiers pauvres du sud, lorsqu'il faut rentrer du travail à la nuit tombante, en accélérant le pas à chaque ombre qui s'approche. L'agression n'y répond plus à des critères cartésiens. Elle n'a plus seulement des mobiles politiques, comme lorsqu'elle était l'apanage de la guérilla. Elle ne menace pas que les gens fortunés : être pauvre, à Bogota, n'est guère une garantie contre l'enlèvement.

L'une des industries les plus florissantes de la capitale est en effet celle du rapt. Entreprise réservée au départ aux groupements d'extrême gauche, elle s'est depuis vulgarisée, et paraît maintenant à la portée de tous. Suivant les estimations officielles, on dénombre quelque *quatre-vingt-dix* enlèvements avec demande de rançon pour l'année 1977. Un tous les quatre jours. Si l'on tient compte des déclarations de chefs de la police, suivant lesquelles 90 % des essais d'enlèvement ont échoué, on en conclut que le nombre total des tentatives s'élèverait à près d'un millier. Celles, tout au moins, dont ont connaissance les *forces de l'ordre*. Car si le rapt d'un ophtalmologue mondialement connu comme M. Barraquer fait la « une » des journaux, qui est au courant des multiples enlèvements, pour une rançon *dérisoire, qui ont lieu* dans les bas quartiers du sud de la ville ?

Des immeubles forteresses

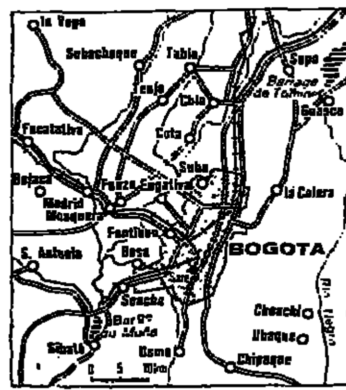
Vous prenez un taxi avec une valise ? N'oubliez pas de fermer la sûreté du véhicule. Au premier feu rouge, il pourrait y avoir un individu pour ouvrir la porte sans y être invité, et vous décharger du poids de vos bagages. Vous prenez l'ascenseur dans n'importe quel immeuble administratif du centre, avec une serviette ? Pas avant de l'avoir obligatoirement ouverte devant le gardien, qui veut s'assurer que vous n'y dissimulez pas quelque fusil en pièces détachées. Pénétrer dans une forteresse assiégée, au Moyen Age, ne devait pas être plus ardu qu'entrer dans un immeuble résidentiel de Bogota. Seul le pont-levis manque (pour combien de temps encore ?) à l'arsenal des contrôles auxquels l'infortuné visiteur doit se soumettre.

Le vol à la tire est devenu une entreprise banale. Une formalité. Nous avons pu voir un voleur qui, après avoir arraché le sac d'une vieille dame qu'il avait renversée, s'en allait tranquillement, sans même se donner la peine de courir. L'arrachage des montres, des boucles d'oreilles ou des colliers, qui est monnaie courante, semble à peine plus original.

La population s'effraie. On voit apparaître dans les journaux des placards publicitaires signés par divers chefs d'entreprise, dans lesquels ils offrent au gouvernement leur contribution, morale et financière, à toute mesure destinée à lutter contre cette plaie. Au train où vont les choses, le recrutement accéléré de gardes du corps et de *gardiens d'immeubles est en passe* d'aider grandement à résoudre le problème de l'emploi.

La lecture des faits divers, dans les journaux de Bogota, aurait *pu fournir* durant des décennies matière littéraire à Edgar Poe ou au marquis de Sade. Un jour on constate qu'un enfant de sept ans a été criblé de coups de couteau à 7 heures du soir, dans la centrale « *calle Décima* », par quatre individus qui voulaient lui voler... un bidon d'essence. Le lendemain, on apprend que dans un village de la « Sabana », à une cinquantaine de kilomètres de la capitale, pour se venger d'un voisin, deux individus ont l'idée de s'emparer de son enfant, de l'arroser d'essence et d'y mettre le feu. On reste frappé dans les deux cas par la disproportion entre la violence et son objet : une constante dans l'histoire de la Colombie.

Car comment oublier les affres de l'époque de la « violence », la « guerre », comme on l'appelle plus simplement dans les campagnes ? Dans les années 50, les partisans des deux grandes formations du pays, les partis conservateur et libéral, s'affrontèrent en une guerre civile qui laissa un solde de quelque deux cent mille morts. On ne veut pas se *souvenir, en* Colombie, des raffinements de cruauté qui marquèrent cette époque, de ces mourants dont le corps était découpé autour de la gorge ou de l'estomac.



La loi de la jungle

Mais on a beau avoir la mémoire sélective, depuis, le spectre *d'une violence désordonnée*, anarchique, plane encore sur le pays. Aujourd'hui, la « guerre » est finie. Mais le souvenir des violences d'hier teinte encore d'inquiétude celles d'aujourd'hui.

La violence est tout autant rurale qu'urbaine. Dans le nord-est du pays, à la frontière du Venezuela, *face à la mer des Antilles, le département* de la Guajira est devenu le symbole d'un retour progressif à la loi de la jungle. Territoire sud-américain le plus proche de la Floride, elle est maintenant la *plaque tournante* du *trafic* de la drogue : 70 % de la cocaïne consommée aux Etats-Unis en viendrait, ou transiterait par elle. Elle est aussi devenue la terre d'élection des maffias. Une Sicile tropicale mâtinée de Far-West. Ses plages sont autant de criques, ses plaines arides autant d'aéroports, d'où est embarquée clandestinement la « marchandise » à destination du nord.

Le soir, les maffias règnent en maître dans les rues de Riohacha, la capitale du département. C'est l'heure des règlements de comptes entre bandes rivales, dans le plus pur style de la belle époque de Chicago. Il n'y a pas de limites, pas de garde-fou, et la règle du silence est de rigueur. Parfois s'élève une *timide* protestation lorsqu'une « bavure » est commise. Comme dans le cas de ce prêtre italien *dont on retrouva un matin* le corps sur une plage proche de Riochacha, après qu'il eut été abattu « par méprise », confondu avec un agent du F.B.I. que l'on croyait venu enquêter sur les *lieux. Apparemment*, les autorités laissent faire. Si la Guajira ne vit pas de la drogue, de quoi survivra-t-elle, rétorque-t-on à titre de décharge.

Bien sûr, Bogota est loin encore *de la Guajira. Mais demain ?* Si Bogota n'impose pas son contrôle à la Guajira, n'est-ce pas la Guajira qui imposera le sien à Bogota ? La Colombie se « guajirise », affirment les habitants *de la capitale, trop conscients* du sens de ce néologisme.

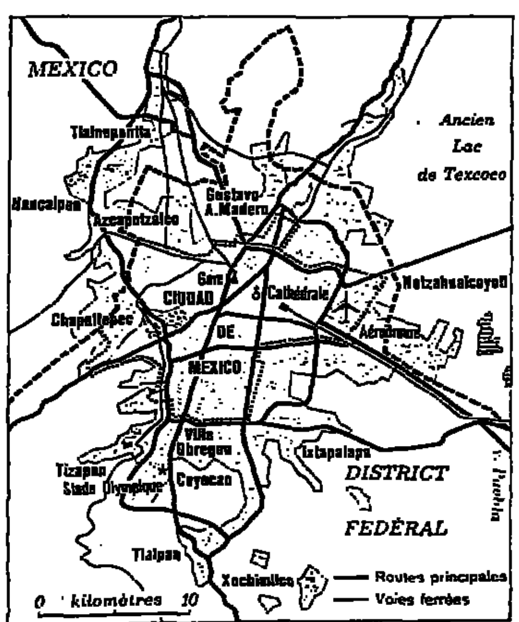
Les forces de l'ordre, de leur côté, paraissent faire face à la situation avec beaucoup de philosophie. On n'a pas oublié, à Bogota, *l'histoire de ce diplomate d'un pays occidental* qui, dévalisé en pleine journée, dans une rue du centre, par quatre personnes armées de couteaux, avait décidé naïvement de porter plainte. Il s'entendit d'abord demander par le *fonctionnaire* de police de service s'il y avait « dommage physique » pour la victime. Devant la réponse négative du diplomate, le policier, sincèrement interloqué, ne put que demander : « Mais alors, de quoi vous plaignez-vous ? ».

Faire face à un tel problème n'est certes pas aisé. D'autant plus que, *empêtrées* jusqu'au cou dans la corruption et les trafics en tous genres, occupées à réprimer la « subversion » et les manifestations étudiantes, les forces de l'ordre, à Bogota, ont d'autres chats à fouetter que ces problèmes secondaires que sont la criminalité, le gangstérisme et l'extension des maffias.

(1) La population de Bogota, selon une estimation de 1975, serait de deux millions huit cent cinquante mille habitants.

Mexico : un meurtre toutes les deux heures

Le Grand Mexico, avec plus de douze millions d'habitants, ne compte plus ses problèmes, dont les plus graves intéressent la sécurité publique et les transports. On dénombre un meurtre toutes les deux heures et un cambriolage toutes les vingt minutes. Des *milliers de sans-abri* passent leurs journées à mendier, à fouiller dans les poubelles ; la nuit, ils dorment sur *des paquets* de vieux journaux. Un épais brouillard recouvre fréquemment la cité, provoqué par les fumées industrielles de la périphérie, qui se mêlent aux gaz d'échappement *d'un million* et demi de véhicules. Selon des statistiques officielles, cent cinquante mille enfants meurent chaque année de maladies dues à cette pollution.



L'alcoolisme est officiellement considéré comme la principale cause de mortalité de quinze à vingt-cinq ans. *De 10 à 15 %* des écoliers du secondaire prennent régulièrement des drogues, en particulier de la marijuana. Le taux *de natalité moyen* se situe nettement au-dessus de 3 % et mille nouveaux *arrivants* chaque jour dans la vallée de Mexico aggravent des problèmes déjà insolubles.

L'agglomération, qui s'étend *sur 700 kilomètres carrés, gagne* chaque année 23 kilomètres carrés dans l'espace de plus en plus encombré entre les collines qui la surplombent. Elle touchera *bientôt Toluca, capitale de l'Etat* de Mexico, distante pourtant de quelque 90 kilomètres du centre de la capitale fédérale. On estime que la population pourrait atteindre le chiffre effarant de 32 millions d'habitants en l'an 2000. Elle s'accroît déjà de quelque six cent mille personnes chaque année. Cette croissance de *5,2 % est supérieure* au taux de croissance moyen de l'ensemble du pays : 3,4 %, qui place pourtant le Mexique dans le peloton de tête des nations en voie de développement.

Le luxe le plus extrême côtoie la misère la plus sinistre. L'économiste Ivan Restrepo estime à cinq millions le nombre de *personnes vivant dans les banlieues* tentaculaires. Le département fédéral dénombre lui-même quatre cent cinquante-neuf bidonvilles, dont les immeubles sont *nettement insalubres. « On peut à la rigueur remédier à quelque maux, mais donner du bien-être est tout à fait impossible »*, affirment les fonctionnaires du département fédéral.

La pollution a semble-t-il déjà modifié le climat de la ville en quelques années. Les hivers sont de plus en plus froids et humides, les étés de plus en plus chauds et oppressants. Circonstance aggravante : les espaces verts se réduisent progressivement, ne dépassant pas actuellement une superficie totale de 53 kilomètres carrés. Mexico a été fondé par les Indiens sur le lac de Texcoco. Paradoxalement, cette ancienne cité lacustre manque aujourd'hui cruellement d'eau.

Le problème des égouts n'est pas moins préoccupant. On a entamé la construction d'un grand collecteur d'eaux usées dont la longueur *totale* sera de 102 kilomètres mais des investissements analogues et considérables (de l'ordre de près de 800 millions de dollars) devront être envisagés pour la *remise* en état d'un système de drainage complètement dépassé et dangereux puisque le « grand canal » actuel est situé sensiblement au-dessus du niveau moyen de la ville.

Selon des chiffres officiels, vingt-trois millions de personnes se déplacent chaque jour dans le Grand Mexico. Des travailleurs passent *fréquemment* plus de deux heures quotidiennement dans les transports pour aller de la maison à l'usine ou au bureau. *Le* vieux centre colonial est constitué de rues *très étroites mais reste le point* de passage obligatoire pour les véhicules. Les experts ont apparemment renoncé à résoudre cette quadrature du cercle. Il reste que Mexico est le pôle de développement principal de toute la fédération et qu'il continue d'attirer des millions de Mexicains à la recherche de travail, de mieux-être et de sécurité. *Le district fédéral* produit à peu près la moitié de tous les biens de consommation du pays. Il abrite les deux tiers de tous les établissements universitaires *et emploie* plus de la moitié des diplômés de l'Université. Il absorbe 42 % des dépenses du gouvernement fédéral. Les solutions passent par une véritable bataille pour la survie de la ville et un effort résolu de décentralisation industrielle. — M. N. et J. C.

ENQUÊTES PRÉCÉDENTES : Chicago (11 janvier 1978) ; Los Angeles (18 janvier) ; Tokyo (25 janvier) ; Londres (1er février) ; Moscou (8 février) ; Changaï (15 février) ; Lagos (22 février) ; Calcutta (1er mars) ; Le Caire (8 mars) ; Téhéran (15 mars) ; Abidjan (22 mars) ; Barcelone (29 mars) ; Lima (5 avril).

Le Monde

Modes du temps

Clin d'oeil



DAMES DE PIQUE

QUAND M. Isaac Merrit Singer, que ses compatriotes américains appelaient « le Napoléon de la machine à coudre », mourut il y a cent trois ans, il ne pouvait certes pas imaginer qu'un sociologue de notre temps dirait en 1978 que les femmes dont « le sur-moi est affaibli tirent des satisfactions ludiques » de la couture à domicile.

C'est cependant ce qui se passe, paraît-il, et, pour m'en convaincre, je suis allé à Beaubourg voir une douzaine de jeunes femmes, invitées par les descendants commerciaux de celui qui améliora l'invention de Thimonnier, s'activer devant des machines électriques pour confectionner en un temps record des vêtements et des objets en tissu.

Au cinquième étage, au milieu des tuyauteries généralement entremêlées du Centre, ces couturières amateurs avaient pour les guider dans la compétition un ouvrage, « la couture-plaisir », édité par le fabricant de machines, qui, à la manière d'un livre de cuisine, donne des recettes pour réussir une blouse gitane, une robe du soir ou un poncho écossais. *Les étoiles de la gastronomie sont là remplacées par des boutons indiquant la difficulté du travail.*

Une débutante, qui m'avoua toucher une machine à coudre pour la seconde fois depuis sa naissance, avait choisi la facilité : un cabas en toile de bâche.

Plus loin, une dame plus expérimentée et penchée sur sa machine comme Louison Bobet sur son guidon essayait de réaliser une robe d'après-midi avec fronces et empiècement qui figurait pour trois boutons sur le guide maison. D'autres cousaient des manières, des manteaux, des chapeaux réversibles. Une Japonaise calme et silencieuse achevait une veste chinoise tandis que sa voisine, embarquée dans la construction d'un peignoir de bain pour son mari, demandait du secours, l'aiguille de sa machine s'étant cassée dans l'épaisseur d'un ourlet.

Couper, bâtir, monter, piquer, ourler, cranter, coucher les coutures et sertir les boutonnières n'était qu'un jeu pour ces femmes en général bien habillées... par des professionnels du prêt-à-porter.

« Voyez-vous, m'a dit l'une d'elles, avec le flou de la mode actuelle, les imperfections de nos travaux n'ont pas d'importance. Si la robe n'est pas tout à fait ronde, si le décollecté « dégueule » (c'est le terme technique), si les coutures « grignent », si les manches font des spirales, on ne s'en aperçoit pas, et ainsi, pour une faible dépense, une femme peut se faire un vêtement à son goût. »

C'est ce que le sociologue appelle « s'habiller de façon plus expressive et moins conventionnelle », car, dans ce domaine comme dans d'autres, ajoute-t-il, les choix des femmes « sont moins guidés par des impératifs intériorisés et l'irruption éventuelle du remords qui sanctionnait le manquement... que par la recherche de la satisfaction du plaisir, du bonheur ». « La création, dit encore le spécialiste, n'est plus le domaine réservé de l'artiste. » C'est pourquoi « les motivations des femmes à l'égard de la couture sont en train de changer, passant du registre du seul devoir et de la norme à celui de l'agrément ludique, expressif, créatif... »

Quand on sait que le parc français des machines à coudre est de douze millions d'unités et que, bon an mal an, les Françaises en achètent deux cent cinquante mille pour « réaliser en se réalisant », on peut être certain que l'invention de Thimonnier, revue par Isaac Singer, est bien un instrument de libération de la femme qui devrait figurer dans tous les foyers.

MAURICE DENUZIÈRE.

DANS LE CLUB DE LA GRANDE COUTURE

Un Norvégien en train de se faire la griffe

EVENEMENT dans la haute couture : un couturier norvégien devient un « grand couturier » parisien. Ce titre prestigieux et envié vient d'être décerné par la chambre syndicale de la couture à Per Spook, trente-sept ans, et depuis vingt ans, à Paris, où il fut notamment le modéliste de Louis Féraud. Semblable distinction a été accordée récemment à la Japonaise Hanae Mori. La porte de ce club select, qui compte maintenant vingt-trois membres, s'ouvrirait-elle ?

« Nous ne sommes pas un club, mais un syndicat qui représente la profession, de la petite couturière au grand couturier, *répond catégoriquement M. Jacques Moucilier, président-délégué de la chambre syndicale.* C'est nous qui, entre autres attributions, examinons les candidatures des « grands couturiers. » *Ce titre est en effet accordé par une commission ministérielle en fonction de critères objectifs précis : nombre d'ouvrières dans les ateliers, présentation obligatoire de deux collections par an, collections qui, à leur tour, doivent être présentées devant la clientèle particulière selon un chiffre établi.*

« Notre souci est que l'on ne profite pas de l'aura de grand couturier pour faire de la promotion sans exercer véritablement le métier », *indique M. Moucilier. Autre préoccupation importante : favoriser l'emploi et maintenir en activité des ateliers représentatifs. L'effectif actuellement fixé à dix ouvrières sera porté progressivement à vingt en 1980. Bien plus réduits qu'autrefois, ces ateliers permettent notamment de mettre au point les prototypes du prêt-à-porter donc de donner la facture « couture » à des modèles qui seront ensuite réalisés industriellement et diffusés en grande série.*

La porte de la chambre syndicale s'ouvre « dans la mesure où de nouvelles vocations se manifestent ». *Peu importe que l'on soit étranger pourvu que l'on soit installé en France, c'est-à-dire à Paris. Dans l'attribution du titre, les représentants des pouvoirs publics se prononcent donc sur la lettre et non pas sur l'esprit de la haute couture.* « Aucun critère subjectif n'intervient dans nos décisions, *fait observer M. Moucilier.* C'est aux femmes de juger. De toute façon, si un couturier n'a pas de talent, il ne durera pas longtemps. »

C'est un jeune homme qui a présenté devant la commission ses créations. Per Spook est de ceux qui seront toute leur vie des adolescents. Grand, naturellement élégant avec quelques détails à lui : petites lunettes rondes en écaille, longue mèche et gros nœud papillon.

Pour lui, les honneurs sont venus bien après le travail. Dès qu'il a fini les beaux-arts à Oslo, il se précipite à Paris, « capitale de la mode et centre du monde ». *Il suit d'abord des cours à l'école de la chambre syndicale puis des stages dans les ateliers : un parcours qu'il conseille aux débutants. Chez Dior, il coupe. Il coud chez Saint-Laurent ou plus exactement il apprend* « comme une éponge ». « Peu importe si on ne sait pas dessiner, *dit-il,* l'important est d'apprendre le métier. » *Pendant quinze ans, il le pratiquera chez Louis Féraud comme modéliste avant de présenter sa propre collection d'hiver en 1977.*

Sous la verrière de son atelier, Per Spook préfère les pinceaux et les couleurs aux ciseaux. « Je me lance dans le dessin, *dit-il,* je me laisse emporter. Quand je le trouve beau, je cherche à faire la ligne, la silhouette qui s'en rapprochent le plus. » *La silhouette et le volume, corrigé, allégé, sont essentiels mais inséparables des matériaux et du travail.* « J'aime tout ce qui est matière, les jolies broderies, le crochet, le coton perlé, *déclare Per Spook,* et mon vœu le plus cher est de monter un atelier pour continuer ces choses-là. Aujourd'hui tout est tellement industrialisé que la vie disparaît alors que ces vêtements de haute couture, toutes ces pièces qui ont été tellement touchées, tellement travaillées, elles, gardent une âme. »

Rue de l'Université, la boutique de Per Spook porte comme enseigne sa signature. Prénom logé dans une courbe du S majuscule et confirmé par un point. Signature frappante et drôle, en noir sur le mur blanc.

Dans ce rez-de-chaussée, la haute couture voisine avec le prêt-à-porter. On retrouve les broderies — dans le style « ballets russes » — les tissus luxueux, le travail et le fini des grandes maisons. Un chef-d'œuvre : cette grande robe du soir en mousseline rouge dont toute l'ampleur est ramassée et nouée en minuscules fleurs pompons. Le prêt-à-porter propose des tailleurs très comme il faut — flanelle grise, flanelle blanche, flanelle pêche — des ensembles en fine popeline noire tout boutonnés et ornés de manches gigot — pour jolie tournure. Per Spook aime les robes austères, un peu simples, pas trop décoratives. Il est encore un peu sage pour sa signature.

FLORENCE BRETON.



Avant-première inédite de la collection hiver 78, haute couture, cette robe imprimée en mousseline où Per Spook joue avec les niveaux et les transparences.

★ Nathalie Mont-Servan présente en page 16 les grandes tendances des collections d'hiver.

« Citadelle à arranger avec goût... »

« *A céder, cause transfert, superbe édifice du dix-neuvième siècle, escalier monumental, colonnade, grande salle dite « des pas perdus »*... Que faire du palais de justice de Lyon, construit par Baltard, quand les gens de robe auront changé de rive ? Reprenant l'idée lancée l'an dernier par le magazine lyonnais *Résonance* (1) qui avait recensé tous les grands bâtiments, historiques ou non, disponibles pour de nouveaux usages, une revue suisse, *Pro Fribourg* (2), vient de consacrer sa « une » à des petites annonces du même style : tant il est vrai que le meilleur moyen de sauver un bâtiment, c'est de le rendre utile...

D'ailleurs, les monuments avaient l'habitude de cette valse des étiquettes : couvents-prisons, palais-hôtel de ville, églises-marchés ou cinémas, sans parler de tous les musées et centres culturels. La nouveauté, c'est plutôt que le nombre des bâtiments disponibles s'est brusquement accru, tant on a voulu construire du neuf peut-être pour mieux se faire remarquer. Mais un mouvement, plus raisonnable et plus astucieux, est amorcé. On cherche à éviter les ruptures de ton dans les villes anciennes ; on veut sauver un monument en déshérence, profiter de la richesse d'un lieu paradoxal. Les motivations ne manquent pas à ce nouvel art de faire, récupération intelligente, que les Anglo-Saxons ont baptisé « recyclage » et qui touche non seulement des palais et des couvents, mais aussi des usines, des gares ou des marchés.

Ceux qui seraient tentés par l'aventure peuvent consulter les récits des pionniers, retracés par quelques revues d'architecture, ou les bilans fraîchement établis par le Centre de création industrielle (C.C.I.) à Beaubourg, dans une *brochure* qui vient de paraître (3). Une quinzaine d'opérations sont analysées, les travaux décrits en détail et le bilan financier épluché. De la Corderie royale de Rochefort (Charente-Maritime), « récupérée » par le conservatoire du littoral et la chambre de commerce, au couvent des Minimes, à Beaune (Côte-d'Or), transformé en bibliothèque, la plaquette du C.C.I. passe en revue des projets moins « attendus », comme l'installation d'un théâtre dans l'ancienne criée aux poissons de Marseille ou la création de logements dans une ancienne filature à Lille (*le Monde* du 8 août 1977).

Tandis que le château de Froville (Meurthe-et-Moselle) abritera neuf logements, l'ancienne prison du Panier, à Marseille, est prise en main par l'office d'H.L.M. Mais il ne s'agit dans certains cas que de projets ou de réalisations plus ou moins en cours, et il est parfois un peu tôt pour établir des bilans. Certains pays, comme l'Angleterre, les Pays-Bas, les Etats-Unis ou même le Japon, nous ont devancés dans cette pratique qui rejoint, comme le souligne Jean Dethier, l'évolution des idées en matière d'architecture et d'urbanisme. « *De nombreux principes ont été mis en cause : l'alibi du fonctionnalisme à tout prix ; les méfaits du style international ; le goût du gigantisme ; l'abandon de secteurs entiers au manque d'imagination légendaire des promoteurs ; la ségrégation des fonctions ; l'appauvrissement visuel, tactile et affectif du paysage urbain, la négation des particularismes culturels locaux...* » La liste des critiques est longue. La « reconversion » les élude ou les résoud presque toutes.



A SAISIR, dans quartier tranquille. Ancienne fortification (boulevard) du XVe siècle unique en son genre. Splendide espace intérieur, usages multiples. A arranger avec goût. Renseignements : intendance des bâtiments (In « Pro Fribourg », n° 36).

Bricoler un vieil immeuble, remettre en valeur un décor désuet, insérer des « jeux de construction » ultra-modernes dans une vieille bâtisse, se camoufler derrière un mur en brique que les voisins ont toujours vu là, se faire oublier, tout cela est possible si l'architecte accepte de se glisser dans une « vieille peau ». Malgré les réticences des décideurs et même, *a priori*, du public, quelques réussites sont là pour encourager les timorés : à Paris, par exemple, l'Entrepôt, cinéma-restaurant-librairie installé dans un atelier. Comme son nom l'indique...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) *Résonance*, n° 155, mai 1977, 5 francs, 11 rue d'Algérie, 69001 Lyon.
(2) *Pro Fribourg*, n° 36, mars-avril 1978, Stalden 14, 1700 Fribourg (Suisse).
(3) *Bâtiments anciens, usages nouveaux*, dans la série « Culture au quotidien ». Publication du Centre de création industrielle, 62 pages, 15 francs.

Monte-Carlo ou le temps retrouvé

« LES gens chics sont à Monte-Carlo », affirmait, en 1925, une affiche dont le modern style paraît encore audacieux dans le vénérable casino où elle reste exposée. Ils y sont toujours, un demi-siècle plus tard, mais ils doivent serrer les rangs devant l'afflux grandissant des touristes de partout et des joueurs d'outre-Atlantique, venus par charters entiers retrouver l'atmosphère de Las Vegas dans l'établissement récemment construit à cet effet, au pied même du palais somptueux et suranné de Garnier, mais séparé de lui par l'invisible frontière des civilisations.

Les « gens chics », donc, savent que leur premier rassemblement de l'année à Monte-Carlo, celui qui sert de prélude à la saison, est le bon vieux bal de la Rose. Ils s'y pressent par centaines, sachant qu'ils y trouveront ce qui n'existe plus nulle part au monde, ce que seule la fameuse Société des bains de mer peut leur offrir : c'était, l'autre soir, une jeune princesse, Caroline, et son chevalier servant, deux corps de ballet, cent violonistes et d'innombrables et précieuses roses, dans une salle de bal à l'Opéra sous le Second Empire, qui n'était autre que le nouveau Sporting Club, habilement transformé par André Levasseur.

Comment le spectacle ne serait-il pas aussi celui que se donnent les spectateurs à eux-mêmes ? Notamment, à la sortie, parmi les Rolls-Royce. Le temps perdu est, ici et pour un soir, retrouvé. — J. H.

Les collections entrent dans l'hiver

Longueurs sages et formes strictes

LES fabricants de prêt-à-porter accrochent à travers Paris leurs collections d'hiver. Les longueurs sont sages, les formes plus strictes, surtout au niveau des carrures. Si le buste reste souple, et souvent blousant, et la taille soulignée d'une ceinture, la silhouette de l'hiver prochain tend à se profiler à partir des hanches par le mouvement droit des jupes enroulées et la multiplication des pantalons à pinces rétrécis du bas. Le corps sera cambré sur des chaussures à talons très hauts ou à l'aise en souliers plats.

Chez *Balenciaga*, Fernando Martinez ajoute une gamme de maille discrètement scintillante à de beaux ensembles en imprimé de tapisserie alliant l'étamine de laine, pour les robes souples, à la soie matelassée assortie, pour les vestes trois quarts.

Nous avons déjà parlé de la nouvelle équipe *Pierre Balmain-Christiane Bailly*. Le résultat devrait séduire les fidèles du couturier et leurs filles, avec deux styles : l'un strict et un rien masculin, l'autre d'inspiration paysanne... de la rue François-Ier, en laine et cachemire.

Philippe Guibourgé, chez *Chanel* (créations) prépare son entrée parisienne pour l'automne avec de bons imperméables-pelisses, des tailleurs à spencers et pantalons, ainsi que des robes de lainage ou de soie, tombant droit des épaules aux hanches, éclairées de cols et de poignets de dentelle.

Karl Lagerfeld pour *Chloé* s'inspire, pour ses imprimés et ses broderies, de l'exposition de Malevitch à Beaubourg. Tout est très enveloppé, à partir d'épaules baraquées, puis enroulé, avec des détails subtils. Les bijoux de théâtre sont posés avec humour sur les robes-bustiers dévoilant une jambe gainée de noir comme sur les gros chandails.



(Croquis de MARCQ.)

DIOR : robe en étamine de laine vert olive à grand col Claudine, nœud lavallière géant de taffeta écossais, bob, collants et botillons coulissés gris.

LAROCHE : *manteau à cape* repliée amovible en mœlleux lainage violine sur une robe d'étamine imprimée à taille haute.

ST-LAURENT : veste écossaise de tons sourds relevé d'un fil rouge, *chemisier à col cravate désassorti*, jupe *portefeuille* enroulée droite vert forêt comme le collant. Le plaid frangé est bleu nuit et le bonnet rouge vif comme les gants.

CHANEL : ensemble bicolore à veste en laine texturée vieux rose gansée de noir sur un pantalon à pinces de flanelle noire assorti au *bob*.

CHLOE : mini-casquette d'étudiant sur un ensemble de crêpe gaufré noir, à veste reversible vieux *rose, ceinturée sur un pantalon* étroit.

André Courrèges assouplit ses lignes structurées avec des ensembles à spencers coulissés à la taille sur des jupes froncées et de grands manteaux « liquette » de grand-père en contraste.

Marc Bohan pour *Christian Dior* fait évoluer ses « Baigneuses de Cabourg » en écolières 1900, habillées de sarraus en robes-housses à empiècement, droites ou ceinturées. Les manches « gigot » des chemises de l'époque se retrouvent partout, mais portées sur des pantalons à pinces resserrés du bas ou des jupes. Un style sport sophistiqué !

Tons sourds et tweeds d'Irlande

Dans une saison de renouveau du manteau et de l'imperméable, *Givenchy*, dont c'est une des *spécialités, les traite avec esprit*, en silhouettes amples ou assez droites et coulissées à la taille en matelassés incrustés de fausse fourrure, dans une belle gamme de tons sourds, notamment en marine et brun pour le jour et en velours ou en faille pour le soir.

Grâce à Guy Douvier, le prêt-à-porter *Guy Laroche* est en pleine expansion. Le baron Bich, qui commandite la maison, vient d'ajouter au groupe l'usine Gaston Jaunet à Cholet, une des plus dynamiques de France, avec six cents ouvrières. Douvier, ancien collaborateur de Coco Chanel, puis modéliste à New-York, a réorganisé la production et le style dans une optique internationale, avec une ouverture de boutique à New-York. La silhouette d'hiver est plus nette, toujours confortable et seyante, taillée en tweed français et en *mohair* mœlleux.

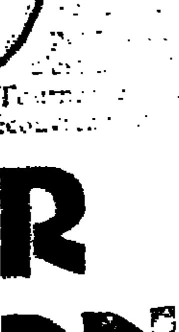
Hanae Mori — l'élégance japonaise à Paris — aime la douceur des manteaux-chemises sur des spencers et des jupes froncées, reprises à l'ourlet en forme de ballon. Ses robes, suaves et séduisantes, blousent à la taille avec des jeux de manches. Ses tissus reflètent sa personnalité : tweed irlandais chiné bicolore pour le jour et en soie, renouveau des impressions de cachemire.

Gérard Pipart, chez *Nina Ricci*, couvre ses tailleurs nets de *canadiennes doublées de mohair* et relance le pardessus à revers, quatre boutons et poches basses, sur une jupe portefeuille, chemisier et cravate fine... Claudine à l'école.

Yves Saint-Laurent a tourné la page du folklore en faveur d'une silhouette sportive à base de grandes vestes de pelisses et de jupes portefeuille droites mais animées de pinces, de plis, voire de mouvements enroulés aux hanches. Ses coloris sont sourds, écossais fondus, petits dessins ou perses, *relevés d'une note* vive. Beaucoup de noir pour le soir, en volants fluides, croisés et fendus haut sur la jambe.

NATHALIE MONT-SERVAN.





AÉRONAUTIQUE

Le renouvellement de la flotte de British Airways

Un « marché du siècle » pour les avions civils ?

Avant même que le gouvernement britannique en ait été officiellement saisi, le problème du remplacement d'une partie de la flotte de la compagnie aérienne British Airways provoque déjà de sérieux remous à Londres. Selon le *Sunday Times*, le gouvernement est « profondément divisé » sur cette opération : après avoir laissé entendre le contraire voici quelques semaines à Paris, le ministre de l'industrie, M. Eric Varley, ne serait pas hostile à la proposition du transporteur d'acquérir des Boeing-737 (*le Monde* du 11 avril) en échange de contrats de sous-traitance entre le principal constructeur américain et l'industrie anglaise ; au contraire, M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, préférerait l'achat d'avions européens fabriqués en coopération. L'adoption de la première solution marquerait un tournant de la politique suivie par la Grande-Bretagne depuis la guerre, qui consistait à donner priorité à la production nationale sur le matériel étranger concurrent.

Comme Air France avec ses Caravelle, British Airways doit remplacer ses avions court et moyen-courriers à réaction de première génération (BAC-111 et Trident) par des appareils plus modernes, mieux adaptés aux conditions d'exploitation actuelles. Mais, au-delà, c'est une flotte de plus de cent appareils — du Vickers Viscount au quadriréacteur VC-10 — que le transporteur va devoir renouveler en une décennie, offrant un nouveau « marché du siècle » évalué par le *Financial Times* à plus de 2 milliards de livres (17 milliards de francs). Et, par voie de conséquence, le sort de l'industrie aéronautique britannique tout entière dépendra largement des décisions que le gouvernement s'apprête à prendre à la demande de British Airways.

Cette compagnie avait, en matière de court et moyen-courrier de 120 places, le choix entre trois appareils : un avion national, le BAC-111-800, doté également d'un moteur anglais (le Rolls Royce Spey) et deux Américains, le McDonnell-Douglas DC-9-40 et le Boeing-737. Ce dernier a été préféré pour des raisons de fiabilité et d'économie, lesquelles peuvent encore être accrues par le montage de nouveaux moteurs américains Pratt and Whitney JT-8 D-209 consommant et polluant peu. British Airways souhaiterait dans un premier temps acquérir une vingtaine de ces appareils d'ici à 1980, une date qui écarte de la compétition les Européens dont les actuels projets ne sauraient, dans le meilleur des cas, déboucher sur une exploitation commerciale avant 1983.

La seconde bataille

Mais, pour les années suivantes, la compagnie devra aussi trouver des successeurs à ses moyen-courriers de 160 places Trident III, avant de se lancer dans l'achat d'avions encore plus gros (200 places). Pour cette seconde bataille, Boeing est déjà sur les rangs avec son projet 757 (160/183 places) offrant même de l'équiper avec des réacteurs Rolls Royce et d'en confier la construction des ailes au constructeur nationalisé British Aerospace Corporation (B.Ae.C.).

Une telle perspective satisfait, évidemment, Rolls Royce qui y voit un moyen d'élargir son marché au moment où les projets européens semblent dédaigner ses moteurs. Les projets Jet 1 et Jet 2 (moyen-courrier pour 136 et 163 passagers) que la France et l'Allemagne fédérale proposent de développer avec la Grande-Bretagne seraient, en effet, propulsés par des réacteurs franco-américains (C.F.M.-56) ou purement américains (Prat and Whitney JT-10 D), selon les versions. La B.Ae.C. verrait pour sa part dans l'alliance avec Boeing une possibilité de garantir à ses usines un plan de charge pouvant sauvegarder l'emploi, alors que les éventuelles productions européennes n'arriveront pas sur le marché avant cinq ans.

En revanche, cette pénétration dans le domaine de la sous-traitance, vraisemblablement irréversible — une trahison pour l'industrie anglaise, ainsi qu'on en juge déjà dans certains milieux, — marquerait l'effacement de bureaux d'étude réputés et, surtout, un renoncement définitif à tout avenir européen pour l'aéronautique d'outre-Manche. Quant aux concepteurs français (Aérospatiale) et ouest-allemands (Messerschmitt et V.F.W.-Fokker), ils verraient leurs ambitions sérieusement compromises : leurs gouvernements accepteraient-ils de financer seuls les 700 millions de dollars (3,2 milliards de francs) des projets Jet 1 et Jet 2 ?

JAMES SARAZIN.

Quand les moteurs du Concorde atterrissent...

Faute de pouvoir construire, en vue de les voir voler, autant d'exemplaires du réacteur de Concorde qu'elle aurait souhaité, la firme britannique Rolls-Royce se propose, aujourd'hui, d'en faire tourner... à terre.

Rolls-Royce vient, en effet, de faire savoir qu'elle proposerait, à partir de 1981, une version terrestre du moteur Olympus 593, destinée à produire de l'électricité. Moyennant quelques modifications, notamment dans la structure de maintien de la turbine et dans la chambre de combustion (qui brûlerait du fuel au lieu de kérosène), la société britannique estime pouvoir proposer, en développant un alternateur adapté, des centrales électriques « compactes » de 50 MW : elles pourraient tenir dans le volume occupé par une maison.

La firme britannique, qui a déjà réalisé cette adaptation sur des turbines d'avion plus modestes pour des utilisations industrielles et navales, indique les nombreux avantages de cette formule : le moteur de Concorde est un des plus fiables au monde ; il a une expérience « en vol » de plus de cent mille heures, et les conditions de fonctionnement au sol sont voisines de celles rencontrées en altitude, à Mach 2. D'autre part, l'Olympus 593 est léger (il sera donc facilement transportable) et de conception modulaire, ce qui pourrait faciliter la maintenance.

Un dernier avantage, que Rolls-Royce ne cite pas : cela lui permettrait de mieux utiliser sa chaîne de fabrication qui, selon les commandes actuelles, ne devrait produire que quatre-vingt-dix exemplaires de l'Olympus 593.

RELIGION

A PARIS

Le Secours catholique va ouvrir une maison d'accueil pour femmes seules

Le Secours catholique de l'archidiocèse de Paris a rassemblé environ deux cents personnes à Chantilly, les 8 et 9 avril, pour ses « journées de formation ». Autour du cardinal François Marty, archevêque de Paris, se trouvaient MM. Robert Prigent, président national, et Pierre Roussel, président diocésain ; Mgr Raymond Izard, aumônier national, et le chanoine Roger Meuillet, aumônier diocésain.

Faisant état d'une initiative originale, la délégation diocésaine a annoncé la création prochaine d'une *maison d'accueil pour les femmes seules ayant des enfants à charge.*

Grâce à une maison offerte par une congrégation religieuse et aux premiers dons recueillis (1), ce projet « Lafayette-Accueil » — a été soumis aux pouvoirs publics. Il comprendra des logements pour vingt femmes et trente enfants, avec services communs (service social, travailleuse familiale, conseil conjugal, garderie d'enfants).

Présentant le bilan de son action, la délégation de Paris a annoncé que les recettes globales ont augmenté de 40 %, de 1976 à 1977, pour atteindre 2 569 070 F. En secours d'urgence, la délégation a distribué plus de 1 million de francs en 1977, notamment en faveur des femmes seules, des enfants, des malades et des migrants.

(1) Secours catholique, délégation de Paris, 4, rue Daubigny, 75017 Paris. C.C.P. 5824-32 Paris.

Mgr BETTAZZI ÉVÊQUE D'IVRÉE EST ÉLU PRÉSIDENT DE PAX CHRISTI

Mgr Luigi Bettazzi, évêque d'Ivrée (Piémont), a été élu président de Pax Christi, mouvement catholique international pour la paix. Il succède au cardinal Bernard Alfrink, archevêque d'Utrecht et primat des Pays-Bas, âgé de soixante-dix-sept ans.

[Né à Trévise en 1923 et évêque d'Ivrée depuis 1968, Mgr Bettazzi était président de la section italienne de Pax Christi. Connu pour ses prises de position peu conformistes en matière religieuse et sociale, cet ancien auxiliaire du cardinal Lercaro à Bologne a soutenu les objecteurs de conscience et les prêtres ouvriers et il s'est déclaré en faveur de l'élection des évêques par les laïcs. Son livre, *Confessions d'un évêque*, paru en 1977, lui a valu une certaine notoriété.]

QUAND LES MARCHANDS DU TEMPLE EN CHASSENT D'AUTRES...

Le Syndicat des commerçants de Lourdes a protesté, le 10 avril, contre un certain commerce qui, selon lui, « *porte un grave préjudice au caractère religieux de la cité mariale* ». Dans un communiqué, il précise qu' « *attacher des vertus magiques à certains objets présentés comme porte-bonheur, ou autres gri-gri, devient un véritable abus de confiance qu'il y a lieu de dénoncer. Il faut savoir que l'exploitation mensongère des éléments de Lourdes (eau, terre, plantes, pierres) est passible de poursuites judiciaires* ». Cette prise de position fait suite à la récente protestation des autorités religieuses qui s'étaient élevées contre la vente de la prétendue « *pierre de Lourdes* », présentée comme « miraculeuse ».

[Pour celui qui a visité les magasins de Lourdes, avec leur panoplie étonnante de Vierges en plastique, de pastilles à l'eau de Lourdes, de médailles et de bimbeloterie religieuse, il est plaisant de voir les « marchands du Temple » se plaindre de la concurrence. — A. W.]

L'ART DE FAIRE DES SERMONS

Il est coutume de critiquer les homélies dominicales dans les églises. Mais c'est un art difficile et, que l'on sache, lorsque les laïcs s'aventurent à parler à la place des prêtres, ils ne font pas tellement mieux. Le petit livre publié par l'abbé Jean-Marie Lustiger, qui fut pendant plusieurs années aumônier de la Sorbonne et dans divers centres universitaires avant de devenir curé de paroisse à Sainte-Jeanne-de-Chantal à Paris, ne se veut pas exemplaire, mais il l'est malgré lui : c'est un recueil de propos impromptus, et qui auraient pu le rester si des auditeurs n'avaient pas jugé utile de les enregistrer et d'en faire profiter d'autres chrétiens. L'auteur, quant à lui, décline, pour ainsi dire, toute responsabilité. Le produit de la vente ira à des communautés contemplatives dans le besoin.

C'est ainsi, parfois, que l'on fait les bons livres. Sans le savoir, sans le vouloir. — H. F.

★ Jean-Marie Lustiger : *Sermons d'un curé de Paris*, éditions Fayard, 250 pages, 49 F.

PRESSE

● *Mme Judith Radiguet*, signataire de l'appel en faveur du journaliste Antonio Bellavita (*le Monde* du 11 avril), nous fait savoir qu'elle n'est pas journaliste à TF 1 et qu'elle aurait donc dû figurer parmi les journalistes indépendants.

● *Mort de Hubert von Ranke.* — On apprend la mort, à Munich, le 31 mars, à l'âge de soixante-seize ans, du journaliste allemand Hubert von Ranke, qui avait choisi de quitter l'Allemagne au moment de l'avènement du Troisième Reich, s'était installé en France et y avait coopéré avec la résistance antinazie.

Reparti pour l'Allemagne fédérale quelques années après la guerre, il travaillait pour la radiotélévision de Munich. Il y avait notamment dirigé des enquêtes sur la civilisation méridionale française et ibérique, dont il était un profond connaisseur : il était d'ailleurs reconnu pour l'un des meilleurs « aficionados » d'Europe, et sa silhouette était plus populaire qu'aucune autre, de Pampelune en Arles.

● *Le quotidien londonien* The Sun (3 700 000 exemplaires, n'est pas paru mardi 11 avril en raison d'une grève de certains rotativistes. Journal populaire paraissant sous format tabloïde, *The Sun* vient en deuxième position des quotidiens édités dans la capitale britannique derrière le *Daily Mirror* (3 850 000 exemplaires).

● *Sous le titre* Don Quichotte, une nouvelle revue mensuelle tirée à 62 000 exemplaires, « *qui traite de l'information générale dans une perspective écologique de synthèse du matérialisme et du spiritualisme* », publie son premier numéro en avril. Le numéro de cette revue, éditée par la CRETE, association à but non lucratif (10, rue du Caire, 75002 Paris), est vendu 5 francs.

CARNET

Naissances

— M. Claude BERNET et Mme, née Marie-Pierre Mens, Anne-Christine et Florence ont la joie d'annoncer la naissance de

Victoire,

le 10 avril 1978.
22, rue de la Fédération,
75015 Paris.

— Dominique et Denis CHARLOT ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Juliette,

le 7 avril 1978.
7, rue de Strasbourg,
08200 Sedan.

— Bernard GOLSE et Martine née Bloch, ainsi que leurs grand-parents : le docteur et Mme Serge Golse, M. et Mme Sydney Soial, sont heureux de faire part de la naissance de

Véronique,

le 2 avril 1978.
30, rue de Bourgogne, 75007 Paris.
90 bis, avenue Henri-Martin,
75016 Paris.
29, rue d'Artois, 75008 Paris.

— Denis LION et Alix CHEVRANT-BRETON sont heureux de faire part de la naissance de leur fils

Georges - Henri,

le 15 mars 1978.
25, rue Pradier,
75019 Paris.

— Alice et Daniel MORGAINE, Sylvain et Manuela, Rosy et Joseph Vaturi ont la joie d'annoncer la naissance de

Benjamin,

le lundi 3 avril 1978.
39, avenue du Maréchal-Maunoury,
75016 Paris.

Mariages

— M. et Mme Henri FREPPEL,
Le docteur et Mme
Harry W. CORWIN,
ont le plaisir d'annoncer le mariage de leurs enfants

Denis et Carolyn,

qui a eu lieu dans l'intimité le 8 avril 1978 à Paris.

15, avenue Elisée-Reclus,
75007 Paris.
4020 Working Way,
Los Angeles 90027 California.

Décès

— Mme Elie Borgel, son épouse,
M. et Mme Aldo Calo,
M. et Mme Jacques Thieck,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Elie BORGEL,
ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures,

survenu le 4 avril 1978, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
La famille ne reçoit pas.

— Mme Daniel Bourquelot,
M. et Mme Michel Bourquelot et leurs enfants,
M. et Mme François Bourquelot et leurs enfants,
M. et Mme Gilbert Goy et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Bouchard et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Bourquelot et leurs enfants,
M. et Mme Claude Bourquelot et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Bourquelot et leurs enfants,
Mme Jean Duchenois,
Toute la famille,
ont le chagrin de faire part du retour à la Maison du Père, le 5 avril 1978, de

M. Daniel BOURQUELOT,
ingénieur E.C.P.,
officier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 7 avril 1978, à Bézu-Saint-Eloi (Eure), dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Weber,
75016 Paris.

— M. Yehezkel Fishelson,
Mlle Mary Daphné Fishelson,
M. et Mme Michaël Fishelson,
Ses enfants,
M. et Mme Jacques Weinar,
Ses parents,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Irène FISHELSON,
née Weiner,

survenu le 10 avril 1978, à Enghien-les-Bains.
Les obsèques auront lieu le mercredi 12 avril 1978.
On se réunira à l'entrée principale du cimetière sud d'Enghien-les-Bains, 25, rue de la Coussaye, à 11 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
27, avenue de Ceinture,
95880 Enghien-les-Bains.

— Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de la Société Indar,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Irène FISHELSON,

survenu le 10 avril 1978.
27, avenue de Ceinture,
95880 Enghien-les-Bains.

— Mme Jacques Hourlier,
Rémi, Claire, Sylvain Hourlier,
M. et Mme Roger Hourlier et leurs enfants,
Les familles Bertaux, Denart, Baillon,
ont la douleur de faire part du décès du

général de division aérienne Jacques HOURLIER,
commandeur de la Légion d'honneur,

leur époux, père, frère, beau-frère et oncle,
survenu le 4 avril 1978.
Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu le 7 avril à Crécy-en-Ponthieu.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
11, place du 8-Mai-1945,
80150 Crécy-en-Ponthieu.

— Les sociétés membres,
Le conseil de gérance,
Et les personnels du Groupement d'intérêt économique Euromissile,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Helmut LANGFELDER,

ingénieur diplômé,

président de l'assemblée des membres d'Euromissile,

décédé accidentellement le 5 avril 1978.

Depuis qu'il a pris la présidence du directoire de la société Messerschmitt-Boelkow-Blohm GmbH, au début de cette année, M. Langfelder a mis au service de nos programmes européens en coopération toute l'expérience qu'il avait acquise dans la coopération internationale en matière de construction aéronautique.
[Le Monde *du 8 avril.*]

— Mme Charles Leblois,
M. et Mme Michel Leblois,
M. et Mme Claude Leblois,
M. et Mme Guy Suquet,
Mme Migalt Bellon,
Mlle Françoise Chancerelle,
M. et Mme Geoffroy de Fontenay,
M. et Mme Didier de Fontenay,
M. Patrick Chancerelle,
Ses petits-enfants et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles LEBLOIS,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien président de la société Franpac,
directeur général de la Société métallurgique de Douarnenez,
administrateur de la société Cebal,
administrateur du Syndicat national des fabricants de boîtes et emballages métalliques,

survenu le 9 avril 1978, dans sa soixante-treizième année.
Les obsèques ont été célébrées le mardi 11 avril, à 14 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur, à Douarnenez.

L'Hermitage,
29100 Douarnenez.

— Mme Gustave Leroy,
Le colonel et Mme Yves Leroy, et leurs enfants,
Mme Gilbert Nicolson et son fils,
Les familles parentes et alliées,
ont la très grande douleur de faire part du décès du

général d'armée aérienne Gustave LEROY,
déporté-résistant,
ancien commandant de l'Ecole polytechnique,
ancien commandant de l'Ecole de l'air,
grand-croix de la Légion d'honneur,

survenu le 3 avril 1978.
La cérémonie religieuse a eu lieu, le vendredi 7 avril, à 10 h. 15, à Vallauris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Un service sera célébré ultérieurement, à Paris, en l'église Saint-Louis des Invalides.
Les Roches,
Boulevard Sainte-Marguerite,
06220 Vallauris.
[Le Monde *du 6 avril.*]

— *On nous prie d'annoncer le décès accidentel de*

Mme Jean NEUBURGER,
née Nicole Sossa,

survenu le 5 avril 1978.
De la part de
M. et Mme Jacques Lévy,
M. et Mme Alain Duval,
Mme Annette Boubel,
Mme Simone Rodrigues,
M. et Mme Pierre Neuburger,
Et de toute la famille.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

23, rue du Petit-Raincy,
93220 Gagny.
Cidex 3 - Abbenans,
25340 Clerval.
27, rue Duret, 75116 Paris.
66, rue de Folie-Regnault,
75011 Paris.
78, avenue Fourcault-de-Pavant,
78000 Versailles.

— Mme Bernard Ragueneau,
Florence, Bruno, Thierry et Amélie Ragueneau,
Mme René Ragueneau,
M. et Mme Jean Ragueneau,
Sœur Maria Ancilla,
M. et Mme Jacques Julienne,
M. et Mme François Ragueneau et leurs enfants,
M. et Mme Robert Ragueneau et leurs enfants,
M. Jean-Pierre Ragueneau et ses enfants,
M. et Mme Turlin et leurs enfants,
Les familles Julienne, Desandre et Magaglia,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard RAGUENEAU,

survenu à Troyes, le 3 avril 1978, à l'âge de cinquante et un ans.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité le jeudi 6 avril, à Verrières (Aube).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Henri de RIOLS de FONCLARE,
pilote d'essais
à la Société aérospatiale à Marignane,

survenu en service aérien commandé le 6 avril 1978.

De la part de
Son épouse et ses enfants,
Ses parents et beaux-parents,
Ses frères et sœurs.

— L'Ordre souverain du temple solaire fait part du rappel à Dieu de son Maître de Justice,

Marcel VEYRE de BAGOT,

survenu le 3 avril 1978.
« Maintenant, Seigneur, tu laisses Ton serviteur s'en aller en paix, selon Ta parole... »

— Nous apprenons le décès de

M. Henri WEISS.

[Né le 19 avril 1893 à Paris, Henri Weiss était docteur en sciences physiques. Elève au lycée Janson-de-Sailly à Paris, puis étudiant à la faculté des sciences et à l'Ecole supérieure d'électricité, il enseigne à partir de 1925 à l'Ecole nationale supérieure du pétrole dont il sera directeur de 1929 à 1952. Doyen de la faculté des sciences de Strasbourg de 1945 à 1947, il est conseiller scientifique à l'Office national des universités de 1953 à 1967. Henri Weiss était président de la Renaissance française. Il avait publié plusieurs ouvrages sur le pétrole, ainsi que des répertoires des laboratoires de recherche scientifique.]

Remerciements

— Florence d'HARCOURT, député des Hauts-de-Seine, dans l'impossibilité de répondre aux innombrables marques d'amitié et aux félicitations qu'elle a reçues, remercie vivement tous ses amis connus et inconnus, et plus spécialement ceux de Neuilly et de Puteaux.

Anniversaires

— Ce 11 avril 1978 est le cinquième anniversaire de la mort de

Aron LANGBORT,
ingénieur chimiste E.N.S.C.T.,

que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

— Pour le quatrième anniversaire du rappel à Dieu de

M. Jean LOUIS,
ingénieur A. et M.,
ingénieur E.C.P.,
commandeur de la Légion d'honneur,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé, en union de prières avec la messe qui sera dite ce 12 avril à Aix-en-Provence.

25 bis, rue de Constantine,
75007 Paris.

Visites et conférences

MERCREDI 12 AVRIL

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h. : 11, rue de la Chaise, Mme Chapuis : « Le salon de Mme Récamier à l'Abbaye-au-Bois ».
15 h. : 62, rue Saint-Antoine, Mme Colin : « Hôtel de Sully ».
15 h. : 12, rue Daru, Mme Meyniel : « Eglise Alexandre-Newsky ».
15 h. : 60, rue de Turenne, Mme Pennec : « L'hôtel du Grand Veneur ».
15 h. : 70, rue de Vaugirard, Mme Saint-Girons : « Couvent des Carmes » (Caisse nationale des monuments historiques).
14 h. 30 : 7, rue des Réservoirs à Versailles, M. Massot : « Théâtre Montansier ».
15 h. : Métro Mabillon : « Les jardins de Saint-Germain-des-Prés » (A travers Paris).
15 h. : 17, quai d'Anjou : « L'hôtel de Lauzun » (entrées limitées) (Mme Ferrand).
15 h. : 24, rue Pavée : « Le Marais » (M. de La Roche).
14 h. 30 : 63, rue de Monceau : « Musée Nissim de Camondo ».
14 h. 30 : 6, rue de la Grande-Chaumière : « Le vitrail » (Paris et son histoire).
15 h. : Métro Saint-Paul : « L'atelier d'un souffleur de verre » (Tourisme culturel).
15 h. 15 : 42, avenue des Gobelins : « La manufacture royale des Gobelins » (Visages de Paris).

CONFÉRENCES. — 13 h., 16 h. et 20 h. : 13, rue de la Tour-des-Dames : « Les états de conscience supérieurs et la méditation » (entrée libre).
20 h. 30 : 26, rue Bergère, M. Jacques Barycoher : « La kabbalah ou tradition cosmique » (L'Homme et la Connaissance).
20 h. 45 : 4, boulevard Saint-Germain, professeur Raymond Lautie : « La médecine d'autrefois » (Conférences de l'Oasis) (entrée libre.)

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Le nouveau musée Jules-Verne, à Nantes.

Un musée Jules-Verne a été inauguré le 8 avril à Nantes. Riche de nombreuses collections d'éditions des œuvres de l'écrivain, de mobilier lui ayant appartenu et d'objets divers cités par son œuvre, il a été installé dans une maison au style étrange qui, du haut de la butte Sainte-Anne, dans le vieux quartier de Chantenay, domine le port.

Ce musée, ouvert dans le cadre des manifestations organisées à Nantes cette année à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la mort de l'écrivain, est dû à l'action persévérante de Mme Luce Courville, conservateur en chef de la bibliothèque de Nantes, au sein de laquelle elle obtint, il y a neuf ans, la création d'un centre d'études verniennes.

Le musée présente en exposition permanente une partie des collections de ce centre, qui possède plus de cinq cents éditions Hertzel grand format, avec toutes les variétés de cartonnages, et cent cinquante éditions Hertzel petit format, dont plusieurs dédicacées de la main de Jules Verne. Il dispose aussi d'une centaine d'affiches Hertzel annonçant la sortie des livres, ainsi que d'affiches de théâtre et de cinéma concernant les œuvres de l'écrivain.

Une photothèque de trois cents pièces est à la disposition des chercheurs. Une salle de projection installée à l'intérieur du musée contribuera à une animation permanente pour mieux faire connaître aux visiteurs l'homme de l'espace, l'homme de la mer, mais aussi l'homme de son temps. On découvre aussi un Jules Verne inconnu, parolier de chansons désuètes et admirateur de Walter Scott. — J.-C. M.

★ Le musée, ouvert au public à partir du 12 avril, accueillera tous les jours, sauf mardi, de 10 h. à 16 h., des groupes toutes les heures. Il sera gratuit pendant un mois. Le franc symbolique ensuite.

Statues du XIIe siècle à Châlons-sur-Marne.

Un musée du cloître de Notre-Dame-en-Vaux vient d'être inauguré à Châlons-sur-Marne avec les vestiges du très bel ensemble du XIIe siècle exhumé au cours d'une campagne de fouilles qui a duré treize ans, de 1963 à 1976.

Plusieurs statues de ce cloître, détruit en 1759, figuraient dans les collections des musées étrangers et même du Louvre. Comme dans le cas de la galerie des rois de Notre-Dame de Paris, statues, chapiteaux et colonnes avaient été tronçonnés pour être utilisés dans le soubassement des nouvelles constructions du cloître. Les fouilles ont permis de mettre au jour les deux tiers de l'ancien monument, et aujourd'hui le puzzle a pu être reconstitué en partie.

Rarement intactes, les statues ont souvent été reconstituées en rassemblant parfois jusqu'à sept ou huit morceaux.

Le musée, qui a été aménagé pour présenter ces sculptures, donne sur l'ancien cloître, tranformé en jardin, où quatorze arcades ont été remontées pour en reconstituer les proportions.

Splendeurs de Dresde en Amérique.

Les Américains auront cet été l'occasion de connaître certains trésors des musées de Dresde. Le 1er juin, en effet, s'ouvrira au Musée national de Washington une exposition qui comportera plus de sept cents pièces conservées dans la ville de la R.D.A. : toiles et dessins de grands maîtres (Dürer, Breughel, Titien, Rubens, Rembrandt, Van Dyck, Velasquez...), objets en bronze, or et argent, armes et armures, joaillerie, porcelaine de Saxe et de Meissen...

L'exposition, qui s'intitulera « Les splendeurs de Dresde : cinq siècles de collections d'œuvres d'art », après Washington ira au Metropolitan Museum de New-York et à San-Francisco, conformément à l'accord qui vient d'être conclu à Washington entre l'ambassadeur de la République démocratique allemande et les conservateurs des musées concernés.

Peinture

Pour Goya

Francisco Goya est mort à Bordeaux le 16 avril 1828. Cent cinquante ans dimanche. Nous n'avons pas entendu parler de commémorations marquantes, mais il n'y a nul besoin de manifestations nouvelles pour le peintre, qui reste le plus présent, le plus obsédant, le plus insistant aussi et le plus contrariant de toute l'Espagne et même de toute l'Europe romantique. On souhaite seulement que le remaniement sérieux, annoncé depuis longtemps, des salles du Prado, assure une présentation moins grise, moins *discrète, des* Saisons *et des panneaux éternellement insolites de la* Quinta del Sordo.

L'œuvre a été bien servi en France par l'ouvrage encore tout récent de P. Gassier et J. Wilson (1971), et la publication des Dessins *(1973 et 1975). Pour le commentaire, on en reste à l'essai dominateur d'André Malraux,* Saturne *(1950), où l'artiste, avec son œuvre noire, trouve place quelque part entre Sade et Laclos, dans le* who is who *dramatique de 1800.*

Les essais publiés sur Goya reviennent à peu près tous sur la crise de 1790-1792, où le peintre malade (il perdit l'ouïe), exaspéré par l'insanité de la cour, sarcastique et libéré des illusions « illuministes », prendra la voie que l'on sait. Pour prendre la distance nécessaire à l'égard des « explications » analytiques ou sociologiques un peu simples, sinon naïves, on pourra consulter le panorama : Goya et ses critiques *d'un professeur de Londres, N. Glendinning (Yale University Press, 1971) ; tout ou presque tout ce qui a été dit sur le peintre des* Majas *y est enregistré.*

Un ouvrage un peu plus ancien, dû à un professeur du Vassar College, *Ilse Hempel Lipschutz, étudie — un peu comme l'avait fait autrefois le très regretté Paul Guinard — l'ensemble des contacts des romantiques français avec la peinture espagnole* (Harvard University Press, 1972). *Il y eut alors une entrée massive des tableaux ibériques dans les collections ; mais l'artiste qui attire peintres et poètes, c'est d'abord* Goya. *Delacroix, qui les a copiés, a reçu des* Caprichos *un choc profond et durable ; ce fut un révélateur. Sans eux, il n'y aurait pas eu l'illustration de* Faust, *pas plus que le* Sabbat *de Boulanger. En attendant que Baudelaire et Malraux réagissent à leur tour à ces tourments graphiques* sans *exemple.*

ANDRÉ CHASTEL.

Musique

Que nous apporte Gluck ?

(Suite de la première page.)

Créée en 1779, « Iphigénie en Tauride » est ainsi le reflet fidèle d'un courant de pensée auquel nous renvoie ici la mise en scène d'Erhard Fischer *(premier metteur en scène à l'Opéra de Berlin-Est)* et le décor de Roland Aeschlimann, mais c'est en même temps un des jalons essentiels de l'histoire de l'opéra. Les représentations sont rares ; parce qu'elles *ne suscitent pas de réserves sur* l'essentiel, celles de Genève renvoient d'abord à l'œuvre, ensuite à l'interprétation.

Avec « Orphée » en 1774 à Paris, Gluck s'était posé en novateur, et les quatre opéras qui suivront — « *Iphigénie en Aulide* », « Alceste », « Armide », puis « Iphigénie en Tauride » — lui assureront en cinq ans plus de *gloire* que ses quarante-trois ouvrages antérieurs... Visant au réalisme et à la simplicité après *les fastes de la période baroque,* Gluck avait d'abord pour lui une originalité indiscutable ; cela lui a valu des disciples dont certains s'appelaient Mozart, Berlioz, Wagner..., et « la Flûte enchantée », « les Troyens » ou « la Walkyrie » se souviennent d' « Iphigénie ». On aimerait pouvoir l'oublier pour éviter d'établir des comparaisons inutilement sévères et sans doute injustes.

On a dit que Gluck, comme compositeur, n'avait pas les moyens de ses idées d'homme de théâtre ; *sans doute* aussi, convaincu du bien-fondé de sa réforme dramatique, en était-il arrivé à tenir l'invention musicale proprement *dite pour quantité négligeable,* accordant toute son attention à la fusion *de l'action* et de la musique. Pour le public auquel il s'adressait, il *avait* certainement raison, et l'histoire de l'opéra, pendant un demi-siècle, n'a pu que confirmer *sa clairvoyance : Gluck* n'a pas usurpé la place qui lui a été longtemps réservée.

Mais depuis longtemps déjà cette place d'honneur est devenue purement honorifique. Le *nombre de ceux qui connaissent ses principaux ouvrages est presque négligeable comparé à ses détracteurs qui ont au moins l'excuse de ne* pas savoir exactement de quoi ils parlent. Les préjugés vont bon train, mais une réhabilitation sérieuse *ne suffirait pas à réveiller les enthousiasmes d'antan.* Aussi, au lieu de disputer du génie de Gluck puisqu'il a fait ses preuves, la question devrait être plutôt : que peut encore nous apporter cette musique un peu trop sage, ces chœurs à deux parties ignorant les subtilités du contrepoint, ces longs récitatifs accompagnés d'accords trop longuement tenus, cette orchestration terne, ces harmonies convenues ?...

D'abord une vision bien particulière de l'antiquité grecque, de sa « grandeur noble et silencieuse » si l'on s'en réfère aux théories *esthétiques d'un Winklemann,* et peut-être surtout cette « mélancolie antique » qui, pour Berlioz au siècle suivant, se teintait d'une inépuisable mélancolie de l'Antiquité... Ensuite, il y a dans chaque ouvrage de Gluck des pages qui *défient le temps, des airs qui ont* fait fortune et des trouvailles musico-dramatiques qu'on peut apprécier comme telles bien que, depuis on en ait vu d'autres pourtant, ce ne sont que des instants et si quelque chose triomphe en fin de compte d'une impression générale de monotonie, c'est que l'inspiration de Gluck, avec des moyens très limités, reste originale ; ses gaucheries sont loin d'être toujours des maladresses : un compositeur plus savant n'aurait jamais écrit le chœur des prêtresses qui clôt le deuxième acte dont l'*ambiguïté majeur-mineur* est tout à fait caractéristique de la sensibilité de l'auteur. Un exemple entre dix qui, *sans pour autant forcer* l'admiration, devrait empêcher le pédantisme méprisant : ce qui reste de Gluck, au-delà des innovations, ne se laisse pas cerner facilement et peut-être n'est-il donné de le ressentir qu'à ceux *qui savent l'y trouver.*

Sans posséder toujours la puissance du rôle, Rachel Yakar était une Iphigénie toute de sensibilité, Robert Massard (Oreste) et Eric Tappy (Pylade) *se surpassaient* l'un l'autre, et si on *regrette* l'insécurité vocale des chœurs — qui, par ailleurs, se montrent de bien *meilleurs comédiens* — on oublie le Thoas laborieux de Rudolf Constantin (la tessiture inusitée de ce rôle de baryton ne justifie pas un tel *manque d'homogénéité)* pour apprécier la direction volontairement contenue de Raymond Leppard sachant jouer du silence pour *rehausser* l'intensité des situations et *n'abusant* ni de l'éclat ni de la grandeur froide auxquels *la musique* de Gluck *se trouve* si souvent attachée. L'auteur d' « Iphigénie » n'en demandait pas tant...

GÉRARD CONDÉ.

★ Dernières représentations les 13 et 14 avril.

LE FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS CONTINUE

Mis en danger par une grave *situation financière, le Festival* estival de Paris, que dirige Bernard Bonaldi, a trouvé les concours nécessaires pour se dérouler normalement en 1978. La mairie de Paris a porté sa subvention de 460 000 F en 1977 à 606 000 F cette année, et l'ensemble des concours de l'État se montera à 886 000 F.

Plus encore que par le passé, Radio-France collaborera avec le *Festival estival, qui proposera* une quarantaine de manifestations entre le 15 juillet et le 23 septembre. Rappelons, que soixante-*treize mille* personnes avaient assisté aux divers concerts, stages et animations de 1977.

Notes

Architecture

U.R.S.S. 1967-1977

L'Union des architectes de l'U.R.S.S. et la section française de l'Union internationale des architectes présentent au S.A.D.G. une exposition sur l'architecture soviétique de 1967 à 1977. Plus de quatre-vingts réalisations, pour la plupart très récentes, y sont évoquées par des photographies en noir et blanc.

Aucun commentaire ne vient malheureusement éclairer cet ensemble un peu austère. Aucune concession, dans la présentation, n'a été accordée au plaisir visuel. Selon la tradition des expositions d'architecture, tout semble avoir été fait, en revanche, pour fustiger la moindre atteinte au sérieux. Voilà une exposition qui ne sortira pas de l'univers glacé des spécialistes. C'est dommage, car elle devrait permettre de mieux comprendre le rapport d'une expression construite à l'idéologie, dans une univers qui nous est généralement étranger. Et par là, d'entrevoir la soumission de nos propres architectes à nos propres systèmes.

On ne s'étonnera pas de retrouver le barrage de Bratsk (1966), stupéfiant de beauté, ou le musée d'astronautique Tsiolkovski, à Kalouga (1967), déconcertant par son « fonctionnalo-formalisme ». D'autres réalisations se révèlent aussi plates et indigestes que le Palais des congrès, à Paris. Certaines, enfin, expriment la force réelle de l'architecture soviétique.

Si l'on venait à se sentir frustré après une telle exposition, un supplément au « Bulletin du CERA » consacré à l'U.R.S.S. donnera toutes les indications utiles (livres, revues, adresses) pour obtenir de plus amples informations.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ *S.A.D.G., 100,* rue du Cherche-Midi, 75006 Paris — jusqu'au 14 avril. Supplément au *Bulletin d'information inter-établissements,* n° 21, février 1977 (CERA, 1, rue Jacques-Callot, 75006 Paris). 2 francs.

■ Le prix des graphistes attribué chaque année par le comité des Rencontres internationales de Lure, en Provence, a été décerné à l'artiste québécois Yves Paquin, pour *son jeu de tarots,* une suite de sérigraphies illustrant les vingt-deux arcanes majeurs du tarot. Ce jeu doit faire l'objet d'une exposition à Besançon, du 19 avril au 5 mai.

■ A la suite d'un oubli, « la Maison d'Ana », de Ninon Ozanne, n'a pas été annoncé dans le programme *du prochain Théâtre ouvert au Festival d'Avignon* (*le Monde* du 31 mars). Anaïs Nin est le sujet de cette pièce inspirée principalement par « la Maison de l'inceste » et qui sera « mise en espace » par Jeanne Champagne.



Photo

« Rencontres » de Burhard Jüttner

Sur l'affiche, le portrait de deux anciens combattants, exhibant leurs drapeaux et leurs bosses au bas d'un monument commémoratif, voisine avec le portrait de deux jeunes artistes de cirque dans leurs maillots et leurs bas troués.

Burhard Jüttner, un Allemand de vingt-six ans, qui expose actuellement à l'Institut Goethe, a une fascination certaine pour l'anormalité, le miteux, l'infirmité et la décomposition. Après avoir fait défiler, dans un cadre inchangé, quelques éclopés décorés, il est allé photographier des travestis dans leurs loges, encore mal démaquillés de leur sexe de spectacle, puis des débiles mentaux et des mongoliens entre les lits de leurs dortoirs, ou devant un carrelage blanc qui évoque la douche et le bloc opératoire. *Dans les salles de séjour* trop grandes des maisons de retraite, il a regardé d'anciens artistes de variétés qui s'ennuient de leurs souvenirs.

La seule chose qu'on pourrait reprocher à Jüttner, c'est d'abandonner trop vite ses fascinations, de penser pouvoir raconter les travestis en trois portraits, et faire le tour de la folie en sept photos. Jüttner se voudrait journaliste de la photo : il ne donne que des « aperçus ». Il n'y a qu'au cirque qu'il s'est vraiment attaché, non pas en restituant des numéros de voltige, mais en faisant le portrait des artistes en costume, de jour, et devant la toile sale du chapiteau. Un magicien au masque blanc à la Longhi surmonté de cornes, une femme-léopard, un nain mirliton, un clown croque-mort et un fakir à la gorge traversée de boas et d'épingles s'arrêtent, un court moment, devant l'objectif.

HERVE GUIBERT.

★ Institut Goethe, 31, rue de Condé, Paris 75006. Jusqu'au 12 mai.

Théâtre

« Les Mystères de Paris »

Grimés-costumés à la diable, dix acteurs de la Compagnie de l'Etincelle *font* semblant d'être les protagonistes du roman d'Eugène Sue, « les Mystères de Paris ». Rodolphe, Fleur de Marie, le Chourineur, eussent distrait les vieux enfants, pourquoi pas, mais grosses voix, grands gestes, yeux exorbités, drôles dix minutes dans un sketch qui parodierait des bateleurs, découragent le public s'il s'agit d'une soirée entière.

On s'est trompé de direction, et il est trop tard pour tout reprendre, puisque les représentations ont commencé. Il y a du talent dans certains des costumes de Sarah Vertheimer — *une poésie enfantine* mêlée à une gaieté graphique, un sens aigu du vrai faux qui fait boum. Espérons revoir, embarquée à meilleur escient, cette *farceuse* couturière.

MICHEL COURNOT.

★ Salle Adyar, 20 h. 30.

■ Le Centre culturel suédois organise, jeudi 13 avril, un colloque sur « l'animation culturelle dans des milieux difficiles » (cas sociaux, immigrés), à partir de 9 heures, 11, rue Payenne, Paris (3e).

Cinéma

Controverse à Valence autour du « Juif Süss »

La programmation du *Juif Süss,* film nazi de Veit Harlan, au début des Rencontres cinéma et histoire de Valence consacrées à « *Une terre, la Palestine* », était-elle nécessaire, opportune ? Tel est le débat de fond qui s'est instauré autour de ces rencontres à la suite de certaines protestations (*le Monde* du 8 avril) et de certains incidents.

Lorsque commença le festival, vendredi 7 avril, les organisateurs, après avoir pris contact avec les représentants de la communauté juive de la ville, avaient retiré du programme le film contesté.

Samedi 8 avril, trois militants sionistes venus de Paris (et agissant à titre personnel), Mme Claudine Nataf, MM. Dan Nataf et Jean-François Strouf, se présentèrent au cinéma le Paris au moment de la projection du film *l'Olivier* (favorable à la cause palestinienne) pour manifester en public leur opposition à la conception même de ces journées. Ils distribuèrent des tracts. M. Dan Nataf, qui était entré dans la salle avec un magnétophone diffusant le reportage d'une manifestation de rues à Paris *contre* l'O.L.P., se plaignit d'avoir été molesté par un spectateur. Plus tard, les trois militants distribuèrent d'autres tracts et collèrent sur le trottoir, devant le cinéma, une banderole disant : « *Non aux films nazis* ». Cela visait *le Juif Süss* et — à tort — un film allemand récent d'Ulli Lommel resté, lui, au programme et qui fut présenté sans incident.

Tout cela avait créé une assez grande confusion. Dimanche 9 avril, une conférence de presse tenue au centre culturel juif de Valence, en présence de MM. Habib, rabbin de la communauté, Partouche, président de ce centre culturel, et Bulawko, membre de l'exécutif du Congrès juif mondial et président de l'Amicale des anciens déportés juifs de France, permit heureusement de clarifier la situation.

Dans un dialogue avec les journalistes locaux et parisiens présents, M. Strouf, M. et Mme Nataf (tous fortement sensibilisés, ce qu'il faut bien comprendre, aux conséquences passées et actuelles de l'antisémitisme) précisèrent le sens de leur action : s'élever contre le principe même du rapprochement d'un film nazi avec des films pro-palestiniens, rapprochement susceptible de donner une direction antisémite à une manifestation culturelle qui leur paraissait, faute d'un nombre suffisant de films pro-israéliens en contrepartie, servir la propagande politique de l'O.L.P.

MM. Partouche et Bulawko exprimèrent par ailleurs — après avoir constaté que le retrait du *Juif Süss* avait été une sage décision — leurs réserves sur un déséquilibre de la programmation entre les deux conceptions du problème de la Palestine.

Peut-être y eut-il une erreur psychologique dans le choix du *Juif Süss.* Mais le caractère « mythique » de ce film-symbole ne doit-il pas aujourd'hui être dénoncé par un examen, un démontage de ses images et de ses mécanismes ? Tel fut le sujet du débat public organisé le lundi *9 avril,* à 13 h. 30, au centre culturel de Valence, et qui permit d'élargir encore le dialogue avec la communauté juive. Celle-ci, inquiète à juste titre d'un certain retour offensif de l'antisémitisme en France, expliqua qu'elle redoutait le pouvoir néfaste du film de Veit Harlan sur un public non prévenu et ne pourrait envisager sa projection que dans un solide ensemble historique et cinématographique consacré au nazisme.

JACQUES SICLIER.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Pelléas et Mélisande.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi; On ne badine pas avec l'amour.
Odéon, 20 h. 30 : la Manifestation.
Petit Odéon, 21 h. 30 : Rousseau.
T.E.P., 20 h. 30 : Maître Puntila et son valet Matti.
Petit T.E.P., 20 h. 30 : l'Arrière-Boutique.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : la Thébaïde ou les Frères ennemis. — Papin, 20 h. 30 : Yiddish Story ; 22 h. 30 : la Vague.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Félix Blaska ; 20 h. 30 : les Derniers.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Parade.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheikh.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Bateau pour Lipaïa.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Epicerie-Théâtre, 20 h. 45 : les Rets à Ipeca.
Fontaine, 21 h. : Y a des jours comme ça.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Mirabelles.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. : le Bluff ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 20 h. 30 : Louise Michel.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. 30 : les Ecrits de Laure. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Mathurins, 20 h. 45 : la Dame et le Fonctionnaire.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Mouffetard, 20 h. 30 : les Assiégés.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Orsay, I, 20 h. 30 : Beckett. — II, 20 h. 30 : Esther.

Palais des arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Paris-Nord, 20 h. 30 : l'Oiseau Tonnerre et Sidi Monsieur.
Renaissance, 21 h. : le Journal d'un fou.
Saint-Georges, 21 h. : le Coq en pâte.
Théâtre Adyar, 20 h. 30 : les Mystères de Paris.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Gros câlin ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Hanjo.
Théâtre Oblique, 20 h. 45 : la Turista.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Tristan-Bernard, 18 h. : la France, maison fondée en 843.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 11 avril

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 30 : D. Gorse ; 20 h. 45 : Hommage à Prévert ; 22 h. : la Femme rompue; 23 h. 15 : Vitse Side Story.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : M. Bulher ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes.
La Bretonnerie, 21 h. : C'est pour de rire.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches.
Café de la Gare, 20 h. : le Cracheur de phrases ; 22 h. : Plantons sous la suie.
Campagne-Première, 22 h. 45 : la Matriarche.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. : les Frères ennemis.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : J.-P. Rambal ; 22 h. : France Léa.
Le Fanal, 20 h. 45 : le Président.
Le Lucernaire, 22 h. : C. Dente.
La Mama du Marais, 18 h. 30 : Zézette ; 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : les Diables ; 22 h. : Kuillères-valises.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : Ringard and Co. ; 22 h. 30 : les Etoiles.
Petit Bain - Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Petits-Pavés, 21 h. : Flash dingue. bonbons acidulés ; 22 h. 30 : J. Escamez.
Le Plateau, 20 h. 30 : Sado et Maso sont sur un bateau ; 21 h. 45 : R. Favey.
Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 45 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : le Péplum en folie. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : J.-P. Chevallier ; 22 h. 30 : Ah ! les p'tites annonces.
La Soupape, 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : J.-L. Jauny et D. Veda.
La Tanière, 20 h. 45 : L. Khripouchine ; 22 h. 30 : le Souffleur de vers.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.
Dix-Heures, 22 h. : Mars ou crève.

La danse

Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 21 h. : Fiesta flamenca.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Chhau, danses masquées de l'Inde.

Les concerts

Lucernaire, 18 h. 30 : M.-C. Witterkoer et P. Thomas (Marais, Lœillet, Honegger) ; 21 h. : M. Birger, piano (Bach, Beethoven, Chopin, Liszt).
Porte de la Suisse, 21 h. : J. Castaing, R. François, N. Piguet (Varèse, Mariétan, Gagneux, François).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : V. Ashkenazy et S. Perlmann (Beethoven).
Galerie Nane Stern, 19 h. : D. Smeyers, K. Laskowski et D. Simpson (Xenakis, Martinu, Lanzi, Stockhausen).

Jazz, pop', rock et folk

Petit Journal, 21 h. 30 : Irakli.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Stephan Guirault Quintet.
Bus-Palladium, 19 h. 30 : Cherry Vanilla.
American Center, 21 h. : Mama Bea Tekielski.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 12 au 19 avril)

Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., dernière.
Cirque de Paris, jardins du Ranelagh (224-00-12), mer., sam., dim. et jeudi 13, 15 h. : la Famille Pepinos.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), ts les j., à 15 h. et 16 h. : les Trois Petits Cochons.
Café d'Edgar (326-13-88), ts les j., à 15 h., sf dim. ; mer., 14 h. et 16 h. : Marottes.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-88-50), lundi, mardi, ven., sam., 20 h. 30; sam., dim., 15 h. 30 : David Copperfield.
Les Blancs-Manteaux, mer., jeudi et ven., 15 h. : Sur la mer Pistache.
Palais des glaces (607-49-93), mer., 15 h. : Brin de ballade.
Les Quatre-Cents-Coups, tous les jours, sf dim., 15 h., et sam., 16 h. : Histoire du petit lapin Robespierre.
Théâtre d'animation, Vincennes (782-19-60), mer. et dim., 15 h. : l'Enfant avec un oiseau sur la tête.
Théâtre Mouffetard (336-02-87), mer., jeudi, ven., sam., mardi, 14 h. 30 : les Aventures de Camelo le chameau.
Théâtre Campagne-Première (322-75-93), mer. et sam., 15 h. : Un roi de papier.
Sélénite (686-73-34), ts les j., à 15 h., sf mardi et dim. : les Cornemuses.
Maison des Amandiers (797-19-59), ts les j., sf dim., à 15 h. : le Livre de la jungle.
Le Manuscrit (887-82-60), ts les j., à 15 h. : la Fête au village.
Centre Georges-Pompidou, tous les mer., 15 h. : Cinéma surprise.
Musée des arts décoratifs (260-32-14), dim., 14 h. 30 ou 16 h. 30 : le Grand Océan.

⁂

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse : (enfants) la Guerre des étoiles, Pitié pour le prof, la Planète sauvage, Bernard et Bianca, l'Incompris, Commencez la révolution sans nous, les Trois Caballeros, les Lumières de la ville ; (adolescents) le Crabe-Tambour, New-York, New-York, Barberousse, le Miroir, Alice dans les villes, l'Amour violé, Julia, Elles deux, Iphigénie, le Bois de bouleaux, Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?, Qui a tué le chat ?, Tournant de la vie, le Bal des vampires, l'Honneur perdu de Katharina Blum, Harold et Maude, Phantom of the Paradise, Vera Romeyke n'est pas dans les normes, la Fièvre du samedi soir, Sale rêveur, American Graffiti.



CALENDRIER DES CONCERTS



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h., Hommage à J. Epstein : Finis Terrae ; le Tempestaire ; 18 h. 30 : le Pirate noir, de D. Fairbanks et A. Parker ; 20 h. 30 : Feu Mathias Pascal, de M. L'Herbier ; 22 h. 30 : la Nuit mystérieuse, de D. W. Griffith.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 6e (359-52-70) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90)
L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75)
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
BARREROUSSE (Jap., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
BARTLEBY (Fr.), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19)
BETSY (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) à partir de samedi
BRANCALEONE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Ternes, 17e (380-10-41)
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29)
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82)
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
EQUUS (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70)
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14)
LA GUERRE DES ETOILES (A.) (v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55)
GUERRES CIVILES EN FRANCE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
HOLOCAUST 2000 (It., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29) en soirée
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Murat, 16e (288-99-75)
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Colisée, 8e (359-29-46)
JESUS DE NAZARETH (It., première partie, v.f.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Madeleine, 8e (073-56-03)
JESUS DE NAZARETH (2e partie, v.f./v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; (v.f.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; V.F. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13)
LACHEZ LES BOLIDES (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24)
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12)
LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cluny Ecoles, 5e (033-20-12)
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29)
NENE (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; V.F. : U G C Opéra, 2e (261-50-32)

Les films nouveaux

SALE RÊVEUR, film français de Jean-Marie Périer : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

STAY HUNGRY, film américain de Bob Rafelson. V.O. : Le Racine, 5e (633-43-71) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81)

LA CHAMBRE VERTE, film français de François Truffaut : U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)

L'EPREUVE DE FORCE, film américain de Clint Eastwood (*). V.O. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — V.F. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR, film américain de John Badham (*). — V.O. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U G C-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

LA TRAPPE A NANAS, film américain de Sam Grossman (*). — V.O. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) — V.F. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS A RETROUVER LEUR AMI MYSTERIEUSEMENT DISPARU EN AFRIQUE ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81), à partir de sam. ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41)
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
PITIE POUR LE PROF (A.-Can., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
POUR QUI LES PRISONS ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H sp
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny Ecoles, 5e (033-20-12).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.F. : U G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
RAISON D'ETRE (Can.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
RAONI (Fr.-Belg.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62)
RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; V.f. : Richelieu, 2e ; 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-43-98) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74)
SAUVEZ LE NEPTUNE (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93)
SECRETE ENFANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H Sp.
SYBIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97)
TENDRE POULET (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02).
LA TERRE DE NOS ANCETRES (Fin., v.o.) (*) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42)
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse
TRAS OS MONTES (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33)
VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; U G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Olympic, 14e (542-67-42)
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47).
VIOLANTA (Suis., v. It.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; V.f. : Cambronne, 15e (734-42-96)
LA VOIX DE SON MAITRE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA ZIZANIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74)

Les festivals

J. TATI : Champollion, 5e (033-51-60) : les Vacances de M. Hulot.
A. HITCHCOCK (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) Psychose.
FELLINI-PASOLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83). 15 h. : Fellini-Roma ; 17 h : Satyricon ; 19 h. : les Mille et Une Nuits ; 21 h. : le Casanova de Fellini.
TERRE A TERRE (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : J'aime ; la Chasse.
CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), 14 h. : Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon ; 16 h 15 : Prima Della Revoluzione ; 18 h. 15 : les Poings dans les poches ; 20 h. : Allonsanfan ; 22 h. : Mama-Roma.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50). I : 13 h et 17 h. 15 : The Song Remains the Same ; 15 h. 15 : le Lauréat ; 19 h 45 : Cabaret ; 22 h. : Chiens de paille. — II : 13 h. : Let It Be ; 14 h. 30 : Easy Rider ; 16 h. 15 : Frankenstein Jr ; 18 h : les Damnés ; 20 h 30 : Mort à Venise ; 22 h 30 : Phantom of the Paradise ; dim., lundi, mardi, à 0 h. 15 : Délivrance.
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14). 13 h 30 : le Dernier Tango à Paris ; 13 h. 45 : Taxi Driver ; 17 h. 45 : Au-delà du bien et du mal ; 20 h. 10 et 22 h. 10 : Cabaret.
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter
LITTERATUDE CONTEMPORAINE ET CINEMA (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Désarrois de l'élève Torless.
ROCK-CONFRONTATIONS (v.o.) Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07) : Film des cinquante ans du studio.
R. BROOKS (v.o.) Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Bas les masques.
MARLENE DIETRICH (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Shanghai Express.
CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : The Kid.

Les séances spéciales

AMARCORD (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h.
ANGELA DAVIS L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AUTRE (A., v.o.) (**) : Daumesnil 12e (343-52-97).
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 16 h. 30.
CINQ LEÇONS DE THEATRE D'A. VITEZ (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), à 12 h.
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Daumesnil, 12e
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., à 21 h.
EL TOPO (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
GILIAP (Suéd., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 17 h. 30.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h 15 (sf d.).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (**) : Le Seine, 5e à 20 h. et 22 h 15
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h et 24 h.
OBSESSION (A., v.o.) (*) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h et 24 h.
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (All., v.f.) : Les Tourelles, 20e, mar., à 21 h.

RADIO-TÉLÉVISION

A l'Institut national de l'audiovisuel

M. CLAUDE MOLLARD EST NOMMÉ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. Claude Mollard, qui s'est démis il y a un mois de sa fonction de secrétaire général du Centre Georges-Pompidou (*le Monde* du 11 mars), vient d'être nommé au poste, nouvellement créé, de secrétaire général de l'Institut national de l'audiovisuel. Cette nomination sera annoncée officiellement le 17 avril au conseil d'administration de la société, en même temps que lui sera présenté un projet de réforme des structures. Ces décisions font suite à la grève de trois semaines qui a eu lieu à l'INA en février dernier.

● *La première émission* de « La voix des travailleurs immigrés », une nouvelle radio libre émanant de Radio-Verte-Fessenheim, sera diffusée le mercredi 12 avril, à 19 h. 45, sur modulation de fréquence entre 100 et 104 Mhz et sera consacrée à la loi Stoléru. Cette radio, qui émettra d'abord seulement dans le Haut-Rhin, devrait bientôt être reçue par les populations d'Alsace, du pays de Bade et de la Suisse du Nord.

AVANT-PREMIÈRE

Claudine ou l'insouciance de nuire

Et Colette retourna à ses coussins moelleux, à ses livres, à ses chats, à la vie qu'elle voulait douce, ravie d'échapper au pensum, quand Willy, son époux, déclara que ses écrits sur la laïque, qu'il lui avait recommandé de colorer avec force détails piquants, « *car les fonds étaient bas* », ne pouvaient servir à rien.

Mais peu de temps après, il revint sur son jugement, lui suggéra « *d'échauffer ces enfantillages* » et courut chez l'éditeur. Quarante ans plus tard, Colette conte dans *Mes apprentissages* ses débuts en littérature, et porte un jugement sévère sur les *Claudine* « *qui font l'enfant et la folle sans discrétion...* ». « *Je m'en veux*, écrit-elle, *que par allusions, traits caricaturés mais ressemblants, farces plausibles, ces* Claudine *révèlent l'insouciance de nuire.* »

De quelle soumission Colette prenait-elle sa revanche ? Avec le recul du temps, et à la lumière de son autocritique, la question aurait pu être posée à la faveur de l'adaptation des *Claudine* au petit écran. Mais Edouard Molinaro, qui a réalisé cette série télévisée, et Danièle Thompson, qui en a adapté les deux premiers épisodes, se sont contentés de découper les romans : *Claudine à l'école*, adolescente aux cols sages, en jupons et bottines, au franc-parler, aux amours d'écolières païenne sur fond champêtre ; *Claudine à Paris*, animal de salon campé dans un décor belle époque rococo, contant ses déboires à son « *joli cousin en sucre* » Marcel, au teint de porcelaine, enrubanné de cravates pastel : *Claudine en ménage*, que Benoîte Groult a choisi d'adapter parce qu'elle y a trouvé « *davantage de Colette et moins de Willy* ». Une société de mondanités et de faux-semblants, où la femme, en guise de libération, pouvait tout au plus soigner son plaisir. C'est à Montigny, au berceau de son enfance, que Claudine cherchera refuge.

Retraite prémonitoire de la fin de Colette Willy et de la naissance de Colette.

EVELITA MOOD.

★ A partir du mercredi 12 avril, TF 1, 20 h. 30.

● *Le Parti des forces nouvelles* (extrême droite) proteste contre la « *parodie de débat* » organisée sur l'Italie aux « Dossiers de l'écran », ce mardi sur Antenne 2, le Mouvement social italien, « *seul parti à lutter contre le terrorisme* » étant écarté du débat « *à la suite d'un ultimatum du parti communiste italien* ».

MARDI 11 AVRIL

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes (le monde rural) ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Histoire des trains : le Transsibérien, par D. Costelle

D'un luxe inouï, ce train construit à la fin du dix-neuvième siècle est devenu un mythe. Cendrars lui a consacré un poème

21 h. 20, Emission scientifique : A la poursuite des étoiles (Quoi de neuf sur la Lune ?) ;

22 h. 20, Document de création : Paris pour mémoire, de P. Breugnot (L'âge d'or du fer, réal. J. Krier)

Redécouverte d'une architecture, celle du dix-neuvième siècle, quand le fer envahit la rue.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Six jours avec un ami : Claude François ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran : l'Italie, une démocratie en échec ?

Après un film composé de documents d'actualité, un débat mené en direct de Rome, avec : MM. P. Vittorenni (P.S.), G.C. Pajetta (P.C.), M. Vittorenni (P.S.), P. Broggi (extr. gauche), B. Trentin (syndicaliste), I. Montanelli (journaliste et écrivain), Mme C. Sterling (corr. au Washington Post en Italie).

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Conseil national du mouvement de la paix ; 20 h., Jeux.

20 h. 30, FILM : LA TEMPÊTE, d'A. Lattuada (1958) avec S. Mangano, V. Heflin, V. Lindfors, G. Horne, V. Gassmann, R. Keith, O. Homolka (rediffusion).

En 1773, en Russie, au milieu des bouleversements causés par la révolte de Pougatchev, un jeune lieutenant s'éprend de la fille du capitaine d'une forteresse menacée par les rebelles.

Reconstitution historique consciencieuse, aventures à grand spectacle, d'après deux nouvelles de Pouchkine.

22 h. 25, Journal.

22 h. 40, Magazine : Réussite (les pompes solaires).

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat » de G. Leroux ; 19 h. 25, Sciences : Le papier ;

20 h., Dialogues : L'esprit, cet inconnu, avec Jean E. Charon et P. Leroy ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Sade politique, par J. Peignot.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Industrie-activité (Fauré, Schubert, Wagner, Couperin, Offenbach, Poulenc, Saint-Saëns) ;

20 h. 30, Orchestre philharmonique de Vienne, dir. L. Bernstein : « Symphonie héroïque » (Beethoven)... *Présentation historique et commentaires assurés par* J.-P. Derrien ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; à 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : *Le luthiste* A. Rooley et le Consort of Musicke (Dowland, Robinson) ; à 0 h. 5, Les insectes arrivent (M. André, Liszt, Alkan, Scriabine, Henry).

MERCREDI 12 AVRIL

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 14 h. 45, Feuilleton : Elephant boy ; 15 h. 10, Les grandes années du rock ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 12, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes : égalité et coresponsabilité dans l'entreprise ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Les Claudine, 1re partie... : Claudine à l'école, d'après Colette, adapt. D. Thompson, musique de C. Bolling, avec C. Samie, D. Basquin, J. Desailly.

21 h. 50, Série documentaire : Journal de *voyage avec André Malraux (Promenades imaginaires en Espagne avec Goya)*, par J.-M. Drot, musique de Xenakis et M. de Falla.

22 h. 45, Emission littéraire : Titre courant, de P. Sipriot (« Malraux être et dire », de M. de Courcel).

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série : L'homme qui valait trois milliards ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 17 h. 55, Accords parfaits ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres *et des lettres* ; *19 h. 45, Six jours avec un ami* : Claude François ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Sports : Football : Bastia-Zurich (demi-finale de la Coupe de l'U.E.F.A.)

22 h. 15, Magazine médical : Les jours de notre vie (la liberté et la nostalgie ou l'heure de la retraite)

Y a-t-il un âge idéal pour prendre sa retraite ? Est-il le même pour tous ? Comment organiser cette seconde vie ?

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Centre des démocrates-sociaux ; 20 h. 40, Jeux.

20 h. 30, FILM : FANTOMES A L'ITALIENNE, de R. Castellani (1967), avec S. Loren, V. Gassman, M. Adorf, M. Lee, A. Giuffrè, F. Tansi, M. Mastroianni

Mésaventures comiques d'un couple napolitain, installé dans une vieille maison qui passe pour être hantée.

Adaptation d'une farce d'Eduardo de Filippo, avec cascade de quiproquos et brillante interprétation. Supporte mal le doublage.

22 h. 10, Journal.

22 h. 30, Ciné-regards : Hollywood U.S.A. : *Clint Eastwood. A l'Ouest, un homme tranquille.*

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Les chrétiens du Proche-Orient arabe ; à 8 h. 32, Les géographes dans la cité ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Picasso et la musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste (Corti, Kodaly) ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Mémoires de Clotilde », de C. Plat ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h., Les après-midi de France-Culture... Le métier de parent ; à 16 h. 25, En direct avec l'astronome J.-P. Heudier ; 17 h. 32, Picasso et la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, La science en marche : la saga des humains ;

20 h., La musique et les hommes : Gérard de Nerval ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Sade écrivain, par J. Peignot.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h. 15, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère (Luypaerts, Loussier, Walberg) ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude (Mendelssohn, Sarasate, Albinoni) ; à 15 h. 32, Le concert du mercredi (Mozart, Schubert, Ravel) ; à 17 h., Postlude (Haendel, Dvorak, Haydn) ;

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, La vie paysanne (Smetana, Couperin, Manolov, Moussorgski, Poulenc, Panufnik, Courte, Rachmaninov, Sviridov) ;

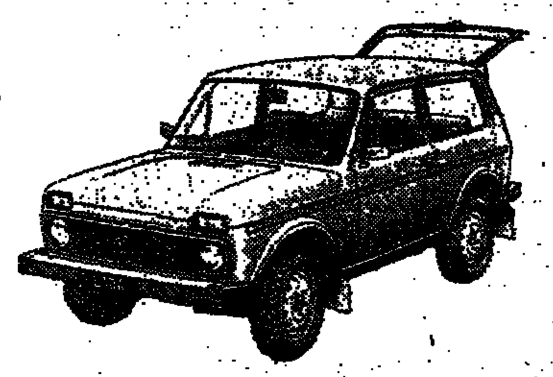
21 h., Prestige de la musique (en direct de la salle Pleyel)... Orchestre national de France, dir. E. Svetlanov : « la Pskovitaine », ouverture (Rimski-Korsakov), « Concerto pour violon, opus 77 » (Brahms), « Symphonie n° 5 » (Chostakovitch), avec le violoniste G. Kremer ; 23 h., France-Musique la nuit : La dernière image ; à 0 h. 5, Les insectes arrivent (M. André, Farmer, Bartok, Mache, Viktor) ; à 1 h., Méridiens nocturnes.

AUTOMOBILE

Lada 4×4 Niva : le tout-terrain se démocratise

Les bourlingueuses au passé chargé — celles qui ont fait la Libye, la Corée ou le Pacifique — n'ont pas fini de frémir. Voici une petite nouvelle sans complexes, d'origine italienne et de fabrication soviétique, qui dévale les escaliers, s'accroche sur le sable, s'anime dans la boue et barbotte sans suffoquer. Une vraie tout-terrain qui n'a rien d'un soudard et dont la carrosserie passe-partout est d'une banalité à faire reculer tous les aventurier de trottoirs. Comment parader *lorsque le tout-terrain* se démocratise et qu'il ne coûte pas *plus cher* qu'une berline très ordinaire ?

Pourtant, la Lada 4×4 est remarquable tant par sa conception que par sa polyvalence. Son avant sont indépendantes et les freins assistés sont à disques à l'avant. Quand au confort, c'est celui d'un break ordinaire, sensible à la charge. Mais l'équipement est ici *particulièrement* soigné, avec, notamment, des vitres en verre feuilleté, des ceintures à l'avant comme à l'arrière, des sièges inclinables à appuis-tête incorporés, un lave-glace électrique, un compte-tours, etc. Ainsi qu'une banquette rabattable dégageant un volume de chargement accessible par le hayon et passant de 300 à 1 150 dm3. Quant aux dimensions, la Lada 4×4 n'est longue que de 3,72 m, soit 14 cm de moins qu'une R6, et sa largeur, 1,68 m (18 cm de plus), est le signe d'une agréable habitabilité. Mais elle a une faiblesse :



implantation mécanique est semblable à celle d'une Range Rover : quatre roues motrices en permanence, deux ponts reliés à une boîte de transfert centrale avec différenciel et blocage par levier. La conduite est donc aussi facile que celle de n'importe quelle automobile, puisqu'un levier de changement de vitesses au plancher commande une boîte de série à quatre viteses synchronisées.

Lorsque la nécessité se présente (une forte déclivité par exemple) on actionne le levier de la boîte de transfert pour passer en demi-vitesse, et si une roue quitte le *sol onbloque le diféfrentiel* agissant sur les arbres pour progresser à nouveau. Ainsi des pentes de 58 % peuvent être franchies (conducteur seul à bord) et la hauteur des prises d'air permet les passages de gué de 50 centimètres. Enfin, une confortable garde au sol (22 centimètres en *pleine charge*) autorise les parcours sur les terrains les plus défoncés

La Lada 4 x 4 est aussi une voiture comme les autres dont la *technique* ne doit rien au poids lourd. Son moteur 1 600 cm3 à arbre à cames en tête (78 ch DIN à 5 400 tr/min., 12 mkg à 3 000 tr/min., *ce qui est un peu faible*) est celui de la Lada 1600. Il lui permet d'arpenter les autoroutes sans lambiner — en consommant toutefois nettement plus qu'une berline de même cylindrée. Et si son pont arrière est rigide (c'est celui de la Lada 1200) les roues une *charge utile (400 kilos) insuffisante* pour un véhicule de service.

Son entretien enfin ne peut être ruineux : robuste et préparée à tous les temps comme le sont les véhicules soviétiques, la Lada Niva n'a besoin que d'un peu plus d'huile (à cause des boî*tes et des ponts, 8 litres au total* quand une Range Rover en nécessite 15...) qu'une berline normale. Et sa maintenance, en France, est assurée par deux cent cinquante agents. A condition, évidemment, que l'approvisionnement en pièces détachées soit normalement assuré.

A Togliatti, la production a commencé l'année dernière. Trente mille Niva sortiront des chaînes chaque année et une grande partie sera destinée à l'exportation. En France mille cinq cents Lada 4×4 devraient être vendues cette année et les premières livraisons interviendront *au mois de mai. Les tout-terrain* japonaises, britanniques ou américaines valent toutes plus de 45 000 F (une Range Rover vaut 75 770 F). L'offensive soviétique a donc toute chance de réussir — dans un créneau très étroit du marché — au moment où Volkswagen et Mercedes préparent le *lancement* d'engins du même type et où Renault s'apprête à commercialiser les Jeep d'American Motors.

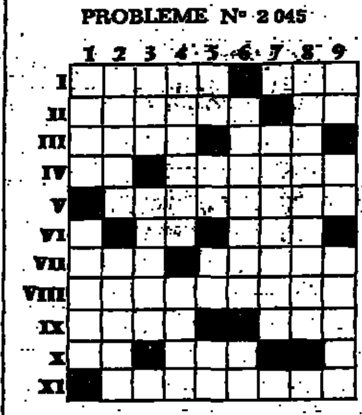
MICHEL BERNARD.

★ Prix : 32 824 F ; consommation : 11,6 l. à 90 km-h., 14,5 l. en ville.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 045



HORIZONTALEMENT

I. On y connaît des revers mais aussi des avantages ; Futur optimiste. — II. Bateau sans capitaine ; Préposition. — III. Plus en place ; Forme donnée à des hommages adressés à la gloire. — IV. Fin de participe ; Se goûte. — V. Particulière. — VI. Durent plus longtemps que nous ; Lettres *de félicitations*. — *VII.* Evoque un travail de Romain ; Supprima. — VIII. Débitées par ceux qui n'ont rien à dire. — IX. Sa patience peut être mise à l'épreuve ; Point. — X. Aveu d'Italie ; Exprime. — XI. Bonne conduite.

VERTICALEMENT

1. Quand on le frappe, c'est à *la tête* ; Sentent *le rhum*. — 2. Aventurier ; Plante. — 3. Corps gras ; Jadis coupé aux parricides — 4. Tirent mal ou visent trop bien ; Chantait. — 5. Symbole ; Suffisamment [é p e l é] ; Chef d'élite ; Préfixe. — 6. Une bonne pâte ; Tiers de tierce. — 7. Se venge des utopistes. — 8. Spécialités de baudraches. — 9. Ne dure qu'un temps ; Terme musical ; Canon de beauté.

Solution du problème n° 2 044

Horizontalement

I. Heures ; bc. — II. Igloo ; Pro. — III. Minceur. — IV. As ; Ain. — V. Râpé ; Lune. — VI. *Epilai* ; Et. — VII. Sapeurs. — VIII. Etrenne. — IX. Pas ; Où. — X. Or, Cribla. — XI. Te ; Réussi.

Verticalement

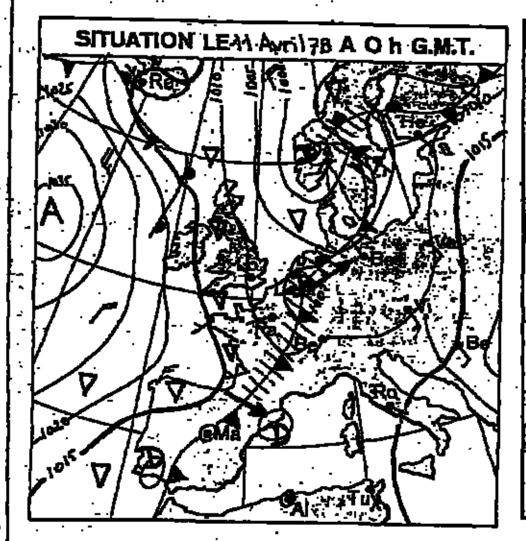
1. Hilares ; Pot. — 2. EG ; Sana ; Are. — 3. Ulm ; Pipes. — 4. Roitelet ; Cr. — 5. Eon ; Aurore. — 6. Lire ; Iu. — 7. Peau ; Snobs. — 8. Bruine ; Nuls. — 9. Cornette [cf. « béguin »] ; Al.

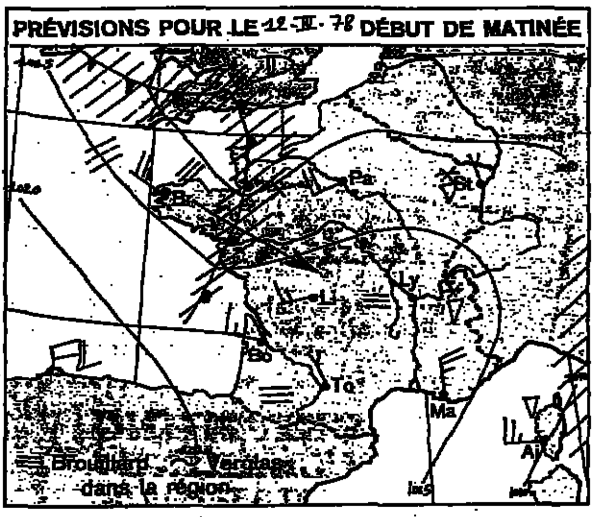
GUY BROUTY.

S.O.S.-AMITIÉ A BESOIN DE BÉNÉVOLES

En raison de l'ouverture d'un nouveau poste, à Paris, l'association « S.O.S. - Amitié » a besoin d'écoutants bénévoles. Pour tous renseignements, écrire à « S.O.S. - Amitié », B.P. 189, 75023 Paris Cedex 01.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 11 avril à 0 heure et le mercredi 12 avril à 24 heures :

Un courant perturbé de nord à nord-ouest persistera sur l'Europe occidentale sur la face orientale des hautes pressions de l'ouest de l'Irlande. Dans ce courant, le flux d'air froid et instable qui envahissait la France mardi sera interrompu temporairement par une perturbation venue d'Islande et qui traversera une grande partie de la France mercredi.

Mercredi, le temps sera froid le matin sur la *majeure partie de la* France. On notera des éclaircies, mais des giboulées isolées de neige ou de grésil persisteront sur les montagnes du Nord-Est et du Centre-Est, tandis que quelques brouillards, parfois givrants, affecteront le Sud-Ouest et le Massif Central. Cependant, la perturbation précitée apportera, dès le matin, un temps couvert avec quelques pluies, précédées de neige ou de verglas sur la Bretagne, l'ouest de la Normandie et la Vendée. Cette nouvelle aggravation progressera vers l'est dans la journée et atteindra le soir les régions s'étendant du nord-est et du nord des Alpes au Massif Central et au Bassin aquitain. Après son passage, accompagné d'un léger adoucissement, le temps deviendra à nouveau frais et plus variable avec des averses ou des giboulées. Cette nouvelle aggravation sera accompagnée d'un renforcement des vents de secteur ouest, puis de nord-ouest : ils deviendront passagèrement assez *forts près des côtes de la Manche* et de l'Atlantique.

Mardi 11 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 009,5 millibars, soit 757,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 avril ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 16 et 8 degrés ; Biarritz, 9 et 3 ; Bordeaux, 12 et 1 ; Brest, 7 et — 2 ; Caen, 6 et — 6 ; Cherbourg, 5 et — 1 ; Clermont-Ferrand, 11 et — 1 ; Dijon, 11 et 2 ; Grenoble, 17 et 4 ; Lille, 8 et 0 ; Lyon, 12 et 4 ; Marseille, 16 et 9 ; Nancy, 11 et 2 ; Nantes, 9 et — 2 ; Nice, 16 et 9 ; Paris-Le Bourget, 11 et —1 ; Pau, 9 et 4 ; Perpignan, 14 et 8 ; Rennes, 7 et — 2 ; Strasbourg, 13 et 6 ; Tours, 9 et — 2 ; Toulouse, 13 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 8 degrés ; Amsterdam, 6 et 0 ; Athènes, 18 et 13 ; Berlin, 17 et 5 ; Bonn, 10 et 3 ; Bruxelles, 9 et 1 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 10 et 1 ; Genève, 15 et 4 ; Lisbonne, 9 et 8 ; Londres, 7 et — 1 ; Madrid, 13 et 5 ; Moscou, 6 et — 2 ; New-York, 13 et 10 ; Palma-de-Majorque, 17 et 8 ; Rome, 16 et 9 ; Stockholm, 10 et 1.

Les publications de la Documentation française

La Documentation Française vient de publier les textes suivants :

— La reprise des travaux de la conférence des Nations unies sur le droit de la mer et la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz* ont porté au premier plan les problèmes de la mer. Dans *les Etats et la mer. — Le nationalisme maritime*, Laurent Lucchini et Michel Voëlckel passent en revue l'univers complexe de la mer à l'aide d'approches très diversifiées des problèmes, qui font de cet ouvrage une véritable encyclopédie des problèmes marins du point de vue juridique, économique, géographique ou sociologique. Ils montrent comment la définition d'un ordre juridique se heurte aux antagonismes des nations, aux rapports de forces et d'intérêts en jeu. (Un volume, nouveau format 16 × 24 des *Notes et Etudes documentaires*. 468 p., 38 F.)

— A l'heure où se réunit la nouvelle Assemblée nationale, un dialivre composé de douze diapositives et d'un livret de commentaires commentant chaque vue ou chaque graphique permet de saisir les structures et le fonctionnement de l'*Assemblée nationale* et de pcomprendre son rôle dans le vote de la loi et le contrôle de l'action gouvernementale (18 F).

— Au moment des élections, la revue *Education permanente* a consacré son numéro 42 aux choix des partis politiques face à l'éducation permanente. Ces derniers ont répondu à un questionnaire très complet de la revue. Divers articles commentent ces réponses. (Un volume, 146 p., 16 F.)

— Les travailleurs immigrés, ou les travailleurs migrants, n'ont le droit de vote dans aucune des élections politiques nationales des pays européens. Pourtant certains d'entre eux ont lancé des expériences pour faire participer ces travailleurs à la vie locale, régionale ou associative. Elles sont *examinées dans un ouvrage* de Catherine Wihtol de Wenden, *les Immigrés dans la cité*, dans la collection *Migrations et Sociétés*, du ministère du Travail, avec toutes précisions juridiques, sociologiques et politiques, complétées par des tableaux comparatifs et une bibliographie par pays. (Un volume, 136 p., 25 F.)

— La direction des affaires civiles et du Seau au ministère de la justice vient de procéder à la réédition du *Recueil pratique de conventions sur l'entraide en matière civile, commerciale et administrative*. Destiné essentiellement aux praticiens du droit, il comprend les conventions sur le droit de la famille, la procédure civile y compris l'aide judiciaire, l'exécution des jugements et les attributions des autorités centrales chargées des relations d'entraide, les échanges officiels d'information et la libre circulatio ndes actes publics. (Un volume de 1 000 pages amovibles, 50 F.)

— *L'organisation judiciaire en France* fait l'objet du numéro 4 453 des nouvelles *Notes et études documentaires*, où sont exposés les mécanismes et les rouages de la justice. Il s'agit d'un ouvrage bref mais complet à l'usage de tous ceux qui veulent se documenter sur notre système judiciaire (un volume, 140 pages, 14 F).

— En décrivant *les Institutions universitaires françaises*, Isabel Boussard, Marie-José Guédon et Didier Wolf rendent service à tous ceux qui ont besoin de connaître le fonctionnement de l'université dix ans après la loi d'orientation. La description du système actuel, et des difficultés qu'il rencontre, est complétée d'annexes, d'éléments bibliographiques, et surtout de *témoignages* fort intéressants d'anciens présidents d'université (*Notes et études documentaires*, numéro 4 423, 128 pages, 17,50 F).

— *Les jeunes et le premier emploi* rend compte d'un colloque organisé en octobre 1977 par l'Association des âges où de jeunes chômeurs et de jeunes travailleurs ont dialogué avec des représentants des institutions éducatives, des syndicats et des collectivités locales. Un dossier technique comprenant une synthèse statistique originale, des contributions de spécialistes et des interviews de jeunes complète les discussions et fait de cet ouvrage un document de réflexion et de synthèse (un volume, 544 pages, 50 F).

— L'ouvrage du CEREQ sur *les Universités et le marché du travail*, réalisé d'après une enquête portant sur plus de dix mille anciens étudiants et étudiantes, cherche à cerner la façon dont les étudiants sont préparés à un avenir professionnel, dans quelles conditions ils affrontent la dure compétition du marché du travail et la place qu'occupent les diplômés dans notre économie (un volume, 580 pages, 70 F).

— Après le *Guide de vos droits et démarches* destiné au grand public et tiré à deux cent cinquante mille exemplaires, le *Guide des centre d'information et de documentation de l'administration* s'adresse à tous ceux qui ont besoin d'avoir accès aux richesses documentaires recueillies dans mille cinq cents centres recensés dans les administrations de Paris et de province (un volume, 248 pages, 52 F).

(*) Ces publications sont en vente à la *Documentation Française*, 31, quai Voltaire, 75340 PARIS, cedex 07, et 165, rue Garibaldi, 69401 LYON, cedex 3, ou dans les grandes librairies. *Vente par correspondance* : les commandes doivent être adressées directement à la *Documentation française*. Règlement à réception de la facture.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 10-11 avril 1978 :

DES DECRETS

● Relatif au régime de certaines positions des personnels enseignants titulaires de statut universitaire (rectificatif) ;

● Portant nomination d'un membre du conseil d'administration de l'Institut de l'audiovisuel ;

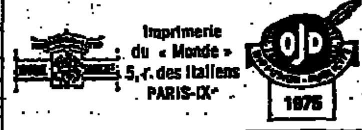
● Approuvant un troisième avenant à la convention passes entre l'Etat et la Compagnie financière et industrielle des autoroutes (Cofiroute) en vue d'avancer la construction de la section Angers-Nantes de l'autoroute A-11 Paris-Nantes (rectificatif).

UN ARRÊTÉ

● Habilitant le ministère de l'agriculture à instituer au titre de la direction départementale de l'agriculture une régie de recettes et une régie d'avances auprès de chaque préfet des départements d'outre-mer.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

SPORTS

CANDIDATE A L'ORGANISATION DES J.O. POUR 1984

Los Angeles s'oppose au C.I.O. à propos du financement

Los Angeles. — *Le différend qui a surgi récemment entre la ville de Los Angeles, seule candidate à l'organisation des Jeux olympiques de 1984, et le Comité international olympique (C.I.O.) devrait trouver une solution à Mexico, où est réunie actuellement l'assemblée générale des comités nationaux olympiques. C'est au mois de mai, à Athènes, que le C.I.O. décidera officiellement de la ville organisatrice des Jeux de 1984, mais Los Angeles étant, pour l'instant du moins, seule candidate officielle à l'organisation, c'est à Mexico que les deux parties sont appelées à s'entendre ou à rompre.*

De notre envoyé spécial

Le conflit entre la ville californienne et le C.I.O. porte sur le financement des Jeux et sur la répartition des ressources des compétitions olympiques, c'est-à-dire, pour l'essentiel, les recettes provenant de la billetterie et des droits de télévision. Si le C.I.O. entend avoir, comme par le passé, un droit de regard, et surtout le pouvoir de décision, pour tout ce qui concerne l'aspect financier des Jeux, à l'opposé, la ville de Los Angeles, forte de sa position de seule ville candidate, ne veut rien céder de ce qu'elle considère être ses prérogatives.

En Californie, l'opinion publique, tout acquise à la politique définie pour l'heure par le comité d'organisation de Los Angeles, ne fait que conforter les dirigeants américains dans leur intention. Au point où en sont les choses, une rupture serait même bien accueillie, de sorte qu'il dépend du seul bon vouloir de Los Angeles que tout s'arrange ou non à Mexico.

Jusqu'à présent, le C.I.O. avait imposé un certain nombre de charges financières au comité d'organisation des Jeux, et le partage des droits de télévision s'effectuait sous sa houlette dans le même temps qu'il supervisait les négociations avec les chaînes de télévision. Un tiers des droits revenait au C.I.O. et les deux autres tiers étaient partagés par les parties concernées.

L'importance des sommes provenant des retransmissions télévisées des Jeux est devenue telle — 25 millions de dollars à Montréal, 35 millions de dollars à Moscou, pour les droits simples — qu'elle explique le différend opposant Los Angeles et le C.I.O., différend qui ne peut que prendre de l'ampleur en 1984, eu égard à l'intérêt manifesté par les trois grandes chaînes de télévision américaines : A.B.C., N.B.C. et C.B.S.

Dans cette affaire, les deux parties ont cependant une marge de manœuvre assez large pour qu'un accord puisse intervenir. Ce serait une manière de défaite pour le C.I.O. que de devoir recourir à une solution de remplacement (Montréal ou Mexico), et les responsables de Los Angeles, qui n'ont pas annoncé la candidature de leur ville à la légère, iront aussi loin qu'ils le pourront, en tenant compte des contraintes financières, dans les négociations *engagées avec le C.I.O.*

FRANÇOIS JANIN.

Montréal sur les rangs ?

De notre correspondant

Montréal. — *M. Jean Drapeau*, maire de Montréal depuis vingt ans, et déjà en campagne pour une nouvelle réélection en novembre, a annoncé, la semaine dernière, que sa ville serait prête à accueillir une nouvelle fois les Jeux olympiques en 1984 si Los Angeles devait se désister. Dans une lettre au maire de Los Angeles, dont le texte a été, exceptionnellement, remis à la presse, M. Drapeau déclare notamment : *« Nous croyons fermement que si aucune autre ville n'est capable de relever le défi de 1984, alors la population des Etats-Unis, de la Californie et de Los Angeles sera heureuse que Montréal vienne aider le Comité international olympique et les fédérations internationales. »*

Il n'est pas dans la manière de M. Drapeau de lancer un tel ballon d'essai sans avoir noué des contacts sérieux. Il paraît certain d'avoir, dans un tel projet, l'appui du grand public, mais certainement pas celui du gouvernement québécois, qui critiquait vivement la *« folie des grandeurs »* de M. Drapeau avant d'arriver au pouvoir. Depuis, le nouveau gouvernement s'efforce de faire payer par la ville de *Montréal* le déficit des installations olympiques, dont le coût, évalué à 200 millions de dollars, *s'est finalement monté* à près d'un milliard de dollars.

C'est une telle inflation des dépenses que Los Angeles voudrait éviter en organisant des jeux fonctionnels, tributaires seulement d'un minimum d'installations nouvelles. Au contraire, le C.I.O. et les fédérations internationales auraient des projets beaucoup plus ambitieux, tant en ce qui concerne les installations que les effectifs.

M. Drapeau a fait clairement allusion à ces problèmes en rappelant que toutes les fédérations sportives avaient accepté les *installations de Montréal en 1972*.

ALAIN-MARIE CARRON.

Vie quotidienne

Le renouvellement des cartes de séjour des travailleurs africains

La préfecture de police rappelle que les cartes de séjour de résident ordinaire qui ont été délivrées au cours de l'année 1975 aux travailleurs salariés immigrés ressortissants du Bénin (Dahomey), du Cameroun, du Congo, de la Côte-d'Ivoire, de l'Empire centrafricain, de la Haute-Volta, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Tchad et du Togo viendront à expiration dans le courant de l'année 1978.

Les personnes concernées domiciliées régulièrement à Paris sont invitées à se présenter à l'annexe de la préfecture de police, située 23, boulevard Ney (18e arrondissement), les jours ouvrables, de 8 h. 30 à 16 h. 45, munies des *documents suivants* : leur passeport national ou leur carte nationale d'identité ; leur carte de séjour à renouveler ; un certificat de travail en trois exemplaires, précisant la profession, le salaire et la durée hebdomadaire du travail ; les bulletins de salaire des trois derniers mois ; quatre photographies d'identité.

En vue de planifier, dans toute la mesure du possible, la réception des intéressés dans les meilleures conditions et de leur éviter des pertes de temps, il leur est conseillé de ne se présenter au centre Ney que quelques jours avant la date d'expiration de leur titre de séjour actuel.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

ALRAINE (NIGERIA) LTD,

member of a major international corporation within the field of Clearing/forwarding, Shipping, Marine Services, Brokerage, Chartering, Transit, Warehousing, Container Operation, and Airfreight with 700 employees is seeking :

SHIPPHING AND CLEARING/ FORWARDING EXECUTIVES

Well qualified and practically orientated shipping as well as clearing/forwarding executives to coordinate administrate and execute projects within the country of Nigeria.

Applicants must have sound allround knowledge of shipping as well as clearing/forwarding with a minimum of ten years experience in these fields. Track record is more important than age.

ONE TRANSPORT MANAGER

Capable of operating a fleet of 150 units including heavy-trucks, low-loaders, forklifts, hydraulic cranes, as well as light vehicles.

Applicant must be a General Engineer and have an administrative, coasting and technical experience as well as the capability of setting up and controlling a diversified spare-parts unit with a minimum of 15 years experience in these fields.

These various posts are demanding ones, calling for considerable degree of initiative and self confidence, together with personal and professional qualifications which will ensure ready acceptability at all levels towards staff, customers, or local authorities.

Salaries will be from 1.750 ₦ (approximately 3.000 US $) up to 2.500 ₦ (approximately 4.175 US $) per month (after taxes), according to qualifications and experience. In addition, there are generous fringe benefits such as free quarters, car, medical schemes, children's educational allowance, etc.

Applications for suitable qualified candidates should include a detailed curriculum vitæ specifying salary progression to date which will be handled in confidence when received under reference 38900 by : HAVAS CONTACT, 156 Bd Haussmann, 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

RECH. pour TEHERAN
Ingénieur Chimiste, gde école. Solide expér. peintures industrielles et décoratives. Anglais courant. Logement assuré.
C.V. détaillé, prétentions : Constantin, 78, bd Napoléon-III, 06200 NICE

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris (9e)

OFFRES D'EMPLOIS INTERNATIONALES dans le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (Serv. M 22), 14, rue Clauzel, Paris-9e

---

Importante Sté recherche pour le MOYEN-ORIENT

ÉLECTROMÉCANICIEN

technicien de haut niveau pour conduite atelier production d'oxygène. Expér. nécessaire. Envoyer C.V. ou se présenter : SFAT, 3, rue du Colonel-Moll, 75017 PARIS

Pour diriger l'étude d'un impt schéma d'aménagement d'irrigation, bureau d'études français rech.
CHEF DE PROJETS

HYDRO-AGRICOLE

Diplômé d'une grande école cet ingénieur pouvant faire état d'une expér. confirmée minimum 35 ans, doit être libre rapidement pr travailler à l'étranger dans un pays anglophone (anglais courant nécessaire).
Veuillez écrire (joind. C.V. et indiquer dernière rémunérat.) sous réf 2147 CONTESSE Pub 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

Importante société française dans le cadre de ses missions d'assistance technique auprès des organismes officiels d'un pays d'Afrique du Nord recherche un

INGÉNIEUR V.R.D.

Ce poste bénéficie d'un contrat d'expatriation, conviendrait à un ingénieur diplômé de 30 ans minimum ayant une expérience professionnelle confirmée en V.R.D et n'ayant de préférence pas de charges familiales.
Ayez l'amabilité d'adresser une lettre manuscrite indiq. votre rémunération actuelle et prét. (joindre C.V.) en spécifiant sur l'enveloppe la RÉF. 6918, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour
TÉHÉRAN (IRAN)

AIRPORT STAGING MANAGER

C'est un Gestionnaire de l'hôtellerie.
Son expérience en gestion hôtelière, de préférence à l'étranger, est au minimum de 3 ans.
Il est parfaitement bilingue Anglais-Français.
Il sera capable d'animer, d'administrer, de gérer une unité d'accueil de plus de 100 chambres, avec restaurant, destinée au personnel américain et français d'un très important chantier.

Adresser C.V., photo, salaire actuel sous réf. CO 203 à:

MAILLARD - 6, rue de la Paix - 75002 PARIS

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour
L'IRAN

CHEF COMPTABILITE GENERALE

C'est un comptable très confirmé de niveau D.E.C.S. qui dispose d'une très grande expérience professionnelle.
Il connaît le système manuel Dequeker, et si possible l'informatique comptable.
Il aura la responsabilité, pour un important chantier autoroutier:
- du contrôle des fournisseurs
- de la tenue des journaux auxiliaires
- des balances mensuelles.

Il est indispensable pour ce poste d'être parfaitement bilingue Français-Anglais.

Adresser C.V., photo, salaire actuel et références professionnelles sous n° CO 210 à:

MAILLARD - 6, rue de la Paix - 75002 PARIS

EXPANSIAL

Recherche pour importante Société Algérienne d'Ingénierie Industrielle

direction sectorielle

- **Architecte chef de projet**
  devant assurer la conception architecturale d'une usine textile — réf. 2501 M
- **Ingénieur spécialiste en organisation industrielle**
  de formation ingénieur mécanicien, il devra organiser les unités de production sur le plan technique, fonctionnel et administratif — réf. 2529 M

département génie civil

- **Ingénieur G.C. - B.A. - C.M.**
  Chef de département, devra animer et diriger plusieurs ingénieurs d'études pour différents projets (textiles, eaux minérales, tabacs et allumettes...) — réf. 2580M

direction centrale des travaux

- **Ingénieur G.C. gros œuvre**
  devra diriger plusieurs chantiers industriels réf. 2550M
- **Ingénieur électricien B.T. - M.T.**
  spécialisé travaux pour équipements d'unités de production — réf. 2520M

Il est offert :
- de bonnes conditions de séjour :
  - logement assuré
  - sécurité sociale et retraite cadre selon convention algéro-française
- une rémunération selon compétence (nette d'impôts et en partie transférable).

Les candidatures sont à adresser, sous référence correspondante, à EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE AMERICAINE D'ENGINEERING ET DE CONSTRUCTION
recherche pour
CHANTIERS en ALGÉRIE des

ingénieurs chimistes

BILINGUES ANGLAIS

- expérience professionnelle de 5 ans minimum dans l'industrie chimique et pétrochimique est impérative,
- de solides connaissances en spectrographie gazeuse sont requises.

Les candidats retenus devront être à même de superviser les travaux de laboratoire et d'effectuer les rapports analytiques.
Ils bénéficieront de tous les avantages liés à l'expatriation. Le détachement s'effectue en statut célibataire.

Envoyer C.V. détaillé, expérience et prétentions à :
BECHTEL 58 rue Pierre Charron 75008 PARIS sous réf. 778 YMM

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour
TÉHÉRAN (IRAN)

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Il est sous l'autorité directe du Directeur représentant la Société.
Il est chargé d'organiser, d'animer, de contrôler les Services: Juridique, Personnel, Comptabilité Générale et Analytique ainsi que les Services Généraux de l'Agence à Téhéran.
Il assurera aussi la liaison avec les Services Administratifs et Comptables des Chantiers. Il devra se rendre sur les Chantiers pour animer ces Services.
Il provoque et anime, avec les Chefs de Service concernés, les réunions avec les Administrations: Ministère des Finances, Ministère du Travail, Ministère de l'Intérieur, le Service des Douanes, etc...
Il assurera les relations avec les banques.
C'est un professionnel de plus de 35 ans.
Grande maîtrise de la langue anglaise indispensable.
Rémunération: 130.000 +, hors majoration et avantages liés à l'expatriement.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous réf. CO 216 à:

MAILLARD - 6, rue de la Paix - 75002 PARIS

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS
recherche pour sa
DIVISION INTERNATIONALE
(chantiers au Moyen Orient)

INGENIEUR BETON

Il aura pour mission: l'étude, la conduite de travaux de bétonnage et OUVRAGE D'ART sur chantier routier. Séjour en célibataire de 100 jours sur place, 20 jours de congés. Avantages liés à l'expatriement.
Adresser C.V., photo et salaire actuel sous référence Y 4874 à:
L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui tr.

LTP

Une des premières Entreprises françaises de Bâtiment Gros Oeuvre
souhaite recruter, pour l'

ARABIE SAOUDITE

INGENIEUR BATIMENT

Il s'agit d'un Ingénieur diplômé, âgé d'au moins 35 ans, parfaitement **BILINGUE ANGLAIS** et qui se verra confier dans le cadre d'un très important chantier de construction de logements en Entreprise générale, la mission suivante :
— être le représentant de l'Entreprise auprès du consultant, en liaison avec l'ensemble des entreprises sur le site.

Pour prendre en charge cette mission, il faut avoir acquis, en entreprise ou en B.E.T., une connaissance parfaite de la technologie de la construction, être capable de maîtriser les problèmes techniques en liaison avec les entreprises des Corps d'Etat techniques.

La négociation à tous niveaux est un élément important du poste et suppose des qualités de relations humaines qui seront un critère déterminant de notre choix.

Pour un premier contact, adresser curriculum vitae complet en précisant prétentions salaire, base France, à no 4.308 *COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS. Qui transmettra.*

Importante Société de Travaux Publics
recherche pour ses
Chantiers Autoroutiers en IRAN

AGENTS ADMINISTRATIFS

L'Anglais courant est exigé.
Sous la responsabilité du Directeur Administratif, ils auront à assurer les diverses tâches administratives liées aux Services Généraux, au Service Comptabilité, Juridique, Achats.
Ils seront en outre capables de mener à bien les démarches auprès des Ministères IRANIENS.

Les candidats auront une bonne formation de base, *polyvalente en matière administrative*, comptable, juridique, achats et le sens aigu des relations humaines.
Il leurs sera offert le statut E.T.A.M. ou Cadre, déterminé selon leurs compétences.
Ils bénéficieront des divers avantages liés à l'expatriement.

Adresser *CV, photo et salaire actuel s/réf CO.213* à:
COFRARAN - Service du Recrutement
11, Bd Jean Mermoz 92202 Neuilly s/Seine Cedex

Groupe de Travaux Publics à vocation internationale
recherche
pour le NIGERIA

Un secrétaire général

Diplômé d'études supérieures, le candidat agé de 30 ans minimum aura une expérience d'au moins 5 ans des problèmes administratifs et comptables dans les travaux *publics à l'étranger.*
Anglais courant indispensable.
Le candidat retenu aura auprès du directeur local la responsabilité administrative, financière et comptable d'une unité importante en pleine expansion.
Possibilités de développement de carrière au sein d'un groupe aussi bien implanté en France qu'à l'étranger.
Conditions d'expatriation : contrat à durée *indéterminée, résidence* dans ville importante, même couverture sociale qu'en France.
Envoyer C.V., photo et prétentions (base France) sous Réf. 1876 M à :
rsc carrières 92, rue Bonaparte 75006 - PARIS

هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,18
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88




emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

emplois internationaux emplois internationaux

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CCMC la gestion à l'heure de l'informatique

désire intégrer à ses EQUIPES DE VENTE

JEUNES INGENIEURS COMMERCIAUX

de formation Grandes Ecoles Commerciales

Hommes d'action...

vous concevez que les informations comptables et financières doivent être traitées à dimension industrielle — sur ordinateur,

vous avez l'ambition de devenir des spécialistes capables d'analyser et de répondre aux besoins de nos utilisateurs (industries diverses, cabinets comptables, etc.),

vous recevrez pendant 2 mois au siège de la société une formation sur la connaissance de produits très élaborés,

vous évoluerez avec un maximum d'autonomie dans une entreprise à dimension humaine très favorable à votre épanouissement.

Salaire largement compétitif. La connaissance de l'informatique n'est pas indispensable, néanmoins une première expérience «dans le logiciel» serait appréciée.

Postes à pourvoir rapidement sur : Paris, Lyon, Grenoble, Nantes, Toulon, Nancy.

Il sera répondu à toutes les candidatures accompagnées d'un CV, photo et prétentions adressées à Jean-Pierre POHU Service du Personnel B.P 621 - 38207 VIENNE.



HAVAS CONTACT

---

tubest

C.A. 80 millions de francs

Filiale de la C.G.V.

Fabricant de tuyaux métalliques flexibles de haute technicité pour l'industrie et le bâtiment offre à un

ingénieur mécanicien débutant

Formation A & M, IDN, ENSL.

un poste de

recherche & développement

dans son usine de FÈRE-EN-TARDENOIS (02). Son rôle sera de concevoir les produits nouveaux en liaison avec l'équipe commerciale et d'entreprendre des études d'optimisation sur les produits existants.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 1487 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MICHELIN

(usines de Clermont-Ferrand)

propose à des jeunes gens libérés du Service National, des carrières de

TECHNICIENS et de TECHNICIENS SUPÉRIEURS

- en : - physique
  - chimie
  - mathématiques appliquées
  - informatique
- Formation : - Bac. C - D - E - F5 - F6-
  - DUES, DEUG, Licence
  - DUT, BTS, math. spé.

- Après un stage d'adaptation, ils se verront confier des responsabilités dans les services d'études ou de contrôle.
- Possibilité de promotion.
- Logement assuré.

Adresser candidature avec C.V. détaillé et photo à MICHELIN SP33/7590 A 63040 CLERMONT-FERRAND CEDEX

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE ST DIZIER et de la HAUTE MARNE recherche

un(e) adjoint(e) au responsable du service promotion industrielle

Il (elle) devra assumer au sein du Service les études concernant l'environnement économique et industriel de la région et la mise en place d'une structure d'accueil pour la création d'entreprise.

Il (elle) devra également seconder le responsable du service dans les actions de conseil individuel aux P.M.I. et les actions d'aide collective inter-entreprise.

Ce poste peut convenir à un(e) candidat(e) ayant:
— minimum 30 ans et une formation technique (IUT... ingénieur) complétée par une formation de gestion.
— Quelques années d'expérience en P.M.E.

REMUNERATION : 75 à 80.000 Francs/an

Les candidats seront reçus à Paris le 21 Avril.

Envoyer lettre manuscrite et CV sous référence 650 au

CEFAGI 87 - 89 Avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

INGENIERIE FOURS INDUSTRIELS

La filiale française d'un important groupe international bien introduit depuis plusieurs années sur le marché français recherche

Responsable Technico-Commercial

Il implante et développe l'ingénierie de cette activité, par une prospection systématique auprès des industries concernées (France et reste de l'Europe).

Ingénieur de formation ou équivalent, âgé d'au moins 30 ans, il justifie d'une expérience confirmée de la promotion et de la négociation de biens d'équipement. Il parle l'anglais couramment.

Nombreux déplacements à prévoir. Logement aisé à 200 Kms de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. photo et rémunération actuelle sous référence 814 M à notre Conseil

centor DEPARTEMENT EMPLOI 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

BANQUE REGIONALE - ALSACE recherche 2 cadres confirmés (Cl. V à VII)

CREDIT MOYEN TERME

Au sein du Service Crédits aux Entreprises, ce cadre, par son tempérament commercial et sa connaissance du financement des entreprises sera chargé de proposer et d'étudier les possibilités d'interventions en matière de crédit à moyen terme. Le candidat retenu aura plusieurs années d'expérience des services d'exploitation (Agence et Siège).
Référence 788 M.

ORGANISATION BANCAIRE

Spécialiste de l'organisation administrative, ce cadre conduira des études et des actions d'organisation visant à une efficacité accrue et à une meilleure communication entre les services. Expérience informatique souhaitée.
Référence 787 M.

Toutes les candidatures seront étudiées confidentiellement par Monsieur POUANT.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Rappeler la réf.

---

offres d'emploi

SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE **SPI**

ÉQUIPÉE DE 2 IBM. 370 - 158 MVS TÉLÉTRAITEMENT IMS - VTAM

Pour faire face à son expansion recherche

ingénieurs grandes écoles

(Mines, Centrale, Sup. Elec., Grenoble).

• 1 à 2 ans d'expérience en informatique de gestion. Perspectives d'évolution de carrière dans la Société pour l'Informatique et dans les Sociétés Industrielles du Groupe Pechiney Ugine Kuhlmann.

analystes-programmeurs

• Formation *B.T.S. - D.U.T.* ou équivalent. 2 à 4 ans d'expérience.

Envoyer C.V. à S.P.I.
Service du Personnel
98, Boulevard Victor Hugo
92115 CLICHY

PECHINEY UGINE KUHLMANN

Nous sommes une IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE *rattachée à un* GROUPE INTERNATIONAL de tout premier plan.

Nous vous proposons le poste de

DIRECTEUR GESTION et ORGANISATION

Le développement de nos activités nous amène à créer une fonction nouvelle destinée à regrouper et à animer nos services de contrôle de gestion, planification, organisation et informatique.

Rattaché au Directoire, vous êtes associé à la préparation des décisions concernant la politique de la société. Vous définissez les moyens de gestion et d'information et vous analysez les performances des centres de profit. Vous réalisez avec les responsables d'unités la coordination et la mise en oeuvre des actions, dans le cadre des plans dont vous avez la responsabilité.

Nous vous demandons :
- la formation d'une grande école et la connaissance des méthodes modernes de gestion
- une expérience approfondie (10 à 15 ans minimum) acquise nécessairement à travers des responsabilités opérationnelles en entreprise et l'animation d'équipes importantes
- des compétences particulières dans l'organisation de services administratifs et commerciaux

Si vous êtes intéressé par notre offre, et si votre potentiel vous permet de rechercher une responsabilité complète de gestion, adressez-nous votre candidature en mentionnant la rémunération souhaitée sous référ. 57.914 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

La discrétion vous est assurée..

ATTACHÉS COMMERCIAUX

- *Nous vendons des solutions techniques adaptées aux exigences de chacun de nos clients en matière de télécommunications.*
- *Vous savez mener une analyse approfondie sur les problèmes de l'entreprise.*
- *Nous sommes une importante société de matériels téléphoniques qui vous apportera tous les supports nécessaires pour assumer efficacement la responsabilité d'un territoire de vente.*
- *La vente est votre métier, vos résultats le prouvent.*
- *Notre système de rémunération (fixe élevé + primes) est très motivant. Postes à pourvoir à LILLE - ROUEN - SAINT-QUENTIN et CREIL*

Envoyer C.V. et prétentions à n° 4322 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris. qui transmettra.

Importante industrie mécanique recherche

CHEFS de SERVICE ENTRETIEN

Ingénieurs de formation électromécanique, ils auront en charge : machines - outils et automatismes, fluides, bâtiment et toutes installations fixes et mobiles.

Une expérience de quelques années est indispensable.

Postes à pourvoir dans deux unités de production:
— Province Centre Ouest
— Paris Ouest

Adresser C.V. et prétentions sous référence 363 à A. AUPETIT.

CPT CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL 3, Bd René Levasseur, 72000 LE MANS, qui garantit réponse et discrétion.

Usine produits d'étanchéité à Louviers (27) recherche

TECHNICIEN CHIMISTE

I.U.T. ou B.T.S.

Il sera responsable du contrôle de la qualité (réception matières premières, en cours de fabrication, produits finis, essais de laboratoire).
Une expérience industrielle de 2 à 5 ans (laboratoire, contrôle) est indispensable.
Adresser C.V. détaillé à

SELETEC

Conseil en Recrutement 67009 STRASBOURG Cedex sous référ. 794.

ASSTECH INDUSTRIE

recherche pour contrats étrangers

- INGÉNIEURS
- SPÉCIALISTES TS CORPS DE MÉTIERS
- SCAPHANDRIERS (Classe II et III)

Ayant déjà expérience dans travaux pétroliers. Etalement des contrats sur 1978-1979, possibilités famille.

Ecr. et joindre C.V., photo et certific. de travail à ASSTECH INDUSTRIE, 44, rue Senac, 13001 Marseille. (Ne pas tél.)

Société VALLEE du RHONE recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

pour poste

TECHNICO-COMMERCIAL

— Comportant quelques déplacements à l'étranger.
— Bonne connaissance anglais.
— Quelques années d'expérience.

Ecrire avec C.V. et prétentions n° 56.756, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

L'O.P.A.C. DE L'OISE recherche

1 ÉCONOMISTE-URBANISTE

spécialiste des zones d'aménagement concerté, des opérations de rénovations et des problèmes fonciers. Poste à pourvoir à BEAUVAIS. Rémunération minimum de 4.400 F par mois pouvant varier en fonction de l'expérience.
Adresser candidature et curriculum-vitae à M. le Directeur général de l'O.P.A.C. 1 et 3, cours Scellier 60006 BEAUVAIS CEDEX

Société REGION DIEPPOISE recherche

RESPONSABLE de FABRICATION

pour atelier de mécanique générale et mécanosoudure.
— Poste de haut niveau exigeant sens des responsabilités et des contacts humains, expér. fabrication 5 ans minimum.
— Conviendrait à INGENIEUR A. et M. ou équivalent, âge 30/35 ans.
Envoyer C.V., prétentions à J.D./497, HAVAS (B.P. 907) 76002 ROUEN CEDEX

---

promodès

Un des leaders de la Distribution Alimentaire en France, recrute pour renforcer son "Equipe Expansion"

deux responsables expansion

région Nord (Lille),
région Normande (Evreux).

Ils seront chargés :
- des études de marché,
- de prospection immobilière,
- de recherche d'emplacements de Supérettes et Supermarchés,
- de négociations haut niveau.

Ecole Supérieure de Commerce + quelques années d'expérience indispensable.

Une expérience similaire de quelques années serait appréciée.

Le poste comporte de larges responsabilités, requiert une grande disponibilité et occasionne des déplacements fréquents.

Lieu de résidence : Lille ou Evreux.

Si vous êtes intéressés, envoyer c.v., photo et prétentions sous réf. M. 708. à : Mlle VUILLEMENOT - Service Recrutement - PROMODES - B.P. 17, 14120 Mondeville.

HAVAS CONTACT

DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS recherche

Ingénieur DEBUTANT OU CONFIRME

pour l'étude et la conception de réseau de téléinformatique.
Profil : Ingénieur Grandes Ecoles ou formation universitaire équivalente.
Envoyer CV, photo et prétentions s/réf 6415

31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra



Groupe bancaire Paris recherche

cambiste et aide-cambiste

Anglais écrit et parlé indispensable.
Allemand souhaité.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence CAC-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

JEUNES INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX. POUVEZ-VOUS CONCILIER CES EXIGENCES?

Vous estimez que votre diplôme d'ingénieur ne vous destine pas obligatoirement à travailler dans une usine, un laboratoire de recherche ou un service d'études. Vous vous sentez attiré par des activités concrètes, vivantes et variées, essentiellement tournées vers l'application de solutions pratiques et rapides aux *problèmes rencontrés par les Entreprises.*

Vous ne désirez pas "faire de la vente" pure, mais vous êtes capables de concevoir votre travail dans le cadre de relations d'affaires, en conciliant les contraintes commerciales de l'entreprise et l'optimisation des services à rendre aux clients.

IBM France - Division des Systèmes de Grande Diffusion - désire recruter des hommes et des femmes, abordant leur vie professionnelle, ou ayant une courte première expérience, et souscrivant exactement à ce profil.

A l'issue d'une formation technique et pratique, ils assureront des fonctions d'assistance et de conseil auprès d'entreprises clientes. Ils définiront à ce titre les solutions informatiques susceptibles de résoudre des problèmes de gestion commerciale ou industrielle et en conduiront l'installation dans tous ses développements.

Si vous êtes assurés de correspondre à tous les points de la description ci-dessus, merci d'adresser une lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitae et d'une photo récente à : IBM FRANCE Service 3239 Immeuble Berkeley Cedex 22 92081 Paris-La Défense.

IBM

HAVAS CONTACT

Société éditions médicales recherche
JEUNES PREPARATEURS CORRECTEURS
Médecin ou pas, à mi-temps. (H. ou F.). Tél. 380-40-90, p. 35.

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES VIE
Paris-8e - recherche pour développer son secteur
AFFAIRES NOUVELLES EN ASSURANCES DE GROUPE

JEUNE CADRE

diplômé d'une école supér. de commerce ou licence sciences éco., désireux de faire carrière dans l'assurance.

Outre l'assistance technique et commerciale au siège, ce responsable est amené à consacrer une part importante de son temps à développer le portefeuille assurances de groupe auprès des responsables de collectivités ou d'entreprises de la région parisienne.

Ecrire avec C.V., photo et prétensions sous réf. 603 à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris cedex 09 qui tr.

Cie AMÉRICAINE D'ASSURANCES
recherche
pour diriger l'un de ses services administratifs (gestion sinistres)

CADRE

35 ans min. De formation juridique supérieure. Parlant anglais couramment.

Env. C.V. détaillé, photo et prét. sous n° 21815 PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris qui transmettra.

Importante société banlieue Sud-Ouest recherche
ÉLECTRONICIENS
BTS - DUT
Tél. : 266-54-42.

Responsable Etudes de Marchés

Piles MAZDA recherche un spécialiste des études marketing qui rattaché au Directeur de la prospective devra réaliser lui-même ou faire assurer à l'extérieur toutes les études de marchés nécessaires aux responsables des divisions opérationnelles et en faire la synthèse en vue des orientations à long terme.

Ce poste qui peut être très évolutif pour un candidat de valeur convient à un diplômé d'Etudes Supérieures type Ecole de Commerce ou Sciences Eco, 28 ans minimum, ayant acquis au cours de la première étape de sa carrière une spécialisation solide à la fois dans les études qualitatives et quantitatives.

Anglais indispensable.

Maryse PERCHE vous remercie d'envoyer votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 804162 M (à mentionner sur l'enveloppe). Le secret absolu des candidatures est garanti par :

CIPEL

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

SERI RENAULT ENGINEERING
recherche

INGENIEURS MECANICIENS

PLUSIEURS POSTES à *pourvoir doivent intéresser des diplômés de formations diverses :*

POLYTECHNIQUE, CENTRALE, A et M, INSA, IDN, ENI ...

Des personnalités dynamiques, possédant une grande facilité d'adaptation et disponibles par rapport à des variations de charges ou à des déplacements, se verront offrir un poste correspondant à leur expérience et leurs connaissances particulières.

1) JEUNE INGENIEUR

- Expérience indispensable de deux à trois ans en fabrication ou dans un service méthodes.

Connaissances particulières souhaitées : étude des temps, technologie de la fabrication, organisation du travail, commande numérique des machines-outils, informatique appliquée.

- Il participera, entre autre, à des études de conception d'usine (systèmes de fabrication), à des chantiers, à des interventions type diagnostic chez des clients.

2) INGENIEUR CONFIRME SPECIALISTE DES PROBLEMES D'USINAGE

- Cinq ans minimum d'expérience en bureau des méthodes et en fabrication dans l'usinage par enlèvement des copeaux.

Bonne connaissance des machines-outils et de la commande numérique.

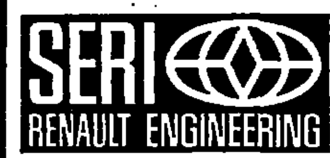
- Il assurera, en particulier, des études de conception d'ateliers de *production à l'exportation et, en France, des études d'amélioration de* productivité d'ateliers.

3) INGENIEUR D'AFFAIRES

- Plusieurs années d'expérience en bureau des méthodes et en fabrication.

Expérience dans le domaine des temps et de la productivité.

Pour ces trois postes, la capacité à travailler dans une langue étrangère (ANGLAIS, Russe ou Espagnol) est **INDISPENSABLE.**



Adresser lettre manuscrite, CV détaillé avec photo et prétentions :
Service du Personnel - SERI
2, avenue du Vieil Etang
78390 - BOIS D'ARCY

Chef de Département Financier et Administratif

170 000 F +

Un groupe industriel important recherche un responsable administratif, comptable et financier pour une des ses divisions spécialisée dans une activité enginierie et entreprise pour le monde entier (C.A. 200 Millions). Rattaché au Directeur de la division, il prendra en mains la comptabilité générale et budgétaire, les problèmes de fiscalité en France et à l'étranger, l'administration générale et éventuellement la gestion du personnel.

Ce poste nécessite :

- UNE FORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE DU NIVEAU EXPERT
- *l'habitude du contrôle budgétaire* dans une entreprise ayant des chantiers à l'étranger,
- **une parfaite connaissance de la langue anglaise, l'allemand serait un atout supplémentaire.**

Le poste est à pourvoir en banlieue Nord-Paris.

Maryse PERCHE vous remercie d'adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf.803160 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Grande banlieue Ouest Paris - Nous sommes une filiale d'une importante société internationale et nous recherchons pour enrichir nos structures un spécialiste de la fonction "personnel" pour lui confier le poste de

RESPONSABLE PERSONNEL

Votre formation supérieure et plusieurs années d'expérience dans le domaine personnel vous incitent à faire la synthèse de vos acquis dans une fonction élargie, où vous serez pour notre Direction Générale l'interlocuteur compétent. Outre la gestion et l'administration de l'ensemble du personnel (300 personnes), vous aurez la responsabilité du recrutement, de la formation et de l'information, l'évaluation des postes et la politique de rémunération ainsi que les relations avec le Comité d'Entreprise, les délégués et plus globalement les partenaires sociaux. Votre connaissance de la langue anglaise vous permettra d'entretenir des liaisons avec la direction du personnel du groupe. Réf. 1598 M

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous souhaitons trouver, écrivez aux consultants de SERIFO, sous référence 1598 M *qui examineront avec vous les* possibilités et intérêts réciproques d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

Plain Champs

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES EN INFORMATIQUE EN PLEINE EXPANSION recherche

ingénieur technico-commercial

chargé de l'assistance à la vente d'applications destinées aux P.M.E. Le candidat idéal, âgé de 30 ans environ, aura une formation économique et comptable (E.S.C., D.E.C.S...) et une expérience de la mise en place d'applications de gestion.

Le poste est situé dans un département de création récente et offre de larges possibilités d'évolution.

Lieu de travail : région parisienne.

Adresser C.V., photo ss réf. VICA (mentionnée sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet. 75008 PARIS

---

telesystemes

Société de services spécialisée en téléinformatique, recherche pour participer au développement de ses activités dans les domaines

- réseaux téléinformatiques
- commutation de messages
- *commutation par paquets*

ingènieurs systèmes

réf. 108 IS

ayant 2 à 4 ans d'expérience pratique dans des moniteurs temps réel de mini-ordinateurs type MITRA, SOLAR, DEC.

ingènieurs d'applications

réf. 108 IA

ayant 2 à 4 ans d'expérience en réalisation de logiciels dans les domaines cités plus haut ou temps réel.

Une bonne connaissance de mini ou micro-ordinateurs ainsi que la pratique des langages assembleurs sont indispensables.

Adresser C.V. lettre manuscrite et prétentions à :
TELESYSTEMES
Division des Systèmes de Téléinformatique
117, rue du Bac - 75007 PARIS

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE
(Neuilly sur Seine)
recherche

JEUNE ATTACHE DIRECTION FINANCIERE

- ESSEC, ESC, Sciences ECO, ou équivalent
- Il participera en particulier aux études comptables et financières, ainsi qu'au suivi des placements financiers.

Envoyer lettre manuscrite avec CV détaillé, photo en indiquant rémunération souhaitée à no 58387 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
300 millions de C.A. - 1.800 personnes
Filiale important groupe américain
BANLIEUE OUEST
recherche pour son Service Comptable

ADJOINT CHEF DE SERVICE

30 ans minimum - Titulaire D.E.C.S. - B.T.S.

5 à 6 ans de pratique minimum. Bonne expérience de comptabilité générale et analytique. Familiarisation à l'informatique.

Responsabilité de plusieurs personnes. Participera à l'élaboration des résultats mensuels, aux déclarations diverses, à la tenue des fichiers d'immobilisation et tous travaux liés à la comptabilité.

Envoyer C.V. manuscrit et prétent. sous n° 58.117. CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.



Responsable Planification à long terme

Le Groupe est français. Avec 2,5 milliards de C.A. et 10 000 personnes il a un rôle économique grandissant sur ses marchés où il a souvent la première place européenne. Organisé en Divisions, il met en œuvre des stratégies diversifiées. Son développement exige qu'un spécialiste prenne la responsabilité d'un système complet de planification.

Il s'agira pour lui de créer le poste. C'est à dire de mettre au point une méthodologie générale qui sera appliquée par les Divisions sous sa responsabilité fonctionnelle. Il réalisera la synthèse du plan et effectuera éventuellement des études particulières.

Ce poste réclame une formation de type scientifique (grande école) et une culture économique étendue. Une expérience vécue des contraintes du court terme acquise en Conseil ou en Entreprise complètera le profil d'une fonction où l'étude et la réflexion vont de pair avec le sens des relations et le goût des réalisations. L'anglais est impératif.

Les personnes que ce poste intéresse peuvent adresser leur dossier sous réf. PL 419 M à SEPOP qui les en remercie.



7, rue Lincoln 75008 Paris.



Jeunes diplômés Enseignement Supérieur

SOCIÉTÉ DE NÉGOCE INTERNATIONAL DE CÉRÉALES — 52 000 F +

Vous êtes débutant, vous avez une formation supérieure, de préférence économique ou commerciale, vous avez un intérêt pour le monde agricole, vous parlez couramment l'anglais.

CARGILL, une des premières Sociétés mondiales dans le négoce des produits agricoles et dans leur transformation, vous offre, après une période de formation, de prendre rapidement des responsabilités commerciales à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, au sein de son organisation française.

Il s'agit, au sein d'une équipe, d'analyser en permanence les marchés céréaliers et monétaires, et le fret maritime, de négocier et d'assurer le suivi des achats et des ventes de céréales tant sur le plan intérieur qu'à l'exportation.

Vous devez avoir un esprit vif, une bonne souplesse d'adaptation et de solides qualités de jugement et de décision.

Envoyer C.V., photo récente et rém. actuelle sous réf. 804165 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Une entreprise de taille internationale, CA supérieur à 1 milliard de francs, spécialisée dans la fabrication de produits très élaborés en
métaux non ferreux
recherche

2 CHEFS DE PRODUITS FRANCE/ETRANGER

électrotechnique
Responsable d'un département commercialisant des matériaux de contact.
Formation supérieure en électrotechnique. 5185 E.T.

alliages spéciaux
Responsable d'un département commercialisant des demi-produits et des produits finis non ferreux.
Formation technique supérieure. 5185 A.S.

Directement rattachés à la direction commerciale, ils seront chargés de participer à la définition des objectifs à long terme, de prendre en charge les principaux clients, d'animer l'équipe de vendeurs et seront responsables de l'administration des ventes FRANCE et ÉTRANGER.
Agés d'au moins 35 ans, il possèdent une expérience commerciale réelle, *acquise au sein d'une entreprise importante.*
La pratique de l'Allemand et/ou de l'Anglais est indispensable.
Ces postes, situés à PARIS, nécessitent des déplacements de courte durée en France et à l'Étranger.
Adressez dossier complet (C.V., photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à
Monsieur LOMBARD - 149, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS, qui transmettra
Mentionner sous double enveloppe le nom des sociétés auxquelles votre offre ne doit pas être transmise.

VOTRE CARRIÈRE AU FUTUR

Spontanément, vous êtes attiré par la vente, mais une carrière commerciale réussie ne se fait pas n'importe où.
CONTROL DATA, 20 ans d'expérience des systèmes informatiques de très haute technicité, 45 000 personnes dans 35 pays, vous fait une proposition concrète.

Jeunes Diplômés
de formation Ingénieur, Universitaire ou Commerciale,
nous avons conçu pour vous un programme complet de formation rémunérée de 6 mois minimum vous permettant d'acquérir des connaissances techniques et commerciales ou de les compléter pour devenir, selon vos aptitudes et vos compétences,

INGÉNIEUR COMMERCIAL

dans l'un de nos départements Grands Systèmes, Service Bureau ou Périphériques.
Votre diplôme est un certificat, notre formation une sécurité et votre personnalité un gage de réussite.
Proposez votre c.v. à M. GARY, Service du Recrutement,
CONTROL DATA, 195, rue de Bercy - 75012 Paris.



Un grand de l'informatique

Plain Champs

Classé 5e au Hit-Parade des constructeurs d'ordinateurs, nous avons gagné 2 places en un an. C'est normal :

nous sommes différents

- par notre taux d'expansion, supérieur à 40 % par an,
- par l'étendue de notre gamme, du micro aux systèmes de grande puissance,
- par le style de nos relations, à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.

Nous recherchons des :

responsables de comptes

pour PARIS et LYON

Si vous avez acquis une expérience de l'informatique (équipements ou services), nous vous proposons, à l'issue d'un stage aux USA, de venir exercer votre créativité commerciale dans l'un des marchés que nous choisirons ensemble : Gestion, O.E.M., Recherche, Bureaux d'Etudes.
Nos plans de rémunération et d'avantages sociaux, les possibilités de promotion que nous offrons, répondent à vos ambitions.
Votre C.V. sera étudié avec intérêt. Adressez-le en précisant la région choisie, sous réf. RCM à la Direction du Personnel de DIGITAL

digital 18 rue Saarinen - Silic 225
94528 RUNGIS Cedex

Un ORGANISME PROFESSIONNEL NATIONAL ayant en charge notamment les Affaires Sociales et Humaines des Entreprises adhérentes (Sociétés d'Etudes et de *Service de haut niveau employant au total 40 000 personnes) recherche pour les* Informer et les conseiller son :

Spécialiste en Affaires Sociales et Humaines

PARIS *110/130 000 F.*

Dépendant directement du Délégué Général, il sera chargé au sein d'une petite équipe de permanents et en liaison avec les Dirigeants des Entreprises adhérentes :

— de suivre l'application et les adaptations d'une Convention Collective Nationale.
— d'animer les commissions paritaires et des groupes de travail,
— d'informer, renseigner et conseiller les Entreprises des professions concernées sur tous leurs *problèmes de personnel et sociaux.*

Ce poste de responsabilité et de confiance, ne peut convenir qu'à un Diplômé d'Etudes Supérieures, 35 ans minimum, ayant acquis de préférence d'abord en Entreprise puis ensuite si possible dans un milieu identique, l'expérience du droit du travail, des relations avec des syndicats professionnels et de la négociation et attiré maintenant par les études, la recherche et la communication relatives aux problèmes juridiques, sociaux et de personnel.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. et C.V. *détaillé à Fr. ROUSSEAU sous* Réf. M 6081/, 33, quai Galliéni - 92152 SURESNES qui garantit une totale discrétion.

ASSOCIATION TOURISME SOCIAL
recherche pour
VILLAGES DE VACANCES

1°) DIRECTEURS

responsable gestion - animation - restauration - maintenance équipement - personnel.
Qualités requises :
- initiatives, organisation, apte au commandement,
- *sens très développé des contacts* humains
- expérience collectivité indispensable.

2°) RESPONSABLES D'ANIMATION

(FRANCE et ETRANGER).
Il devra élaborer et contrôler les programmes d'animation, diriger et coordonner une équipe d'animateurs, contrôler le budget et assurer la maintenance du matériel d'animation.
Son travail et son action supposent une implication personnelle importante sur le terrain.
Expérience Indispensable dans la fonction

3°) ANIMATEURS

(FRANCE et ETRANGER).
Adr. C.V. détaillé + photo s/n° 2905 à P.LICHAU SA. - BP 220 - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

PL

Rockwell International

Le département
Télé-Informatique de
ROCKWELL COLLINS FRANCE
recrute

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES

(Grandes Écoles) Réf. R1
Possédant une première expérience dans la vente ou la réalisation de systèmes télé-info.

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

(Grandes Écoles) Réf. R2
Possédant une première expérience de Software de base et une connaissance des minis-ordinateurs
(matériel D.E.C. souhaité).
Pour ces deux postes, la maîtrise de l'anglais est indispensable.
LIEU DE TRAVAIL : Banlieue SUD avec courts déplacements Europe et U.S.A. à prévoir.

Écrire avec C.V., photo et prétentions
en précisant la référence du poste à :
R.C.F. 40, rue de Montlhéry
Silic 127 - 94523 RUNGIS CEDEX

PUISSANT GROUPE TRAVAILLANT AU NIVEAU INTERNATIONAL PRODUITS GRANDE CONSOMMATION RECHERCHE POUR L'ENSEMBLE DE SES FILIALES FRANCE ÉTRANGER

RESPONSABLE AUDIT

RATTACHÉ A LA DIRECTION FINANCIÈRE *CENTRALE, IL DEVRA :*

- disposer d'une formation supérieure école de commerce + DECS ou expertise comptable ;
- connaissance langue anglaise ;
- avoir une expérience de 5 ans environ acquise de préférence dans cabinet audit anglo-saxon ou au sein groupe important.

Lieu de travail : PARIS.

Poste intéressant impliquant très bonnes *perspectives d'évolution de carrière au sein* du groupe.

PUBLIPANEL, 20, r. Richer, 75441 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

Groupe important, C.A. 1 600 millions F. HT,
Effectifs 4 300 personnes - 21 usines
RECHERCHE un

Excellent Technicien de la Comptabilité

28 ans mini.
ayant bien assimilé la théorie comptable à travers une expérience solide.

Le poste convient à un homme jeune, de bon potentiel, à l'activité autonome, ayant un bon niveau de conceptualisation, de formation DECS, très solide sur le plan de la théorie comptable et ayant acquis une bonne maîtrise des problèmes comptables par : une expérience pratique de 3 à 5 ans, acquise de préférence dans une entreprise industrielle et commerciale à forte organisation comptable et l'habitude de travailler en liaison étroite avec l'informatique. Anglais souhaité mais non indispensable.

Ses missions :
— au cours de l'année résoudre les problèmes courants de l'exercice liés à la comptabilité générale
— suivre les enregistrements comptables pour l'élaboration des résultats mensuels, bilans semestriels et annuels,
— coordination des travaux liés aux immobilisations, amortissements et stocks,
— effectuer certaines missions ponctuelles : analyse de comptes - listings informatiques
— participer à certains travaux, préparation à la consolidation...

Une formation complémentaire, *en matière de consolidation,* sera assurée si nécessaire.
Poste évolutif pour candidat de valeur.
Lieu de travail : La Défense.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + C.V. *détaillé, sous réf. 7343 M à Mme* CLERE, Sélé-CEGOS, 33, quai Galliéni 92152 SURESNES.

directeur - Nice 150 000 F +

Le Président d'une moyenne entreprise (200 personnes) fabriquant des matériels d'équipement de *la maison,* leader *en Europe sur son marché, cherche son* **adjoint direct** *pour lui confier,* sous son autorité, la direction, l'animation, le contrôle du COMMERCIAL, de l'ADMINISTRATION et de la PRODUCTION avec les cadres de ces différents *services. C'est un jeune dirigeant, 35 ans minimum, technicien (ingénieur)* ou commercial (Sup. de Co.), bon organisateur, dynamique et créatif, ayant acquis son expérience dans le mobilier de jardin, le mobilier tubulaire, les *articles de plein air,* **dans ces trois fonctions.**
Ecrire à G. BARDOU, réf. 3324 LM.

jeune analyste (MIAG)

***Nous sommes le conseil informatique de plusieurs* banques de la place de Paris.** Nous vous offrons de vous former comme **chef de projets bancaires** et de vous faire ainsi jouer, à terme, *le rôle de responsable informatique auprès des banques qui nous* confient leur gestion. De formation MIAG donc, vous avez acquis en deux à trois ans une première expérience de la mise en œuvre des techniques *informatiques et la maturité d'un analyste.*
Ecrire à J. THILY, **Carrières de l'Informatique,** réf. 3336 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

Directeur des Ventes

130.000 F +

La filiale française d'un groupe chimique d'importance mondiale crée pour son département produits de grande consommation (ménage entretien jardins) le poste de Directeur des Ventes. Rattaché au Directeur du Département, le nouveau collaborateur sera à 80% de son temps un homme de terrain chargé d'animer la force de vente et responsable de la réalisation des objectifs. Il participera également à l'élaboration de la politique commerciale et à la mise en place de nouvelles structures destinées au développement de nouvelles gammes. Pour réussir à ce poste, il faut être excellent animateur + organisateur, connaître parfaitement les différents circuits de distribution à l'échelon national, *justifier d'une expérience réussie de 5 ans minimum à un poste similaire.*
La connaissance de l'allemand, et à défaut de l'anglais est indispensable.
De réelles possibilités d'évolution sont envisageables.
Envoyer C.V., précis et détaillé, photo récente retournée et rém. actuelle sous réf. 803154 M (à *mentionner sur l'enveloppe*) à Christiane MONTEIL.

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1. rue Danton 75263 Paris Cedex 06

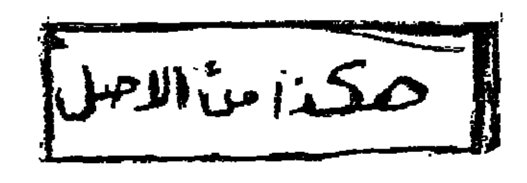
IBM

Groupe Ordinateurs
recherche

BTS - DUT

AUTOMATISME - ÉLECTRONIQUE
ÉLECTROTECHNIQUE

Nous leur confierons la responsabilité
d'INSPECTEURS TECHNIQUES
chargés de la maintenance d'ordinateurs et *unités périphériques* auprès des utilisateurs.
Dans ce rôle ils devront allier une excellente technicité à des qualités de contact.
Cette activité passionnante, variée, évolutive, offre au sein de la Compagnie une formation de base, puis permanente, ainsi que de nombreuses possibilités de carrière.
Les candidats devront être dégagés des obligations militaires, et la connaissance de l'anglais sera appréciée.
Pendant la période de formation : 3 700 F mensuels.
Rémunération annuelle moyenne la première année après formation : 65 000 F.
Adresser C.V. + lettre de candidature à M. Teiller
IBM - 22, rue de Clichy - 75009 PARIS
ou à l'une de nos directions régionales : Bordeaux - Lille - Lyon - Marseille - Nancy - *Nantes - Orléans.*



	La ligne	La ligne T.C
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

CGI Compagnie Générale d'Informatique

recherche pour faire face à son développement

Analystes-Programmeurs

débutants ou confirmés dégagés des obligations militaires

Les candidats embauchés recevront une formation aux techniques de la C.G.I. (CORIG, PAC).

La rémunération sera fonction du niveau d'études et de l'expérience éventuellement acquise.

Envoyer C.V. détaillé + photo à *Madame* JAMET - C.G.I., 84, rue de Grenelle - 75007 Paris

---

Notre Société est un des grands de l'ÉLECTRONIQUE FRANÇAISE

dans le domaine des Télécommunications. Pour développer nos ventes à l'exportation

nous recherchons des

RESPONSABLES EXPORT

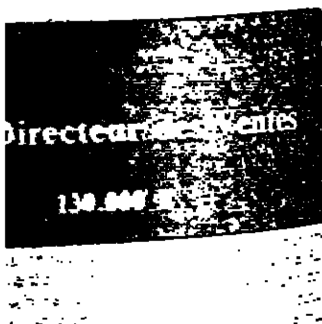
— ZONE AFRIQUE ANGLOPHONE
— ZONE EXTRÊME-ORIENT
— ZONE MOYEN-ORIENT
— EUROPE y compris PAYS DE L'EST.

Hommes d'expérience dans le domaine des biens d'équipement, habiles négociateurs aux échelons les plus élevés des administrations étrangères.

Les candidats devront être âgés au minimum 30 a.

La pratique courante de l'anglais est indispensable. Postes À PARIS - Voyages fréquents.

Adr. C.V. et prét. av. photo à n° 57.961 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui tr.



CONTROLLER

Un des plus importants fabricants américains de jouets recherche pour sa filiale française de commercialisation en pleine expansion, un Controller. Basé en région parisienne et dépendant directement du Directeur Général, il sera responsable de l'ensemble des opérations comptables, fiscales et financières de la Société. Animant une équipe de quatre personnes, il contrôlera, entre autres, la comptabilité générale (tenue sur IBM 32), la gestion de la trésorerie et l'établissement des états financiers mensuels. De plus, il devra prendre en charge la préparation et le suivi des budgets et plans annuels.

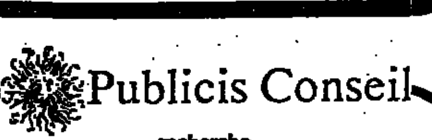
Le poste convient à un homme ou une femme de préférence diplômé de l'enseignement supérieur, ayant acquis une solide formation comptable par une expérience professionnelle de trois ans minimum dans une société anglo-saxonne ou dans un cabinet d'audit international.

Agé de 27 ans minimum, ayant une bonne connaissance de la langue anglaise, il devra pouvoir faire preuve d'autonomie et avoir les qualités humaines nécessaires pour s'intégrer dans une équipe jeune et dynamique. Il est offert une période de formation aux Etats-Unis. La rémunération de départ sera fonction de l'expérience et du potentiel du candidat retenu.

Les candidats intéressés *sont priés d'envoyer* leur curriculum vitae et prétentions à Christian Nguyen, 2, avenue *Montaigne*, 75008 PARIS, sous la référence 81.424.

Discrétion assurée.





Publicis Conseil

recherche

Chef de publicité senior

- Pour la gestion de budgets produits grande consommation.
- Expérience en Agence indispensable (3 ans minimum).
- Connaissance parfaite de l'anglais exigée.

Envoyer C.V. et photo à Paule HUBERT
PUBLICIS CONSEIL
Direction du Personnel
35, rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS 13e
recherche d'URGENCE

UN CADRE DÉBUTANT

ou ayant 1 ou 2 années d'expérience, dégagé des O.M., pour service contrôle de Gestion.

Bonnes connaissances de la comptabilité, de l'informatique et de la langue anglaise exigées.

Envoyer curr. vitae, photo et prétent. à n° 58.486, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

---

etap

IMPORTANTE SOCIÉTÉ BIENS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRO-MÉCANIQUES POUR INDUSTRIES LOURDES OFFRE SITUATION INTÉRESSANTE ET ÉVOLUTIVE DE

CHEF DE DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT ET INGÉNIERIE

Il s'agit de créer et de développer de nouvelles activités concernant la conception et la réalisation d'installations complètes et d'usines clef en main.

Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école (X - ECP - MINES...) ayant 3 à 5 ans d'expérience professionnelle BE, travaux neufs ou atelier.

Désirant donner à sa vie professionnelle une orientation résolument nouvelle tournée vers les marchés de gde exportation.

Anglais nécessaire, autre langue étrangère souhaitée.

Résidence Paris ou région Nord.

Ecrire sous référence XH 436 AM.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE CONSTRUCTION DE MACHINES DE CONDITIONNEMENT (EXPORT 90 % DU C.A.) FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE EUROPÉEN

recherche

CHEF DU SERVICE EXPORTATION

RATTACHÉ AU DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Il aura la responsabilité d'animer et de gérer le développement des ventes dans le monde entier.

Ce poste peut convenir à un ingénieur, ayant 5 ans d'expérience dans la vente de biens d'équipements à l'exportation.

Possibilités réelles d'évolution au sein de la société.

Anglais courant indispensable.

Ordre de grandeur de rémunération :

120.000 F

Poste ville Normandie.

Ecrire sous référence TD 432 AM.

COOPÉRATIVE AGRICOLE EN EXPANSION C.A. 110 MILLIONS - PLUS DE 100 SALARIÉS RÉGION POITOU-CHARENTE
recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ce poste peut convenir à un candidat, formation supérieure, ayant environ 8 à 10 ans d'expérience commerciale et gestion, acquise dans le domaine agricole, témoignant de qualités de dynamisme et d'organisation, ayant l'esprit « coopération » et un excellent contact humain.

Ecrire sous référence MC 440 AM.

GROUPE FRANÇAIS LEADER DANS SON DOMAINE,

crée, pour une de ses *divisions* chargée du *développement et des activités nouvelles*, poste de

RESPONSABLE DE FORMATION

RATTACHÉ AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, IL SERA CHARGÉ :

- D'analyser les besoins et d'organiser, de gérer la formation à tous niveaux.
- De participer au recrutement (organisation, accueil, formation pour favoriser l'intégration).

Ce poste peut convenir à un candidat, formation supérieure, ayant 3 à 5 ans d'expérience en formation, dynamique, disponible et de bon contact.
Poste à Paris.

Ecrire sous référence LB 439 AM.

GROUPE DE SOCIÉTÉS RECHERCHE POUR GRANDE VILLE NORMANDIE

INGÉNIEUR pour assurer

LA DIRECTION TECHNIQUE ET COMMERCIALE D'UN ÉTABLISSEMENT

Ce poste implique une expérience en :

- mécanique générale.
- maintenance industrielle.
- entretien moteurs diesels.

et des qualités d'homme d'affaires et de gestionnaire.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Ecrire sous référence RB 430 AM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap

William SAURIN

dans notre principale usine nous fabriquons chaque jour 600.000 boîtes de plats cuisinés et pâtés finement élaborés, nous mettons en œuvre pour cela 60 tonnes de viandes et 150 tonnes de légumes, nous recherchons notre

CHEF DES FABRICATIONS

Dirigeant 500 personnes : ingénieurs et cadres, agents de maîtrise, *ouvriers*, il organise et assure cette fabrication.

Ingénieur d'une grande école : centrale ou Agro, il apporte sa compétence technique si possible acquise *dans l'alimentaire* et au plus haut degré son sens des relations humaines.

Adresser C.V. photo et prétentions à Jean LEGENDRE - Directeur du Personnel et des *Relations Humaines* - WILLIAM SAURIN SAINT-THIBAULT — 77400 LAGNY à 30' du centre de Paris par Autoroute A4.

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE
recherche

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN de MAINTENANCE

Connaissance LOGIQUE pour entretien machines et équipement commandes numériques.

Lieu de travail Paris.
Déplacements Bordeaux

Adresser C.V. et prétentions N°5376
SIPEP 2, rue de Choiseul 75002 PARIS, qui transmet.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
Pièces détachées automobile
recherche

CADRE RESPONSABLE SUCCURSALE

Région parisienne
C.A. 12 millions par an
Bonne expérience professionnelle

Adresser C.V. et prétentions sous n° 32.225 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel 94300 Vincennes

---

Groupe Multinational
recherche pour la *réalisation* d'un très important chantier portuaire en péninsule arabique, un

DIRECTEUR DE PROJET

120.000 F

Ingénieur Gde Ecole (Ponts et Chaussées, Centrale, T.P.E.), âgé de 35 ans minimum, possédant une solide expérience de la direction de projets de génie civil, maritime si possible mais *non nécessaire*.

Nous lui confions la direction complète et la maîtrise de la réalisation du chantier (planning, organisation et coordination des sous-traitants, négociations de marchés, gestion budgétaire).
Basé au siège, il aura de fréquents déplacements à *effectuer*.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à M. BURON, S.G.P., B.P. 88. — 75840 PARIS CEDEX 17.

A. O. I. P.
IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS
(4.700 personnes)
recherche pour son SERVICE ETUDES en pleine expansion

TECHNICIENS

ELECTRONICIENS NIVEAU V-1 À V-3

— *Expérience minimum 2 ans dans l'étude de* circuits électroniques logiques ou analogiques ;
— Travail au sein d'une équipe jeune et nouvellement formée ;
— Etude d'autocommutateurs téléphoniques à microprocesseurs.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions annuelles sous références : SE-PAT
A.O.I.P.
B.P. 301, PARIS-13e.

Société transformatrice matières plastiques. 90 km Est de Paris.

Le Directeur de la Production
recherche

SON ADJOINT

Les candidats devront :
— être âgés d'environ 30 ans ;
— être diplômés de l'enseignement supérieur ;
— avoir 2 ans d'expérience dans les matières plastique (P.V.C.).

Ecrire à COGEDIA, 38 bis, avenue René-Coty 75014 PARIS avec C.V. et photo.

La direction des relations humaines

d'un groupe industriel aux activités très variées, tant en France qu'à l'étranger, souhaite intégrer à son équipe un

responsable de la formation

Il participera au niveau du groupe, à la définition de la politique et à l'élaboration des plans de formation et en suivra l'application dans les sociétés, soit en conseillant les responsables, soit en intervenant plus directement selon les établissements.
Il sera chargé d'autre part de définir les méthodes de gestion de la formation et d'en suivre les budgets. Enfin, il participera aux activités plus générales de Gestion des Cadres, de Communication et d'Information.

Ce poste demande :
- *une formation supérieure avec option gestion sociale;*
- *une expérience réussie de la fonction Formation;*
- *une très grande disponibilité et ouverture culturelle et humaine.*

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1486 M à rappeler sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

CABINET FISCAL PARIS
RECHERCHE

fiscaliste

Collaborateur de l'animateur du cabinet.
2 ans d'expérience minimum.

Une connaissance concrète et approfondie des problèmes fiscaux et comptables est nécessaire.

Adresser C.V., lettre manuscrite, avec rémunération souhaitée, à Mme COURTEIX,
76, boulevard Victor-Hugo - 92200 NEUILLY, qui transmettra.

SOCIETE INDUSTRIELLE, FILIALE D'UN GROUPE DE DIMENSION INTERNATIONALE
recherche pour son Siège Social situé à PARIS

juriste d'entreprise

Bilingue français-anglais, titulaire d'une maitrise de droit et si possible d'une spécialisation en droit des affaires (D.C.J.E.-I.D.A.), il justifiera d'environ 4 ans d'expérience professionnelle acquise en milieu industriel.
Il s'intègrera à une équipe chargée d'assister et conseiller les Directions opérationnelles notamment dans le domaine de la négociation et du suivi des contrats avec l'étranger.
Voyages en province et séjours à l'étranger à prévoir.

AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, se charge de transmettre les candidatures qui *lui seront adressées sous la* référence 325.

LE PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DE BAHLSEN PRODUCTION
recherche son

assistante

qui puisse le seconder dans des domaines variés,
– secrétariat,
– planning,
– rédaction de documents sur la base d'idées directrices,
– élaboration de statistiques et de comptes de gestion,
– contacts divers à haut niveau.

Il est important qu'elle ait une réelle pratique de secrétariat de plusieurs années à un niveau de direction, une grande disponibilité, une excellente maîtrise de sténo et dactylo.
Très bonnes connaissances de l'Allemand appréciées.
Lieu de travail : Rueil-Malmaison.
Voiture indispensable.
Écrire avec CV détaillé et photo en précisant rémunération actuelle à Mme ROZES, sous référence 13214 M.

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi



EUROP ASSISTANCE

Première organisation d'assistance voyage en France et à l'Étranger, recherche

le cadre responsable de son

bureau de voyages interne

75000+

Le candidat retenu devra :
- diriger une équipe composée de 10 salariés permanents et de 50 temporaires en période de forte activité;
- mettre en place une politique de fournisseurs.

Agé de 30 ans minimum, si possible de formation supérieure et possédant plusieurs années d'expérience en agence ou dans une entreprise, il devra maîtriser parfaitement les problèmes de billeterie.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Adressez votre lettre de candidature - c.v. - photo et rémunération actuelle, sous référence 1021, à EUROP ASSISTANCE - Sce du Personnel 23/25, rue Chaptal, 75009 Paris.

HAVAS CONTACT

REVUE MEDICALE
cherche

MEDECIN REDACTEUR

poste mi-temps stable. (14 h - 18 h)

Ecrire avec curriculum vitae détaillé, photo et prétentions sous Nº 42288, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS.

Discrétion assurée.
Documents retournés.

HAVAS CONTACT

GRAND CONSTRUCTEUR TURBO-MACHINES

recherche

REGION PARISIENNE

JEUNES INGÉNIEURS

CENTRALE, MINES, A.M., I.D.N.
E.N.S.I. de Nancy, Poitiers et Nantes,
I.N.S.A. (mécanique)

pour les postes suivants :
- INGÉNIEURS BUREAU D'ÉTUDES
- INGÉNIEUR BUREAU DE CALCUL
- INGÉNIEUR FABRICATION
- INGÉNIEURS CHARGÉS D'AFFAIRES
- INGÉNIEURS MÉCANICIENS
- INGÉNIEUR CHANTIER

Nous recherchons :
soit des INGÉNIEURS DÉBUTANTS
soit ayant 1 ou 2 ans d'expér. professionnelle.

Ecrire avec C.V. détaillé à R. GROSSARD, 3, villa George-Sand, 75016 PARIS, qui transm.

---

2 REVUES INDUSTRIELLES

DE NOTORIETE EUROPEENNE
abordant nouvelle phase d'expansion
rech. pour Siège à PARIS

RESPONSABLE PROMOTION ABONNEMENTS PUBLICITE

avec, pour objectif prioritaire, l'AUGMENTATION DU NOMBRE DES ABONNES ET LECTEURS.

CHALLENGE pour
- UN SPECIALISTE DE LA COMMUNICATION ECRITE et de la PROMOTION.
- EXPERIENCE PRESSE (très appréciée) *OU ANNONCEUR/AGENCE MAIS PRODUITS* INDUSTRIELS. Connaiss. souhait. des fichiers Industriels et Cadres techniques.

DISCRETION ABSOLUE
Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo (ret.) sous réf. 3839 à



---

jeune diplômé grande-école scientifique ou commerciale avez-vous pensé à la fonction personnel?

Notre entreprise (un millier de personnes environ) prévoit d'importants recrutements pour renforcer son potentiel en recherche et en fabrication dans un domaine utilisant des techniques très avancées.

La fonction personnel est donc *appelée à prendre de nouvelles* dimensions et requiert des cadres capables de dialoguer en permanence avec des *Ingénieurs et Techniciens* de très haut niveau pour gérer leur formation et leur carrière.

C'est pourquoi nous créons dans le Département du Personnel un poste *que nous proposons* à un jeune diplômé d'une grande école scientifique ou commerciale (Centrale, Mines, Ponts, HEC...), ayant si possible acquis, en France ou aux USA, une formation complémentaire juridique, économique, ou en Sciences Humaines.

Attiré par les Relations Humaines dans l'entreprise, il se formera aux responsabilités qui en découlent en menant à bien diverses missions qui lui seront successivement confiées.

Le développement de notre entreprise *et la très large implantation* internationale de notre groupe permettent d'envisager une vie professionnelle très évolutive.

Les dossiers de candidature sont à adresser, sous référence 38894 à HAVAS CONTACT, 156 Bd Haussmann, 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

Sté Distribution COMPOSANTS ELECTRONIQUES proche Porte d'Italie, recherche :

Un INGÉNIEUR HARDWARE

Connaissant parfaitement les Microprocesseurs et composants INTEL, pour responsabilité et création laboratoire de démonstration, et gestion complète de la ligne.

Les responsabilités seront :
- Liaison avec le fournisseur.
- Assistance technique aux vendeurs.
- Publicité, promotion des ventes.
- Organiser des cours destinés à la clientèle.

Expérience en micro-ordinateur software appréciée.
- Anglais impératif.
- Pouvant être libre rapidement.

Env. C.V., photo et prétentions, à Société *CELDIS*, 53, rue Charles-Frérot. — 94250 GENTILLY.

SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION

recherche pour *zone de VELIZY*

CHEF COMPTABLE

Le poste comporte la supervision des services comptables, la préparation des clôtures mensuelles. Il nécessite une solide formation *comptable et plusieurs années d'expérience* dans sociétés américaine et française.

Perspectives d'avenir et salaire intéressant pour candidat de valeur.

Ecrire avec C. V. et prétent. à Nº 59 060 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Organisme PARIS-14e
recherche
pr sous-direction TECHNIQUE

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

- Intéressé par les problèmes sur les risques professionn.
- 10 ans expérience de l'exploitation et de l'entretien des installations industrielles.

Sera chargé d'études diverses concernant la prévention des accidents du travail.
- Aptitude à l'analyse.
- *Esprit de synthèse.*
- Qualités d'expression orale et écrite indispensables.

Adresser C.V. + photo + prét. sous réf. 1248 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS cedex 09 qui transmettra.

Société OMERA

RECH. POUR ARGENTEUIL

2 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS DEBUTANTS

Diplômés E.S.E., E.N.S.E.R.G., I.S.E.N. - ou équivalent

pour études matériels RADAR aéroportés et photos aériennes.
Connaissances micro-processeurs très appréciées
ANGLAIS courant.

Envoyer C.V., photo, prétent. OMERA, 49, rue Ferdinand-Berthoud, 95100 ARGENTEUIL

INGENIEUR
CHEF des TRAVAUX
A.M. ou CENTRALE

Sens du commandement, chantiers de tuyauterie, chauffage, *installations* chaufferie région PARIS, 100 à 120 *monteurs*, bureau PARIS NORD.
35 ans. *Salaire* suivant référ.
Env. C.V. manuscrit à Ets J.D. B.P. 53 - 92603 ASNIERES, référ. 19. Discrétion assurée.

---

direction commerciale

180 000 F +

Société importatrice d'automobiles de marque étrangère (C.A. 260 millions de F h.t. - 70 personnes - 200 concessionnaires) crée pour structurer sa rapide expansion et intégrer le Comité de Direction le poste de *Directeur Commercial.*

Premier vendeur de l'entreprise. Il sera responsable de la définition, de l'organisation, de l'application de la politique commerciale et de la gestion du réseau de concessionnaires ; l'animation des ventes proprement dits est confiée à un *Directeur des ventes* directement rattaché à la Direction Générale.

La création du poste implique au départ un investissement personnel important dans l'ensemble des responsabilités afférentes à cette fonction.

Anglais souhaité. (Réf. 8623/M)

promoteur social

Direction des Ventes — **100 000 F +**

Groupe de promotion immobilière à caractère social - Paris -, nous créons pour poursuivre l'expansion (plus de 50 % en un an) de notre département

1 % logement

le poste de Directeur des Ventes (H ou F).

Il (elle) sera chargé (e) de mettre en place les objectifs, les outils, les méthodes et les hommes nécessaires au développement de la collecte.

La réussite dans cette première mission permettra une évolution au sein de la Direction Commerciale du groupe.

Le (la) collaborateur (trice) idéal (e) concilierait une formation commerciale supérieure et la connaissance du 1 % au logement. (Réf. 10258/M)

marketing

Produits industriels — **80 000 F +**

Filiale Française d'un Groupe international spécialisé dans la distribution de produits industriels (C.A. 40 millions de NF. 80 personnes) recherche un Collaborateur pour prendre en charge sous la *Direction du Responsable du département Mines et Carrières, l'animation des Concessionnaires régionaux :*
- organisation géographique, commerciale et budgétaire, des secteurs,
- *relations avec utilisateurs principaux,*
- promotion des ventes.

Ce poste conviendrait à un ESC, HEC ou équivalent ouvert aux produits industriels ou à un ingénieur *jouissant d'une expérience commerciale, acceptant de se déplacer à 50 % du temps et* parlant un anglais correct. (Réf. 3692/M)

Pour information sur ces postes écrire sous référence correspondante à
CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 av. Victor Hugo - 75116 Paris

Importante société électromécanique recherche pour VÉLIZY

1) INGÉNIEUR POSITION III A

suivi technique de contrats dans le domaine électricité contrôle commandes.
Négociations et coordination avec groupement d'entreprises.
Expérience approfondie de l'entreprise électrique et qualités éprouvées de relations sociales.
ANGLAIS SOUHAITE.

2) POUR SON SERVICE QUALITE

INGÉNIEUR POSITION II ou III A

ayant 3 ans d'expérience minimum dans le domaine contrôle ou assurance qualité, liés aux réseaux de tuyauteries, réservoirs sous pressions, échangeurs ou matériel tournants.
Connaissance des problèmes de métallurgie, soudure et contrôles non destructifs.
ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE.
Déplacements de longue durée sur chantiers à l'étranger à prévoir.

Adresser C.V. et prétentions nº 58.095, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

Chevron Chemical Company SAF

recherche
pour son Laboratoire de
Recherche Appliquée et Développement, un (e)

INGENIEUR CHIMISTE DEBUTANT

- diplômé ENSC
- *spécialisation souhaitée : chimie analytique fine*
- bonne connaissance en anglais

pour son Département Fabrication, un

INGENIEUR CHIMISTE

- diplômé ENSC
- expérience minimum de 3 à 5 ans en Atelier de synthèse organique et de fabrication industrielle
- connaissance en électromécanique, régulation et appareils de chauffe souhaitable
- anglais indispensable

Envoyer C.V., CHEVRON CHEMICAL COMPANY SAF, Service Personnel- 12, rue de Penthièvre, *75008 PARIS*

SOCIETE INDUSTRIELLE
en très forte expansion,
pratiquant des investissements importants,
effectif 170, C.A. : 65 millions,
localisée près de Meaux,

recherche un

CHEF DE SERVICE FINANCIER

1er objectif du poste à pourvoir : Réorganisation *des systèmes et du service* de Comptabilité Générale pour émettre des situations mensuelles 10 jours après la fin du mois.

2e objectif : Emissions régulières d'esti*mations, de budgets et de projections* d'exploitation et de trésorerie à courts et moyens termes. Lorsque ces deux objectifs seront atteints, le titulaire du poste deviendra :

directeur financier

avec toutes les responsabilités attachées à ce titre (Comptabilité Générale, Prix *de revient, Crédit, Budget et Informatique).*

Le poste conviendrait à un candidat de 35 *ans mini,* ayant le sens du commandement et le goût du travail en équipe.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à No 58.347 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CADRE DE VENTE

La branche EMBALLAGE du Groupe BSN-Gervais Danone recherche un Vendeur pour *promouvoir ses produits verriers et son image* de marque sur le marché des industries alimentaires.

Responsable d'un secteur géographique, il dispose d'une large autonomie pour établir *et réaliser ses objectifs commerciaux.*
Il se tient en contact étroit avec ses clients pour leur fournir la meilleure qualité de service.

Basé à Paris, il se déplace 3 à 4 jours par *semaine sur Paris et le Bassin Parisien.*

Ce poste, qui bénéficie du statut cadre, intéresse une personne disposant de 4 ans minimum d'expérience de la vente, de préférence dans le domaine de l'emballage.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous référence J 09 M, à Jean Bürckel - BSN-Gervais Danone, 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

PREMIER GROUPE FRANÇAIS DANS L'ÉLECTROMÉNAGER
recherche

- **Jeune diplômé d'une Grande École Commerciale** — HEC, ESSEC, SUP DE CO — *souhaitant commencer sa carrière sur le terrain.*
- **Professionnel de la vente** *désirant évoluer au sein d'un groupe dynamique.*

Nous vous proposons un poste de

cadre commercial

responsable du chiffre d'affaires de toute la clientèle d'une région déterminée. Fréquents déplacements à prévoir.

Nous vous offrons :
- rémunération annuelle de 85.000 F; – prise en charge des frais professionnels; – indemnités de déplacements;
- *nombreux avantages sociaux.*

Nous vous demandons :
- goût de la négociation, des contacts commerciaux;
- grande disponibilité; – voiture personnelle.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 38893, à Havas Contact - 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

SOCIETE MULTINATIONALE
en pleine expansion (France, Italie, R.F.A.)
à participation US
recherche pour renforcer son équipe son

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DES VENTES

Cet homme ayant l'expérience de la fonction pour des produits techniques suivra dans un premier temps une période de formation au sein du groupe puis prendra la responsabilité totale.

La connaissance de l'Anglais est indispensable, l'Italien est souhaité.

Le poste est à pourvoir à Paris.
Quelques déplacements de courte durée à prévoir.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions en indiquant la référence du poste No 58.311 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.
Discrétion assurée.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DÉMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

GROUPE FRANÇAIS INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE RANG MONDIAL
souhaite recruter un jeune

EXPERT COMPTABLE
ou
CADRE COMPTABLE
(niveau expertise)
pour la direction de son département
COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

Possédant une formation Enseignement supérieur commercial et une expérience de 5 ans minimum dans un service de contrôle de gestion industrielle ou de comptabilité analytique.

Adjoint au directeur des services de comptabilité analytique il aura la responsabilité de l'étude et de l'amélioration des moyens et des procédures comptables, de l'assistance aux responsables de l'analyse des prix de revient et du contrôle, en liaison avec les services techniques (Etudes, Essais et Fabrication)

Il sera chargé de l'élaboration des prévisions d'exploitation et du suivi des réalisations commerciales et industrielles.

Situation offrant de larges possibilités de carrières dans le groupe. Très bonne rémunération.

Adresser candidature à Intermédia n°357
69, rue Lafayette 75009 PARIS
qui transmettra
la discrétion la plus absolue est assurée

ATELIERS RÉUNIS S.A.

caddie

recherchent pour leur Département EQUIPEMENT DES COLLECTIVITES

Un Délégué Commercial

Il sera responsable dans la Région parisienne de la commercialisation des produits destinés à cette clientèle.

Il devra développer par son action personnelle et son dynamisme un chiffre d'affaires important. Le poste est à PARIS mais implique des déplacements fréquents de courte durée.

Le délégué recherché doit être âgé de 26 ans minimum, niveau Ecole de Commerce, ayant si possible une expérience de 2 à 3 ans de vente de biens d'équipement ou de produits consommables.

Il devra parler et écrire l'anglais.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo, et traitement actuel à :

ATELIERS REUNIS S.A. — sous réf. B.O. — 10, rue de Chantilly, 75009 PARIS.

Les candidats retenus seront reçus le 25 ou le 26 avril pour un premier entretien à PARIS.

Société Française des Téléphones
ERICSSON

Pour faire face à l'expansion de nos activités à l'exportation et suite à la création du groupe « Commutation Téléphonique » de THOMSON C.S.F., nous recherchons des hommes d'expérience pour leur confier des responsabilités de

Chef de Région
(référence 10809/M)

Il nous paraît indispensable, outre le fait d'être parfaitement bilingue (anglais), de pouvoir justifier de 7 à 10 années de succès dans la vente de systèmes, de préférence en téléphonie. Cela suppose donc une formation d'ingénieur, un contact facile à très haut niveau, ainsi que de réelles qualités d'organisateur et de meneur d'hommes. La connaissance des marchés de l'Afrique, de l'Extrême ou du Moyen-Orient constituera enfin un atout supplémentaire.

Nous recherchons aussi des

Ingénieurs Export
(référence 10819/M)

Qui seront chargés de négocier, auprès des administrations étrangères, la vente de systèmes téléphoniques destinés à équiper les réseaux publics. Quelques années d'expérience acquises à l'issue d'études d'ingénieur permettront aux candidats retenus de faire plus rapidement leurs preuves.

Ecrire avec C.V. et prétent. en préc. la référence du poste à ERICSSON - Direction du Personnel, 146, boulevard de Valmy, 92707 COLOMBES CEDEX.

ETABLISSEMENT FINANCIER
de dimension internationale
recherche
pour son siège à Paris, deux

auditeurs internes

Chargés, au sein d'une équipe en voie de constitution, de réaliser des missions d'audit en FRANCE auprès de la maison-mère et de ses filiales, sur le plan comptable, opérationnel et informatique.

Les hommes recherchés, âgés d'au moins 28 ans sont diplômés d'une Grande Ecole de Commerce ou Experts Comptables, et ont une expérience d'au moins 3 ans d'audit ou de contrôle interne.

Les deux postes nécessitent une spécialisation particulière :

- l'un en matière de comptabilité,
- l'autre en matière d'informatique.

Envoyer C.V. + photo + salaire actuel à :

CARRIÈRES SERVICES — *Conseil en recrutement* — *19 rue de la Paix 75002 Paris*

Notre **Division SIMULATEURS et SYSTEMES ELECTRONIQUES** recherche pour augmenter ses équipes **LOGICIEL**

jeunes ingénieurs informaticiens

pour leur confier :
- la réalisation de logiciel de base,
- l'analyse et la programmation de systèmes temps réel,
- la modélisation de systèmes complexes en vue de leur simulation.

Connaissance MITRA 125 appréciée.
Anglais ou allemand lu nécessaire.
Lieu de travail : TRAPPES (78) ou OSNY (95).

Adresser C.V. avec photo et rémunération souhaitée sous référence 78/10-M à F. BOURRE, Service du Personnel L.M.T. Division Simulateurs et Systèmes Electroniques, B.P. 116 - 78192 Trappes Cedex.

L.M.T.

---

jeunes diplômés de l'enseignement supérieur commercial

— Vous désirez mettre en pratique vos connaissances,
— Votre ambition nous est nécessaire.

Burroughs

2e CONSTRUCTEUR MONDIAL EN INFORMATIQUE
accroit ses effectifs à PARIS et en PROVINCE
Une carrière commerciale réussie devant passer par une solide expérience du terrain.

VOUS DEVREZ :
- rencontrer et conseiller les chefs d'entreprise dans leurs problèmes d'organisation et de gestion ;
- commercialiser et mettre en place les équipements adaptés à leurs besoins.

— Nous vous assurerons une formation complémentaire à la mesure de votre travail ;
— Nous vous proposerons d'importantes perspectives de carrière au sein de notre groupe.

Si nous avons suscité votre intérêt, envoyer lettre, curric. vitae, photo à la Direction du Personnel, BURROUGHS S.A.
230-242, av. Laurent-Cély. 92231 GENNEVILLIERS

IMPORTANT GROUPE TRANSPORT ROUTIER
à activités multiples
PARIS et PROVINCE
recherche
pour son département comptabilité au siège social situé en région Parisienne

RESPONSABLE MÉTHODES COMPTABLES

chargé plus spécialement de l'élaboration des procédures et de la mise en place de la comptabilité analytique.
– niveau D.E.C.S.
– expérience dans poste similaire appréciée.

ASSISTANTS
et
ASSISTANTS CONFIRMÉS

pour renforcer son équipe de contrôle interne.
– niveau B.E.C. ou BAC G2
– expérience révision de comptes souhaitée
– nombreux déplacements à prévoir
– possibilités intéressantes d'évolution au sein du groupe.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 30683 B à BLEU Publicité
41, av. du Château - 94300 Vincennes Q.T.

PARIS
DIRECTEUR COMMERCIAL
110 000 F +

Une P.M.I. second œuvre bâtiment en forte expansion prépare la succession de son Directeur Commercial proche de la retraite. A ce poste très opérationnel, il faut un homme de 35 ans environ, de formation supérieure et connaissant à fond le marché du bâtiment (négoce et mise en œuvre)
Il gérera sa commercialisation et animera une équipe compétente. Il aura notamment à mener à bien un effort de diversification déjà entrepris y compris vers l'exportation (anglais demandé).
Les candidats intéressés doivent adresser leur C.V. sous référence 3867.

PUBLICITES REUNIES
112, bd Voltaire, 75011, PARIS, qui transm.
Il leur sera répondu très rapidement.

IMPORTANTE SOCIETE DE TRANSPORTS URBAINS ET INTER-URBAINS
recherche pour PARIS et PROVINCE
pour compléter son équipe

DES CADRES
JEUNES ET DYNAMIQUES

— Formation supérieure (2 à 3 ans d'études supérieures) souhaitée.
— Quelques années d'expérience professionnelle, orientés vers le marketing, les études ou l'exploitation des transports et souhaitant faire carrière dans cette branche d'activité.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite à n° T 04495 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SOCIETE DE PRESSE
quartier ETOILE
recherche

JOURNALISTE

Spécialisé énergie (pétrole, nucléaire...) si possible. Parfaitement bilingue franç.-angl. Poste à pourvoir immédiatement Ecr. n° 739.647 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Compagnie d'ASSURANCES
recherche
pour ses Services à
92110 CLICHY
près Métro
JEUNE

LICENCIÉ (E) EN DROIT

diplômé (e) Institut Assurances de Paris.
Ecrire avec C.V. et prétentions,
LA PROTECTRICE
Contentieux Primes.
50, rue Henri-Barbusse,
92110 CLICHY.

GROUPE DE SOCIÉTÉS
pour projets internationaux

INGÉNIEURS-LOGICIELS

IRIS 50 - MITRA 125-MMT 2
3 à 4 ans expér. temps réel. Aptitudes à la direction de projets. Salaire : 130.000 par an. CIS, 9, r. Hanovre-2e - 337-99-79.

GRAND GROUPE BANCAIRE
(Paris)

Disposant d'une équipe d'ingénieurs chargée d'importantes responsabilités d'étude et de conseil sur les plans technique, économique et financier impliquant des contacts à haut niveau avec des entreprises variées,

recherche pour le secteur
BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(Centrale, Ponts, T.P., ...)

Profil souhaité :
- 30 ans environ,
- ayant assumé des responsabilités de chantiers,
- aisance dans les relations humaines,
- bonnes capacités rédactionnelles,
- pratique de l'anglais.

Possibilités ultérieures de carrières diversifiées à l'intérieur du groupe.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 18 M 050 au Centre de Psychologie Appliquée
69, rue de Monceau 75008 Paris



IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES, QUARTIER SAINT-LAZARE
recherche

AUDITEUR INTERNE

Le candidat sera chargé du contrôle des établissements du Groupe en France et à l'étranger.

Il devra posséder :
— une formation D.E.C.S. et des connaissances en informatique ;
— une expérience de 1 à 2 ans soit d'auditeur interne, soit d'auditeur externe ;
— la pratique de l'allemand ou de l'espagnol.

Le poste à Paris implique de nombreux déplacements de durée variable.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions sous le n° 2.430 à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS (8e), qui transmettra.

Société leader européen
dans sa profession
recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE

ayant une grande expérience technico-commerciale. Attaché à la direction générale. Pour contacts aux plus hauts niveaux et animation d'équipes commerciales secteurs civil et militaire (aéronautique - défense - électronique - nucléaire - marine etc. . .).

Lieu de travail SAINT-CLOUD.

Adresser CV, photo et prétentions sous N° 4831 à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIE ET COMMERCIAL EUROPEEN
recherche pour sa DIRECTION ORGANISATION et INFORMATIQUE

2 INGENIEURS ANALYSTES

Ils seront chargés au sein d'Equipes projets, d'études d'organisation et de mise en œuvre d'applications informatiques en liaison étroite avec les services de la Société.

Une formation supérieure d'Ingénieur complétée d'une expérience en informatique de gestion commerciale (environ 3 ans) est nécessaire.

Des déplacements sont à prévoir dans les Etablissements du Groupe.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf 4876 L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui transmettra

---

adjoint au contrôleur de gestion

L'UNION COMMERCIALE DE MEAUX
(C.A. 1,3 milliard de Francs)
est une des sociétés françaises les plus performantes dans le domaine de la distribution.

En plus de l'activité classique de la fonction (élaboration et contrôle de budgets et des comptes d'exploitation, audit de la comptabilité générale, coordination de la comptabilité analytique etc.), il anime ou fait partie de groupes pluridisciplinaires chargés d'étudier de nouveaux systèmes de gestion.
Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (option financière) ayant un à trois ans d'expérience de contrôle de gestion.

La société offre des possibilités importantes d'évolution.

Lieu de travail : Meaux (77).

Pour recevoir informations complémentaires, *écrire sous référence* M 440 U, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris





Techniciens - Électroniciens
Niveau B.T.S. - D.U.T.

- Service essais, études, plates-formes.
- Service essais, études, plates-forme.s.

Ecrire avec C.V. au Service du Personnel, 27, rue Pierre-Valette, 92240 MALAKOFF

---

toxicologue

Nous sommes un puissant Groupe Chimique et Pharmaceutique Français et nous recherchons **UN JEUNE TOXICOLOGUE**. Ce futur Collaborateur, Pharmacien, Docteur Es-Sciences, Docteur Vétérinaire ou Docteur en Médecine, âgé de 30 ans environ, devra avoir une première expérience de quelques années en toxicologie expérimentale. Il se verra confier, dans le cadre d'une Unité d'Etudes et de Recherches Toxicologiques, des responsabilités qui pourront s'étendre jusqu'aux contacts avec les services officiels français ou étrangers. Une excellente connaissance de l'Anglais est impérative. Lieu de travail : Paris Sud.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous référence 347-M à

sēlor
72, rue Anatole France
92300 Levallois Perret

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ
recherche

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

ayant plusieurs années d'expérience dans les domaines :
courants faibles, téléphone, télévision, vidéo, télétransmission, télédistribution, sonorisation, recherche de personnes, etc.

Pour : relations avec la clientèle, devis, suivi des travaux, gestion des affaires.

Le candidat aura l'imagination et l'initiative nécessaires pour introduire auprès d'une clientèle connue, tous procédés nouveaux de communication, d'information, de publicité par voix audio-visuelle.

Lieu de travail région Parisienne.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous n° 31891 B à BLEU
17, rue Lebel - 94300 Vincennes Q.T.

---

informatique banque

BANQUE PRIVEE PARIS 8e, recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Formation DUT d'informatique assortie d'une solide expérience de l'analyse, de la programmation et du suivi de chaînes informatiques complexes, la préparant à l'exercice de responsabilités similaires.

Connaissances techniques indispensables :
- OS/370 - 158,
- COBOL ANS.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence AP-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

ROBERT BOSCH (FRANCE) S.A.

Groupe BOSCH
— Equipement automobile ;
— Appareils ménagers ;
— Autoradios Blaupunkt ;
— Caméras et projecteurs Bauer ;

recherche pour
DÉPARTEMENTS COMMERCIAUX

Sténodactylos
bilingues allemand-français

Postes comportant un travail varié, courrier français et allemand et traduction de notices techniques.

DÉPARTEMENT DES ÉTUDES

Dessinatrice d'exécution
bilingue allemand-français

avec *dactylo pour assurer* travaux de dessin, secrétariat, frappe du courrier et rapports techniques.
Restaurant entreprise.
Avantages sociaux.

Adresser C.V. manuscrit, prétentions et photo au Département du personnel, 32, avenue Michelet, 93404 SAINT-OUEN.



roussel-uclaf
recherche
1 CADRE pour sa direction financiére
(Paris)

sous l'autorité directe du Responsable des études financières, il interviendra dans l'élaboration de la politique financière du groupe, participera à des études techniques (plans de financement, évaluation d'entreprises...) et contribuera à apporter une assistance aux filiales dans le domaine financier.

Le candidat titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur orienté vers la gestion (HEC, ESSEC, Ecoles de commerce, option finances) devra justifier d'une expérience de 2 années minimum dans une direction financière ou dans un établissement financier.

ANGLAIS INDISPENSABLE
Allemand et/ou Espagnol souhaités.

Envoyer lettre manusc., C.V., photo et prétentions A.M.P. sous réf. 4680/AL, 40 rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra).

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recherche pour son
Service Sécurité Paris
Un(e) Spécialiste Réglementation Industrielle Sécurité

FONCTION :
- Assurer l'information des différentes usines et services de la société de la parution de textes réglementaires dans les domaines notamment de l'hygiène et la sécurité, et, éventuellement, le transport des matières dangereuses.
- Effectuer des études dans ces domaines.

PROFIL :
— Formation de base : Licence en Droit + quelques années d'expérience dans la réglementation industrielle de sécurité (organismes de contrôle, chambres syndicales, etc...).
— Connaissance de l'anglais souhaitée.

Adresser curriculum vitae et prétentions 12, quai Henri-IV, PARIS (4e).

IMPORTANTE SOCIETE D'ETUDES recherche pour
ETUDES ECONOMIQUES
TRANSPORT STATIONNEMENT ET URBANISME
INGENIEUR POLYTECHNIQUE et PONTS & CHAUSSEES
Responsable de la gestion et du développement
Profil :
— age minimum 30 ans
— Intérêt pour les Etudes
— *Dynamique et sens commercial*
— Anglais parlé et écrit.
Caractère strictement confidentiel donné à toutes candidatures.
Envoyer CV sous référence 4860 à LTP
31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui transmettra

O.C.P. REPARTITION
recherche pour son service
ETUDES INFORMATIQUES
2 INGÉNIEURS
(TELECOMM., SUPELEC, I.M.A.G., ...)
1 an d'expérience réelle en informatique

Envoyer C.V. + prétent. à Direction des Affaires Sociales, 24, rue des Ardennes. — 75019 PARIS.

offres d'emploi

ÉDITION SCOLAIRE - PARIS
C.A. 20 MILLIONS
recherche
DIRECTEUR DE GESTION
H.E.C. - E.S.S.E.C. - SC. PO

En liaison étroite avec le Président-Directeur Général, il assumera l'ensemble des aspects administratifs et financiers de l'entreprise ; il élaborera et contrôlera la politique prévisionnelle, notamment en matière d'investissements.

Pour le bon exercice de ses fonctions, ce responsable devra également s'intéresser aux problèmes éditoriaux proprement dits et, en conséquence, avoir des contacts avec les enseignants et les auteurs.

Adresser lettre manuscrite + C.V. dét. + photo récente et rémunération souhaitée au n° 8947 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Importante Société Electronique proche banlieue Ouest
recherche
INGÉNIEUR COMMERCIAL
— Diplômé Grande Ecole électronique ;
— Libéré service national ;
— Anglais courant indispensable, 2e langue souhaitée, allemand de préférence ;
— Ayant effectué un stage de longue durée ou exercé une activité d'une ou deux années en électronique professionnelle ;
— Déplacements fréquents France et Etranger.

Adr. C.V., photo (retournée) et prét. n° 58.411, Contesse Pub., 20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE CHIMIQUE
Banlieue Sud-Ouest de Paris
recherche
ingénieur technico-commercial

pour la vente de résines destinées à de nombreuses industries.

*Il est souhaité un **ingénieur chimiste**, âgé d'au moins 30 ans, ayant déjà une expérience commerciale.*

Déplacements essentiellement en France.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo en indiquant rémunération souhaitée à No 58.389 Contesse Publicité 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

Société Immobilière PARIS cherche, URGENCE
CADRE COMPTABLE
Titulaire DECS. Capab. seconder chef comptable. Connaissances pratiques fonctionnem. IBM 3. Env. C.V. manuscrit C.I.P.A.G., 15, rue des Sablons, 75116 Paris.

BAILLET MARKETING S.A.
Société d'Etude de Marchés spécialisée médecine/pharmacie, recherche à temps partiel
1) JEUNE MÉDECIN
rédigeant bien
2) SEMANTICIEN
pour travaux de linguistique médicale.
Ecr. 128, bd Magenta, Paris-10e.

EDITEUR recherche :
ATTACHÉ COMMERCIAL
Vendeur 1re force
possédant voiture.
Envoyer C.V. à : ELSEVIER, 1, rue du 29-Juillet, 75001 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE BANLIEUE OUEST recherche
CHEF DE FABRICATION
FORMATION GRANDE ECOLE SPECIALISATION I.F.C.
— Minimum 5 ans dans le caoutchouc;
— Age minimum 30 ans;
— Grande disponibilité;
— Goût du contact et du commandement;
— Esprit d'analyse et de synthèse.
Envoyer C.V., photo et prétent. à n° 58.469, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SERCEL
recherche pour
SERVICE CONTROLE
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DIPLOMÉ
Bonne expérience des systèmes de tests automatiques.
Env. C.V., photo et prétentions, à SERCEL - 25
44040 NANTES CEDEX.

Importante Sté recrute pour PARIS
4 A.P.
connaissant Cobol et Assembleur.
3 A.P.
connaissant Cobol méthode Warnier.
4 A.P.
connaissant PL1 IMS DL1
3 A.P.
IBM 3/15 connaiss. CCP en langage GAP II ou Cobol. Env. C.V. + prét. s/ réf. 6194, P. Lichau S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

Sté anglo-française (S.A.R.L.) recherche pour son agence du Bourget Affréteur international bilingue ayant grande expérience relat. France/Angl. et Angl./Europe. Haut salaire si capable.
Téléphonez : 284-23-59
Mme Mireille, pour rendez-vous.

offres d'emploi

Le Président d'une Société de Vente de *Machines à Café* pour *BARS et HOTELS*
recherche son
ADJOINT préposé à la gestion
chargé d'assumer au plus haut niveau la responsabilité des services administratifs et des ateliers d'après-vente.
Le poste exige des aptitudes au commandement et de sérieuses connaissances en comptabilité, informatique, organisation du travail et une pratique du contrôle de gestion.
La formation et l'expérience des candidats seront appréciées.

Ecrire avec curr. vitae, photo et prétentions à :
S.A. MACHINES CONTI. B.P. 59, 93103 MONTREUIL.

FILIALE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
en forte croissance
recherche
pour sa division Télécommunications
UN INGÉNIEUR DE VENTE

Pour réussir dans sa mission, il devra être un spécialiste des courants faibles et posséder une expérience confirmée dans les domaines de la téléphonie et des centraux téléphoniques.

Nous désirons nous adjoindre un ingénieur âgé d'au moins 30 ans, parlant bien l'anglais et ayant fait la preuve de sa compétence technique et son dynamisme commercial.

Une formation à nos produits est assurée dans nos unités européennes.

Adr. C.V., photo et prétent. sous le n° 57.624 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Le directeur d'une [illegible] de publications médicales recherche
[illegible]
La candidate [illegible] a seule la resp[illegible] organisation interne.
Elle super[illegible] et coordonne
l'éditi[illegible]
Ses quali[illegible] le goût de la [illegible] de la précision.
Statut cadr[illegible]
Lieu de trav[illegible]
Envoyer C.V. [illegible] actuelle à Mme Monique BEUCL[illegible]
GROU[illegible] KREEF
secrétaires-a[illegible] haut niveau
[illegible] 75006 Paris

BANQUE DE LA HENIN
recherche pour la
REGION PARISIENNE
attaché commercial
— 25 ans minimum ;
— Ayant au moins 3 ans d'expérience commerciale bancaire ;
— Motivé pour la vente de produits financiers et attiré par la réussite commerciale.

Dans un premier temps il secondera le Chef d'une Agence de banlieue *mais devra par la* suite accepter une mobilité périodique dans la région parisienne indispensable au développement de sa carrière.

Ecrire avec c.v., photo et prétentions à
SERVICE RECRUTEMENT, B.L.H.
16, rue de la Ville l'Évêque, 75008 PARIS

FILIALE SOCIÉTÉ PETROLIERE LA DEFENSE, recherche
ÉLECTRONICIEN
B.T.S. ou équivalent
Quelques années expérience pratique appareillage, pour mise au point entretien, dépannages.
Résidence région Parisienne avec déplacements courte durée fréquents SUD-EST ou NORMANDIE.
Ecr. n° 58.729 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

SERCEL
recherche
INGÉNIEURS ARTS ET MÉTIERS
Débutants ou 1 à 2 ans d'expérience pour poste lié à la fabrication.
Adr. C.V., photo et prétentions à SERCEL - 25 X
44040 NANTES CEDEX.

ORGANISME PARIS-14e recherche pour service de documentation
INGÉNIEUR DIPLOME D'ETAT
Bonne culture générale rédigeant bien, solides connaissances linguistiques en allemand-anglais. Connaissances en informatique documentaire souhaitées. Pratique industrielle souhaitée.
Adresser C.V., photo et prét sous réf. 1.246, à SWEERTS, B.P. 269, 75423 PARIS CEDEX 09 qui transmettra.

Fondation Curie Institut Radium Section médicale, 26, rue d'Ulm, 75231 Paris Cedex 05 recherche
AIDE-COMPTABLE
expérimentée. Connaissances approfondies facturation hospitalière. Ecrire avec C.V. ou se présenter.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE grande banlieue NORD DE PARIS, recherche
INGÉNIEUR-MÉCANICIEN DIPLOME
pour travail dans une équipe dont la vocation est d'améliorer et d'innover dans le domaine des METHODES et FABRICATION MECANIQUE.
Des connaissances en informatique appliquée à ce domaine sont indispensables.
La *préférence* sera donnée au candidat ayant des connaissances en :
— Méthode de fabrication ;
— Exploitation des machines à commande numérique ;
— Utilisation des langages de commande numérique ;
— Ecriture de post-processeurs (APT, IFAPT) ;
— Utilisation du basic ou FORTRAN ;
— Utilisation d'ordinateur de bureau du type HP 30 ou Wang 2200.

Anglais souhaité.

Adresser C.V., photo et prétent. à 57.741 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra PARIS-1er.

Organisme semi-public Secteur METIERS recherche
CADRE
pour DEPARTEMENT EXTER. Excellente connaiss. allemand, anglais parlé, écrit indispens. Connais. juridiques et économiques exigées. Traitement à débattre. Envoyer C.V à n° T 739 672 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

CENT. D'ANIMAT. CULTUREL recherche
1 respons. des relat. publiques.
1 resp. sect. d'animat. scolaire.
Expérience souhaitée.
Envoyer lettre mannusc et C.V. au n° 8 923, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

Carrières de l'animation (artisanat, plein-air, loisirs) stages et formation, séjours à l'étranger, charters, chantiers, toutes les adresses : doc. revue France-Animation (B 3) B.P. 402-09 PARIS.

GROUPE DE CAISSES DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE proche gare Saint-Lazare
rech. pour assurer le développement sur IBM 370 sous DOS/VS-DL1-CICS
UN ANALYSTE CONFIRMÉ
DE HAUT NIVEAU
et des
ANALYSTES PROGRAMMEURS COBOL
Envoy. C.V. et prétentions n° 18320 P.A. S.V.P., 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS.

Le Centre d'informat. financière recherche
COLLABORATEURS-COMMERCIAUX
HOMMES ou FEMMES.
— Très bonne présentation.
— Goût contacts à haut niveau.
— Formation assurée.
— Possibilités d'encadrement.
— Rémunération importante.
Tél. : 574-33-33 +.

IMPORTANTE ORGANISATION PROFESSIONNELLE RECH. POUR PARIS INGENIEUR ayant expérience technique et pédagogique pr compléter équipe chargée :
— de l'assistance aux entreprises dans le domaine de la formation,
— et de la réalisation d'ouvrages pédagogiques au niveau BTS, fabrications mécaniques, bur. d'études chaudronnerie.
Env. C.V. man. s/n° 739 358 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris qui tr.

Exp.-compt. rech. pour PARIS, LE NORD, NANTES, LE MANS, NANCY, collabor. exp.-compt. commissaires inscrits, dipl. gdes écoles cciales ou exper., appronf. du contrôle, pour exécution miss. censoriales. Posit. cadre. Ecr. n° 8 941, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Sté de TRANSPORTS à BOBIGNY (93) rech. de toute urgence
UN PUPITREUR CONFIRME
370/DOS/POWER/CICS
Horaires : 3 × 8. Rest. d'entreprise. Adresser C.V., photo et prétentions sous référ. 5881, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
titulaire Maîtrise ou équivalent pour son département informatique de gestion. Ecrire avec C.V. et prétent sous réf. 7.063 à SPEAR, 12, rue J.-Jaurès, 92-Puteaux

offres d'emploi

CARRIÈRE EN CONSEIL
PARFAIT BILINGUE ANGLAIS - FRANÇAIS

- Si vous approchez la trentaine et avez plusieurs années d'expérience en atelier, ou si vous êtes diplômé d'une école technique, et si vous désirez un poste à la mesure de vos ambitions, vous êtes probablement qualifié pour devenir partie intégrante de notre équipe.
- Nous ferons de vous :

UN EXPERT EN GESTION ET EN EFFICIENCE
et enrichirons
VOTRE EXPÉRIENCE ET VOS QUALIFICATIONS

- Nos opérations englobent :
PRODUCTION, ADMINISTRATION, MARKETING ET VENTES
- Nous vous enseignerons :
Les techniques modernes d'ordonnancement et de coordination des flux de marchandises, d'information et de personnel. Au terme d'une période de formation solide sur le tas, les candidats les plus dynamiques trouveront une opportunité pour une promotion rapide et de gros revenus.
Ils pourront conserver leur lieu de résidence actuel, mais devront régulièrement effectuer des voyages de moyenne durée.

Envoyer en confidence votre curriculum vitae et prétentions sous référence n° 7.188 à :
SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

SOCIETE ALIMENTAIRE
PARIS
C.A. 120 M. de F
en constante progression
recherche
directeur des ventes national

- 30 ans minimum,
- formation ESSEC, ESC, HEC ou équivalent,
- *expérience approfondie de la vente de produits de grande* consommation. Pratique affirmée des circuits de distribution traditionnels et modernes,
- directement rattaché au Directeur Général, il sera chargé de réaliser les objectifs de chiffre d'affaires, d'animer, dynamiser, perfectionner, organiser et coordonner la force de vente,
- il gérera son budget annuel, sera responsable du coût de la distribution et participera à l'élaboration de la politique commerciale.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous référence 833-M (Réponse et discrétion assurées).

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

S.F.E.N.A.
DIVISION DES SYSTEMES INFORMATIQUES
recherche
dans le cadre du développement des ventes de CO-ORDINATEURS
INGÉNIEURS COMMERCIAUX
Formation supérieure : Ingénieur, HEC, ESSEC ou équivalent.
Possédant 3 à 4 ans d'expérience en informatique si possible dans le domaine de la vente des terminaux ou des mini-ordinateurs.
Lieu de travail : Zone Industrielle de VELIZY.
Envoyer C.V. et photo à : S.F.E.N.A. - B.P. 59. Aérodr de Villacoublay, 78140 Vélizy-Villacoublay

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE DE MACHINISME AGRICOLE
recherche pour son
SERVICE FORMATION
IMPLANTÉE RÉGION PARISIENNE
ANIMATEUR
28 ans minimum
Formation expérimentée pour animation de stages de maîtrise - vendeurs - communications orales et écrites, etc.
Adresser C.V. et photo et prétentions sous n° 58.194, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

DIAC
ÉTABLISSEMENT FINANCIER PARIS 8e
recherche
pour ses services
JURIDIQUES et CONTENTIEUX
JEUNES DIPLÔMÉS
FACULTÉ DE DROIT
1re expérience professionnelle appréciée.
Adresser C.V. et photo à DIAC
Service du Personnel
175, rue du Chevaleret - 75013 PARIS

هكذا في الأصل

offres d'emploi

SOCIETE EN EXPANSION
C.A. 214.000.000
recherche
DES COMMERCIAUX RESPONSABLES
PARIS ET PROVINCE
Après formation, ils pourront :
1) Organiser leur prospection auprès d'une clientèle sélectionnée ;
2) Proposer une gamme de produits et de services nouveaux ;
3) Prétendre à une rémunération élevée.
Adresser C.V. à G.D.M., 5, rue de Tilsitt, 75008 PARIS.

Ingénieur électronicien P2 études systèmes logiques et analogiques. Ecr. S/nº 2 908 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui trans.

AGENTS COMMERCIAUX
Région PARIS, pour tuyauterie, chauffage, maintenance, exploitation
35 ans, expérience exigée, bureau PARIS-NORD, salaire suivant références + intéressement + voiture.
Sécurité emploi assurée.
Env. C.V. manuscrit à Ets J.D., B.P. 53, 92603 ASNIERES. Référ. 17. Discrétion assurée.

secrétaires

Secrétaires de direction

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Le P.-D.G. de notre Groupe recherche sa SECRÉTAIRE

C'est une femme ayant déjà l'expérience d'un Secrétariat de Direction au plus haut niveau.

Le poste nécessite avant tout... d'être secrétaire (parfaite maîtrise de la sténo et de la dactylo).

C'est, par ailleurs, une collaboratrice efficace et intelligente.

La rémunération est en rapport avec l'expérience.

Lieu de travail : proche banlieue Sud-Ouest.

Adresser curriculum vitae et photo à nº 4.329,

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

Société de Commerce Extérieur app. à un groupe international recherche pour poste intéressant et évolutif, PARIS-8e,
SECRÉTAIRE DIRECTION BILINGUE ANGLAIS
Bonne maîtrise de l'Anglais et de la Sténo Anglaise.
Adresser C.V. ou Téléphoner à
SIPCO 7, place St-Augustin, 75008 PARIS 293-54-66

« SECRETAIRE GENERAL » GROUPE Ind. Agro. Alim. Souhaite confier à
SECRÉTAIRE DE DIRECTION CONFIRMEE
Titulaire B.T.S. ou équivalent, mission assistance et collaboration. Poste à pourvoir à Paris près Etoile.
Adresser C.V. avec références professionnelles et propos. salariales à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann 75008 PARIS - Référ. 61945.

Importante Entreprise Bâtiment Ivry-sur-Seine recherche d'urgence
UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
pour service juridique et administratif. - Horaire : 5 X 8. Tickets restaurant. - Ecrire à nº 32.175 B - BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

SOCIETE D'IMPORTANCE INTERNATIONALE recherche
UNE SECRÉTAIRE
De formation BTS, elle aura déjà acquis son expérience dans la Direction du personnel d'une grande entreprise.
Elle sera la collaboratrice directe du responsable du personnel chargé de coordonner la gestion et le développement du personnel au niveau du Groupe.
Ecrire avec C.V. et prétent. sous réf. 1.247/M à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS cedex 09 qui transmettra.

Dactylo

UNE DACTYLO EMPLOYÉE BUREAU
Sténo possible. Emploi stable. Sérieuses références. 5X8X13. Chèques restaurant.
Se présenter ce jour : F.F.C., 43, r. de Dunkerque, Paris (10e) Métro Gare-du-Nord.

Secrétaires

SECRETAIRE BILINGUE ANGLAIS
MANEUROP - 246-08-28 +

L'immobilier

immeubles

ACHÈTE COMPTANT
par groupe financier IMMEUBLES ANCIENS, libres ou occupés. PARIS, banlieue. 578-65-10 (matin) - CHANTELOT S.G.M.I., 35, qu. A.-Citroën-15e.

Investisseur achète dans Paris immeubles, appts, boutiques occupés loi 48. Intermédiaire sollicité. Discrétion assurée. - Ecr. Emiel, Valbella Club, 7078 Lenzerheide, SUISSE.

appartements occupés

SAINT-MICHEL OBSERVATOIRE
Différents étages. Tél. : 266-67-06.

bureaux

Strasbourg. Centre magasins, bureaux 220 m² + 100 m² à louer Tél. : (88) 32-35-32.

représent. offre

Vs aimez les contacts humains ! vous êtes dynamique ! Vous désirez avoir un bon train de vie ! Nous réunissons ces 3 critères, plus beaucoup d'autres. APPELEZ : 387-55-09 Poste 305.

capitaux ou proposit. com.

Rég. MIDI-PYRENEES
Sté prestataire services financiers rech. pour relations publiques H. ou F., ayant contact av. industries, commerces, prof. libérales. Ecr. avec références au nº 8.857, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CAPITAUX DISPONIBLES
Fonds disponibles au niveau international pr projets rentables $ 300.000 minimum. Contacter : Venture Capital Consultants 15300 Ventura Bd, Suite 500 A Sherman Oaks, California 91403 U.S.A. (213) 789-0422 Telex : 651355 VENCAP LSA

U.S.A.
Firme industrielle qui réalise des bénéfices et dont les ventes annuelles s'élèvent à 50 millions de dollars, souhaite explorer possibilités de fusion ou d'achat avec une société européenne financièrem. forte. Adr. réponse confidentielle au seul directeur : FRIEDMAN ATHERTON Attention : Joel, A. Kozol, 28, State Street, Boston, MA 02109, U. S. A.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-LE Chesnay.

travail à domicile

Demande

Rech. à domicile tous travaux dactylo et secrétariat. Tél. : 256-66-11 p. 573 jusq. 17 h.

cours et leçons

Cours d'anglais par prof. d'orig. Résultats garantis. Tous âges, tous niveaux. Tél. : 233-37-81.

propositions diverses

Professionnelle de soins esthétiques ass. détente et décontraction par relaxation et massages. TEL. : 543-04-37.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtement muraux 1er et 2e choix. 100.000 m² sur stock. Tél. 355-66-50.

autos-vente

5 à 7 C.V.

5 CV
555 F par mois
DE SUITE SANS APPORT
45 mensualités
MINI 850
17 935 F prix en mains
GARAGE DES ARDENNES
203.30.75 • 700.75.48

divers



BMW OCCASIONS
316, 320, 525, 528, 728
Ex. ft. 1977 et 1978, peu roulé. AUTO-PARIS XV, tél. 533-69-95. 63, rue Desnouettes, PARIS-15e.

appartements vente

Paris Rive droite

AV. MONTAIGNE
DIRECT. PROPRIETAIRE. Gd studio 41 m² à rénover. 6.000 F le M2. Prix : 250.000 F. Heures bureau : 734-99-75.

MARAIS-TURENNE
A moderniser : Living + chbre, cuisine, bains, poutre. Tél. : 266-67-06.

APPARTEMENT GD STANDG
AV. MALAKOFF
213 m², 2 chbres de service. - 574-44-41 ou 96-16.

VRAI MARAIS
5, 7, 9, rue des Tournelles, Rénovation de grande qualité, du STUDIO au 2, 3, 4, 6 pces en duplex. Visites du mardi au samedi inclus, 16 h à 19 heures, ou téléphoner heures bureau. **359-30-85**

170 m2 en DUPLEX
MAGNIFIQUE 5 PIECES luxueusement décoré, 2 bains, cuisine équipée, TEL. Moquette. POSSIBILITE LIBRE. Me voir sur place, 15 h. 30 à 17 h. 30, 47, BOULEVARD SUCHET.

AV. MONTAIGNE
DIRECT. PROPRIETAIRE. 2-3 P., 3e cour, asc. A rénover. 400.000 F. H. bur. 734-99-75.

TROCADERO Bel Imm. de taille 6 pièces tt confort, calme. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

48 APPARTEMENTS DANS LE **3e**
4.000 PARIS et AUTOUR
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél. Questionnaire sur envoi de votre carte de visite : Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 BIS, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS - 757-62-02

RUE PRONY 165 m2, double récept. + 3 ch., TT CFT, 4e étage, asc. SOLEIL. Bel Imm. Bon plan. - 293-62-16.

CADET Propriétaire à part. 4/5 PIECES EN TRIPLEX dans imm. ancien en cours rénovation, caractère, jardin privatif possible, très calme. Rénové 550.000 F ou dans l'état. 522-38-20

Près Grands Boulevards - Imm. gd stand., appt de prestige de 200 m2, tout confort, ascenseur. Tél. : 770-07-55

CHATEAU VINCENNES
Beau 3 p., entrée, cuis., tt cft, loggia, asc., soleil, calme. Prix: 298.000 F - 346-63-85

NATION - Appt 105 m2, imm. récent, très grand standing, vue panoramique - 770-07-55

Bon 17e - Atelier artiste 82 m2 décoré, à saisir 229-21-41

R. LONGCHAMP - Hall d'entrée, salon, s. à manger, 2 chambres, office, cuis. + ch. serv. 165 m2. D. BOURGEOIS - 522-62-14

EUROPE-LIEGE
Urgent, imm. pierre de taille, standing, 200 m2, 6 PIECES, confort, 850.000 F - 874-70-47

AU CŒUR DE PARIS
Dans cadre exceptionnel de Verdure et de Soleil.
Restauration de l'HOTEL PALMA
APPTS 3 - 4 - 5 PIECES avec jardin privatif.
S/pl. : mercredi, 11 h à 18 h, 9, RUE DE LA TOUR-DES-DAMES - PARIS (9e) NEVEU et Cie - 743-96-96

SAINT-FARGEAU
Imm. très récent, standing GD 3 PCES, tout cft, 310.000 F. Gros crédit - 345-55-10

RUE CAULAINCOURT
3 pièces, cuis., cab. de toilette, wc, possible bains. Px 180.000 F. 387-27-60

PLACE MALESHERBES
Magnifique studio 50 m2 avec jardin privatif, 3e et 4e ét. splendide duplex 130 m2. 567-22-88

AV. FOCH près - Imm. standg rénové. Prestation de luxe, vidéo, vide-ordures, tout conft. GD 2 PCES s/jardin, 545.000 F. GD 2 P. s/rue, balc. 598.000 F. S/place : mardi, mercredi, de 15 h à 18 h : 77, RUE DES BELLES-FEUILLES - 870-87-10

AV. FOCH près - Imm. standg rénové. Prestation de luxe, vidéo, vide-ordures, tout conft. VASTE et LUXUEUX 3 PCES + JDIN 150 m2. S/pl. mardi, mercredi, 15 h à 18 h : 77, rue des BELLES-FEUILLES - 870-87-10

EXCELLENT PLACEMENT
Neuf, jamais habité Studette : 103.000 F Locat. assurée 8.400 F par an. 139, rue des Pyrénées Tous les jours de 14 h à 19 h. Téléph. : 370-04-70

Butte-Montmartre exceptionnel atelier artiste en duplex, cuis., bains, w.-c., ch. cent., V.-O., seul 1er étage. 6 m. hauteur. 150.000 F. Etat neuf. 224-02-86. S/pl. 14 à 16 h., samedi-dim.-lundi, 55, rue Abbesses-18e.

15, RUE DE SURÈNE
LUXUEUX 3/4 P., 2 sanitaires tapissé tissus, 5e et dernier ét. Visite : mercredi, jeudi, 14 h. à 17 h. ou 588-75-61 après 20 h.

TERNES - Très bel appt d'angle, soleil, récept., 4 chbres, lingerie, 2 services, 175 m2. D. BOURGEOIS - 522-62-14.

176.800 F
studio neuf, 31 m2 + balcon, vraie cuisine équipée.
255.600 F
2 pièces, neuf, 45 m2 + balc.
361.900 F
3 pièces, neuf, 66 m2 + balcon.
521.500 F
4 pces, neuf, 104 m2 + balcon.
PRETS CONVENTIONNES
Sur place, de 14 h. à 18 h.
142 R. ST-MAUR

BEL-AIR - 325.000
r. et jard., beau séjour, salon, entrée, cuisine, tt cft, 2 chbres, ascenseur, soleil. Tél. 345-82-72.

Tr. beau 2 P., S. de B., 50 m2, jard. privatif, 30 m2, parking, cave, 1er étg., asc. Prox. métro. 202-36-62, après 14 heures.

R. LAMARCK, sur rue, près métro, bel immeuble, 2 Pièces, cuisine, entrée, wc, cab. toil., possibilité bains : 159.000 F. 255-66-18.

PASSY. Prop. vd 3 P. + chbre indépendante tt conft. Calme, soleil, verdure. 480.000 F. Tél. : 527-40-64, après 10 h.

Paris Rive gauche

PASTEUR. Très bel imm., tt cft, appt 6 P., 6e étage, propté 15 ans. Prix très intéressant. 747-66-00, de 11 à 13 heures.

Près BOSQUET, charme, verdure, soleil, 5 Pièces, impeccable, service, parking. URGENT. « TAC » : 329-33-38.

Olympiades, P. vd 4 P., 84 m2, park., cave, calme, sol., égt. él., b. plan, cuis. équ., prox. centre sport. et cclal. Prix 355.000 F + 29.000 C.F. 583-89-76 ou 705-49-70.

PLACE SAINT-MICHEL
Vue sur la Seine, propriétaire vend appt 135 m2, occupé, bel immeuble P. de T. T. 723-49-93.

GOBELINS. Propriétaire vend : 3 Pièces, cuisine, w.-c., occupé. Téléphone : 720-66-87.

Vaugirard, près Mairie, immeuble bourgeois, 4 Pièces, belle réception + 2 chambres, confort. - Téléphone : 253-61-61.

SUPER-MONTPARNASSE
11e ét., appartement de 95 m2, 4/5 Pièces, vue imprenable, piscine. — Téléphone : 770-07-55.

SAINT-SULPICE. Plein Soleil : 5 Pièces, caractère, tout confort, 720.000 F. Tél. : 555-07-06.

Pr. PL. ITALIE. Propriét. vend dans imm. restauré, beau stud., tout conft, 153.000 F, rentabilité garantie. Téléphone : 504-75-80.

Convention. Réc. 4 P., 90 m2, étg. élevé, soleil, TEL., park. Immo Balzac : 723-49-68.

Lecourbe, près Mairie, 2 Pièces, calme, confort, parfait état. Téléphone : 253-61-61.

RUE DE SAVOIE. Très bon immeuble XVIIIe - DUPLEX, 80 m2. Etat neuf. - IMO 23, Téléphone : 033-38-39.

PRES PARC MONTSOURIS
6 Pièces, 2 bains 165 m2, parfait état. Garage. — IMO 23, Téléphone : 033-38-39.

PRES PORT-ROYAL - 90 m2 : LIVING 32 m2 + 2 chambres, balcon. Soleil. Tél. : 535-86-37.

JARDIN DES PLANTES
beau 3 P., 65 m2, tt cft, occupé par vendeurs 79 et 81 ans : 200.000 F. EICHER : 359-99-69.

Verneuil - Bac - ODE. 95-18 : original appartem., étage élevé, ascenseur, 135 m2. - A rénover.

7e, VARENNE
dans IMMEUBLE BOURGEOIS 4e ETAGE PLEIN SOLEIL A AMENAGER : Superficie
35 m2 environ
POSSIBLE BAINS, W.-C.
PRIX 199.500 F
Mercredi, jeudi 14 à 18 hres, 59, rue de BOURGOGNE ou TEL. : 723-96-05.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe siècle restauré. 2 à 5 pièces de 92 à 170 m² Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

VAL-DE-GRACE
Exceptionnel dans parc beaux arbres, 5 Pces tt conft., chambre service. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

Rue SAINT-CHARLES
Récent, étage élevé, balcons, 3 P. tt cft., parking. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

ALMA - 83 m2
MAGNIFIQUE
Liv. double + chambre, grand standing. 567-22-88.

PRES Mº TOLBIAC
2 PIECES cuisine, confort, asc., chauff. central, tél., 43 m2, imm. 1920. Prix 180.000 F. - 627-78-52.

TOLBIAC Avec 40.000 F comptant 15e étage, vue magnifique Grand studio tout confort. Tél. : 266-67-06

ST-PLACIDE 160 m2, 5 pièces. ODE. 42-70 Cour-jardin, étage élevé, asc.

PROXIMITÉ IMMÉDIATE NOTRE-DAME
Petit immeuble entier, restauré
2-3 PIECES 83 M2 ENVIRON
Gros œuvre et aménagements TRES SOIGNES
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

7e FACS 78 m2, plein soleil, balc. 370.000 F. - 320-73-37.

MONGE 58 m2, asc. Séj. + chbre Verdure, Soleil. - ODE. 42-70.

Région parisienne

ST-GERMAIN-en-LAYE. - Petite résidence gd standing, dble liv., 4 ch., cuis. équ., 2 bns, 2 park., 810.000 F. 973-18-25 et 926-13-12.

LE PECQ, VESINET, R.E.R., pet. résid. stdg, dble liv. 48 m2, 3 ch., cuis. équipée : 685.000 F. Tél. : 973-18-25 et 926-13-12.

CHILLY-MAZARIN, tr. bel appt ds résid., 3/4 P., vide, 180.000 F, meublé 200.000 F. T. 909-67-18. Libre rapidement.

Proche R.E.R. - NOGENT vaste 2 Pièces, entrée, cuisine, w.-c., s. de b., dressing, 2 balcons, 205.000 F. Tél. : 344-71-97.

SAINT-MANDÉ
DEVANT BOIS VINCENNES (ZOO) dans imm. grande classe SPLENDIDE DUPLEX 180 M2 environ, 4e et 5e ét. Terrasses. VIDAL. 738-12-40.

CREIL
IDEAL PLACEMENT PLUSIEURS 3 P. TT CFT neufs, 107.000 F
AVEC 15.000 F + crédit
Gros rapport locatif assuré 345-86-41

Province

COTE D'AZUR VAROISE
pour vos vacances petit immeuble standing à 100 mètres de la mer
« LE COUCHANT » rue du Président-Kennedy Six-Fours - Sanary (bureau de vente sur place ouvert mardi, jeudi, samedi). T 1 avec pièce supplémentaire : 160.000 F ; T 2 à partir de 180.000 F. Appartements livrés clés en main.
Téléphone : (94) 74-38-35.

AGENCE « EN GARNET » MERIBEL-LES-ALLUS VACANCES ETE - HIVER vend appartement grande surface, lieu-dit « EN GARNET », exposition Sud-Ouest, tout confort. Prix intéressant. Téléphone : (79) 08-68-51.

Etranger

Grao Castellou, Espagne, Part. vend coquet 3 Pièces, confort, balcon, tt meublé. Ecrire à : M. Lipot, 97 bis, r. R.-Schuman, 95400 Arnouville-lès-Gonesse, ou Tél., après 17 h., en Espagne : 19-34-64-22-25-61.

appartem. achat

RECH. 2/3 PCES confort, ou possible. - Tél., heures bureau, HUSSON : 255-66-18.

Part. achèterait à Part. Appt 5-6 P., imm. anc., ds 5e arrdt, état indiff., lib. au 1er novemb. Ecr. nº 6.001, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Pour usage personnel, PARTICULIER recherche appartement ou maison individuelle, 250 m2 environ, calme et ensoleillé (ée), à restaurer entièrement ou en partie. Quartiers 7e, 6e ou alentours. Ecrire : LEROUX, sous la référence C.S.A., 108, bd Rochechouart, 75018 PARIS.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

Rech. appts 2 à 4 Pces, Paris, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, paiement comptant chez notaire. - Téléphone : 873-23-55.

RECHERCHE POUR CLIENT Placement, 2 à 4 p. tt confort moderne, 8e, 16e, 17e, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-05

locations non meublées Offre

Paris

Bois de Vincennes près métro Charenton-Ecole imm. bourgeois living dble + 2 chbres, Tél. cft, calme, verd., 2 600 F, 368-97-71.

DENFERT
ATELIER D'ARTISTE avec mezzanine, imm. récent tt conft. 355-24-05.

IXe Bail 6 ans, studio, cuis., salle d'eau, w.-c. 1.000 F charg. comprises. Mercredi 14 h à 14 h 30 : 12, rue de Trévise.

ARAGO Dans immeuble XVIIe en pierre Studio 30 m2 refait neuf, sud, 1.150 F charg. compr. 726-55-59.

Région parisienne

ST-GERMAIN-EN-LAYE près parc, séj., 2 chbres, ds jardin, 2 800 F. c.c. Tél. : 963-28-02

BOULOGNE, RUE DE LA TOURELLE près du PARC DES PRINCES 3 p. 100 m2 calme, Téléph., box, cave, 3 000 F + ch. T. 227-11-89.

MAISONS-LAFFITTE
AV. DE LOUVOIS. Imm. grand standing dans parc BOISE
4 P. tt cft **100 M²** Tél. Loyer trimestriel d'avance 6.300 F ch. compris. sans dépôt de garantie. Parking. Me tél. : 747-66-00.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl., loyer garanti 4 000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

R. DE BERRI grand standing. Superbe studio, cuisine équipée, bains, parking, TEL., libre le 31-5-78, 2 225 F. T. : 504-75-80.

locations meublées Demande

Paris

Ch. appts de standing, pour locations 1 à 12 mois ou plus. SER. REF. OFFERTES.

PARIS PROMO. 325-28-77

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49** Pour Cadres de Groupes européens ou Diplomates.

constructions neuves

SÉCURITÉ PIERRE Mº LOURMEL.
Prix nets et non révisables à la réservation. Habitables Décembre 1978. Studio - 2 pces - 3 pces. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. - 225-93-69.

16e - MUETTE
21-23, rue des MARRONNIERS. Reste 4 APPTS de 3 Pièces, Balcon, terrasse. Livrables 1er semestre 1978. A partir de 8.400 F le m2. Visite sur rendez-vous : 743-96-96 NEVEU et Cie, 103, bd Montmorency (16e).

VINCENNES près Mº - 55, rue de la Prévoyance Imm. neuf pierre de taille, gd standing, studio : 29 m2 + balc. sur jardin : 170.000 F. 2 pièces 44 m2 + 7 m2 balc. : 250.000 F. PARIS PROMO - 325-28-77

locaux commerciaux

Etes-vous parmi les leaders sur le marché de la distribution en boissons ?

Avez-vous l'intention de vous attaquer au marché allemand ? Commerce de gros en boisson,
bien établi (conviendrait également comme entrepôt de transit) à louer à court terme en Sarre.
Accès à l'autoroute France, Luxembourg, Allemagne.
Demandes de renseignements (de préférence en langue allemande) à l'agent industriel Marcel SCHMIDT, Postfach 1623, D-6690 St-Wendel. Tél. : 19-49-6851-32-65.
Discrétion assurée.

NICE-EST
Directement cède droit au bail, terrain 28.000 m². Situation exceptionnelle. Proximité accès autoroute. 3 plates-formes. Bail pour industries du bâtiment. Conviendrait à grosse entreprise et préfabrication. Tél. (93) 81-10-76 NICE.

MAIRIE 18e, 250 m² locaux, conviend. stockage entrepôt, atelier, 4 m sous plafond + 60 m² bureaux. SEGECO. 522-43-28.

fonds de commerce

100 km Paris-Ouest à céder av. ou sans murs 4.500 m² pl. cire ville, actuel. meublés poss. autre activ. Roger Sebban. 766-32-11, 26, r. Pierre-Demours, Paris-17e.

A vendre excel. fds commerce garage automobiles, ville côtière 50, plein centre, peu de charges, murs en location. Mº VIGNERON, Notaire à GRANVILLE-50.

propriétés

SOLOGNE A VENDRE TERRAINS ET TERRITOIRES de 1 à 100 hectares avec possibilité création étangs dont certains constructibles. Tél. matin 9 h. 30 à 11 heures au 15-16 (38) 35-00-58.

PRADES (66). Part. vd MAS neuf 155 m², terr. clos 6.800 m². Tél. (71) 48-76-49 apr. 18 h. 30.

REGION JOIGNY
FERME AMENAGEE état neuf. Liv. 103 m², cuis. 32 m²., 5 chbres, 4 bains. Grand cft. Piscine - 4 hectares. MICHEL ET REYL. 265-90-05.

Recherche maison ancienne 6-7 pièces Orléans ou périphérie rayon 25 km. Si possible terrain Ecrire ou tél. Dr. Obiet, 23, r. Colombier, Orléans. (38) 62-45-60

villas

Belle maison de caractère, quartier calme résidentiel ASNIERES-BECON parfait état. Récept. 60 m². Bur. 5 chbres, cuis. équipée, gar. 3 voitures. 650 m² jardin. 1.200.000 F. 788-49-00.

CORSE 30 km de BASTIA
Exceptionnel
Les pieds dans l'eau et donnant direct sur plage TRES BELLES
VILLAS 3 et 4 pièces
avec terrasse et jardin Promenade - Chasse - Pêche PRIX TRES INTERESSANT De 150.000 à 215.000 F CREDIT POSSIBLE
MARINA DI FIUMALTO
Sur place ouvert tous les jours : Route de la C.N.R.O. 2 km après PENTA FOLELLI Tél. : (95) 36-92-95 et Mº Pasqualini, B.P. 27 20290 Borgo - Tél. : (95) 36-04-49 A NICE : S.C.I. MARINA DI FIUMALTO - 29, rue Pastorelli Tél. : (93) 85-28-82

pavillons

1.583 PAVILLONS VILLAS
Autour de Paris : 0 à 120 km L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél. Questionnaire sur envoi de votre carte de visite : Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 BIS, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS - 757-62-02

5 km CERGY-PONTOISE, calme Pav. plain-pied 145 m2 habit. Séj. 67 m2, 5 ch., tt cft, garage 3 voit., ss-sol total. 2.000 m2 jardin. 550.000 F - 788-49-00.

terrains

HOULGATE. Terrain à bâtir, 2.500 m². Eau-gaz-électricité. 59 F le m². 359-30-85, hres bur. ou 567-07-08, après 20 h.

SOLOGNE A VENDRE TERRAINS VIABILISES ET CONSTRUCTIBLES. Avec ou sans étang et bord rivière également terrains pour création étangs. Tél. matin 9 h. à 11 h. au 15-16 (38) 35-00-58.

A VENDRE - ENVIRON
ST-JEAN-PIED-DE-PORT
(64) terrain 5.000 m², eau, électricité. M. DURQUETY, Compostelle D2 PESSAC 33600.

PARIS 4e MARAIS Mº Sur 800 m2 Toutes possibilités Propriétaire - 766-49-94

maisons individuelles

REGION LUBERON
à vdre dans village cité classé, petite maison restaurée. PRIX 65.000 F. M. Bernard HUGUES, 20, rue Saint-Pierre, 84400 APT. Téléphone (90) 74-07-36, ap. 19 h.

viagers

Excellent placement 3 pièces, imm. neuf, park., 19e, 300.000 F, occupé Homme 66 ans. Valeur de l'appart. libre 480.000 F.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

demandes d'emploi

INGÉNIEUR E.T.P. + I.A.E.
13 ans expér. dans les travaux publics, la banque, le bâtiment. Actuell. responsable d'affaires, CHERCHE POSTE HAUT NIVEAU. Région parisienne. - Ecr. nº T 04449 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

CADRE SUPÉRIEUR
Généraliste, homme de contact. ex-Direct. de div. grande entrep. Actuellem. Directeur moy. entr., ch. sur Paris situation en rapp. second œuvre bâtim. ou connexe. Base négociation : 240.000 F/an. Ecr. nº 8.946, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE COMMERCIAL ACHETEUR NEGOCE CEREALES recherche poste à responsabilité Ecr. nº 2.430, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. F. 29 ans, expér. EDITION et PUBLICITE recherche emploi relations publiques, support ou édition. Ecr. nº T 004483 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

CADRE TECHNIQUE ET GESTION 35 ans - INGENIEUR CNAM + IAE + DECS Etudie toutes propositions Ecr. nº 81.751 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Homme 30 ans
EXPERT COMPTABLE DIPLOME Etudie toute proposition TEMPS PARTIEL Région parisienne Sérieuses références Ecr. nº T 004153 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

CHEF COMPTABLE cherche
MAITRE DE STAGE
ouv. à ttes prop. p. stage expert. compt., tps partiel 15 h./sem. Ec. nº T 04492 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGENIEUR
const. niv. URBAN., dipl., 36 a., ing. en chef ingénierie, 12 a. exp. opérat. aménag., envergure nat. : quart. aff., V.N., centres urb., rénov., cons. tech. col. loc. GENERALISTE infra, aménag., hab. : ét. tech. et fin., constr. éco. urb. envir. qual. hab. légis. SPECIALISTE infr. nomb. réal. — Station., organis., concept. tech., struct., gest. exploitat. — Circul., transp. traf. engeen. — Coor. gd pr. inf. m. urb URD ass., urb. déch., urb et ind. CAPACITE tech.-cclal : contacts et nég. tt niv. coordin. et gest. Rédact. et confér. technique, gd disp. prof. FRANCE-ETRANG. Ecr. nº 2 471, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE EXPERIM. 30 ans, cherche Direction Entrepôt. réception, stockage, préparation livraison matériel, organisat. Gestion. Alimentaire ou autre. S'adress. HAVAS, 91-ETAMPES, nº 150.360.

CADRE COMMERCIAL
20 a. d'expér. gds magasins, gest. stocks, achats, ventes et rentabil., rech. situat. similaire, Paris ou proche banlieue.
Ecr. nº 8.153 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SUPÉRIEUR - PARIS
20 années d'expérience et de pratique de management/biens de consommation. Très bonne connaissance de la Distribution. Expérience confirmée des techniques de marketing, de la gestion commerciale et de la vente. Préférence : marchés forte expansion.
Recherche poste Directeur Général P.M.E. ou Directeur Commercial Entreprise moyenne à caractère commercial, pour y exercer son action avec de larges responsabilités en participant à la construction de la politique, dans un esprit de collaboration étroite. Préférence Région Paris.
Références premier ordre. Libre rapidement. Parle anglais (7 ans dans Multinationale U.S.).
Ecrire sous réf. 478/6 à ETRAVE, 38, av. Daumesnil, 75012 PARIS, qui transmettra.

ORGANISATEUR HAUT NIVEAU
Grande expérience contacts humains, analyse circuits, postes, tâches (Bureau temps Etudes).
PARFAITE CONNAISSANCE :
Contrôle de Production. Organisation, Méthodes, Conception. Réalisation de nombreux Systèmes intégrés, possède une grande pratique.
43 ans - DIRECTEUR INFORMATIQUE.
Sérieuses références. — Libre rapidement.
Cherche Responsabilités Provence.
Les employeurs intéressés sont invités à prendre contact avec le
Cabinet Claude VITET, 30, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris, qui transmettra. Téléphone : 261-31-88 - 261-34-88.

Jeune Fille, cherche emploi *esthéticienne ou manucure*. Ecrire Mlle Lydia VASSAL, 151, rue du Général-Leclerc, 93110, ROSNY-SOUS-BOIS.

GRADE DE BANQUE. 32 ans. Exploitant
B.P. - I.A.E. - I.T.B. (2e année), 9 ans exp., rech. situat. active ds Banque région indifférente. Ecr. à 81.595 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE, 28 ans
Lic. Droit + I.A.E. + CIFFOP Anglais correct. 4 a. exp. ds la fonction personnel, ch. emploi correspondant, rég. Rhône-Alpes. Ecr. 81.674 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Rech. travail de nuit jusqu'au 1er juillet. Etudier. ttes proposit. Ecr. à 2.492, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SPECIALISTE INFORMATION RELATIONS PUBLIQUES
5 ans expér. profess. collectivité locale, aménagement. ch. poste secteur similaire ou agence RP. Pub. ou journaux d'entreprise, ét. ttes possib. collaborat. Free-lance, temps partiel, vacation. Ecr. à T 04.474 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e,

J. H., 35 a., H.E.C. Lausanne, gestion, statistiq., budgets, ch. poste assistant Paris, tps comp. ou mi-temps. Etud. tte proposit. TOMO, 7, rue de Sontay, 75116 PARIS - Tél. 727-64-42, 10-17 h.

H., 35 a., ét. gén. secondaires, ex-responsable format. ouvriers et vendeurs aux techniq. d'un prod. du bâtiment + assistant directeur commerc. Al participé création réseau concession. en France. Ayt bonne expér. et vue d'ensemble, suscept. assurer organisat. et fonctionnem. entre niveau décision et production ds moy. entrep. ou unité d'entrepr. Déplacem. possib. et souhaités. Résid. Paris. Ecr. à 17.462, CENTRALE D'ANNONCES, 121, rue Réaumur, PARIS-2e.

Infirmière aide-anesthésiste, 45 ans, excellentes références, cherche place Paris-banlieue. Ecr. nº 53 973 P.A. SVP, 37, r. du Général-Foy, 75008 PARIS.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Jne Fme, très bnes références, ch. poste avec initiatives et responsabilités - autonome de préférence. PARIS. Téléph. 285-24-41

J. H., 24 a., Bac A, Ecole des cadres, Neuilly, libéré O.M., ch. 1er emploi. Etranger préférence. Ecr. au 6, r. Gounod, Paris-17e, à Yann de la VILLEJEGU.

CADRE DE BANQUE Classe V
Homme, 30 ans, 14 ans d'expér., responsable administr. en agence études d'organisation administr., recherche situation région Nice. Ecr. nº 2 481, « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-.

CADRE DE BANQUE, 34 ans, ancienneté professionnelle 17 a., diplômé études supérieures et bancaires. Spécialiste réglementation des changes, exerçant fonction administrative, juridique, personnel et formation. Recherche situation stable et d'avenir. Ecr. nº 56 801, CONTESSE Pub. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Homme 33 ans, cherche travail. Connais. beaux-arts, photo, lang. angl., esp., portugais, publicité. Ecr. nº 2 462, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre, 36 a., respons. Marketg, lib. ste, étudie toutes propositions. PMI-PME désirant se développer Paris ou R.E.R. - Ecr. à 62.013 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

J. Fme, 29 a., lic. italien, angl. parlé, école attachée presse 3 a., exp. réservation voyage, rech. ds secteur publicité loisir, mode, presse, produit beauté, pr fonct. relat. publiq. publicité markg. Ecr. à T 04.479 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 27 a., maîtrise droit des affaires, formation complém. en comptabilité, 2 ans exp. profess. comptabil. immobilier, anglais courant, rech. poste à responsabilités. Etud. ttes propositions. Ecr. à T 04.491 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., 22 ans, diplômée Ecole des Praticiens du commerce international, groupe ESSEC, recherche poste ASSIST. DE DIRECTION COMMERCIALE EXPORT. Expér. lancement prod. à l'exp., *Anglais diplômée B.C.C.*, Allemand, notions espagnol, Paris ou proche banlieue. Ecr. à T 81.740 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JEUNE FEMME CADRE
FONCTION PERSONNEL
17 ans d'expérience connaissant l'anglais reconnue pour :
— son sens et goût relations humaines;
— sa solide compétence dans ensembles techniques modernes, gestion et administration personnel, recherche situation Paris ou très proche banlieue.
Ecr. nº 57.628, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

JURISTE, 26 ans
Maîtrise en Droit des affaires D.E.S.S. Droit des affaires, diplôme de juriste conseil d'entr. (D.J.C.E.). Angl. Etud. ttes pr. Ecr. nº 8935, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CHEF DE PRODUITS
dynamique. Expér. secteur parfumerie, esprit créatif et d'initiative. Facilité contacts ts nivx, ch. poste à responsabilités, Lyon ou région lyonnaise. Ecr. nº T 04424 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Le Monde

régions

LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE

Un débat s'engage au Sénat sur les responsabilités dans la catastrophe de l'« Amoco-Cadiz »

Un débat sur le naufrage du pétrolier libérien « Amoco-Cadiz » et la marée noire qui s'ensuivit s'engage ce mardi après-midi 11 avril au Sénat. *Les ministres intéressés devaient prendre la parole.*

MM. Edouard Bonnefous (Gauche démocratique), sénateur des Yvelines, président de la commission des finances, et André Colin (union centriste), sénateur du Finistère, président du conseil régional de Bretagne, président de la commission des affaires étrangères, ainsi que sept autres orateurs représentant toutes les tendances du Sénat, et dont les questions orales étaient à l'origine de ce débat, ont mis en cause la responsabilité des pouvoirs publics et demandé au gouvernement quelles mesures il entendait prendre pour lutter contre la pollution maritime et éviter le renouvellement de telles catastrophes.

De nouveaux bénévoles viennent d'arriver dans les Côtes-du-Nord, où ils commenceront la deuxième semaine de grand nettoyage des plages et des rochers pollués par le pétrole de l'« Amoco-Cadiz ». *Le lundi 10 avril, au P.C. de Ploudalmezeau,* le directeur de la Protection civile, M. Christian Gérondeau, devait déclarer : « Il faut reconnaître que l'essentiel de la pollution est partie et que la mer a joué un grand rôle à chaque marée. Mais s'il *n'y avait pas eu l'effort* des militaires et des volontaires, nous aurions aujourd'hui une pollution beaucoup plus importante. »

On estime à 80 000 mètres cubes le volume total de résidus de mazout jusqu'ici récupérés par environ huit mille militaires et volontaires.

De son côté, le commandant Gillot, de la marine nationale, a déclaré que quelques nappes de pétrole relativement épaisses se trouvaient à 30 milles au Nord-Ouest de l'épave, dans le « rail » des pétroliers. « Ces nappes, a-t-il précisé, sont très difficiles à traiter en raison du trafic commercial. » Rien n'a été signalé à l'est de l'épave. Quelques petites nappes sont apparues sur le rivage de l'île d'Ouessant, dimanche soir, notamment près de la carcasse de « l'Olympic Bravery » qui s'y était échoué il y a un peu plus d'un an et demi.

Solidarité : pour le seul département des Côtes-du-Nord, le *total des dons des particuliers et des collectivités se monte,* à la date du 10 avril, à plus de 800 000 francs.

A Paris, M. Gérald Cooper, haut commissaire pour les affaires maritimes du Libéria, a annoncé qu'il devait s'entretenir cette semaine avec M. Jean Chapon, secrétaire général de la marine marchande, pour évoquer les suites à donner à la catastrophe provoquée par l'« Amoco-Cadiz ».

La « complaisance » que pratique le Libéria pour l'immatriculation de navires étrangers ne s'étend pas aux questions de sécurité, a affirmé en substance M. Gérald Cooper au cours d'une conférence de presse réunie dans la capitale. Il a précisé que les deux mille six cent soixante-sept navires que comporte la flotte libérienne — dont 90 % de pétroliers — sont soumis régulièrement à des contrôles de sécurité. De nombreux bateaux ont perdu leur droit à l'usage du pavillon libérien pour avoir refusé de s'y soumettre, a-t-il expliqué.

Le haut commissaire a indiqué, d'autre part, que la moyenne d'âge de navires libériens était inférieure à dix ans et que les statistiques de pertes, calculées en nombre d'unités par rapport *à la flote totale, étaient inférieures* pour le Libéria *à ce qu'elles* sont pour la Grande-Bretagne, la Grèce ou le Panama.

POINT DE VUE

Une machine aveugle

par JACQUES MADAULE

Les élections ont presque coïncidé avec une catastrophe, mais il ne semble pas que, même en Bretagne, le résultat en ait été beaucoup modifié. C'est arrivé trop tard sans doute, et les choix étaient faits. Pourtant je ne crois pas que, si l'*Amoco-Cadiz* s'était échoué quinze jours plus tôt, il y aurait eu grand-chose de changé sur l'échiquier électoral. Certes l'opposition n'aurait pas manqué de tirer parti de l'imprévoyance des pouvoirs publics. Car enfin rien n'était plus prévisible que cette catastrophe, comme sont prévisibles dès aujourd'hui toutes celles qui suivront.

Il ne s'agit pas d'un tremblement de terre, d'une éruption volcanique, d'une sécheresse prolongée, toutes choses que, même en Chine, l'homme ne peut encore prévoir. Là on avait à faire avec un risque parfaitement calculable et assumé par les responsables de gaieté de cœur. Mais l'électeur, qui est beaucoup plus malin qu'on ne pense, savait bien que n'importe quel gouvernement se serait montré tout aussi imprévoyant parce que le système dans lequel nous sommes tous embarqués, gauche comme droite, exige qu'on prenne de pareils risques et que l'on n'y pare que dans la stricte mesure où ce ne sera pas trop cher, où le niveau de vie de la collectivité nationale ne sera pas sérieusement affecté par des précautions qui, pour être efficaces, risqueraient d'être prohibitives. L'hécatombe sur les routes est une autre forme de ces nuisances que l'on essaye de comprimer, mais pas trop, faute de quoi rien ne marcherait plus.

Or ce sont là des questions dont il est remarquable qu'elles n'aient pas été posées durant la campagne électorale, sauf par les écologistes qui ne font pas sérieux, le propre des gens sérieux étant de ne pas poser les vrais problèmes. Par exemple, tout le monde se réjouit de la prospérité actuelle de l'industrie automobile. On n'en a jamais autant fabriqué ni autant vendu. Dans un concert plutôt triste, c'est la seule note réconfortante, n'est-ce pas ? Je gage que M. Giscard d'Estaing, quand il s'est entretenu avec les dirigeants de l'opposition ou avec les syndicats, n'a pas abordé la question de la marée noire ou de l'hécatombe routière et, si l'un de ses interlocuteurs s'était permis de la faire, il aurait été promptement rappelé au sujet.

Ces questions ne sont pas des questions politiques. Il s'agit bien d'un choix de société, mais pas du tout de celui autour duquel se disputent la gauche et la droite. L'une et l'autre, dans leur énorme majorité, ont opté pour une société productiviste. C'est à qui proposera les taux d'expansion les plus élevés en un temps où la conjoncture n'est guère favorable et où il est tout à fait certain que ces taux ne seront pas atteints et ne pourraient l'être par aucune politique imaginable. Néanmoins, M. Marchais et M. Chirac, d'accord une fois de plus, rivalisent à qui exigera la plus forte expansion. C'est la fuite en avant.

Voilà pourquoi les électeurs, malins, votent pour les uns ou pour les autres sans trop s'embarrasser de ces calamités humaines que sont la marée noire ou l'hécatombe sur les routes. C'est, pense-t-on sans toujours oser le dire, le prix qu'il faut payer pour le progrès, pour le confort, et personne ne le trouve trop élevé quand ce sont les autres qui payent. Chacun espère n'être pas victime de la route. La marée noire, c'est un peu plus grave, bien qu'il n'y ait pas mort d'homme, parce que toute une région en est atteinte à la fois.

Cela fait beaucoup de monde. Mais on a le sentiment, que soulignait fort justement Pierre Viansson-Ponté, qu'un pareil fléau n'est vraiment pas de la faute des hommes. Si l'on s'égare dans la recherche des responsabilités, c'est qu'en effet il n'y en a pas vraiment, que l'on puisse situer, sanctionner. Qui est responsable, dites-moi, de la marée automobile, qui nous asphyxie plus lentement, mais aussi sûrement que la marée noire les oiseaux de mer ? Personne n'est responsable de rien. *C'est une machine aveugle qui* tourne, qui a des exigences inexorables qu'il faut satisfaire à tout prix. Elle s'est bâtie peu à peu depuis le début de l'ère industrielle. On pourrait citer quelques grands noms dans cette histoire, ceux d'entrepreneurs audacieux. Mais à présent elle tourne toute seule. Elle n'a plus besoin de personne pour la faire progresser. Elle est régie par la nécessité. Sans doute est-elle grosse de catastrophes qu'on ne pourra pas toutes éviter. Mais ce serait une catastrophe *bien plus grande encore* si elle venait à s'arrêter.

Alors il vaut mieux parler d'autre chose et voilà pourquoi les écologistes ont eu si peu de succès cette fois-ci. Et puis il faut bien dire qu'ils ne proposent rien de viable. A quoi bon soulever de pareils problèmes si l'on n'a pas de réponse ? Car, à l'arrière-plan, il y a cette autre marée, tout humaine celle-ci, qu'on appelle le tiers-monde et dont la plupart des gens chez nous détournent assez vite le regard et la pensée. La *question est de savoir s'il est pré*férable de s'occuper d'autre chose en attendant l'apocalypse inévitable, mais peut-être lointaine (après moi le déluge !) ou bien si nous n'avons pas le devoir de faire face. Car il est peut-être vrai que l'humanité ne se pose aucun problème qu'elle ne soit en mesure de résoudre. Mais ceux qu'elle ne résoudra sûrement pas, ce sont ceux qu'elle refuse de se poser.

Il est temps, passé les élections, que la politique cesse d'être un alibi pour gens qui se croient sérieux.

APRÈS L'EFFONDREMENT DU PONT DE TOURS

Tous les ouvrages anciens vont être inspectés

Après l'effondrement, lundi 10 avril à midi, de deux autres piles du pont Wilson, à Tours (nos dernières éditions du 11 avril), ce qui porte à plus de 120 mètres la longueur de l'ouvrage détruit, les services des ponts et chaussées envisagent de jeter un pont Bailey sur 400 mètres, d'une rive à l'autre du fleuve, et non plus de le raccorder aux restes du « pont de pierre ». On attend les rapports des hommes-grenouilles qui inspectent les piles pour savoir s'il faudra reconstruire entièrement l'ouvrage.

M. Michel Fève, directeur des routes au ministère des transports, a donné des instructions pour qu'un contrôle de tous les ponts anciens soit mené à bien dans toute la France, quand les eaux auront décrû. Les ouvrages de pierre s'appuient en effet sur des fondations faites d'énormes pieux de bois enfoncés dans le lit des rivières. Ces fondations résistent très bien au temps, mais certains spécialistes estiment que la sécheresse exceptionnelle de l'an dernier a pu les rendre plus vulnérables.

Plusieurs anciens ponts parisiens ont des fondations en bois : le pont Neuf et le pont d'Arcole, par exemple.

L'ensemble des fondations des anciens ponts parisiens ont été renforcées notamment par la mise en place de grosses pierres destinées à consolider les fondations et à protéger les piles des affouillements. Une nouvelle vérification des fondations des ponts sera faite dès que la crue de la Seine sera terminée.

De notre correspondant

Tours. — Le pont Wilson, celui que les Tourangeaux appellent depuis toujours le « pont de pierre », n'en finit plus de mourir depuis l'effondrement, dimanche 9 avril, à 9 h. 27, d'une première pile, côté sud. Sous les yeux de milliers de curieux, trois autres piles sont tombées successivement dans la Loire dimanche après-midi et lundi à midi, entraînant dans les eaux du fleuve environ 120 mètres de l'ouvrage, long au total de 436 mètres.

Pourra-t-on sauver le pont Wilson ? Une équipe d'hommes-grenouilles dirigée par M. Grattesat, inspecteur régional des ouvrages d'art du secteur ouest, devait, dès ce mardi, procéder à un examen complet des neuf piles encore debout sur la partie nord du pont. Il faudra attendre le résultat de ces investigations pour savoir si le pont peut être réparé ou si l'on doit envisager la construction d'un nouvel ouvrage. Dans cette hypothèse, la gêne considérable apportée à la circulation durerait plusieurs années.

Pour l'instant, et même si M. Jean Royer, maire de Tours et député non-inscrit d'Indre-et-Loire, se prépare à lutter pour obtenir que le futur pont ait six voies et pour que les mesures de suppression du péage aux heures de pointe sur le pont autouroutier évoluent vers la gratuité permanente et définitive, la municipalité et les diverses administrations doivent régler les deux problèmes les plus urgents : la circulation et l'eau.

La Loire, à Tours, est traversée, depuis le début des années 70, par quatre ponts : à l'ouest, le pont Napoléon, dont l'utilité est faible puisqu'il débouche sur un coteau ; vers l'est, le pont Wilson, coupé ; puis, le « pont de fil », un pont suspendu interdit à la circulation automobile ; enfin, le pont Mirabeau, le plus récent. Il faut, depuis peu, y ajouter l'ouvrage qu'emprunte l'autoroute Aquitaine. Mais, de tout temps, c'est le « pont de pierre » qui a supporté l'essentiel de la circulation, puisqu'il est le seul à desservir le centre de la ville sur le trajet de la nationale 10. Tours étant, en temps normal, au bord de l'asphyxie de 17 h 30 à 19 heures, on peut se demander si, malgré le plan de circulation mis sur pied d'urgence, il sera encore possible de circuler en voiture ou en autobus pendant la durée des travaux.

Les responsables de la circulation, qui devaient faire le point ce mardi 11 avril au cours d'une réunion de coordination, n'ont pu faire mieux que de renforcer les effectifs de police en faisant appel à une compagnie de C.R.S. et de prévoir la présence permanente de motocyclistes sur les ponts pour frayer un chemin aux véhicules prioritaires. Enfin, au cas où des mesures extrêmes s'imposeraient, ils envisageaient de mettre les deux ponts utilisables en sens unique. Mais la situation pourra évoluer si la pose d'un pont Bailey sur les restes du pont Wilson paraît possible.

Pour les 110 000 habitants du centre de Tours (sur un total de 240 000), la conséquence la plus gênante de la chute du « pont de pierre » est la coupure de toute alimentation en eau. Depuis quarante-huit heures, on ne se lave plus à Tours, on ne fait plus la vaisselle et on n'utilise plus les W.-C. A défaut des robinets, l'eau alimente les conversations, celles-ci s'engagent tout naturellement au tour des citernes hâtivement mises en place en quatorze endroits dès lundi. Ce matin, les soixante mille boîtes aux lettres de la ville contenaient un tract de la municipalité annonçant l'arrivée en gare, lundi soir, d'un train spécial de treize wagons-citernes chargés du précieux liquide et donnant des conseils d'hygiène à ceux qui seraient tentés d'utiliser une eau de provenance incertaine.

Conseils qui ne seront pas superflus : on a vu des Tourangeaux puiser de l'eau dans des bassins ou dans la *Loire*. Pendant ce temps, les supermarchés comme les épiceries de quartier voient leurs chiffres d'affaires faire un bond inespéré avec l'accroissement vertigineux de la demande d'eau minérale. M. Jean Royer, qui n'oublie pas qu'il a été ministre du commerce et de l'artisanat, s'est assuré, en téléphonant aux grossistes, ravis de l'aubaine, que l'approvisionnement serait effectué.

Cette situation pénible devrait se prolonger jusqu'à la fin de la soirée de mercredi quand l'eau traversera à nouveau la Loire dans des conduites provisoires installées sur les autres ponts. On peut se demander s'il n'aurait pas été prudent de prévoir, avant la catastrophe, une canalisation de secours. M. Royer, à qui un journaliste faisait cette remarque, a répondu avec irritation qu'on ne pouvait pas tout prévoir ; mais une solution avait bien été envisagée puisqu'une conduite souterraine est programmée pour l'année prochaine.

Le nécessaire a été fait pour que les établissements prioritaires ne souffrent pas du manque d'eau. Mais on ne peut rien faire pour les personnes âgées et peu valides, incapables de monter plusieurs étages avec des seaux remplis, sinon essayer de réduire les délais de rétablissement de la pression en sachant qu'il faudra plusieurs jours pour que l'eau atteigne péniblement les étages élevés. Elle sera d'ailleurs consommable mais noirâtre par suite du développement de colonies d'algues microscopiques qui se manifestent à chaque purge.

La population, pour le moment, subit la situation avec une relative bonne humeur et les vieux Tourangeaux racontent comment ils ont vécu les précédents malheurs du « pont de pierre » : le 18 juin 1940 quand les Français ont fait sauter une arche pour retarder l'avance allemande, et en septembre 1944 quand les Allemands en ont fait autant à l'intention des Américains. La circulation avait alors été interrompue pendant trois ans et déjà les conduites d'eau avaient déversé leur contenu dans la Loire. Mais le pont Wilson avait connu, au dix-huitième siècle, plusieurs autres effondrements. Conçu par Mathieu de Bayeux en 1765, l'ouvrage perdait sa quatrième voûte en cours de construction dès 1776 et la huitième pile un an plus tard. En 1789, quatre arches avaient été emportées par les glaces. En 1835, enfin, le pont, qui donnait des signes de faiblesse, devait être consolidé par des injections de ciment dans les piles affaissées.

Cette histoire tourmentée laisse penser que la thèse actuellement en faveur selon laquelle le pont aurait souffert de la sécheresse de 1976 et des grandes crues de l'an dernier, ne rend compte que d'une partie de la réalité : c'est de vieillesse que meurt le « pont de pierre ».

CHRISTIAN ROSSIGNOL.

TÉMOIGNAGE

Le maire de Lannion : « Messieurs de Paris, nous ne pouvions pas faire plus mal que vous »

Après notamment l'article de Marc Ambroise-Rendu « Responsabilités partagées » (le Monde du 28 mars), M. Pierre Jagoret, député socialiste et maire de Lannion, dans les Côtes-du-Nord, nous a adressé la lettre suivante :

Les élus ont été complètement bluffés par le plan Polmar. Ce qui vient de se passer est exemplaire et révélateur d'un comportement : des plans sont préparés par une administration, *jalouse de son pouvoir* et maniaque du secret. Suffisante, elle rassure les collectivités complètement tenues à l'écart des études : « *Il ne manque pas un bouton de guêtre.* » En fait, le secret cachait le néant. A un journaliste lui demandant à voir un exemplaire du plan Polmar, M. Becam répond par une pirouette qui est un aveu : « *Il existe une... structure.* »

Ceux qui viennent de vivre des journées de pagaille et d'improvisation ne l'ont guère perçue, sinon comme frein. Cette « structure » sera-t-elle aussi efficace si un navire, chargé de déchets nucléaires en route pour La Hague, se brise sur la pointe de la Bretagne ?

Donc pas de plan, et pour cause : on nous révèle maintenant une étude de janvier concluant que les moyens de venir à bout d'une marée noire n'existent pas, que le pompage par gros temps est impossible, *alors pourquoi des promesses de* pompage ? Pour ne pas affoler ? Sommes-nous des enfants ?

Il aura donc fallu dix années après la première catastrophe du *Torrey-Canyon* pour qu'un recensement des solutions soit entrepris et une expérimentation envisagée.

Si les instances élues avaient été informées de la situation réelle au lieu d'être maintenues *dans une sécurité trompeuse,* si elles avaient participé aux travaux d'études, il est certain qu'elles auraient dégagé les *moyens matériels et financiers* nécessaires à une action. Il est certain aussi que les élus de l'Ouest auraient exercé une pression encore plus vive pour que la prévention — seule solution efficace — soit renforcée. N'oublions pas que le gouvernement s'est opposé, en 1976, aux demandes des parlementaires *réclamant la présence* obligatoire de pilotes qualifiés *sur les navires à risque entrant* dans la Manche.

Nous ne sommes pas des maniaques de la décentralisation et du pouvoir régional, mais imaginons un instant que...

— les services techniques chargés de la sécurité civile soient placés sous l'autorité d'un exécutif élu, qu'ils appliquent une *politique* définie par une vraie assemblée régionale, qu'ils lui rendent compte de leurs travaux, de leurs difficultés (au lieu de cela, nous avons des services s'isolant dans le secret, travaillant selon les priorités de leurs ministères parisiens) ;

— le responsable de la prévention de la pollution soit un homme vivant les problèmes de la région, conscient du rôle capital de la mer dans le développement de la Bretagne, au courant des efforts faits pour développer les productions marines (au lieu de cela, un militaire dont le souci premier, malgré son éventuelle bonne volonté, est la défense nationale et la protection des sous-marins nucléaires).

Alors, dans cette hypothèse, on peut être certain que dix ans après la première marée noire, cirés, bottes, matériels, barrages, auraient été à pied d'œuvre, les équipements et produits testés et stockés ; un pétrolier n'aurait pas dérivé dix heures vers des récifs, alors que les moyens juridiques (internationaux et nationaux) existaient pour intervenir en haute mer par tous les moyens à partir du moment où on pensait qu'il y avait danger de pollution ; les mesures prises après la catastrophe auraient été imposées en temps utile par des élus soutenus par une population informée.

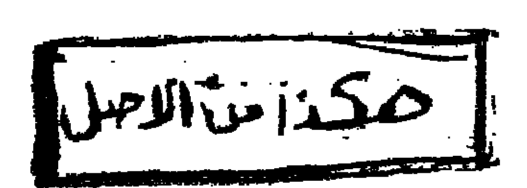
Un examen objectif des faits et des informations, enfin disponibles, permet d'attribuer une responsabilité écrasante dans le déclenchement de la catastrophe, aussi bien que l'impréparation de la lutte contre la pollution, à un pouvoir centralisateur paralysant et paralysé. Sa volonté forcenée de tout régler par son administration, et en écartant les représentants de la population, a cependant montré, une fois de plus, son impuissance à prévoir, à agir, à réparer. Puisse au moins cette cruelle faillite servir de leçon à ceux qui doutent de la capacité des provinciaux.

Vraiment, messieurs de Paris, nous ne pouvions pas faire plus mal !

● *Pour R.T.L., Brice Barrillon* a commencé ce mardi 11 avril à Perros-Guirec une tournée des stations balnéaires bretonnes touchées par la marée noire. Ainsi, pendant quinze jours, à 7 heures, 9 heures et 13 heures seront diffusées des informations qui, à raison d'une plage par jour, feront le point sur l'état de propreté des sites et les conditions de réservation dans le Nord-Finistère et les Côtes-du-Nord.

● *« Mini-marée noire » en Corse.* — Une « mini-marée noire » a souillé, le 10 avril, 7 à 8 kilomètres de plage au sud de Bastia en Haute-Corse. Elle a été provoquée, selon toute vraisemblance, par le dégazage « sauvage » d'un pétrolier parti de Gênes et faisant route vers le Proche-Orient.

RECTIFICATIF. — M. Yves La Prairie, dont la publication *Numéro spécial* publie une interview (*le Monde* du 8 avril, page 36), a été, le 28 décembre 1977, remplacé comme directeur général du Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) par M. Gérard Piketty.



l'« Amoco-Cadiz

« Messieurs de Paris, pouvions pas mal que vous

LE DROIT DE LA MER

PROVINCIALE

Dans les Ardennes

Un village et son artiste

LE village est presque au bout de la « vallée », comme on appelle là-bas, en forçant sur l'accent aigu, celle qui commence au-delà de Charleville, se déclare vraiment à Revin et se finit à Givet. Il y a beau temps que la Meuse n'est plus « endormeuse », mais plutôt prête à des tumultes. L'âme du village est restée au plus près du fleuve. Ce n'est pas pour rien qu'on s'appelle Aubrives — Alba Riva — Auberives comme on écrivait en 1772, lorsque le prince évêque de Liège « *cédait et transportait par manière d'échanges et d'équivalent* » ce territoire et quelques autres avoisinants « *à Sa Majesté, au royaume et à la couronne de France* ». La blancheur des berges et de leurs cailloux aux basses eaux n'est plus aussi évidente. Les maisons sont grises, du gris cendré des pierres de Givet, des ardoises de Givet, un gris de ballast.

En langage démographique, 1 104 habitants. En langage ethnique et sociologique 193 Algériens, 32 Italiens, 28 Belges, 18 Marocains, 6 Espagnols, 6 Portugais et 1 Polonais. En langage d'économie 23 chômeurs, une usine vaguement bleue dans ce gris, propriété belge, où se fondent des aciers spéciaux et où peuvent travailler 75 ouvriers, une carrière « *qui ne rapporte vraiment rien* », trois fermes de la vingtaine à la soixantaine d'hectares. Les autres ont leur emploi à Givet, à la proche centrale nucléaire de Chooz, à Revin, fief de Porcher et d'Arthur Martin.

Pour le reste, même quand le brouillard ne s'en mêle pas, une « atmosphère » à la Simenon, période 1930 avec tout ce qu'il faut de péniches, d'écluses, de chemins de halage, de froidure dehors, de chaleur dedans. Tout cela à surprendre dans son calme et sans qu'il soit besoin d'événement. Mlle Lambeau, qui est maire, a été surprise. Et aussi M. Goffin, « *quarante-six ans dans les douanes* », octogénaire, qui en connaît un bout sur le passé !

Fallait-il confesser tout de go qu'on venait moins pour en savoir davantage sur la future décharge municipale et son poids assuré, demain, sur le centime additionnel que pour s'intéresser à la façon dont le village considérait son artiste ? Trop tard, c'était dit...

Dans ce village caché, Georges-Armand Favaudon ne se cache pas. Il ne s'étale pas non plus. Il est là depuis maintenant un peu plus d'un an. Il a ouvert à qui veut son atelier, sa galerie. On peut le voir se colleter avec le bois, la glaise, la pierre. Il ne crie pas sa vie sur les toits mais n'en fait pas mystère non plus, ni de ses racines, qui sont champenoises.

Il eut, au temps de la guerre, une période américaine et canadienne, « *une vie d'atelier extrêmement riche* ». Revenu en France, il lui a fallu travailler. La S.N.C.F. embauchait. C'est comme cela que l'on peut se retrouver à la fois fou d'absolu et... chef de gare à Reims. Mais un chef de gare à Reims ne doit pas, en tout cas ne devait pas, jouer à l'artiste. Passe encore de sculpter ou de peindre, mais vivre avec Brigitte, si jeune... A Versailles-Chantiers, on est moins sourcilleux. Voilà du coup Favaudon « *déporté à Versailles* ». « *Le comble de la connerie humaine...* » Même avec ses pudibonderies, la S.N.C.F. a du bon. Elle laisse un tiers temps et consent tôt la retraite. Fin de la période versaillaise. Le sculpteur peut maintenant sculpter tout son saoul. Il laisse sur la place de la gare à Epernay un témoignage « *dont mon camarade Stasi Bernard, qui était maire et quelque chose comme ministre, a été tout à fait heureux* ».

Aujourd'hui, c'est Aubrives « *parce que c'est le pays de Brigitte. Pourquoi aller ailleurs ?* ».

« Me faire connaître avant de faire apprécier »

Tête du village ? Le village ne fait pas la tête. Il ne fait pas de tête du tout. Ni grimace ni aubade. Alors ?

« *Il reste à me faire connaître avant de me faire apprécier.* »

Joli programme qui passe par la sympathie de toutes les chapelles, celle des Arabes, celle des Italiens, celle des Français. Il n'est pas facile d'appréhender cet univers-là. Suffira-t-il d'être « *gentil avec tout le monde* » ? Il l'a été. Il a dit aussi qu'il voulait mettre l'art dans la rue. Pour commencer, il a offert à Aubrives deux sculptures. On les a installées au bout du pays, près de l'usine, à l'entrée du chemin de halage, sous quatre conifères. Il a donné encore à l'église, si froide et si sombre, une « Notre-Dame de la sérénité ». Après quoi il a dit partout alentour : *Si ça vous plaît, venez me voir.* »

C'était un appel à la chaleur des autres. La communion n'est pas évidente. Il faut faire la *part de la timidité, c'est sûr.* Mais on ne peut penser uniquement à Aubrives. Il y a, Dieu merci, le reste de la France et l'Allemagne, et la Belgique et la Hollande. Viendra qui voudra. Vient déjà...

Aubrives regarde venir, campé sur ses positions. Lui dit : « *Ailleurs, j'ai connu des gens sans culture, mais qui avaient la chaleur, une joie animale à vouloir vivre un moment. Ici, ils sont gentils, mais des idées comme ça : un jardin, un ballet autour d'une sculpture, ça les gêne plutôt. C'est le superflu.* »

Comme il voudrait les intéresser, les mettre « *en état de mobilisation* », leur raconter ses combats avec la pierre, l'arbre ! Il lui faut se contenter de la curiosité polie des ingénieurs, des médecins, des pharmaciens et « *des dames de ceux-là* ». Viennent-ils, viennent-elles, seulement parce qu'il convient de savoir ce qui se passe dans le coin, ou bien avec « *la vraie chaleur* » ? Pour quelques-unes, il sait. Très peu.

En attendant, dans toutes ces localités proches — à Vireux, à Fumay, à Givet — il fait depuis quelques mois partie de l'« espace culturel ». Namur l'attend à l'automne. De l'autre côté de la route, la nationale 51, Hierges, que Victor Hugo appela Hierches parce qu'il s'en tint à une orthographe phonétique, compte sur l'homme d'Aubrives pour faire sa toilette de « village de France » et prendre le titre de « Hierges-porte-de-France ».

Aubrives n'en sera-t-il pas un peu jaloux ? C'est-à-dire émoustillé ? Quand on a mis en place les sculptures, sous les conifères, quelques-uns ont dit : « *C'est pas mal...* », ce qui est une façon de faire comprendre qu'on a été un peu choqué. « *Il faut qu'ils s'y habituent,* dit Mlle le maire, qui connaît ses gens. *On y arrivera. Vous savez, même moi, je ne suis allée à son atelier que deux fois. On a peur de déranger, savez-vous...* »

La rue joue sur le mode normand : « *Il y en a qui aiment, d'autres qui n'aiment pas.* » Mais pour savoir dans quelle catégorie se rangent ces prudents, bernique... « *Nous, on n'a pas l'habitude de fréquenter les galeries.* »

Aubrives aurait sûrement préféré « *les couchers de soleil qu'on peint en un quart d'heure et qu'on peut faire à perpétuité* ». « *Son sculpteur et peintre les a tous brûlés un beau jour parce que...* » Parce que, non !

Et s'il n'y avait pas que cela ? Si M. Goffin avait des partisans secrets, lui qui bougonne : « *Ce qu'il fait, c'est peut-être pas mal. Je ne saurais en faire autant. Mais prendre une jeunesse comme ça...* » Mlle le maire a beau essayer d'endiguer en battant des cils (« *Voyons, monsieur Goffin, tous les artistes c'est comme ça* »), elle n'aura pas M. Goffin quand on fêtera la prochaine remise en état du square en l'honneur du sculpteur.

Ce sculpteur qui ne veut plus être seul, car « *si pour la création le monologue suffit, la solitude peut tourner au drame* ». Non, bien sûr, Aubrives ne sera pas à Favaudon ce que Mougins fut à Picasso, ce que Nice est à Chagall. Sans rêver, il est seulement bien possible que soit laborieusement en train d'y naître un centre où quiconque aime la création éprouvera du plaisir et peut-être même se régalera de ce qu'il y verra comme de ce qui s'y discutera. Car, pour ce plaisir-là, les Ardennes valent les Alpes-Maritimes.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Rhône-Alpes

APRÈS LE « ZUT A LA ZAC » DE L'ANCIEN MAIRE DE LYON

Un nouveau plan pour le quartier Saxe-Paul-Bert

De notre correspondant régional

Coincé entre les tours du quartier neuf de la Part-Dieu et le Rhône, irrigué un jour pas très lointain par la deuxième ligne du métro (la première entrera en service à la fin du mois), le quartier Saxe-Paul-Bert, à Lyon, dépérit lentement tandis qu'il excite la convoitise des promoteurs. Deux ans après l'abandon — forcé — d'un projet de reconstruction totale, les élus viennent d'adopter un nouveau plan, plus mesuré, où les constructeurs privés *auront tout de même leur* part.

Lyon. — Il aura fallu attendre près de deux années pour que l'on reparle à Lyon du quartier Saxe-Paul-Bert (du nom des deux axes principaux qui le traversent), situé sur la rive gauche du Rhône, entre le fleuve et le quartier d'affaires de la Part-Dieu. En effet, au cours de sa séance publique du 3 avril, le conseil municipal de Lyon a été appelé à donner son avis sur le nouveau schéma d'aménagement préparé par l'atelier d'urbanisme de la Communauté urbaine de Lyon (COURLY), ainsi que sur la désignation de la Société d'équipement de la région lyonnaise (SERL) comme « pilote » de l'opération.

Ces deux points ont été adoptés par l'ensemble du conseil — à l'exception du groupe communiste (cinq membres) — et après que le groupe socialiste eut fait voter un aménagement prescrivant la limitation des démolitions aux seuls immeubles vétustes, la conservation de la vocation des terrains à usage industriel, la réduction du COS (de deux au lieu de trois) dans la zone de rénovation, le développement des espaces verts, des aires de jeux et des zones de stationnement et enfin l'harmonisation architecturale entre les immeubles neufs et anciens. L'avis du conseil municipal de Lyon reste cependant une démarche plus affective que politique dans la mesure où c'est la COURLY qui sera appelée à se prononcer officiellement sur ce projet, le 16 mai prochain.

Le projet initial était de confier, dans le cadre d'une ZAC couvrant 35 hectares, la reconstruction de ce quartier à *trente-cinq* promoteurs de Lyon et de la région lyonnaise, regroupés au sein de la SOLER (Société lyonnaise Equipement - Rénovation). Il avait finalement dû être abandonné par M. Louis Pradel, alors maire de Lyon et président de la Communauté urbaine. Le dossier, approuvé le 22 septembre 1975 par la COURLY, était contesté aussi bien par une partie des huit mille habitants concernés (1), et notamment par le *comité populaire de quartier*, que par les services du ministère de l'équipement, à Paris, et à la direction départementale. Jugé trop dense, le projet de reconstruction ne correspondait plus aux nouvelles directives nationales.

Fatigué par la maladie qui devait amener sa fin quelques mois plus tard, en novembre 1976, agacé par la contestation et par les observations des techniciens et des politiques parisiens, M. Louis Pradel avait fini par lancer au cours d'un conseil *municipal, le 17 juillet 1976, son* fameux « zut à la ZAC » après avoir plaidé son dossier auprès du premier ministre, M. Jacques Chirac, et du ministre de l'équipement, M. Robert Galley.

Les promoteurs sur la touche

Toutefois, après l'abandon du projet, la réhabilitation de ce quartier — dont le dépérissement s'est accéléré au cours des dernières années — demeurait une *nécessité. C'est* d'ailleurs le sens de la lettre que M. Galley avait adressée à l'époque au maire de Lyon : « *Les pouvoirs publics, et spécialement la Communauté urbaine, se doivent de contrôler la transformation de ce quartier, soumis à une forte pression immobilière, dans le triple but d'assurer la protection sociale des habitants, de réaliser un projet d'urbanisme cohérent et de grande qualité, de permettre la réalisation des équipements publics* », écrivait-il en substance.

Un groupe de travail fut constitué sous la responsabilité de Mᵉ Félix Rollet, adjoint à l'urbanisme à la ville de Lyon. Sans doute les délais ont-ils été plus longs que souhaité. Le décès de M. Louis Pradel, les deux périodes de gel préélectoral ainsi que des questions techniques — l'implantation d'un futur palais de justice et le passage d'une ligne de métro dans la zone concernée — ont, peu ou prou, une part de responsabilité dans l'allongement du temps des études. « *Mais il y a surtout,* note M. Rollet, *l'interférence de la législation sur la restauration des quartiers anciens.* »

S'inscrivant dans le cadre des réformes souhaitées par le président de la République, le projet adopté par le conseil municipal de Lyon a deux objectifs principaux : d'une part, « *préserver, améliorer ou renouveler le tissu urbain tout en assurant le maintien sur place de la population et des activités diverses* » ; d'autre part, « *revitaliser le quartier par la construction d'équipements nouveaux et l'amélioration du cadre de vie* ».

Les 35 hectares correspondant au périmètre de l'ancienne ZAC ont été divisés en trois zones. L'une, située au nord d'une superficie de 4,5 hectares environ, sera « *à dominante de rénovation* ». C'est dans ce secteur que sera construit le nouveau palais de justice et ouverte la tranchée permettant le prolongement de la ligne de métro entre la Part-Dieu et la place Jean-Macé. Une autre zone de 7 hectares environ, située autour de la place Voltaire et traversée par la rue Paul-Bert, sera « *à dominante de restauration* ». Enfin, les 23 hectares restants — qui comporteront néanmoins un certain nombre d'espaces publics et d'équipements collectifs — seront une zone de « *réhabilitation laissée à l'initiative privée* ».

Ce schéma suscitera sans doute des commentaires. Il sera toutefois difficile de le critiquer pleinement tant que les plans d'action ne seront pas davantage précisés et les aménageurs désignés. Par exemple, la mission de la SERL, filiale de la Caisse des dépôts, n'est pas encore suffisamment définie pour que l'on sache si elle sera en mesure de coordonner l'ensemble des opérations. On pense généralement qu'elle est la mieux placée pour prendre en charge la quasi-totalité du secteur de rénovation — avec le palais de justice — depuis les acquisitions de terrain, le relogement des habitants jusque, éventuellement, aux constructions nouvelles. Sera-t-elle concernée aussi par le secteur de restauration ou laissera-t-on celui-ci à d'autres aménageurs semi-publics ? Et quel rôle jouera ce « pilote de l'opération » dans le contrôle de la partie à laisser à l'initiative privée ? Car les *promoteurs-constructeurs* lyonnais seront — et c'est normal — de nouveau sur les rangs. « *Je leur ai promis que lorsqu'on en arriverait à la construction ou à la restauration, on leur proposerait par priorité les opérations* », a déclaré devant le conseil Mᵉ Rollet. Mais peut-être devront-ils compter désormais avec le président actuel de la COURLY, M. Francisque Collomb, maire de Lyon, qui s'est déclaré partisan qu'« *on démolisse le moins possible* » et qu'il y ait « *le plus d'espaces verts possible* ».

BERNARD ÉLIE.

(1) Une étude sociologique a révélé que le quartier comprend 15 % de personnes âgées de plus de *soixante-dix* ans, 45 % d'immigrés. Enfin, 46 % des habitants sont des ouvriers, commerçants, petits artisans ou retraités.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Les Bouches-du-Rhône toujours en tête de l'immigration

De notre correspondant régional

Marseille. — L'exploitation des résultats du recensement général de la population de 1975 et une enquête sur la structure des emplois réalisée en 1976 par la direction départementale du travail et de la main-d'œuvre ont permis à la direction régionale de l'INSEE de Marseille de dégager, dans une étude récente, les principales caractéristiques de la population active étrangère des Bouches-du-Rhône (1).

Cette étude fait notamment apparaître la prédominance des travailleurs d'origine algérienne et l'alignement du taux d'actifs de la population étrangère sur celui de l'ensemble des actifs du département. Bien que généralement peu qualifiée, la main-d'œuvre étrangère joue un rôle important dans certains secteurs de l'économie locale tels que le bâtiment et l'agriculture.

La population étrangère recensée en 1975 était de 138 805 *personnes, soit 8,5 % de la* population totale du département. Elle représentait un peu *plus de 44 % des étrangers de la région* Provence-Alpes-Côte-d'Azur, qui comptait elle-même 10 % des étrangers résidant en France après la *région* parisienne et la région Rhône-Alpes. La population étrangère active était de 54 020 personnes, soit également 8,5 % du total des actifs du département. Par nationalité, les Algériens arrivaient nettement en tête, aussi bien dans la population totale (41,1 %) que dans la population active (40,7 %), suivis par les Espagnols (15,6 % et 14,4 %) et les Italiens (14,7 % et 13,2 %).

Mais par rapport au précédent recensement, le phénomène de substitution des Maghrébins aux Latins se confirmait, avec en particulier la rapide croissance, entre 1968 et 1975, du nombre des immigrés marocains et tunisiens. En 1975 le taux d'actifs des étrangers (38,9 %) correspondait exactement à celui de l'ensemble des actifs du département, alors qu'il lui était supérieur en 1962 et 1968 avec un net avantage *pour les populations marocaine,* tunisienne et portugaise, moins fréquemment venues en France avec leur famille que les autres immigrés.

Par catégorie socio-professionnelle, le recensement de 1975 montrait d'autre part que cette main-d'œuvre étrangère était essentiellement composée d'ouvriers spécialisés (O.S. et de manœuvres) et représentait notamment près de 58 % des salariés agricoles (pour plus des *trois quarts marocains et espagnols*) du département. Les femmes étaient largement minoritaires (12 % actifs étrangers, contre 34 % dans l'ensemble de la population active du département), et vouées pour deux tiers d'entre elles à des emplois de gens de maison et autres personnels de service.

Par activité enfin, on comptait *trente-six actifs étrangers ayant un emploi sur cent dans le bâtiment* et les travaux publics ; vingt-deux dans l'industrie ; onze dans *l'agriculture* ; mais aussi trente et un dans le secteur tertiaire. Le taux d'étrangers dans le secteur du bâtiment était de 28 %, dont la moitié d'Algériens. L'auteur de l'étude, M. Jean-François Filipi, note au demeurant que la population active étrangère était déjà à la date du recensement « davantage affectée par la baisse générale de l'activité économique que l'ensemble de la population active du département ».

L'enquête sur la structure des *emplois, tout en différant sensiblement* des sources précédentes, a apporté d'utiles compléments aux résultats du recensement. Elle a notamment mis en évidence une hiérarchie par nationalité, les ressortissants des pays du Maghreb étant à plus de 60 % les manœuvres et les O.S., et la plus forte proportion d'ouvriers hautement qualifiés se trouvant parmi les étrangers d'origine latine, en particulier portugais (38,7 %). L'enquête a fait toutefois apparaître, en ce qui concerne les emplois de maîtrise, « *une timide émergence des travailleurs étrangers* ».

GUY PORTE.

(1) *Sud : Information économique.* Publication de la direction régionale de l'INSEE, n° 1, 1978. (Observatoire économique méditerranéen, 10, rue Léon-Paulet, 13285 Marseille, Cedex 2.)

CONJONCTURE

L'indice des prix n'est pas la mesure de l'inflation

(Suite de la première page.)

Personne ne peut nier que l'action, et singulièrement celle des pouvoirs publics, a besoin, pour être efficace, de continuité. Mais celle-ci ne suffit pas. Il ne faudrait pas non plus en déduire qu'une politique anti-inflationniste « sérieuse », pour employer *l'expression dont la majorité use volontiers et parfois abuse*, ne peut donner ses fruits qu'avec beaucoup de retard. C'est le contraire qui est vrai. L'inflation est comme l'hydre de la fable. Si on ne lui coupe pas d'un coup toutes ses têtes, elle ne finit pas de resurgir et de défier les imprudents qui ont cru pouvoir l'apprivoiser avant de la maîtriser. Le « gradualisme » dont se réclament les économistes de l'école monétariste est une méthode illusoire.

La raison décisive pour laquelle l'issue du combat engagé à l'automne 1976 est encore si incertaine est précisément que le gouvernement, *quoi qu'il en ait dit, a commis l'erreur* commune d'assimiler dans tous les cas l'inflation à la montée de prix. Il ne s'agit pas de cultiver le paradoxe. Il est clair que le point d'aboutissement d'une politique de lutte contre l'inflation doit être la stabilité des prix. Mais le point d'arrivée n'est pas atteint sans un détour. Le plus souvent, une remise en ordre préalable des prix, qui entraîne fatalement *pendant un certain nombre* de mois, une aggravation des résultats de l'indice, apparaît comme une étape absolument indispensable pour parvenir à stabiliser le coût de la vie comme les Suisses et, dans une mesure déjà moindre, les Allemands et les Autrichiens sont les seuls à l'avoir fait dans le monde incertain d'aujourd'hui.

La loi de la valeur

Peser sur l'indice des prix pour combattre l'inflation, c'est s'en prendre à l'effet sans s'attaquer à la cause. La règle qui permet de distinguer une économie rationnelle d'une économie gouvernée à coups d'artifices, c'est celle selon laquelle le prix de tout bien et de tout service doit être commandé par son coût. *Faute de la respecter*, l'entreprise productrice devra de plus en plus recourir à des crédits bancaires qu'elle ne sera jamais capable de rembourser sur les ressources provenant de sa propre activité. Les banques devront elles-mêmes, pour se procurer les fonds correspondants, se tourner vers la banque centrale. Celle-ci sera appelée par ailleurs à financer une part croissante d'un budget de l'Etat alourdi par la nécessité de subventionner, directement ou indirectement, un nombre toujours plus grand d'activités. Le processus inflationniste est ainsi enclenché — ou alimenté — quasi inévitablement par toute politique qui, pour modérer la hausse des prix, vise à agir directement sur eux.

Cette politique a pourtant été élevée en France à la hauteur d'un dogme. L'ordonnance du 30 juin 1945, prise dans des circonstances exceptionnelles, n'a jamais été abrogée. C'est elle qui sert encore aujourd'hui de base juridique au dernier avatar du contrôle des prix, les « contrats de modération » signés avec les professions et qui ont fait suite sur un mode moins contraignant aux anciens accords de programmation. *L'administration disposant en droit* d'un pouvoir d'intervention quasi illimité, le gouvernement, selon son humeur, ou sa doctrine, peut, au gré des circonstances, en « moduler » l'exercice. On pourrait multiplier les exemples. L'un des plus connus est celui de la sidérurgie, que l'Etat a empêchée, pendant les années de vaches grasses, de faire des bénéfices, pour se trouver, quand la conjoncture s'est retournée, dans la nécessité de lui verser une aide coûteuse et en partie inefficace parce que décidée à contretemps.

Quand on compare l'évolution des prix en France et en Allemagne, on oublie le plus souvent de dire que, de l'autre côté du Rhin, la hausse, telle qu'elle est reflétée par les indices, est un résultat définitif, pour solde de tous comptes. En France, l'inflation, bien que sensiblement plus forte, est réprimée : or, s'il est un domaine où le refoulement ne peut durer longtemps, c'est bien celui-là.

Rien ne peut empêcher que la baisse de la monnaie, conséquence inévitable de l'inflation, cachée ou pas, ne se traduise tôt ou tard par le renchérissement des marchandises. Rien n'est *plus désolant* que d'entendre, *pour la énième fois*, les hommes politiques et leurs experts rendre « responsables » de *l'élévation du coût* de la vie *tantôt* les pommes de terre, tantôt les loyers tantôt, comme viennent de le faire les fonctionnaires de la Maison Blanche et le *président* Carter lui-même, le prix de l'acier.

Le programme de Blois se propose de « substituer à l'ordonnance de 1945 sur les prix une législation plus adaptée à une économie moderne ». Ce n'est pas parce que le patronat considère aujourd'hui, ou peu s'en faut, cette promesse de libération comme sa récompense pour la victoire électorale qu'il faut faire la fine bouche. Parce qu'ils sont difficiles à mesurer, et souvent d'un effet indirect, les dommages causés à l'économie française par la direction des prix (ces mots jurent ensemble : on ne dirige pas des prix ou, en tout cas, on ne devrait pas le faire...) sont sans doute considérables.

Combien de faux « nouveaux produits » *pour échapper à la réglementation* ? Combien de décisions prises non pas en vue d'une saine gestion, mais en vue de déposer un barème « acceptable » ? Combien de distorsions dans les circuits de production et de distribution ? Dans combien de cas l'endettement excessif ne s'explique-t-il pas par le gel prolongé des prix ? Et dans combien d'autres, le maintien de structures vétustes, *face à des concurrents* plus musclés parce que disposant d'une plus grande liberté de mouvement, n'est-il pas dû à une politique de l'indice qui n'ose pas dire son nom ?

Les tarifs publics

L'institution d'un régime plus libéral des prix ne sera toutefois bénéfique *qu'à la condition que le gouvernement* ne se laisse pas enfermer dans le raisonnement du patronat. Celui-ci n'a jamais été vraiment capable, du moins en France, d'aller au-delà de son propre point de vue. On dira que ce n'est pas son rôle. Raison de plus pour le pouvoir politique de lui imposer, s'il le faut, des solutions qui, à court terme et considérées hors du cadre de l'économie *nationale tout entière*, peuvent paraître contraires aux intérêts de la production ou de la compétitivité de notre industrie.

Concrètement, la question se pose *à propos des tarifs des entreprises nationales* (« *le Monde de l'économie* » du 11 avril). Les entreprises privées se sont fort bien accommodées d'une des faiblesses les plus graves du plan Barre première manière. On se souvient que l'année dernière le relèvement des prix de l'électricité, des transports en commun, etc., avait été limité à 6,5 %. Cette modération imposée aux grandes sociétés nationales a été présentée dans les documents officiels portant la signature des plus hautes autorités de l'Etat comme une importante « contribution » de leur part *au plan de stabilisation*. Cette prétendue contribution est un leurre.

En arrivant au pouvoir, M. Raymond Barre a fait plusieurs fois remarquer que, en l'espace de quatre ans, le *total des concours budgétaires de l'Etat* avait doublé, passant de 12,8 milliards en 1973 à 24,8 milliards en 1976. A cause du refus d'assainir la situation financière de ces entreprises, la progression a *continué depuis lors*, quoique à un rythme ralenti, puisqu'en 1977, première année pleine du plan Barre, les concours en question ont été portés à 27,3 milliards et que, dans la loi de finances pour 1978, ils sont évalués à *29,5 milliards*. Ce dernier chiffre tient compte pourtant d'un relèvement supérieur à 10 % *en moyenne des barèmes !*

Une opération « vérité des prix »

Le C.N.P.F. fait pression sur le pouvoir *pour que les sociétés nationales soient écartées du bénéfice du* régime de liberté qu'il réclame avec tant de vigueur pour ses adhérents du secteur privé. La thèse des lobbies se pare, comme il arrive presque toujours, d'arguments auxquels une vue superficielle des choses donne une apparence de pertinence. Ni l'Electricité et Gaz de France ni la S.N.C.F., entend-on dire, ne sont directement soumises à la concurrence internationale. *Elles peuvent donc échapper à* la règle commune. Faire financer leurs investissements par le contribuable (ou..., *par l'inflation*, mais cela, on n'ose pas le dire trop ouvertement) plutôt que par le consommateur, comporte un grand avantage puisqu'on soulage d'autant les prix de revient industriels. Remettre en cause cet avantage ne serait-il pas illogique à un moment *où l'on parle de la fiscalisation* de certaines dépenses de la sécurité sociale, afin précisément d'alléger les charges qui pèsent sur les entreprises employant beaucoup de main-d'œuvre ?

En *réalité*, on ne triche pas impunément avec ce qu'on pourrait appeler la loi de la valeur, selon laquelle on *doit* payer les biens à leur coût, faute de quoi ou bien on stimule *artificiellement* la demande ou bien on oriente la production de façon non économique. Un bon exemple est donné par la *décision du gouvernement français de* maintenir le prix du gas-oil à un niveau sensiblement plus bas que dans les autres pays et notamment l'Allemagne. Cela limite la liberté d'action de la S.N.C.F. (qui reçoit le tiers des subventions budgétaires) pour réajuster ses tarifs.

En définitive, une opération « vérité des prix » *digne de ce nom* exigerait une augmentation moyenne de *l'ordre de 20 % au moins* de l'ensemble des *tarifs des* entreprises *nationales*. Encore cela ne permettrait-il que de réduire de 8 à 10 milliards le total des interventions existantes en laissant à la charge de l'Etat les régimes de retraite *privilégiés* et — ce qui est légitime — les dotations pour capital dont l'obligation lui incombe en tant qu'actionnaire. Il conviendrait en tout cas que le processus *soit engagé* de diminution des concours budgétaires. Le total des investissements des entreprises nationales s'élèvera en 1978 à quelque 30 milliards (chiffre hors taxes). Ce chiffre est à peu de chose près *égal* au total des subventions. On dira qu'il s'agit de sommes non comparables puisqu'à concurrence de 25 milliards les concours budgétaires servent à combler des déficits d'exploitation et des dépenses sociales exceptionnelles. Mais à supposer que l'ensemble du secteur public soit regroupé dans une holding, comme certains l'ont proposé, on s'apercevrait que l'aide de l'Etat correspond, toutes caisses confondues, à la totalité des investissements. Voilà qui donne une idée même approximative de l'effort qui reste à accomplir pour que le secteur public redevienne *globalement créateur* de richesses

Une opération vérité des prix entraîne deux exigences. La première est de prévoir temporairement un soutien aux plus défavorisés afin de répartir plus équitablement la charge de l'augmentation des tarifs publics. La seconde est de profiter de la réduction des dépenses de l'Etat qui doit en résulter pour accentuer *l'effort d'assainissement des circuits* financiers. En améliorant leur taux d'autofinancement, les entreprises nationales pèseraient moins sur le marché des capitaux. Une telle politique serait la seule à permettre un abaissement durable et substantiel des taux d'intérêt, dont le niveau dépasse en France le double de celui de l'Allemagne fédérale.

PAUL FABRA.

Le C.N.P.F. : le climat des affaires s'est sensiblement amélioré

« Les rares indications disponibles sur la période post-électorale laissent apparaître un changement nettement favorable de l'évolution de la conjoncture », écrit le Conseil national du patronat français dans sa dernière analyse de conjoncture.

« Le climat des affaires s'est sensiblement amélioré au cours des dernières semaines. L'attitude prudente, voire attentiste, des agents économiques constatée jusqu'au milieu du mois de mars a fait place à un retour de la confiance qui se traduit aujourd'hui par un déblocage des commandes, notamment pour les biens de consommation. Les industries d'équipement sont à nouveau sollicitées, en particulier par les entreprises de moyenne dimension. »

Le C.N.P.F. poursuit : *« La demande étrangère, qui a joué un rôle actif dans le soutien de la conjoncture au cours des derniers mois, reste ferme, surtout pour les biens d'équipement. En ce qui concerne les stocks, le niveau est généralement bas à tous les stades de la production et de la commercialisation, ce qui constitue un élément positif pour le développement ultérieur de l'activité et des transactions. »*

« L'interrogation majeure, dès que l'on étend la prévision au-delà des tout prochains mois, porte sur la situation financière des entreprises », ajoute le C.N.P.F. *« C'est à ce niveau que pourrait se produire un effet de freinage. En effet, les entreprises portent toutes dans leurs comptes la trace profonde d'une longue période d'activité ralentie, de charges maintenues, voire accrues sensiblement, par exemple en matière d'intérêts sur emprunts ou de charges sociales. »*

« Les intentions d'investissement provoquées par le retour à la confiance dans l'avenir risquent de buter très vite sur l'insuffisance des ressources financières, l'excès d'endettement et l'insuffisance des fonds propres. »

COMMERCE INTERNATIONAL

A Genève

OPTIMISME DU GATT APRÈS LA RÉUNION DES TROIS GRANDS DU TOKYO ROUND

(De notre correspondante.)

Genève. — La réunion du lundi 10 avril entre les trois « grands » négociateurs du « Tokyo round » (Etats-Unis, Japon et C.E.E.), qui avait pour but de mettre au *point* les bases des négociations commerciales multilatérales et de rechercher une impulsion nouvelle pour l'avenir, s'est terminée sur une note franchement optimiste.

Selon M. Robert Strauss, représentant personnel du président Carter au « Tokyo round », ces négociations pourraient aboutir fin juillet — bien qu'on ait cru jusqu'à présent que ce délai serait impossible à respecter, — point de vue ouvertement partagé ce mardi matin 11 avril par les milieux de la C.E.E.

Après une journée passée en entretiens bilatéraux et multilatéraux, un déjeuner réunissant tous les chefs des délégations occidentales, et une série de rencontres avec les représentants des pays du tiers-monde, M. Strauss a tenu a exprimer sa satisfaction. Sans cacher pour autant les difficultés auxquelles n'ont pas manqué de se heurter les négociateurs, et qui portent principalement sur l'agriculture, les tarifs douaniers, les subventions, les droits compensatoires, les mesures de sauvegarde, les projets de code sur les mesures tarifaires et les relations entre les pays développés et les pays en voie de développement, le négociateur américain : *« Nous avons dressé l'inventaire et nous en sommes satisfaits. Nous pouvons maintenant regagner nos capitales pour préparer les prochaines étapes. Je prévois que nos délégations recevront à Genève très rapidement des instructions en ce sens. »*

I. V.

● *La surveillance des importations de chaussures à bas prix dans la C.E.E.* sera renforcée à partir du 1er mai. La Commission de la Communauté européenne a décidé qu'à partir de cette date les importations de chaussures en provenance du Brésil, de Hong-kong, de Corée du Sud, de Malaisie, du Pakistan, d'Espagne, de Taiwan, de Chine, de Tchécoslovaquie, de Roumanie et de Pologne seront soumises à un régime de licences automatiques d'importations. Jusqu'à présent, la C.E.E. exerçait une simple surveillance statistique *a posteriori*.

LÉGER FLÉCHISSEMENT DU DOLLAR

Dans l'attente du discours que M. Jimmy Carter devait prononcer mardi soir 11 avril, pour appeler ses concitoyens à l'aider à combattre l'inflation, le calme a régné sur les grandes places financières internationales.

Cependant, le dollar, qui s'était d'abord stabilisé après son repli précédent, a de nouveau légèrement fléchi vis-à-vis des autres devises, valant 4,545 F (contre 4,55 F) à la clôture du marché de lundi à Paris, 2,0850 DM (contre 2,0870 DM) à Francfort, 1,8520 FS (contre 1,8530 FS) à Zurich et 219,10 yens (contre 219,80 yens) à Tokyo.

Sur le marché londonien, la livre sterling, elle aussi un peu plus faible par rapport aux autres monnaies, s'est traitée sans grand changement à 1,8760 dollar.

***Réunis à Bâle, le 10 avril,* les gouverneurs des Banques centrales européennes ont, au cours d'une *séance de routine, fait le constat* du faible intérêt constitué par les résultats du « *sommet* » européen de Copenhague en matière monétaire. « *Ces résultats,* indique-t-on, sont vagues, et l'idée d'une meilleure stabilisation des devises européennes entre elles mettra plusieurs mois pour aboutir. »**

En attendant, la baisse du dollar en 1977 a entraîné des pertes de changes pour plusieurs Banques centrales. Ainsi la Banque centrale suisse a dû prélever 29,7 millions de francs suisses sur sa provision pour risques monétaires, ses pertes de changes étant supérieures aux intérêts perçus.

La Banque centrale de Finlande a décidé d'abaisser son taux d'escompte de 8,25 % à 7,25 % à compter du 1er mai prochain.

AFFAIRES

Le « poids » des entreprises américaines sur le marché mondial a diminué depuis 1959

Les grandes entreprises américaines ont vu leur importance relative sur le marché mondial diminuer par rapport aux grandes sociétés européennes et japonaises, indique une étude portant sur la période 1959-1976 publiée lundi 10 avril par la National planning association, un organisme privé de recherche économique.

On mesure l'ampleur du phénomène dans le classement des *grandes firmes mondiales* établi secteur par secteur.

● CONSTRUCTION AEROSPATIALE : les sept plus gros constructeurs mondiaux sont américains, mais alors qu'en 1959 *seules les sociétés britanniques Hawker Siddeley et Joseph Lucas* industries apparaissaient aux côtés de firmes américaines dans la liste des treize plus gros constructeurs, l'Aérospatiale française et Dassault les ont maintenant rejointes.

● AUTOMOBILES : les trois grands sont toujours américains mais Renault a remplacé International Harvester à la quatrième place et Daimler-Benz se classe cinquième à la place de American Motors.

● PRODUITS CHIMIQUES : les sociétés allemandes Hœchst et Basf ont remplacé les groupes *américains Dupont de Nemours* et Union Carbide aux deux premières places. Quatre firmes américaines seulement figurent dans la liste des douze plus gros producteurs au lieu de sept en 1959.

● EQUIPEMENT MENAGER ET ELECTRONIQUE : General Electric reste au premier rang mondial, suivie de I.T.T. (au lieu de Western Electric en 1959). Mais Philips (Pays-Bas) et Siemens (Allemagne) se classent désormais aux troisième et quatrième places au lieu de Westinghouse Electric et R.C.A.

● PAPIER. — La domination américaine demeure mais Flick (Allemagne) et Reed (Grande-Bretagne) apparaissent dans la liste des dix *premiers au côté* de Bowater (Grande-Bretagne), qui était la seule compagnie non américaine de cette liste en 1959.

● PETROLE. — Exxon reste au premier rang mondial devant *Royal Dutch-Shell* (Royaume-Uni - Pays-Bas), mais la Compagnie nationale iranienne, l'ENI italienne et la Compagnie française des pétroles apparaissent désormais dans la liste des douze premiers, qui était *entièrement* anglo-américaine en 1959.

● TEXTILES. — Le groupe britannique Courtaulds a pris la première place à Burlington Industries, tandis que Kanebo *(Japon), troisième*, repousse J.P. Stevens à la quatrième place. — *(A.F.P.)*

AVI PASSE DANS L'ORBITE DE C.d.F.-CHIMIE

Le groupe d'Etat C.d.F-Chimie, filiale des Charbonnages de France, vient de racheter plus de 33 % (minorité de blocage) du capital de la Société des peintures AVI, une P.M.E. de caractère familial créée en 1951 dans le nord de la France.

Cette acquisition, dont le coût n'a pas encore été révélé, va permettre à C.d.F.-Chimie de renforcer considérablement sa position dans l'industrie des peintures en France, où, avec Ripolin et Helic Van Cauwenberghe, le groupe d'Etat réalisait déjà un chiffre d'affaires de l'ordre de 430 millions de francs. AVI, en effet, détient 10 % du marché national des peintures grand public et son chiffre d'affaires a atteint 60 millions de francs en 1977. Cette opération n'est sans doute pas la dernière du genre, C.d.F.-Chimie semblant vouloir prendre de vitesse le numéro un français Nobel-Bozel (Valentine, Duco) dans la course à la restructuration du secteur des peintures encore très éclaté en France.

A. D.

● *La première automobile étrangère construite aux Etats-Unis*, une Golf blanche (Rabbit pour les Etats-Unis), est sortie lundi 10 avril de l'usine d'assemblage Volkswagen de New-Stanton, en Pennsylvanie. Cette usine aura une capacité de production de 200 000 véhicules par an et Volkswagen espère retrouver 3 % du marché de l'automobile aux Etats-Unis d'ici deux ans. Avec la Coccinelle, V.W. détenait 6 % du marché américain en 1971.

M. ROGER GOETZE DEVIENT PRÉSIDENT DE LA SACI

M. Roger Goetze vient d'être nommé président de la Société auxiliaire de la construction immobilière (SACI). Filiale du groupe Paribas, la SACI exerce son activité dans le secteur immobilier (gestion de société d'économie mixte d'aménagement ou de construction, promotion immobilière, gérance d'immeubles, etc.).

[Agé de *soixante-cinq ans*, inspecteur général des finances, M. Roger Goetze fut notamment directeur du budget de 1949 à 1957 et présida la S.N. Repal (pétroles d'Algérie) de 1946 à 1966. Nommé en 1957 sous-gouverneur du Crédit foncier de France, il fut pendant quelques mois en 1958-1959 conseiller technique du général de Gaulle. Gouverneur du Crédit foncier depuis 1967, M. Goetze a été admis à faire valoir ses droits à la retraite en décembre dernier et a été nommé gouverneur honoraire. Membre du Conseil économique et *social de 1959 à 1969. M. Goetze a été* récemment nommé président de la C.F.E.C.-Compagnie française d'épargne et de crédit — et membre du conseil de surveillance de la Compagnie bancaire (groupe Paribas).]

AGRICULTURE

L'AIDE ALIMENTAIRE DEVRAIT ATTEINDRE 16 MILLIONS DE TONNES DE CÉRÉALES

estime le directeur de la F.A.O.

L'aide alimentaire actuelle est *« tragiquement insuffisante »* a déclaré le directeur général de la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation), M. Edouard Saouma, devant le comité des politiques et programmes d'aide alimentaire du Programme alimentaire mondial (PAM), dont la cinquième session s'est ouverte, le 10 avril à Rome pour dix jours.

M. Saouma a invité le comité à renforcer les moyens d'action du PAM. Environ 15 à 16 millions de tonnes de céréales seraient nécessaires pour couvrir les besoins prévisibles, a-t-il ajouté, précisant que ces évaluations couvrent uniquement *« les besoins vraiment minima »*.

Le directeur génral de la F.A.O. a souligné encore *« l'absence au niveau mondial d'un quelconque système de sécurité alimentaire »*. L'impasse où se trouve la négociation d'un nouvel accord sur les céréales retarde la mise en place d'un *tel système pourtant* indispensable, a-t-il conclu.

De son côté, l'Arabie Saoudite a indiqué qu'elle contribuerait pour 55 millions de dollars (environ 260 millions de francs) au PAM pour la période 1978-1980. En augmentation de 10 % par rapport à la contribution pour 1976-1977, ce don est le plus important jamais fait par un pays au programme.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,5440	4,5510	+ 35	+ 60	+ 60	+ 85	+ 95	+ 155
$ can. ...	3,9750	3,9830	+ 13	+ 42	— 12	+ 17	— 105	— 35
Yen (100)	2,0677	2,0735	+ 110	+ 137	+ 210	+ 245	+ 540	+ 595
D. M ..	2,2630	2,2690	+ 90	+ 115	+ 180	+ 205	+ 550	+ 600
Florin ...	2,1160	2,1225	+ 54	+ 70	+ 100	+ 120	+ 335	+ 390
F. B. (100).	14,4900	14,5190	+ 350	+ 510	+ 550	+ 775	+1520	+1890
F. S.	2,4430	2,4560	+ 160	+ 185	+ 320	+ 350	+ 930	+1000
L. (1 000) .	5,3407	5,3500	— 215	— 155	— 435	— 335	—1320	—1110
£	8,5300	8,5440	+ 65	+ 120	+ 75	+ 140	— 10	+ 110

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M	2 13/16	3 3/16	3 1/16	3 7/16	3 1/16	3 7/16	3 1/8	3 5/8
$ E.-U. ...	6 11/16	7 1/16	6 15/16	7 5/16	7 1/8	7 5/8	7 11/16	7 15/16
Florin ...	5 1/8	5 7/8	5	5 7/16	4 7/8	5 5/16	4 13/16	5 1/4
F. B. (100).	4 1/4	5 3/4	5 1/8	5 7/8	5 1/8	5 7/8	5 5/8	6 3/8
F. S.	1/8	5/8	1/8	5/8	1/8	5/8	3/8	7/8
L. (1 000) .	8 7/8	12 1/8	12 1/4	13 1/2	12 1/4	13 1/2	12 1/4	13 1/2
£	5 5/8	6 3/8	7	7 5/8	7 5/16	7 13/16	8 3/16	8 11/16
Fr. franç .	7 7/8	8 1/8	8 5/8	9 3/8	8 3/4	9 1/2	9 1/4	10

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

...eprises américaines
...hé mondial
...depuis 1959

AGRICULTURE

...ANCAIRE DES DEVISES

...RO-MONNAIES

ÉTRANGER

Un «Livre blanc» sur le secteur public en Grande-Bretagne

Les entreprises nationales doivent dégager des bénéfices

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement britannique se propose de renforcer son contrôle sur le secteur public, sous forme de « directives spécifiques » que les ministères intéressés pourraient adresser aux conseils d'administration des entreprises nationalisées, leur enjoignant de prendre — le cas échéant contre leur gré — toute décision jugée « nécessaire à l'intérêt national ». Telle est la disposition nouvelle essentielle d'un Livre blanc sur les industries nationalisées, publié la semaine dernière.

Ce document ne comporte, au demeurant, aucun changement institutionnel d'importance ni de modifications radicales du fonctionnement des diverses entreprises qui représentent aujourd'hui plus de 10 % de la production nationale, 8 % de la main-d'œuvre employée et environ 20 % des investissements fixes. La nouvelle formule des « directives spécifiques » est jugée maintenant préférable à la persuasion, c'est-à-dire, en fait, aux fortes pressions exercées en coulisse par le gouvernement sur les dirigeants du secteur public, à l'insu du Parlement et des consommateurs.

Selon le directeur du budget, la nouvelle formule n'implique pas d'intervention accrue des ministères dans la gestion quotidienne des entreprises du secteur public, mais vise, au contraire, à limiter l'action du gouvernement, qui n'utilisera que rarement ses nouveaux pouvoirs et seulement quand des choix importants seront en cause. De toute évidence, le gouvernement entend renforcer son contrôle politique sur les industries « stratégiques » du secteur nationalisé. En outre, les directives gouvernementales seront rendues publiques, soumises au Parlement ; le gouvernement s'engage à verser de l'argent aux entreprises qui subiraient des pertes du fait de ces injonctions.

Les conclusions du Livre blanc vont à l'encontre des propositions faites, il y a dix-huit mois, par l'Office national du développement économique, qui avait recommandé la création d'un organisme coordinateur des subventions — réunissant fonctionnaires, syndicats et consommateurs — qui se serait situé entre les ministères intéressés et les directions des entreprises nationalisées. La formule, déjà rejetée unanimement par Whitehall et par les dirigeants du secteur public, est également condamnée dans le Livre blanc, qui suggère, en revanche, l'inclusion de représentants des syndicats, des consommateurs et de l'administration dans les conseils de direction des industries du secteur public.

Les responsables de ces entreprises ainsi que la Confédération intersyndicale du TUC ont réagi plutôt négativement à la suggestion qui, pour les premiers, va trop loin, mais pas assez pour le mouvement syndical, qui aurait souhaité une amorce plus franche de démocratie industrielle. A cet égard, le gouvernement va demander aux directeurs des entreprises nationalisées de préparer d'ici à août, avec les syndicats, des formules visant à améliorer la consultation et la participation. Pour sa part, le *Financial Times* redoute, au sein de conseils d'administration élargis, une collusion entre patrons et syndicats au détriment des consommateurs.

Le second élément important du Livre blanc concerne le renforcement de la discipline commerciale et la nécessité de protéger la rentabilité des industries nationales afin d'éviter les « erreurs » des débuts de la décennie. Le document se réfère aux mesures prises alors par le gouvernement Heath visant à maintenir artificiellement bas les prix des marchandises et des services du secteur public, créant ainsi des déficits croissants et une perte d'efficacité. Le gouvernement actuel ne veut pas que les entreprises nationalisées soient contraintes au déficit par une « politique de l'indice ». Si une aide doit être assurée aux moins privilégiés de la Communauté, elle doit venir de la sécurité sociale, de la taxation et non d'un blocage des prix du secteur public.

Le Livre blanc estime qu'il convient de fixer des objectifs financiers aux entreprises du secteur public qui doivent dégager des bénéfices comme les entreprises privées, bénéfices que les fonctionnaires du ministère des finances ont fixés à 5 %. A ce propos, le *Times* note l'insuffisance de ce pourcentage, tout en admettant que tel est le taux de profit actuellement réalisé par beaucoup d'entreprises industrielles privées.

D'autre part, le Livre blanc reconnaît que les différences de structures, de dimensions, de compétitivité entre entreprises du secteur public empêchent d'appliquer strictement et uniformément la règle des 5 %. Par exemple, les British Railways et l'administration des Postes, assurant un service public, ne peuvent pas être jugées selon les mêmes critères d'appréciation que d'autres industries nationalisées, dont les performances seront désormais plus étroitement surveillées, d'après des « indicateurs » plus variés et plus rigoureux.

En ce qui concerne les prix, le Livre blanc recommande que le gouvernement s'assure que la structure des prix d'une industrie nationalisée est bien établie en fonction du coût des matières premières et de la situation du marché. Enfin, à la grande déception des membres des conseils d'administration des entreprises nationalisées, le Livre blanc ne prend pas d'engagement concernant l'augmentation prévue de leurs traitements, ajournée depuis plus de trois ans.

HENRI PIERRE.

● *Les contribuables britanniques*, qui sont parmi les plus imposés du monde, se réjouissent. Pour relancer une économie toujours stagnante et combattre le chômage qui touche 6,3 % de la population active, le gouvernement a approuvé lundi 10 avril en conseil de cabinet une réduction de l'impôt sur le revenu d'environ deux milliards de livres soit environ 17 milliards de francs. Cette concession fiscale devait être annoncée ce mardi 11 avril aux Communes par le chancelier de l'Echiquier.

La bataille reprend aux Communes à propos de l'adoption du système métrique

De notre correspondant

Londres. — La résistance des Britanniques à l'adoption du système métrique, communément appelé ici « métrication », s'accroît. Ainsi, les conservateurs ont annoncé leur intention de s'opposer vigoureusement, aux Communes, à diverses mesures que le gouvernement envisage d'imposer en vertu de la nouvelle loi de 1976 sur les poids et mesures.

Tout en se déclarant prêts à accepter une « métrication » volontaire, les conservateurs sont hostiles à toute formule de conversion obligatoire, sanctionnée par la loi. Or les nouveaux textes réglementaires en préparation prévoient justement des peines d'amende et de prison (250 livres et trois ans d'emprisonnement) pour ceux qui contreviendraient aux dispositions prévoyant, d'une part, l'abandon définitif à partir de 1981 des livres et des onces, d'autre part, l'élimination progressive des mesures « impériales » concernant les textiles, la quincaillerie, les tapis et autres objets domestiques...

Il n'en fallait pas plus pour relancer la bataille de la « métrication » opposant les bureaucrates de Whitehall à une majorité de Britanniques acceptant mal que le système métrique leur soit imposé par voie d'autorité. Pourtant la décimalisation s'est accomplie sans difficultés majeures. Mais ainsi que divers sondages d'opinion l'ont établi, les Britanniques sont attachés à leurs miles, leurs livres (lbs) et onces (ozs).

Selon un rapport officiel, une proportion infime parmi les personnes âgées de soixante ans et plus arrive à établir les équivalences entre la livre anglaise et le kilogramme, le litre et la pinte, le mètre et le yard. Le *Daily Express* demande si ces sexagénaires arriveront jamais à s'y retrouver dans la jungle métrique, tandis que le *Daily Telegraph*, tout en admettant les mérites évidents du système métrique « *simple, facile à apprendre, et employé dans la plupart des pays voisins* », vante les vertus des mesures anglaises, « *familières, confortables, déjà bien assimilées par la majorité des Britanniques et qui font partie de notre histoire et de notre littérature...* » Aussi bien, dans la plupart des magasins, les poids et mesures sont indiqués sous leur double dénomination, métrique et anglaise.

Aux Communes, il est vraisemblable que les libéraux, malgré leur alliance électorale avec les travaillistes, et bien entendu les travaillistes anti-européens, rejoindront les conservateurs dans leur opposition à la « métrication » obligatoire. Même les plus européens des conservateurs auraient souhaité que le pied et le pouce soient maintenus, sans parler du mile.

C'est en fait surtout sur le mile que les adversaires de la « métrication » livreront leur bataille de la Marne, étant donné l'attachement passionné du public pour le mile, dont le remplacement par le kilomètre causerait en effet de sérieux problèmes concernant notamment la signalisation routière et la mesure des distances.

Les adversaires de l'Europe ont évidemment dénoncé le « diktat » des « eurocrates », alors qu'en fait l'initiative de ces mesures impopulaires prises par le gouvernement de Londres ne repose sur aucune obligation communautaire. Mais le gouvernement ne pouvait pas mieux faire, pour détourner encore davantage les Britanniques de l'Europe, qu'en les obligeant à se convertir au système métrique sous peine de sanctions, et par des tracasseries administratives obscurcissant les nobles perspectives des desseins de la construction européenne.

H. P.

Le ‹ sommet › économique occidental se réunira à Bonn les 16 et 17 juillet

Le prochain « sommet » des principaux pays occidentaux réunira à Bonn les 16 et 17 juillet les chefs d'Etat ou de gouvernement de l'Allemagne fédérale, du Canada, des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et du Japon, annonce un communiqué publié lundi 10 avril. La Communauté sera représentée pour les questions de sa compétence par le président du conseil des ministres (le ministre allemand, M Genscher) et le président de la Commission (M.R. Jenkins).

Des « sommets » de ce type se sont déjà réunis à Rambouillet, Porto-Rico et Londres.

Le communiqué publié à l'Elysée et dans les autres capitales intéressées précise :

« *La conférence donnera aux participants l'occasion de passer en revue la situation économique mondiale et de donner une impulsion aux actions d'ordre national et international, propres à favoriser l'assainissement de l'économie mondiale. Le monde doit faire face, en ce domaine, à de graves problèmes qui sont liés les uns aux autres. La solution de ceux-ci exige d'intervenir sur divers fronts de sorte que, sur un plan d'ensemble, les différentes initiatives renforcent, chacune, l'efficacité des autres dans le sens de l'amélioration de la conjoncture économique.*

» *Les questions connexes, qu'il y a lieu d'aborder, comprennent la possibilité d'assurer une croissance globale plus rapide, tout en continuant à réduire l'inflation, le problème de l'énergie, celui des échanges commerciaux, les affaires monétaires internationales et la coopération entre les nations industrialisées et les nations en voie de développement. Il importe que chaque pays aborde ces questions avec le souci d'épauler les efforts des autres. Les participants au « sommet » travailleront en ce sens, en mettant au point leurs programmes d'action respectifs, et en se préparant à la réunion de juillet.* »

Le président Carter fera à cette occasion une visite officielle en Allemagne fédérale et peut-être à Berlin-Ouest. Il pourrait également se rendre à Rome et Madrid.

LA RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE RÉÉVALUE SON STOCK D'OR

De notre correspondant

Johannesburg. — Suivant l'exemple de France, de l'Italie et de l'Australie, la République Sud-Africaine a décidé de réévaluer ses réserves d'or, a annoncé devant le Parlement, lundi 10 avril, le ministre des finances M. Owen Horwood. Le taux fixé la veille encore à 35 dollars américains l'once, passe ce mardi matin à 163,35 dollars, et permet de quintupler en valeur les stocks d'or amassés à la Banque centrale de de Pretoria.

Ceux-ci étaient évalués à 328 569 884 dollars le 7 avril. Ils valent ce mardi 11 avril 1 578 425 539 dollars.

A cela il faut ajouter les profits que l'Afrique du Sud va retirer des accords Swap qui consistent à échanger des crédits en devises étrangères contre de l'or. Ils s'élèveraient à près de 700 millions de dollars.

En tout, Pretoria aura doublé dans cette opération ses réserves monétaires totales. Une coquette somme qui, selon le ministre, servira surtout à financer la dette extérieure du pays.

Le nouveau taux de l'or, a expliqué le ministre, sera réévalué chaque mois en prenant la moyenne des dix derniers cours du marché de Londres, moins 10 %.

La réévaluation des réserves d'or sud-africaines met fin à un accord vieux de trente-six ans avec le Mozambique, qui recevait en or, au taux de 42 dollars l'once, 60 % des salaires des mineurs mozambicains travaillant en Afrique du Sud. Mais le nombre de mineurs de ce pays est tombé de 120 000 il y a deux ans à environ 40 000 actuellement, selon la Chambre des mines. La mise en vigueur des accords de la Jamaïque a supprimé, on le sait, le prix officiel de l'or.

Ch. C.

RÉDUCTION DU DÉFICIT COMMERCIAL SOVIÉTIQUE VIS-A-VIS DES PAYS OCCIDENTAUX

Le déficit commercial soviétique vis-à-vis des pays occidentaux a été ramené en 1977 à 1,59 milliard de dollars (au taux de change officiel de 1,43 dollar pour un rouble) contre 4,3 milliards de dollars en 1976. Selon les statistiques publiées le 10 avril par la Revue soviétique du commerce extérieur, citée par le *New York Times*, les exportations soviétiques se sont accrues de 1,4 milliard de dollars, pour atteindre 12,6 milliards de dollars ; les importations sont en revanche revenues de 15,5 milliards de dollars en 1976 à 14,2 milliards. D'une manière générale, le commerce avec l'Ouest a décliné (de 32,9 à 29,6 % de l'ensemble des échanges). Les Etats-Unis qui étaient le second partenaire commercial occidental de l'U.R.S.S. en 1976, arrivent désormais après la République fédérale d'Allemagne, le Japon, l'Italie et la France.

LA VISITE DE M. GARLAND EN EUROPE

L'Australie se plaint d'être maltraitée par la C.E.E. ...et par le Japon

De notre correspondant

Sydney. — Les relations commerciales de l'Australie avec le Japon et la C.E.E. ont atteint un point critique. M. Garland, ministre chargé des négociations commerciales, arrive cette semaine en Europe. Sa visite doit le conduire dans toutes les capitales de la C.E.E. Nul doute qu'il n'adopte une attitude dure pour faire prévaloir son point de vue : « *Achetez australien.* »

A Canberra, le premier ministre, M. Fraser, est, de son côté, en train de préparer la visite qu'il doit faire au Japon pour tenter d'ouvrir une brèche dans le protectionnisme nippon afin d'écouler davantage de marchandises et de produits agricoles (de la viande bovine par exemple) et d'empêcher les réductions d'importations de produits miniers que les Japonais ont envisagées.

Déjà, plusieurs officiels australiens sont revenus les mains vides de Tokyo. Leur échec a précipité la visite de M. Fraser. Le premier ira plaider pour que les relations *particulières qu'entretenait* l'Australie avec son ancien ennemi se poursuivent. Pourtant, l'ambassadeur japonais en Australie, M. Yoshio Okawara, a déclaré que la lune de miel était terminée, ce qui fait dire ici que le mari nippon tourne maintenant le dos à son épouse australienne, et porte ailleurs ses regards et ses convoitises.

Quoi qu'il en soit, les Japonais ont déjà obtenu des baisses de prix sur leurs approvisionnements étrangers, de même qu'ils ont réduit leurs importations. Ils font maintenant pression sur les Australiens pour leur faire admettre de pareils sacrifices.

Canberra dispose pourtant d'un moyen de pression sur Tokyo : l'automobile. Il se peut que le gouvernement australien use de représailles en réduisant la part des voitures japonaises admises sur le marché national. De plus, Canberra peut parfaitement user de ses droits de pêche comme d'une monnaie d'échange pour accéder plus largement au marché intérieur japonais (la Nouvelle-Zélande a déjà, sur cette question, signé un accord avec l'U.R.S.S., et Moscou espère conclure un accord semblable avec l'Australie). Enfin, l'uranium est un autre facteur que le gouvernement australien peut faire jouer sur le plan diplomatique, à la fois vis-à-vis du Japon et de la C.E.E.

M. Garland a dit que, au cours de sa visite en Europe, l'ensemble des problèmes posés par les relations commerciales seraient exposés, y compris la question de l'uranium. M. Garland accuse la C.E.E. d'empêcher l'Australie de sortir de son marché intérieur et ajoute que les seuls produits qui peuvent être exportés par son pays sont ceux que les Européens ne peuvent obtenir ailleurs. Même dans ce cas, ajoute-t-il, cela soulève bien des difficultés.

Le commerce entre l'Australie et la C.E.E. est estimé à 4,5 milliards de dollars australiens par an (soit 24 milliards de francs) et est maintenant très favorable à l'Europe.

MICHAEL SOUTHERN.

SOCIAL

L'INSEE souligne la gravité structurelle du chômage

L'INSEE, dans une enquête de sa division des études régionales sur « Les jeunes sur le marché du travail à la rentrée 1977 » et publiée dans le numéro de mars d'*Economie et Statistique*, constate qu'il n'y a pas « *de refus propre aux jeunes* » à l'encontre des emplois industriels : « *Les jeunes hommes sont plus « secondaires » que leurs aînés (68,6 % des jeunes demandeurs inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi recherchaient un métier industriel, contre 60,4 % des adultes à fin septembre 1977) ; les jeunes femmes sont davantage « tertiaires » que les femmes adultes (78,80 % contre 70,40 %). Ces proportions n'ont pratiquement pas changé depuis 1974* ».

Cette étude de l'INSEE, arrêtée fin octobre 1977 — elle ne peut donc prendre en compte les effets du « pacte national pour l'emploi », — note ensuite que « *les formes d'emploi précaires — contrats à durée déterminée et intérim — prennent une importance grandissante sur le marché du travail* » et « *touchent principalement les jeunes et les femmes* ». *Leur part dans les circonstances d'inscription à l'Agence (...) atteint maintenant 58 % de l'ensemble des congédiements, dont 48 % pour les seules fins de contrat* », alors que ces dernières représentaient 25 % des congédiements en mars 1976. « *En liaison avec l'aggravation du chômage*, poursuit l'INSEE, *on note que l'importance des démissions diminue comme circonstance d'inscription à l'Agence : leur proportion est passée de 26,50 % en mars 1976 à 22 % en septembre 1977.* »

Quant aux taux de chômage, ils sont « *très différents selon le sexe et l'âge* », souligne la division des études régionales : « *Ils varient de moins de 3 % en septembre 1977 pour les hommes adultes (1 % en septembre 1973) à 19,5 % pour les femmes de moins de vingt-cinq ans (6 % quatre ans plus tôt). Dans chaque sexe, on a trois fois et demie à quatre fois plus de demandeurs d'emploi pour cent actifs chez les jeunes que chez les adultes.* » L'évolution du taux de chômage entre les mois de septembre 1976 et 1977 a été « *sans surprise* » : « *Le nombre des chômeurs pour cent actifs s'est accru nettement plus pour les femmes que pour les hommes (1,4 % contre 0,8 %), ceci dans chaque groupe d'âge : chez les jeunes (3,4 % contre 2 %) comme chez les adultes (0,9 % contre 0,6 %). On voit de plus que dans chaque sexe le chômage s'est accru le plus rapidement chez les jeunes.* »

« *Si le chômage des jeunes a rapidement progressé jusqu'en octobre 1977, en revanche leur placement s'est amélioré en regard du reclassement des adultes* », constate encore l'INSEE. « *Ainsi, de la rentrée 1975 à la rentrée 1977, les taux de satisfaction se sont maintenus ou améliorés pour les jeunes, alors qu'ils se dégradaient nettement pour les adultes (jeunes hommes : de 31,6 à 33,8 % ; jeunes femmes : de 21,9 à 21,2 % ; hommes adultes : de 31,6 à 26,8 % ; femmes adultes : de 22,8 à 18,3 %). Ces chiffres soulignent la pertinence d'une question souvent posée à propos des mesures en faveur des jeunes : ne reviennent-elles pas à échanger dans une certaine mesure de jeunes chômeurs contre des chômeurs plus âgés ?* »

Enfin, l'INSEE fait état d'une « *certaine aggravation des disparités régionales* » en matière de chômage : « *L'accroissement du nombre des chômeurs pour 100 salariés, de la rentrée 1976 à la rentrée 1977, a été minimum dans les régions du Centre, l'Ile-de-France et le Limousin, et maximum, au contraire, dans les régions méditerranéennes, les régions atlantiques (sauf la Bretagne), la Basse-Normandie et le Nord. Ainsi, depuis un an, les oppositions régionales se sont plutôt accusées. (...) Les proportions de demandeurs inscrits à l'A.N.P.E. parmi les jeunes atteignent des niveaux particulièrement élevés dans certaines régions : plus d'un jeune chômeur sur dix jeunes salariés dans huit régions, et un sur huit au moins dans trois d'entre elles (Midi-Pyrénées, Languedoc et Provence) ; une jeune chômeuse sur cinq jeunes salariées et une sur quatre dans sept régions, et près d'une sur trois dans le Languedoc.* »

● *La Commission européenne* vient de proposer aux neuf Etats membres de la C.E.E. d'adopter une série de mesures destinées à réprimer l'immigration clandestine, en même temps qu'à protéger les immigrants « illégaux » qui auraient agi de bonne foi. La Commission souhaite notamment que ces derniers bénéficient d'un recours contre l'expulsion et que la relation de travail entre l'employeur et l'immigré soit reconnue, même si elle est illicite par rapport à la réglementation nanale ou communautaire.

ÉNERGIE

Elf-Aquitaine va développer ses activités en Afrique occidentale

De notre correspondant

Dakar. — Au terme d'une importante tournée africaine qui l'avait conduit au Niger et en Côte-d'Ivoire, M. Chalandon, président d'Elf-Aquitaine, vient d'obtenir au Sénégal l'accord de principe des autorités pour l'octroi à Elf de deux très importants permis d'une superficie totale de 75 000 kilomètres carrés, soit environ l'équivalent de 38 % de la superficie du Sénégal, situés en bordure des côtes, à partir de la frontière méridionale du pays, mais pour l'essentiel « à terre ». La société française reprend ainsi des travaux de prospection terrestre menés à la fin des années 50, mais qui n'avaient alors rien donné en dépit des investissements importants qui y avaient été consacrés (une bonne vingtaine de milliards de francs C.F.A.). Les travaux d'Elf-Aquitaine sur ces nouveaux permis vont démarrer dès les tout prochains mois et mobiliser des moyens financiers très substantiels.

Ce retour en force d'Elf au Sénégal n'est cependant qu'un des éléments d'une politique nouvelle, tout au moins par son ampleur, qui concerne de nombreux autres pays de la région, le Nigéria, bien sûr, d'où la société française tire déjà près de 50 millions de tonnes par an, mais aussi et surtout des pays francophones : le Gabon (près de 10 millions de tonnes sur une production totale de 11), le Congo (presque 2 millions de tonnes sur un total de 3), le Cameroun (nouveau venu, mais dont la production, qui est déjà de 800 000 tonnes, va doubler l'an prochain, pour atteindre les 5 millions de tonnes d'ici quatre ou cinq ans).

Au cours de sa tournée, M. Chalandon a, d'autre part, obtenu l'accord de la Côte-d'Ivoire pour des recherches *off shore* dans des périmètres voisins de ceux où des compagnies américaines commencent déjà à exploiter, et il a pris des contacts apparemment fructueux au Niger en vue de l'obtention de permis sur des structures analogues à celles qui vont être explorées au Sénégal. Des contacts s'amorcent enfin avec le Mali, toujours pour le même type de recherches.

PIERRE BIARNÈS.

● *Le Mexique*, dont la production pétrolière a plus que doublé de 1973 à 1977 pour approcher désormais de 1 million de barils par jour, et dont les réserves dépassent 1 milliard de tonnes, cherche à vendre son brut en Europe et au Japon. Déjà la Grande-Bretagne, l'Espagne, Israël et la Suède achètent de ce pétrole. C'est ce qu'a déclaré le président de Petroleos Mexicanos (Pemex), M. Diaz Serrano, lors de la signature d'un accord d'emprunt de 1 milliard de dollars de la compagnie pétrolière mexicaine à quinze banques de Londres.

M. Serrano a ajouté que son pays ne rejoindrait pas l'OPEP, « *même à long terme* ». Déjà, a-t-il souligné, l'équivalent de l'Arabian light est vendu 13,40 dollars au Mexique alors que les prix de l'OPEP sont de 13,70 dollars.

SOCIAL

MEMBRE DU BUREAU DU SYNDICAT DES INGÉNIEURS ET CADRES

M. Desseigne pose la question de l'organisation des tendances politiques au sein de la C.G.T.

M. Gérard Desseigne, ingénieur à la SNIAS (aéronautique) à Paris, membre du bureau du syndicat C.G.T. des ingénieurs et cadres de la métallurgie, et membre du bureau de l'aéronautique, dans la fédération de la métallurgie C.G.T., a écrit, le 22 mars, à M. Georges Séguy, dans le cadre du débat en cours sur l'attitude de la confédération lors de la campagne électorale. M. Desseigne, qui est également animateur du CERES, déclare se démettre de ses mandats, tant que n'auront pas été tranchées les questions relatives à la représentation des courants politiques à l'intérieur de la C.G.T.

Avant de poser ces questions, M. Desseigne rappelle que, depuis septembre 1977, il a gardé le silence, « *bien que partageant pour l'essentiel les observations et les réserves émises par Pierre Carassus et Claude Germon à propos des positions prises par la confédération et des critiques formulées à l'encontre du parti socialiste, auquel* [il] *appartient depuis 1973* ». Il écrit aussi que, « *pour que vive le programme commun* », il a participé à de nombreuses discussions internes et à des débats avec les travailleurs organisés par la C.G.T. La discussion, écrit-il, a été très large, mais « *nos mises en garde n'ont pas été retenues* ».

« *Ainsi, par exemple,* note M. Desseigne, *le débat portant sur le nombre de filiales à nationaliser, alors même que nous n'en n'avions jamais discuté au sein des instances délibérantes de la C.G.T., a été considéré comme essentiel pour la majorité des responsables de la C.G.T., ce qui n'a pas empêché le bureau confédéral d'apprécier comme positif l'accord des partis de gauche conclu le 13 mars, alors que cet accord ne faisait même pas référence à ce problème.*

» *Il y a plus grave à mes yeux. Etant responsable national des sections et groupes socialistes d'entreprise de la métallurgie, je me suis interdit, à mon niveau, d'exciper de ma qualité de militant de la C.G.T. pour appeler à voter pour le parti socialiste. J'ai donc regretté, étant donnée ta grande popularité parmi les travailleurs, que tu te sois départi de cette « obligation de réserve » qui me semblait s'imposer, et que tu aies appelé à voter pour les candidats du parti communiste.*

» *J'admets cependant que tu avais parfaitement le droit de le faire en tant que membre de ce parti. Mais ce faisant, le problème qui se trouve posé est le partage des responsabilités au sein de la C.G.T. à tous les niveaux et l'absence — depuis le retrait d'Alain Le Léap — d'un second secrétaire général non communiste, porte-parole, à égalité, de la confédération. (...)*

» *Le problème serait-il résolu pour autant ? Je ne le crois pas, dans la mesure où la C.G.T. n'est pas organisée en tendances, débat qui n'est pas nouveau au sein du mouvement syndical et ouvrier et qui a déjà été posé dans la C.G.T. Considérant que les différentes confédérations constituaient déjà des « tendances » de facto, je n'étais, jusqu'à ce jour, pas favorable à cette forme d'organisation, quoiqu'une grande fédération comme la FEN ait réussi, par ce moyen, à sauvegarder l'unité du personnel enseignant, non sans problème je le reconnais bien volontiers.*

» *Faut-il reconsidérer la question ? Il me paraît prématuré de répondre par oui ou par non. Mais les critiques à sens unique, émises par la C.G.T., sur les positions et le chiffrage du programme du parti socialiste, sur son appréciation de la réforme de la Sécurité sociale, par exemple, peuvent, objectivement, pousser les militants socialistes de la C.G.T. à se concerter, ceci d'autant plus que certains sont l'objet de véritables agressions verbales. Pour ma part, je m'en suis abstenu jusqu'à ce jour.* »

Au syndicat des ingénieurs et cadres de la métallurgie C.G.T., on se déclare très surpris de l'attitude de M. Desseigne, qui, dit-on, n'avait jamais fait état, au cours des discussions antérieures, des thèmes évoqués dans sa lettre à M. Séguy. Il n'avait pas non plus laissé prévoir sa décision de démissionner de ses mandats.

Une soixantaine de lettres

M. Georges Séguy, dans le rapport qu'il a présenté le 30 mars devant le comité confédéral national tout en se félicitant de la cohésion de la C.G.T., avait déclaré que les « remous » s'étaient finalement « *limités à moins d'une dizaine d'organisations de base et à une soixantaine de lettres individuelles ou collectives, dont la plupart exprimaient plus l'incompréhension que la condamnation de nos positions, les autres révélant l'esprit dans lequel elles nous furent expédiées par leur caractère stéréotypé et par la publicité dont elles furent souvent entourées, avant même que nous les ayons reçues* ». M. Séguy ajoutait : « *La répudiation de l'activité fractionnelle, notre opposition à l'organisation du mouvement syndical en tendances organiquement liées aux partis politiques n'ont de sens que si le débat démocratique constitue la règle d'or de la vie syndicale.* »

Déjà, en novembre dernier, répondant à des militants cégétistes de Nantes qui avaient critiqué la direction de la centrale, M. Séguy avait fait observer que ces militants, en l'interpellant en dehors des instances régulières, « *à partir d'un groupe constitué* », avaient adopté une « *méthode incompatible avec la démocratie syndicale en vigueur à la C.G.T.* », dont « *les statuts n'admettent ni tendances ni fractions organisées* ».

DES MILITANTS ÉCRIVENT A M. MAIRE : la crise de la C.F.D.T. du Rhône n'est pas une « guerre de chapelles ».

La crise de l'Union départementale C.F.D.T. du Rhône n'est pas le résultat d'une « *guerre de chapelles* » déclare la section de ce département du S.G.E.N. (Syndicat général de l'éducation nationale) C.F.D.T.

Dans une lettre adressée à M. Edmond Maire, rendue publique, ces militants critiquent l'intervention de l'Union régionale C.F.D.T. Rhône-Alpes « *dans le but de redonner la majorité aux syndicats qui sont sur ses positions idéologiques* ». Le S.G.E.N. estime que l'Union régionale, « *soucieuse de son image de marque C.F.D.T. de gauche, ne veut pas apparaître comme ayant dissous l'U.D.* ». Il tient « *à dénoncer la montée du centralisme et de l'autoritarisme* » dans l'Union régionale.

De son côté, le syndicat C.F.D.T. du commerce et des services du Rhône publie une longue déclaration dans laquelle il réfute les analyses selon lesquelles l'Union départementale du Rhône serait divisée entre les militants des secteurs d'activité traditionnelle, généralement socialistes, et ceux du secteur tertiaire, « *noyauté* » par les gauchistes.

En fait, estime le syndicat du commerce, les cédétistes de Lyon essaient, face à la restructuration capitaliste, de remédier aux insuffisances du syndicalisme de branche.

CORRESPONDANCE

Objectifs et moyens de la justice sociale

M. Bernard Derosier, député du Nord, membre du comité directeur du parti socialiste, nous écrit :

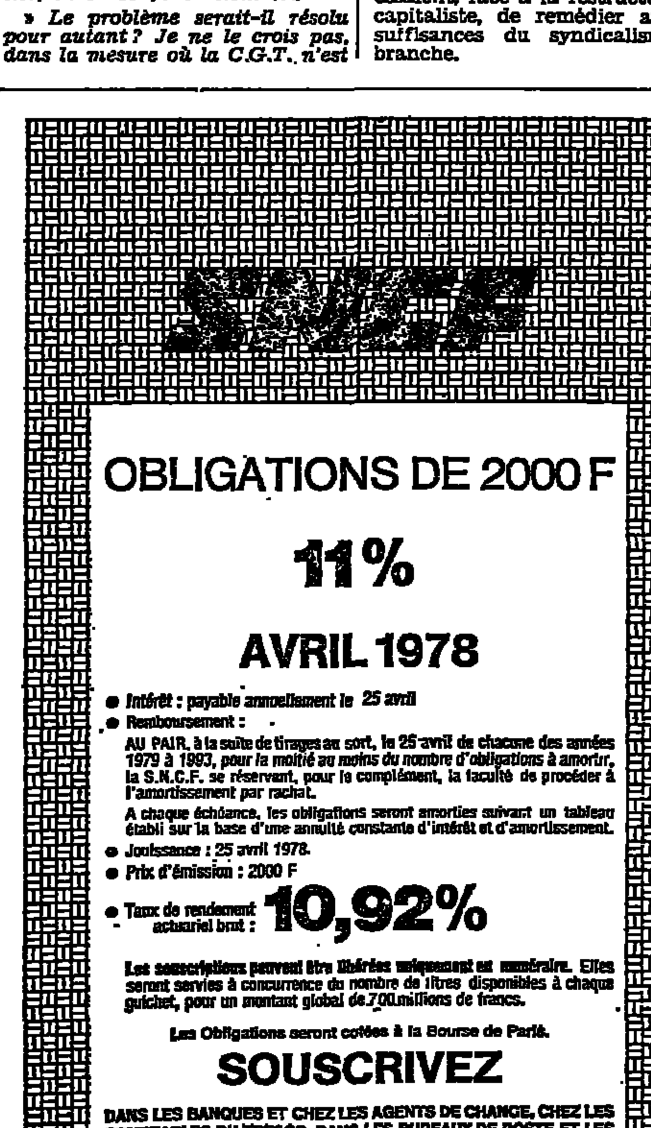
J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt, dans *le Monde* des 4 et 5 avril, de l'article rédigé par M. Meraud : « Inégalité sociale, inflation et croissance », et ce, d'autant plus, que l'auteur s'était illustré, il y a quelques années, par un rapport sur le même thème. L'article de M. Meraud appelle, de ma part, quelques observations sur le plan de l'analyse.

Tout d'abord, M. Meraud reconnaît que la France est encore profondément inégalitaire. Certes, nous le savions déjà. Le récent rapport du CERC nous l'avait confirmé. Mais, cette fois-ci, il va plus loin puisqu'il admet que certaines inégalités, notamment celles dont sont victimes les chômeurs et les familles modestes, se sont accrues depuis deux décennies.

Voilà un langage singulièrement différent de celui que nous tiennent habituellement ceux qui nous gouvernent. M. Giscard d'Estaing lui-même, ne parlait-il pas, dans *Démocratie française*, de « l'ouragan » qui a profondément transformé la France depuis vingt-cinq ans.

Sur le plan des remèdes proposés, je ne peux qu'approuver M. Meraud lorsqu'il affirme la nécessité d'une « politique délibérée » de réduction des inégalités. Encore faudrait-il s'en donner les moyens. Il ne suffit pas de préconiser une croissance « *forte* », il faut également pouvoir mieux la répartir. Or, M. Meraud fait l'impasse sur les indispensables réformes des structures économico-sociales. A ce prix, « l'horizon 90 » risque effectivement de se *confondre* avec « les Calendes grecques ». En fait, tout se passe comme si, ayant accepté la nécessité de l'austérité (à laquelle nous sommes contraints depuis dix-huit mois, écrit M. Meraud), le seul problème était de chercher à en atténuer les effets sur les couches les plus défavorisées de la population.

Enfin, qu'il me soit permis de m'interroger sur l'utilité du rapport que M. Meraud a remis en 1975 au président de la République, au nom de la commission des inégalités sociales, puisque les causes de la crise et les moyens de la résoudre n'y étaient pas examinés. A noyer le problème, sans doute. Il est vrai que le président de la République nous a maintenant habitués à de tels « gadgets ». On ne compte plus les « Monsieur ceci » ou « Monsieur cela », chargés d'enterrer les réels problèmes qui se posent à notre pays.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ASSURANCES - PLACEMENTS

Réunie le 22 mars 1978 sous la présidence de M. Jean D. Turpin, l'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Le compte de « pertes et profits » fait apparaître un bénéfice distribuable de 1 947 341,58 F, auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent, soit 3 114,91 F. Il a été décidé de répartir sur le total de 1 950 453,49 F la somme de 1 949 508,60 F, le solde, soit 947,89 F, étant reporté à nouveau.

Dans ces conditions, le dividende sera de 5,45 F par action, assorti d'un crédit d'impôt de 0,70 F, soit un revenu global de 6,15 F.

Le dividende mis en paiement à partir du 28 mars 1978 est matérialisé par les coupons numéros 13 et 14, ainsi qu'il suit :

	Net	Crédit d'impôt	Total
Coupon n° 13 représentant le produit des obligations non indexées pour .... F.	3,77	0,38	4,15
Coupon n° 14 représentant les autres revenus pour F.	1,68	0,32	2,00
Total général F.	5,45	0,70	6,15

Rappelons qu'au 31 décembre 1977 l'actif net s'élevait à 43 308 618,69 F et qu'à cette même date la valeur liquidative atteignait 121,07 F.

Le paiement des coupons s'effectuera, sans frais, aux guichets des établissements suivants : Banque pour l'industrie française, 28, rue Laffitte, 75009 Paris, tél. : 247-50-00, poste 33-34 ; Société Générale, 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris, tél. : 266-54-00.

Les souscriptions effectuées en remploi des dividendes se feront en franchise du droit d'entrée pendant les trois mois qui suivent sa date de mise en paiement.

SOLEIL INVESTISSEMENT

Réunie le 23 mars 1978, sous la présidence de M. Claude Giraud, l'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Le compte de « pertes et profits » fait apparaître un bénéfice distribuable de 2 994 086,71 F, auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent (2 307,56 F), soit un total de 2 996 394,27 F, augmenté d'une partie de la réserve spéciale constituée en 1975, provenant des lots et primes de remboursement perçus, pour un montant de 430 327,92 F.

Il a été décidé de répartir sur le total de 3 426 722,19 F la somme de 3 423 063 F, le solde, soit 3 659,19 F étant reporté à nouveau.

Dans ces conditions, le dividende ressortira à 7 F, assorti d'un impôt déjà impayé au Trésor, de 0,84 F, soit un revenu global de 7,84 F.

Le dividende mis en paiement à partir du 31 mars 1978 est matérialisé par les coupons numéros 27, 28 et 29, ainsi qu'il suit :

	Net	Impôt déjà payé au Trésor	Total
Coupon n° 27 qui est la part du dividende provenant de la distribution de la réserve spéciale, et représentant des primes de remboursement attachées aux obligations pour .... F.	0,88	—	0,88
Coupon n° 28 représentant les revenus des obligations françaises non indexées pour .... F.	2,20	0,16	2,36
Coupon n° 29 représentant les autres revenus pour F.	3,92	0,68	4,60
Total général F.	7,00	0,84	7,84

Rappelons qu'au 31 décembre 1977, l'actif net s'élevait à 83 039 242,42 F. A cette même date, la valeur liquidative atteignait 169,81 F.

Le paiement des coupons s'effectuera, sans frais, aux guichets de l'établissement suivant : Banque pour l'industrie française, 26, rue Lafitte, 75009 Paris, tél. : 247-50-00, poste 33-34.

Les souscriptions effectuées en remploi des dividendes se feront en franchise du droit d'entrée pendant les trois mois qui suivent sa date de mise en paiement.

BANQUE NATIONALE DE PARIS « INTERCONTINENTALE »

Le conseil d'administration, réuni le 29 mars 1978, a arrêté le bilan de l'exercice 1977 ainsi que le compte de pertes et profits, qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

Le bilan totalise 1 777 435 039 F contre 1 497 056.650 F au 31 décembre 1976.

Les résultats de la succursale de Beyrouth ayant dû, sur la recommandation de la commission de contrôle des Banques du Liban, être affectés à la constitution de provisions pour risques divers, le solde bénéficiaire de l'exercice 1977, comprenant pour l'essentiel les profits de la métropole ainsi que les revenus des participations, ressort à 14 304 684 F.

Compte tenu du report à nouveau, le montant disponible s'élève à 16 728 873 F, après affectation à la réserve légale de 715 234 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale de distribuer à chacune des 1 184 664 actions de 50 F nominal, représentant la totalité du capital social, un dividende de 11 %, soit un dividende statutaire de 6 % majoré d'un superdividende de 5 %. En conséquence, il sera versé un montant de 5,50 F, ce règlement assurant un revenu global de 8,25 F par action, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 2,75 F.

Il sera également demandé à l'assemblée de prélever sur le reliquat un montant de 6 284 766 F, de manière à porter l'ensemble des réserves à 68 500 000 F.

Le solde ainsi reporté à nouveau sera de 3 928 455 F.

La situation consolidée au 31 décembre 1977 de la Banque nationale de Paris « intercontinentale » et de ses filiales (Banque nationale pour le commerce et l'industrie (océan Indien), Banque marocaine pour le commerce et l'industrie, Union bancaire pour le commerce et l'industrie, B.N.P. Canada Inc. et Banco Fiduciario de Panama), s'établit à 7 761 812 101 F.

L'assemblée générale sera, d'autre part, appelée à renouveler les mandats d'administrateurs de M. Jacques Calvet, directeur général de la Banque nationale de Paris, ainsi que de MM. Henry Bizot et Gaston Defosse.

Par ailleurs, le conseil d'administration a enregistré la démission de son poste de directeur général de M. André Beronie, et, sur proposition du président, a nommé M. Marcel Rinaudo directeur général de la B.N.P. « intercontinentale ».

BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Océan Indien)

Le conseil d'administration, réuni le 29 mars 1978, a arrêté le bilan de l'exercice 1977 ainsi que le compte de pertes et profits, qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

Le bilan totalise 1 110 750 063 F au lieu de 1 112 748 530 F au 31 décembre 1976. Il porte la marque de la filialisation au 1er janvier 1977 du réseau de Djibouti de la banque.

Le compte de pertes et profits fait apparaître, après amortissements et provisions, un solde bénéficiaire de 13 235 205 F.

Compte tenu du report à nouveau, le montant disponible ressort à 16 823 242 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale de distribuer à chacune des 250 000 actions de 100 F nominal, représentant la totalité du capital social, un dividende d'un montant de 20 F, ce règlement assurant un revenu global de 30 F par action, inclus l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 10 F.

Il sera demandé à l'assemblée générale de reporter à nouveau 4 604 909 F.

La situation consolidée au 31 décembre 1977 de la B.N.C.I. (océan Indien) et de sa filiale, la Banque pour le commerce et l'industrie - mer Rouge, à Djibouti, s'établit à 1 221 696 623 F.

D'autre part, M. Jacques Calvet, directeur général de la Banque nationale de Paris, après avoir été coopté comme administrateur par le conseil d'administration en séance du 29 mars 1978, a été appelé à prendre la présidence de la banque, en remplacement de M. André Beronie qui atteint la limite d'âge légale. M. Beronie reste toutefois administrateur de la B.N.C.I. (océan Indien), dont il a été nommé président d'honneur.

Enfin, sur proposition de M. Jacques Calvet, le conseil d'administration a nommé M. Marcel Rinaudo directeur général de la B.N.C.I. (océan Indien).

PARIBAS — FRANCE - ÉPARGNE

L'assemblée générale ordinaire de France Epargne, qui s'est tenue le 29 mars 1978, sous la présidence de M. Jean Clouet, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1977.

Les renseignements ci-dessous sont extraits du rapport du conseil d'administration et des résolutions adoptées par l'assemblée.

Capital au 31-12-1977	20 863 985,[illegible]
Nombre d'actions en circulation	214 [illegible]
Actif net	33 212 453,[illegible]
Valeur de l'action ..	154,64 F
REPARTITION DE L'ACTIF NET (en %)	
Actions et obligations convertibles (France)	29,[illegible]
Obligations françaises	32,[illegible]
Actions et obligations convertibles (étranger)	37,14
Liquidités	0,[illegible]
Produits nets de l'exercice	1 526 982,76 F
Dividende total	1 525 365,18 F

(en francs)	Net	Impôt déjà payé au Trésor	Global
Coupon n° 15	1,91	0,09	2 *
Coupon n° 16	5,20	0,39	5,59**
	7,11	0,48	7,59

* Ouvrant droit à l'abattement de 3 000 F par an et par déclarant et à l'option pour le prélèvement forfaitaire libératoire de l'impôt sur le revenu ; pour la part de ce coupon provenant de l'Emprunt d'Etat 8,80 % 1977, soit 0,29 F, les actionnaires pourront bénéficier d'un abattement supplémentaire de 1 000 F par an et par déclarant.

** Dont 2,21 F ouvrant droit sous certaines conditions à un abattement de 3 000 F par an et par déclarant, en application de l'article 67 de la loi de finances pour 1978.

Taux de rendement par rapport à la valeur de l'action en fin d'exercice (déduction faite du dividende net) : 5,14 %.

FONCIER INVESTISSEMENT

L'assemblée générale du 6 avril 1978 a décidé la distribution d'un dividende net de l'exercice 1977 à 15,77 F par action, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 2,13 F portant le revenu global par action à 17,90 F. La date de mise en paiement a été fixée au 17 avril 1978.

SEFIMEG

Le conseil d'administration s'est réuni, le 6 avril 1978, sous la présidence de M. Philippe Chareyre.

Il a examiné et approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977, qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le jeudi 22 juin 1978, à 10 h. 30, au Royal-Monceau, 39, avenue Hoche, à Paris-8e.

Les recettes locatives sont passées de 78 968 000 F en 1976 à 86 543 000 F. Elles incluent les primes à la construction et les sommes dues par l'Etat au titre de sa garantie contre le blocage partiel des loyers durant l'année 1977.

Les recettes totales s'élèvent à 90 425 000 F contre 81 731 000 F, en augmentation de 10,6 % par rapport à l'exercice 1976.

Le résultat d'exploitation atteint 64 379 755 F et le bénéfice net est de 65 440 350 F contre 58 160 975 F en 1976.

Compte tenu de ces résultats, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de 10,20 F par action dont 2,30 F non déclarables à l'impôt sur le revenu, contre 9,25 F pour l'exercice précédent.

Le conseil a par ailleurs relevé que le cours du titre ne tient pas suffisamment compte de son rendement croissant et que la capitalisation boursière reste très inférieure à la valeur du patrimoine de la société.

Le conseil a, à cet égard, regretté que, en raison du caractère civil de l'activité de la société, le droit de procéder à une réévaluation, hors impôts, de ses actifs ne lui ait pas été reconnu.

UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE (UIF)

Le conseil d'administration s'est réuni le 3 avril 1978 afin d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977.

Les recettes locatives de la Société sont passées de 68 181 000 F à 72 798 000 F, y compris les indemnités dues par l'Etat en compensation des effets de la limitation des loyers.

Après affectation de 5 090 000 F aux amortissements et constitution de 2 000 000 F de provisions, le bénéfice net ressort à 55 297 000 F contre 48 834 000 F pour 1976.

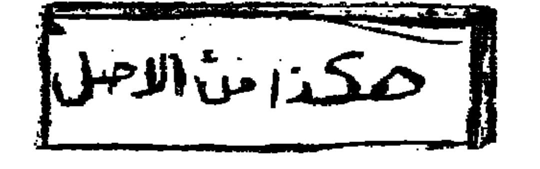
Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 29 mai 1978, la distribution d'un dividende de 11 F par action (dont 2,38 F exonérés de l'impôt sur le revenu) contre 10 F au titre du précédent exercice.

CENTREST

Après dotations aux amortissements, provisions et impôts pour un montant global de 8 652 640,63 F, le bénéfice progresse de 56,60 % à 5 435 060,83 F contre 3 502 509,61 F.

Ces résultats permettront de proposer à l'Assemblée du 16 juin de répartir un revenu global de 14,40 F (dividende net de 9,60 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 4,80 F), soit un dividende maintenu sur le capital augmenté de 20 à 35 millions en 1977.

Afin de permettre à Centrest d'accroître ses moyens d'interventions sur fonds propres, le conseil d'administration a décidé de porter prochainement le capital de la société de 35 à 45 millions de francs.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 AVRIL

Repli

Une nouvelle alerte à la bombe, la xième du genre, a contraint lundi les autorités boursières à interrompre derechef les cotations durant une demi-heure. A 13 h. 25, quand la cloche retentit une seconde fois pour donner le signal de la reprise du travail, la baisse des cours, déjà bien amorcée à l'ouverture, s'est un peu accélérée avant de se ralentir à l'approche de la clôture. Finalement, l'indicateur instantané a fléchi de 1,6 % environ.

Les valeurs les plus favorisées par la hausse enregistrées durant la semaine écoulée ont été les plus affectées, notamment celles appartenant au secteur du bâtiment et des travaux publics. Ailleurs, les dégâts causés à la cote par les ventes bénéficiaires responsables de ce mouvement de repli ont été assez disséminées, Roussel-Uclaf accusant la plus forte perte de la séance (— 5,5 %).

A l'inverse, le nombre de hausses s'est considérablement réduit, une dizaine tout au plus méritant d'être relevées.

Ce recul, au demeurant, était plus ou moins attendu. Après un mois et demi de progression faite au pas de charge et de façon presque ininterrompue, il était à peu près inévitable qu'une réaction technique se produise. L'avertissement tonitruant lancé par M. Jacques Chirac aux autres partis de la majorité (voir d'autre part) *en a été plutôt le prétexte que la raison profonde. La preuve en est : l'activité, encore très forte la semaine passée, s'est considérablement ralentie, donnant ainsi beaucoup plus de prises aux dégagements opérés ce jour. En un mot, le marché a baissé un peu dans le vide.*

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Finsider, dr.	2 p. 1	.. ..
Rolinco, c. 18	1 p. 20	.. ..

LONDRES

Effritement

Le marché tend à s'effriter, mardi matin, en raison du manque d'affaires. Peu avant midi, l'indice des industrielles s'inscrivait à 462,7 (— 0,6 point). Tassement des fonds d'Etat. Irrégularité des pétroles. Stabilité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 178 65 contre 178 70

VALEURS	CLOTURE 10/4	COURS 11/4
Beecham	648 ...	643 ...
British Petroleum	760 ...	750 ..
Courtaulds	114 ...	115 ...
De Beers	321 ...	323 ..
Imperial Chemical	353 ...	353 ...
Rio Tinto Zinc Corp	192 ..	191 ...
Shell	518	517 ...
Vickers	183 .	183
War Loan 3 1/2 %	35 5/8	35 1/2
*West Driefontein	23 7/8	24 ...
*Western Holdings	22 1/4	22 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

SCREG. — Bénéfice consolidé pour 1977 : 40,2 millions de francs contre 57,7 millions. Cette baisse des profits est imputable à la récession qui a régné sur le marché français. Dividende global : 12 F contre 11,10 F.

FINANCIERE DE SUEZ. — Bénéfice net pour 1977 : 171,4 millions de francs (+ 1,1 %). Dividende global inchangé de 25,50 F, mais s'appliquant à un capital augmenté de 10 % par attribution gratuite.

OLIDA ET CABY. — Bénéfice net consolidé pour 1977 : 13,85 millions de francs (dont 3,41 millions de plus-values nettes fiscales) contre 11,49 millions et 0,34 million. En incluant les provisions pour investissements rapportées, le résultat atteint 19,06 millions de francs contre 14,02 millions. Dividende global de 12,75 F (inchangé).

VIRAX. — Bénéfice net pour 1977 : 3,04 millions de francs contre 2,37 millions. Dividende global : 9 F (inchangé), mais s'appliquant à un capital accru de 25 % par attribution gratuite.

SEFIMEG. — Bénéfice net pour 1977 : 65,44 millions de francs contre 58,16 millions. Dividende : 10,20 F contre 9,25 F.

LYON - ALEMAND - LOUYOT. — Résultat net non consolidé pour 1977 : 15,58 millions de francs contre 14,06 millions. Dividende global : 11,25 F contre 10,05 F.

SAINT-LOUIS. — Bénéfice net pour 1977 : 8,48 millions de francs contre 11,16 millions. Dividende global : 7,50 F contre 6,75 F.

NEW-YORK

Toujours bien disposé

Le marché a continué de faire preuve de bonnes dispositions en début de semaine et à l'issue de la séance de lundi, l'indice des industrielles avait encore progressé de 4,07 points à 773,65.

L'activité est demeurée forte, 25,74 millions de titres ayant changé de mains contre 25,16 millions précédemment.

Cette hausse, la cinquième consécutive depuis le 4 avril, ne s'est pas toutefois opérée dans l'euphorie générale, les opérateurs attendant avec une certaine appréhension l'allocution que le président Carter devait prononcer ce mardi sur le thème de l'inflation. De ce fait, nombre d'entre eux se sont cantonnés dans une prudente expectative, ainsi qu'en témoigne la tendance à l'irrégularité notée dans de nombreux compartiments.

VALEURS	COURS 7/4	COURS 10/4
Alcoa	40 7/8	41 ...
A.T.T.	61 3/4	61 7/8
Boeing	34 7/8	34 7/8
Chase Manhattan Bank	28 3/4	28 7/8
Du Pont de Nemours	104 3/8	104 3/4
Eastman Kodak	43 3/8	44 ...
Exxon	45 1/8	45 1/2
Ford	46 3/8	46 3/8
General Electric	47	47 ...
General Foods	27 7/8	27 7/8
General Motors	61 5/8	62
Goodyear	17 1/4	17 3/8
I.B.M.	240 7/8	241 1/4
I.T.T.	29 1/4	29 1/8
Kennecott	28 1/4	27 1/4
Mobil Oil	61 1/4	62 ...
Pfizer	27 3/8	27 1/8
Schlumberger	67 ...	66 3/4
Texaco	25 5/8	25 5/8
U.A.L. Inc.	22 1/8	22 1/8
Union Carbide	38 7/8	38 7/8
U.S. Steel	25 3/4	25 5/8
Westinghouse	18 1/4	18 5/8
Xerox	43 ...	43 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/4	11/4
1 dollar (en yens)	219 80	219 10

Taux du marché monétaire

Effets privés ... 8 1/2 %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	7 avril	10 avril
Valeurs françaises	126,2	123,7
Valeurs étrangères	97,6	97,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	72,8	71,9

BOURSE DE PARIS - 10 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34	1 578	France I.A.R.D.	182 ..	195	Laffitte-Bail	130	132	Immobanque	87	87 ..
5 %	51 40	8 945	GAN (Sté) Centr.	628	628	Locabail Immob.	215	220	Cie Lyon. Imm.	52	55 ..
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
892	4,5 % 1973	785 50	707	712	780 20
2070	C.N.E. 3 %	2125	2118 ..	2085 ..	2075 ..
399	Afrique Occ.	395	384 50	390	380
288	Air Liquide	296	291 ..	291	290 70
[illegible]					
245	E. J. Lefebvre	298	300 .	300 .	300 ..
63	Esso S.A.F.	70 80	70 .	70	70 90
295	Eurafrance	251 30	253 40	252	248 50
440	Europe no 1.	C434	425 ..	450	455 ..
420	Ferodo	453	425 ..	442 ..	428 ..
[illegible]					
19	Nord	18 75	18 50	18 50	18 50
86	Nouvel. Gal.	86 20	81 50	81 50	80
132	Olida-Caby	140 50	139 20	138 ..	139 20
89	Opfi-Paribas	92 ..	91 90	91 90	91 50
72	Paris-France	73	73	73	73 50
[illegible]					
240	Tél. Ericsson	255	242	244 50	238 .
67	Terres Roug.	68 40	68 40	68 40	68 50
185	Thomson-Br.	199 ..	195	193	195 ..
225	— (obl.)	237 ..	234 ..	234	234 .
255	U.I.S.	259 ..	265 ..	265 ..	261 ..
285	U.C.B.	245	232	232	228 .
[illegible]					
285	Gen. Motors	282 40	283 ..	282	283
15	Goldfields	15 20	15 15	15 15	15 10
21	Harmony	22	21 20	21 30	21 30
295	Hoechst Akt	293 80	294 ..	294 .	294
32	Imp. Chem.	31 30	30 ..	30 30	30 20
72	Inco Limited	74 80	74 20	74 20	74 30
[illegible]					
290	Beers. Bank.	684	690	690 .	687 ..
296	Dome Mines	300 .	305 ..	300 .	300 ..
480	Du Pont Nem	481 .	485	485 ..	450
205	East Kodak	198 20	199 50	199	199 20
17	East Rand	19 50	19 20	19 40	19 55
138	Ericsson	131 80	131 80	132 10	131 50
215	Exxon Corp.	207 50	207 .	206 80	205 40
210	Ford Motor	209 10	214	214	210
93	Free State	98 50	95 50	95 50	93 50
230	Gen. Electric	218 80	218 ..	217 50	219 ..
34	Sony	34 75	35 30	35 30	35 20
11	Tanganyika	10 50	11 .	11 ..	10 80
255	Unilever	251	251 ..	250 ..	246 ..
16	Union Corp.	17 40	17 20	17 20	17 10
103	U. Min. 1/10	104 .	104 .	107 10	105 10
104	West Drief.	107 10	109 50	110 20	107 40
42	West Deep.	44	43 40	43 85	44 .
102	West Hold.	103 80	102 20	102 40	102 20
205	Xerox Corp.	196 50	197 80	197 80	198 40
8	Zambia Cop.	8 80	8 60	8 80	8 65

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché
Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
OPB Paribas	[illegible]	
Paris-Orléans	[illegible]	
[illegible]		

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV

	11/4	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]			

*Cours précédent

COTE DES CHANGES

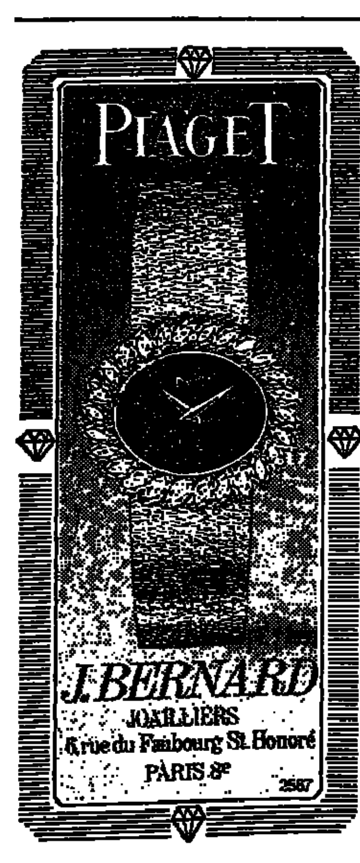
MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 657	4 647	4 650
Allemagne (100 DM)	225 850	226 110	226
Belgique (100 F)	14 457	14 485	14 325
Pays-Bas (100 fl.)	211 250	211 610	211 500
Danemark (100 krd)	81 680	81 890	81 500
Suède (100 krs)	99 280	99 550	100 250
Norvège (100 k.)	85 310	85 570	86
Grande-Bretagne (£ 1)	8 533	8 528	8 600
Italie (1 000 lires)	5 351	5 344	5 500
Suisse (100 fr.)	243 700	244 960	244 500
Autriche (100 sch.)	31 345	31 450	31 250
Espagne (100 pes.)	5 714	5 713	5 750
Portugal (100 esc.)	11 070	11 000	12
Canada ($ can. 1)	4 001	3 982	3 975

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/4
Or fin (kilo en barre)	26500	26450
Or fin (en lingot)	26600	26400
Pièce française (20 fr.)	256 .	258 ..
Pièce française (10 fr.)	201 .	199 50
Pièce suisse (20 fr.)	235 .	234 20
Union latine (20 fr.)	230 .	231 ..
Souverain	265 50	258 ..
Pièce de 20 dollars	1212 .	1228 ..
Pièce de 10 dollars	580	590 .
Pièce de 5 dollars	400 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	1105 ..	1090 .
Pièce de 10 florins	252 ..	251 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



A B C D E F G

REFUSANT DE REGAGNER MOSCOU

Le plus haut fonctionnaire soviétique à l'ONU proclame son désaccord avec son gouvernement

Le plus haut fonctionnaire soviétique aux Nations unies, M. Arkady Chevtchenko, sous-secrétaire général de l'organisation internationale, a quitté son poste en invoquant des « divergences avec son gouvernement », a annoncé, le lundi 10 avril, le secrétariat général de l'ONU.

M. Chevtchenko se trouve « *quelque part aux Etats-Unis* » et « *ne souhaite pas rentrer en U.R.S.S.* », a précisé de son côté le porte-parole du département d'Etat américain, M. Reston. Il n'a cependant pas, pour le moment, demandé l'asile politique. *Il est possible que la question ne se pose pas si M. Chevetchenko, fonctionnaire international, reste au service de l'Organisation des Nations unies.*

Le secrétariat général de l'ONU a publié, lundi soir, le communiqué suivant : « *M. Chevtchenko a informé le secrétaire général qu'il s'absente de son poste, et il a mentionné à ce propos des divergences avec son gouvernement. Des efforts sont en cours pour éclaircir la question et, pour le moment, en conséquence, M. Chevtchenko est considéré comme étant en congé. La mission permanente de l'U.R.S.S. à l'ONU et les autorités américaines ont été en contact avec le secrétaire général à ce sujet.* »

La mission soviétique aux Nations unies n'a fait aucun commentaire, mais a précisé que la femme de M. Chevtchenko avait regagné Moscou au cours du dernier week-end. Leurs enfants, une fille et un fils (ce dernier est fonctionnaire des affaires étrangères, marié et père de famille), se trouvent aussi en U.R.S.S.

Né à Gorlovka, en Ukraine, âgé de quarante-huit ans, diplômé de l'Institut d'Etat pour les relations internationales, M. Chevtchenko est entré dans les services diplomatiques en 1956. De 1963 à 1970, il a été membre de la délégation soviétique à l'ONU. Rentré à Moscou, il a été conseiller du ministre des affaires étrangères, M. Gromyko, avec rang d'ambassadeur, et il a fréquemment dirigé la délégation soviétique dans les débats sur le désarmement.

Il est depuis le 18 avril 1973 sous-secrétaire général de l'ONU, chargé des questions politiques et du Conseil de sécurité, avec un salaire brut annuel de 76 000 dollars (43 800 dollars après les retenues, soit 200 000 F environ).

Un homme froid

Dans les milieux proches du secrétariat général, les raisons qu'il a invoquées — divergences avec son gouvernement — ont beaucoup surpris. Il apparaissait, en effet, comme un homme froid, très soucieux des intérêts soviétiques. Cependant, selon des « sources américaines informées », il aurait manifesté ouvertement, au cours des derniers mois, des signes de désaccord avec la diplomatie soviétique, et il aurait pris sa décision après avoir été rappelé à Moscou. Il en avait informé les autorités américaines la semaine dernière, par l'intermédiaire de son avocat, M. Ernest Gross. Les Etats-Unis ont alors informé l'Union soviétique et l'ONU. Selon le porte-parole du département d'Etat, une entrevue a été organisée à la demande de l'U.R.S.S. entre M. Chevtchenko et des représentants soviétiques. « *Le gouvernement américain n'a, en aucune façon, tenté d'influencer sa décision* », a précisé le porte-parole. — *(A.F.P., Reuter.)*

UN CARGO VIETNAMIEN EST DÉTOURNÉ SUR SINGAPOUR

Un cargo vietnamien, détourné par une partie de son équipage alors qu'il se rendait de Haiphong à Ho Chi Minh-Ville, est arrivé dimanche 9 avril à Singapour. Les auteurs du détournement ont demandé le droit d'asile aux Etats-Unis et en Australie. — *(U.P.I.)*

Le baron Empain cède la présidence de son groupe à M. René Engen

Le baron Edouard-Jean Empain a décidé de quitter la présidence du groupe Empain-Schneider en invoquant « son état de santé », annonce mardi un communiqué du groupe.

Le conseil d'administration, qui s'est réuni lundi 10 avril, a nommé M. René Engen, le plus proche collaborateur du baron, à la présidence d'Empain-Schneider. On précise au siège du groupe que le baron quitte ses fonctions « pour une période indéterminée ».

Dans une lettre adressée aux sociétés du groupe, le baron déclare : « Compte tenu de mon état de santé, j'ai demandé à M. René Engen, qui depuis dix ans partage avec moi la responsabilité de la gestion de nos affaires, de bien vouloir assumer la présidence du groupe Empain-Schneider. Je ne doute pas que vous lui apporterez tout le concours voulu, chacun dans votre domaine, et je vous en remercie à l'avance. »

[Ingénieur de l'université libre de Bruxelles, M. René Engen est né en Belgique le 13 décembre 1918. Ingénieur en chef (1949), puis directeur des Verreries de Momignies devenues en 1961 la société Verlica-Momignies, il réussit si bien dans cette filiale du groupe Empain, que le baron Empain le remarque et va en faire l'un de ses confidents. Nommé administrateur directeur général d'Electrorail, la société holding du groupe belge Empain, il est appelé en 1972 à Paris à la tête du groupe Schneider. Ami du baron Empain, il est associé depuis de longues années à la gestion du groupe. Son bureau est relié à celui du baron par un escalier intérieur. « *Je passe deux heures par jour avec le baron. Tous les problèmes me sont signifiés et je décide de ceux qui doivent lui être soumis* », déclarait-il en 1975 au magazine américain *Fortune*.]

L'AMBASSADE DE SOMALIE A PARIS DÉMENT L'EXÉCUTION DE QUATRE-VINGTS OFFICIERS

L'ambassade de Somalie a Paris a démenti l'exécution de quatre-vingts officiers pour une tentative de putsch (*le Monde* du 11 avril), mais a reconnu celle de six d'entre eux pour « *indiscipline* », il y a un mois. Dans un communiqué l'ambassade précise : « *Pour couper court à toute spéculation* », que les six officiers somaliens ont été exécutés le 6 mars dernier au moment de l'offensive soviéto-cubaine pour des « *actes flagrants de grave indiscipline au règlement militaire en vigueur dans le pays* ».

En ce qui concerne la tentative de coup d'Etat de dimanche, l'ambassade affirme qu'elle a été « *inspirée par des puissances étrangères*.

Inondations, sécheresse et épidémie de choléra affectent l'Afrique orientale

De notre correspondant

Nairobi. — Dans cette partie du continent africain, les inondations se manifestent, cette année, davantage que la sécheresse. La lutte s'organise également contre les épidémies, notamment de choléra, tandis qu'il faut, par ailleurs, porter secours aux réfugiés du conflit somalo-éthiopien.

Fin mars, l'Afrique des grands lacs a reçu de fortes pluies, inhabituelles pour la saison. Dans la région de Kisumu (Kenya), plusieurs centaines de familles se sont retrouvées provisoirement sans abri. Dans d'autres secteurs, toujours sur les hautes terres kényanes, de nombreux villages ont été isolés et les récoltes détruites. Des pluies torrentielles, les plus fortes enregistrées en quinze ans, se sont déversées sur le nord tanzanien. Des ponts, des routes et des habitations ont été enlevés par les flots.

D'autre part, une sévère sécheresse, qui est réapparue l'an dernier, aurait provoqué une disette affectant quelque cinq cent mille personnes dans le Wollo (Ethiopie septentrionale). La grande sécheresse de 1972-1973 avait déjà produit des ravages dans cette province, faisant des dizaines de milliers de morts. Selon le *Daily News* de Dar-Es-Salaam, la sécheresse s'annoncerait aussi dans la région de Dodoma (Tanzanie centrale). Faute de pluies, les paysans y auraient réduit les surfaces cultivées, limitant ainsi les ressources alimentaires de la population locale.

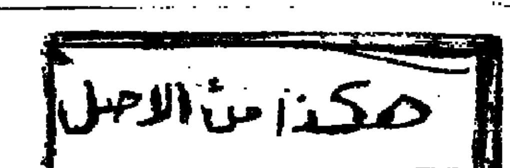
Le Kenya semble avoir jugulé les risques d'expansion, sur son territoire, d'une épidémie de choléra qui a fait, en Tanzanie, trois cent cinquante-six morts (pour six mille deux cent soixante-cinq cas recensés) en l'espace de six mois. L'épidémie, qui semble originaire du sud tanzanien, avait gagné Dar-Es-Salaam en février, y provoquant la mort de six personnes, fin mars.

Elle a atteint la frontière kényane sur la côte. Les Kényans ont recensé cent vingt-deux cas de leur côté de la frontière, dont cinq fatals. Mais l'épidémie semble s'être résorbée fin mars. Par précaution, la municipalité de Nairobi envisage le déplacement de quelque cent cinquante mille « squatters » vivant dans des taudis. L'Ouganda a également pris de sévères mesures pour que l'épidémie ne pénètre pas sur son territoire.

Un district occidental de la Tanzanie, celui de Bariadi dans la région de Mwanza, a connu une épidémie de rage. Une personne y est morte, en février, des suites d'une morsure de chien et soixante-cinq autres ont été contaminées.

Autre problème, dans la corne de l'Afrique : le sort des réfugiés de la guerre d'Ogaden. Addis-Abeba a fait état de plus d'un million de personnes déplacées et de pertes matérielles évaluées à un demi-million de dollars. Environ cent cinquante mille personnes se seraient repliées sur la Somalie après le départ des troupes de Mogadiscio. Le ravitaillement de ces victimes du conflit semble toutefois s'organiser.

JEAN-CLAUDE POMONTI.



En Suède

AVORTEMENT SÉLECTIF D'UN JUMEAU ATTEINT D'UNE GRAVE MALFORMATION

Une jeune femme, en Suède, a pu être avortée à l'automne dernier d'un seul des deux jumeaux qu'elle attendait, l'autre étant né normalement à terme quelques mois plus tard. Cet avortement, réalisé pendant la 24e semaine de grossesse à l'hôpital de Lumd, était dû à des raisons médicales. En effet, une analyse de placenta avait révélé, pendant la 16e semaine, qu'un des deux fœtus était atteint du syndrome de Hurle, c'est-à-dire d'un trouble grave du métabolisme.

Par une nouvelle technique d'ultra-sons, les médecins purent détecter grâce aux malformations associées à un trouble du métabolisme, celui des deux jumeaux qui était malade.

C'est la première fois dans le monde qu'un tel avortement a pu être réalisé.

Les deux médecins qui ont pratiqué l'avortement, les docteurs Anders Aberg et Felix Mitelman, ont rappelé qu'il était « *extrêmement rare que, dans le cas de jumeaux, les deux fœtus ne présentent pas des conditions identiques* ». Précisons qu'il s'agissait de jumeaux hétérozygotes, tributaires d'un placenta propre. La même intervention sur de vrais jumeaux est impossible.

● *Le prix de médecine de la fondation Wolf d'Israël* a été décerné au professeur français Jean Dausset, de l'hôpital Saint-Louis, ainsi qu'à un Américain, M. George Snell, et à un Néerlandais, M. Van Wood. Le professeur Dausset a découvert les groupes tissulaires et le système H.L.A., qui ont permis notamment de pratiquer les premières transplantations rénales entre non-jumeaux. Au total, neuf savants de cinq disciplines différentes (agriculture, chimie, physique, mathématiques et médecine) se sont partagés l'ensemble de ce prix, dont le montant est de 100 000 dollars.

Le numéro du « Monde » daté 11 avril 1978 a été tiré à 567 117 exemplaires.

L'ATTENTAT A ALGER CONTRE LE DIRIGEANT INDÉPENDANTISTE CANARIEN

M. Cubillo met en cause les services secrets espagnols et le P.S.O.E.

De notre correspondant

Alger. — Sur son lit d'hôpital, M. Antonio Cubillo, secrétaire général du Mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel canarien (M.P.A.I.A.C.) a accusé, lundi 10 avril, les services secrets et la police militaire espagnols d'avoir « *agi sous le couvert du parti socialiste ouvrier espagnol* » pour tenter de l'assassiner le 5 avril (*le Monde* du 8 avril). Il a précisé qu'un certain Gustave, qui a « *déclaré appartenir au P.S.O.E.* », lui avait proposé de lui envoyer des armes en Espagne par la France et de l'aider à « *organiser sa propagande* » dans la péninsule Ibérique. Il l'avait également invité à Bordeaux pour lui montrer une partie des armes qu'il se proposait de lui faire parvenir. « *Sentant le piège*, dit-il, *j'ai décliné l'invitation.* » Très affaibli, parlant à voix basse, M. Cubillo, difficilement, a réaffirmé : « *Notre lutte se poursuivra jusqu'à la libération totale des Canaries.* »

Interrogé sur les déclarations de M. Cubillo, le représentant du P.S.O.E. à Alger, M. Enrique Ballester, a vigoureusement rejeté ces « *accusations fantaisistes qui discréditent leur auteur* ».

Les deux agresseurs de M. Antonio Cubillo ont été présentés à la presse dans les locaux du commissariat central d'Alger. Il s'agit de deux ressortissants espagnols : MM. Juan Antonio Alfonso Gonzalez, alias Luis Muñoz Rodriguez, et José Luis Cortes y Rodriguez.

Ils ont confirmé qu'ils étaient arrivés à Alger le 2 avril avec mission de « *tuer Antonio Cubillo* ». Juan Antonio Alfonso Gonzalez, trente et un ans, a reconnu devant les journalistes avoir personnellement porté les deux coups de poignard qui ont atteint M. Cubillo à l'abdomen et au dos. L'agresseur déclare avoir agi sous les ordres d'un certain Alfredo, qui lui aurait procuré son passeport et l'aurait accompagné en mars dernier à Alger, « *pour une reconnaissance des lieux* ». Il lui aurait également fourni une photo du dirigeant canarien. Les enquêteurs ont saisi sur lui une carte d'identité militaire du corps des parachutistes et une photo le représentant en tenue en compagnie d'autres militaires espagnols.

José Luis Cortes y Rodriguez, plus jeune, n'est venu qu'une fois en Algérie le 2 avril, trois jours avant l'attentat contre M. Cubillo, qu'il ne connaissait pas. Il a reconnu avoir été mis au courant de la nature de la « mission » qu'il devait accomplir à Alger, mais son rôle se serait limité à faire le guet à proximité du domicile de la victime. Bien que se déclarant « étudiant », il semble, d'après les premiers éléments de l'enquête, avoir appartenu à la marine de guerre espagnole. Leur « mission » accomplie, les deux hommes devaient, le 7 avril à 13 heures, quitter Alger pour Marseille.

(Intérim.)

LE PRÉSIDENT BOUMEDIÈNE ADRESSE UN MESSAGE DE FÉLICITATIONS A M. RAYMOND BARRE

(De notre correspondant.)

Alger. — Dans un message de félicitations adressé à M. Raymond Barre, premier ministre français, à l'occasion de sa reconduction à la tête du gouvernement, et publié lundi 10 avril, le président Houari Boumediène affirme que « *l'Algérie apportera toute sa contribution pour imprimer à la coopération avec la France toute l'impulsion qu'elle mérite, sitôt les concertations politiques achevées entre nos deux pays en ce qui concerne les problèmes délicats et complexes que pose le problème de la sécurité dans le bassin occidental de la Méditerranée et le nord-ouest de l'Afrique* ».

« *Je forme l'espoir*, ajoute le chef de l'Etat algérien, *que les relations algéro-françaises, qui sont un élément indispensable à l'équilibre, à la sécurité et à la prospérité de nos régions connaîtront un développement harmonieux.* »

De son côté, M. Abdelaziz Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, a présenté ses « *plus vives félicitations* » à son collègue français, M. Louis de Guiringaud, à l'occasion de sa reconduction à son poste.

Souhaitant que les relations entre la France et l'Algérie « *se renforcent et se développent* », M. Bouteflika souligne dans son message : « *Pour autant que les liens culturels, économiques et commerciaux restent pour vous comme pour nous indissociables de la qualité de nos rapports politiques et des questions de sécurité qui se posent à notre région, je puis vous donner l'assurance que l'Algérie ne ménagera pas ses efforts pour donner à la coopération algéro-française l'importance, la sollicitude et les dimensions qu'elle requiert.* »

(Intérim.)

● *MM. Georges Marchais et Gaston Plissonnier*, accompagnés de leurs familles, sont arrivés le samedi 8 avril à Alger. Le secrétaire général du P.C.F. a été reçu dimanche après-midi par le président Boumediène. Les dirigeants communistes français se sont ensuite rendus dans le Sud algérien, où ils prennent quelques jours de repos à l'invitation du F.L.N.

ATTENTAT A TURIN CONTRE UN GARDIEN DE PRISON

(De notre correspondant.)

Rome. — Le regain de violences politiques qui se manifeste en Italie a eu une nouvelle illustration à Turin. Ce mardi matin 11 avril, vers 7 h. 30, un commando de trois personnes — deux hommes et une femme — a tué à coups de révolver devant son domicile M. Lorenzo Cutugno, un gardien du pénitencier des Nuove, où sont détenus des militants des Brigades rouges. Avant de mourir, la victime avait eu le temps de tirer sur les terroristes. Grièvement blessé, l'un de ceux-ci devait être emmené en voiture par ses complices et déposé dans un hôpital. Son état est jugé désespéré mardi matin, alors que l'attentat n'avait pas encore été revendiqué.

C'est la quatrième agression politique qui est commise en Italie depuis l'enlèvement de M. Aldo Moro le 16 mars dernier. Les terroristes s'étaient attaqués sucessivement à l'ancien maire de Turin, au président des industriels de Gênes, et le 10 avril à un gynécologue turinois. — R. S.



